

Le Monde

# Le Monde

SAMEDI 7 FÉVRIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16495 - 7,50 F

## Châteaux

elles surprises

Nîmes), dont l'enseignement fut vingt ans, et Stéphane Grigoriou, quatre libraires qui assurent activement l'exposition de Paul. Avec encore un net succès puisque le chiffre d'affaires de ce week-end a progressé de 30 % par rapport à l'année précédente. Les résultats obtenus par les éditeurs, présentés dans un espace, ouvert aussi à l'atmosphère de Philippe Desportes (Grignani). Outre l'excellent catalogue des éditions Grignani, chemin de la Vallée, 84100 Orange), on remarque la présence des éditions Côté et Côté (90170 Pompiyran), dont les titres sont très nombreux. Les Imagineries multilingues de Nancy Ribard et Frédéric Bouchard jouent des formes comme les dictionnaires ; et si les dictionnaires de l'anglais (Penguin) y ont leur place, l'herbe ? ou l'herbe ? sont par ailleurs dans les éditions de Nancy Ribard, qui ne s'arrête pas à la traduction sans limitation de l'usage de votre Animaux, mais aussi avec bonheur les ouvrages de genre qu'ils détournent de Saint-Paul cru 97 qu'on trouve la maison nassienne. Ce goût de l'innovation qui fait signature de ce Salon est aussi présent.

### ■ Alternance au Maroc

En confiant la formation du prochain gouvernement à l'un de ses plus anciens opposants, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, Hassan II poursuit une « démocratisation contrôlée » du royaume. p. 2 et notre éditorial p. 18

### ■ Syndics et pots-de-vin

Des filiales d'Elf ont versé des pots-de-vin à plus de cinquante syndics de la région parisienne entre 1991 et 1996. p. 9

### ■ La crise irakienne

Les Etats-Unis renforcent leur dispositif militaire dans le Golfe. Lire également les points de vue de Jean-Louis Dufour, rédacteur en chef de la revue Défense, et Alain Michel, président de l'organisation humanitaire Equi-Libre. p. 3 et 16

### ■ Coup de frein aux 35 heures

Le débat sur les 35 heures à l'Assemblée nationale a été retardé par l'opposition, qui refuse d'accélérer l'examen du texte comme le souhaite le gouvernement. p. 8 et la chronique de Pierre Georges p. 34

### ■ Procès Papon



Le 12 janvier 1944, 317 juifs quittaient la gare de Bordeaux-Saint-Jean, à bord de vingt-quatre wagons à bestiaux, pour rejoindre Drancy. p. 11

### ■ L'Eglise et la publicité

Mgr Lustiger, archevêque de Paris, s'inquiète de l'usage détourné que font les « marchands du Temple » publicitaire des symboles forts de l'Eglise. p. 17

### ■ Le plan de bataille de la RATP

Pollution et congestion encouragent la Régie à accélérer le développement et la modernisation de son réseau de transports en commun de surface, notamment en banlieue. p. 12

### ■ Les banques et le marché

Dans un entretien au Monde, John Mack, président-directeur général de Morgan Stanley Dean Witter, première banque d'investissement américaine, s'explique sur les fusions du secteur bancaire et livre un diagnostic optimiste sur la Bourse. p. 19

## Les Jeux olympiques d'hiver à Nagano

● L'empereur du Japon, Akihito, ouvre les XVIII<sup>es</sup> JO d'hiver ● Du 7 au 22 février, 2 450 athlètes représentant 72 pays participent aux compétitions ● La sécurité et l'environnement au cœur des préoccupations des organisateurs ● De nouveaux sports de glisse font leur entrée

C'EST avec une torche au gaz propane, réputé peu polluant, que la flamme olympique doit être allumée, samedi 7 février à 4 heures du matin (heure de Paris), lors de l'inauguration par l'empereur du Japon Akihito des XVIII<sup>es</sup> Jeux d'hiver dans la ville de Nagano. Le respect de l'environnement - mais aussi la participation des enfants et la convivialité - a été placé au premier rang des préoccupations du comité d'organisation sans parvenir pour autant à satisfaire les écologistes.

Ceux-ci n'ont pu obtenir, par exemple, que le départ de la descente masculine, épreuve reine du ski alpin, disputée dimanche 8 février, ne soit pas donné dans une zone protégée. Les détracteurs de ces Jeux s'inquiètent également de la charge financière que vont devoir supporter les habitants de la région pour le remboursement des infrastructures - stade, gare, train à grande vitesse - réalisées à cette occasion.



Les organisateurs ont fait renforcer les mesures de sécurité à la suite de l'attentat encore non revendiqué, lundi 2 février, contre l'aéroport de Narita à Tokyo. Le principal point noir risque d'être les transports, en raison de l'affluence attendue (plus de deux millions de personnes en deux semaines) dans ces Alpes nipponnes où les routes sont particulièrement étroites et sinueuses. Sur le plan sportif, le succès des épreuves, retransmises par la télévision dans 160 pays, semble assuré, avec 2 450 athlètes sélectionnés par 72 pays, dont deux skieurs de fond pour le Kenya. Les hockeyeurs opérant dans la ligue professionnelle nord-américaine vont, pour la première fois, pouvoir donner la mesure de leur talent sur la glace olympique tandis que de nouvelles disciplines de glisse vont faire leur entrée aux Jeux avec le surf.

Lire pages 24 et 25



### ■ ENQUÊTE Le cœur du cerveau

DANS LE CINQUIÈME et dernier épisode de son voyage au centre du cerveau, Eric Fottorino aborde ces ultimes frontières où se jouent les noces de l'âme et du corps. Si l'être humain est une très ancienne mémoire qui agit, il renferme aussi un cœur dans son cerveau, gouvernant ses passions et sa raison. Plus le cortex s'est développé, plus il a gagné en complexité et en nuances, plus la part d'indéterminisme, sinon d'irrationnel, s'est accrue. L'homme se dominerait-il un jour ?

Lire pages 14 et 15

## Les paléontologues sur la piste chinoise des premiers embryons animaux

POUR les distinguer, il fallait de solides connaissances et un bon microscope. Les fossiles, vieux de près de 600 millions d'années, qui viennent d'être découverts à Doushantou, au sud de la Chine, ne dépassent pas le demi-millimètre - une taille inversement proportionnelle à l'âge qu'ils suscitent chez les paléontologues et les biologistes tentant de débrouiller l'énigme de l'apparition des premiers animaux.

Dans leur enquête sur les balbutiements de la vie, ces fins limiers manquent cruellement d'indices. Alors que la Terre s'est formée il y a quelque 4,5 milliards d'années, les fossiles macroscopiques les plus anciens remontent à 540 millions d'années « seulement » (début du Cambrien). Une époque marquée par un « big-bang » de l'évolution qui vit soudain se multiplier animaux marins et mollusques primitifs plus ou moins bizarres dont les restes fossilisés abondent sur certains sites comme les schistes de Burgess (Canada). En revanche, les traces de ce qui a pu se passer avant cette explosion de vie - soit les premiers sept huitièmes de l'existence de notre planète ! - sont extrêmement ténues : de petits filaments unicellulaires, quelques algues multicellulaires âgées d'un à deux milliards d'années. Souvent aplatis dans des formations carbonées, ces microfossiles sont, par surcroît, très délicats à interpréter, explique François Debrenne, directeur de recherche émérite au Muséum d'histoire naturelle.

Jean-Paul Dufour

nées. Coup de chance supplémentaire, ces minéraux - des phosphorites - présentent la particularité de conserver parfaitement les structures molles qui, après la mort des animaux dont elles sont issues, auraient été fossilisées en quelques jours sans aucune détérioration. A côté de quelques algues microscopiques, deux chercheurs chinois et un américain ont trouvé à Doushantou des embryons de nature incontestablement animale, à différents stades de leur développement initial. La disposition et l'organisation des cellules qui les composent évoquent les embryons de certains crustacés actuels, expliquent les trois hommes dans la revue *Nature* du 5 février. Une seconde équipe, comprenant deux Chinois et un Taïwanais, décrit, dans *Science* (6 février), des structures cellulaires qu'elle attribue à une forme ancestrale d'éponges. D'autres découvertes suivront sans aucun doute, à Doushantou ou ailleurs : les paléontologues savent désormais vers quel type de gisement diriger leurs recherches...

Le débat sur les 35 heures à l'Assemblée nationale a été retardé par l'opposition, qui refuse d'accélérer l'examen du texte comme le souhaite le gouvernement. p. 8 et la chronique de Pierre Georges p. 34

## Imaginer notre futur

PEUT-ON prévoir l'avenir ? *Le Monde*, la revue britannique *Nature* et le quotidien espagnol *El País* ont enquêté sur une discipline originale, la prospective. Analyse critique des grandes tendances de la science, des technologies et de l'économie, elle ne saurait être confondue avec les extrapolations des futurologues. Toute la difficulté consiste à éviter les écueils d'un optimisme comme d'un pessimisme excessifs. Les manipulations génétiques, le réchauffement de la planète et les technologies de l'information sont autant d'incertitudes qui défient les prospectivistes. L'équipe de *Nature* s'est donc risquée à prévoir le « monde merveilleux » du XXI<sup>e</sup> siècle.

Lire page 26

## Trop de marché tue le marché

A DAVOS, cette année, à l'occasion de la réunion du Forum de l'économie mondiale (du 29 janvier au 3 février), la « pensée unique universelle », cette pensée que l'on attribue généralement aux dirigeants économiques de la planète, a révélé quelques craquements. Le dogme central de cette philosophie, résumé par la formule de l'économiste américain Arthur Laffer « trop d'impôt tue l'impôt », a été ébranlé. L'obsession de la déréglementation tous azimuts, un élément-clé de l'« ultralibéralisme » thatchéro-reaganien des années passées, a laissé la place, insensiblement, à une autre préoccupation, celle de la nécessité d'une ré-réglementation au niveau mondial. Il faut « de nouvelles règles pour un nouveau jeu », plaident ainsi, dans le *Herald Tribune* (29 janvier) les promoteurs de cette manifestation, Klaus Schwab et Claude Smadja. A l'origine de cette approche nouvelle, déjà perceptible à Hongkong lors des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, il y a, à l'évidence, la peur que trop de marché ne tue le marché, une peur alimentée par les crises successives qui frappent le monde

depuis quelques années, les crises asiatiques aujourd'hui. PDG, grands argentiers et experts ne renouent certes pas à l'économie de marché et à sa généralisation sur la planète. Très optimistes sur les perspectives économiques des trois prochaines années, les patrons des groupes mondiaux interrogés par les organisateurs du Forum et par la société d'audit Price Waterhouse estiment, à 41 %, que le principal obstacle à la croissance dans le monde réside dans l'excès de réglementation d'Etat. La loi française sur les 35 heures pour tous leur apparaît comme l'abomination des abominations. Tous les responsables français présents dans cette station des Grisons, en Suisse, ont été pris à partie sur ce sujet. Confiants dans le libéralisme, ces responsables commencent cependant à s'interroger sur les excès du marché et sur la capacité de celui-ci à se corriger. Sous l'effet de l'actualité, trois grands risques ont ainsi constamment traversé les débats de Davos.

Erik Izraelewicz et Serge Marti

Lire la suite page 18

## Faiseur de tubes



INSPIRÉ de romantisme à la française et de pop britannique, Pascal Obispo a signé le dernier album de Johnny Hallyday et quelques chansons de celui de Florent Pagny. Comme Michel Berger ou Jean-Jacques Goldman avant lui, il se met au service de ses collègues en mal d'inspiration ou en quête d'un nouveau style. Il se produira seul en scène au Zénith, à Paris, les 6, 7 et 17 février.

Lire page 29

International	2	Finances/marchés	22
France	7	Aujourd'hui	24
Société	9	Jour, météorologie	28
Régions	12	Culture	29
Carnet	13	Cinéma	31
Horizons	14	Kinoko	32
Entreprises	19	Abonnements	33
Communication	21	Radio-télévision	33

déclaration  
nouvelle eau de toilette pour homme

Cartier

EMMANUELE BERNHEIM  
sera à  
ARBRE A LETTRES  
vendredi 6 février  
à partir de 18h30

M 0147 - 207 - 7,50 F

MAGHREB Abderrahmane Youssoufi, le premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a été chargé par le roi Hassan II de former le prochain gouver-

nement marocain. L'USFP était arrivée en tête aux élections législatives du 14 novembre 1997, avec 18 % des suffrages, tandis que la droite et le centre droit enlevaient les deux tiers

des 235 sièges à pourvoir. ● L'ALTER-NANCE politique, voulue par le Palais royal, conduit un processus enclenché il y a une vingtaine d'années, alors que le royaume traversait une

période de turbulences économiques et sociales : les conseillers du roi pensaient alors qu'elle serait un bon moyen de sortir de la crise. ● LE CONFLIT du Sahara occidental, hérité

de la décolonisation espagnole, qui doit faire l'objet d'un référendum, reste un problème conflictuel qui assombrit l'avenir du pays. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

## Hassan II met le Maroc sur la voie de l'alternance politique

En confiant la direction du prochain gouvernement à l'un de ses plus anciens opposants, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, le souverain chérifien poursuit une « démocratisation contrôlée » du royaume

### RABAT

de notre envoyé spécial Les socialistes marocains ont le triomphe modeste. Jeudi 5 février, Libération, leur quotidien en langue française, a annoncé sobrement que, la veille, le roi avait chargé Abderrahmane Youssoufi de former le prochain gouvernement. « Finalment, c'est M. Youssoufi... », a titré le journal entre un article sur le sida et un dossier consacré à l'Irak.

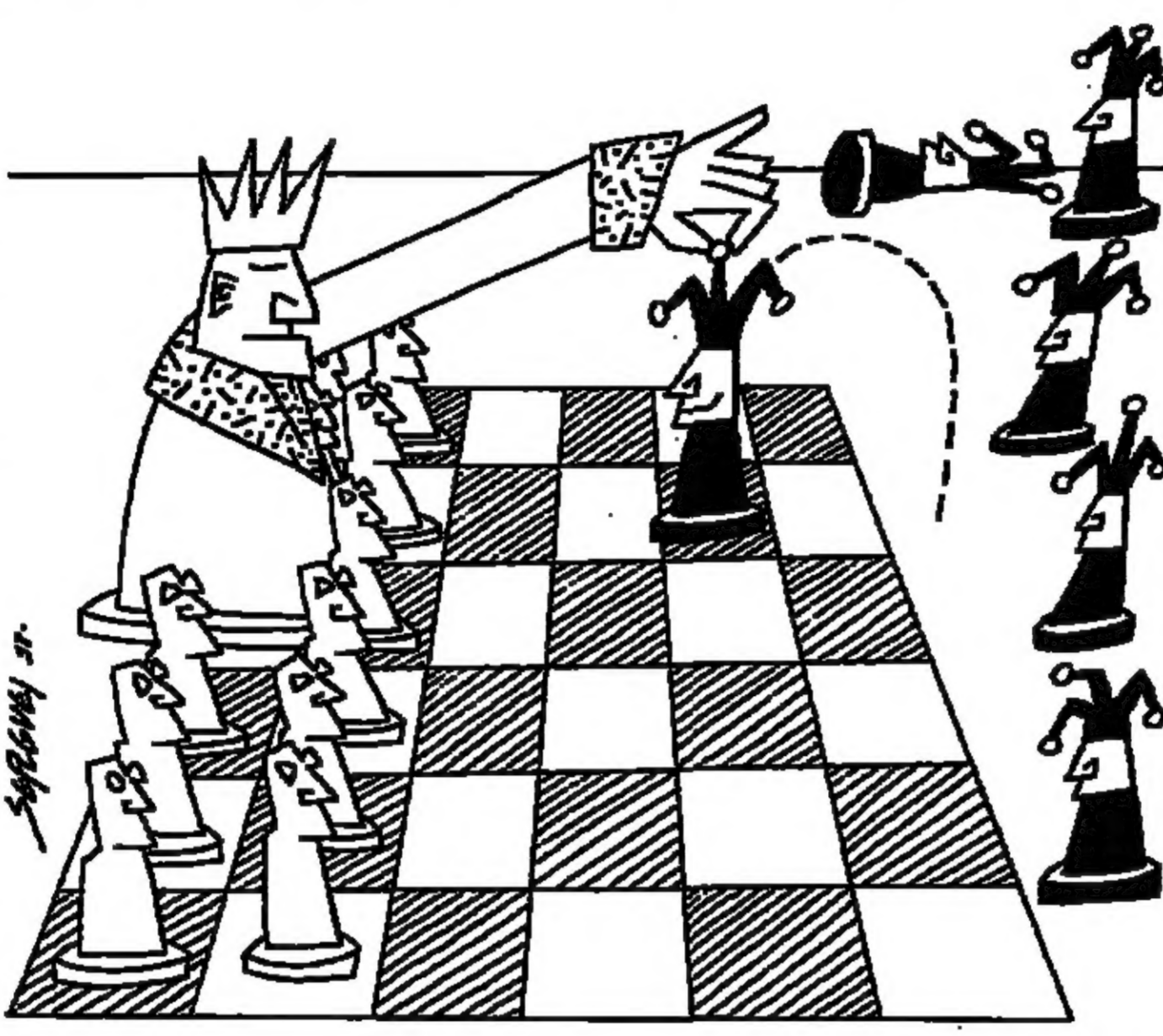
Announced par une brève dépêche de la Maison royale, la nomination comme chef du gouvernement du premier secrétaire de l'USFP, à défaut de constituer une réelle surprise, est un événement considérable du point de vue politique. Pour la première fois depuis qu'il est monté sur le trône, au tout début des années 60, le roi confie à un socialiste la gestion du pays. Et pas à n'importe lequel d'entre eux : à un opposant de la première heure, bras droit de Medhi Ben Barka, et qui a payé de la prison et de l'exil son engagement politique.

« Depuis des années le Maroc bouge, change. Mais l'arrivée des socialistes est le signal le plus fort jamais envoyé. Il montre que le changement sera poursuivi, sans dévier », confie un conseiller de Hassan II. Peu enclin à déroger à ses habi-

tudes, M. Youssoufi était jeudi matin, comme à l'accoutumée, à Casablanca, au siège d'Al Ittihad Al Ichiraki, le quotidien en langue arabe de son parti. Et c'est là qu'il a commencé les consultations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition, qui sera constitué autour d'une alliance entre les socialistes et le centre droit. Le résultat des législatives de novembre, contestées par l'opposition, mais qui ont vu l'USFP arriver en première position - d'une courte tête - ne lui laissent pas d'autre choix puisque trois blocs (gauche, droite, centre) d'égale importance se partagent la Chambre des représentants.

Constituer l'équipe gouvernementale ne sera pas facile et demandera du temps. S'il est assuré d'obtenir samedi le soutien du comité central de l'USFP, M. Youssoufi sait que la direction de son parti a jusqu'ici laissé peu de place à ses jeunes cadres et aux femmes. Certains responsables redoutent que ce même immobilisme bloque l'arrivée au gouvernement de personnalités compétentes au profit de caciques du Parti socialiste.

Des problèmes peuvent aussi surgir des contours de la future majorité gouvernementale. Elle englo-



bera les centristes du Rassemblement national des indépendants (RNI) et de petites formations du centre et de la gauche. Mais qu'en ira-t-il de l'Istiqlal? Comme tous les vieux militants politiques, M. Youssoufi, âgé de soixante-quatorze ans, est passé par l'Istiqlal, le plus ancien des partis politiques

marocains. Et, s'il en a claqué la porte en 1959, les relations entre les deux formations n'ont jamais été interrompues. Ne forment-elles pas l'ossature du bloc de l'opposition, la Koutlah?

Au nom de ce compagnonnage ancien, M. Youssoufi cherchera, selon certaines sources, à faire en-

trer l'Istiqlal dans la future majorité. « Ce serait une erreur politique. L'Istiqlal est un parti de droite, fondamentalement conservateur. S'il rejoint la majorité, elle sera tirée à hue et à dia, comme le sera le gouvernement », affirme un intellectuel de l'USFP.

Présidé par le roi, flanqué de ses conseillers, les conseils des ministres sont aujourd'hui « de vraies réunions de travail où chaque ministre doit défendre ses projets », affirme l'un des participants. « J'ai eu les coudées franches pour mener ma politique. Jamais il n'y a eu d'interférence venue du Palais ou d'ailleurs », assure le ministre de la justice, Omar Azziman, un homme proche de l'USFP, peu suspect de complaisance.

### POUR SUIVRE LES RÉFORMES

Les propos tenus par Hassan II à M. Youssoufi au cours de leur entretien en tête-à-tête mercredi, selon certaines sources, vont dans le même sens : ni domaine réservé ni programme imposé. Le souverain a simplement exhorté le futur premier ministre à poursuivre les réformes engagées, notamment dans le domaine de l'éducation et de la justice ; à ne pas remettre en cause celles lancées en matière écono-

mique avec le concours des institutions financières internationales ; à ne pas faire du dossier du Sahara occidental une pomme de discorde entre les partis ni de la religion un thème d'affrontement politique. Enfin, le roi a demandé à M. Youssoufi de s'attacher à réduire les inégalités sociales en privilégiant la lutte contre la pauvreté.

« Le prochain gouvernement ne prendra pas en charge un pays sinistré », fait-on observer dans l'entourage du roi. Le fait est que le Maroc, chichement doté par la nature, n'est pas un pays à la dérive. Des « groupes de modernité » existent. Mais elles ne profitent qu'à une frange de la population. Une bonne partie des Marocains n'en profitent guère qui voient leurs conditions de vie se dégrader année après année ou leur salut dépendre des seuls caprices de la météo. « Si on ne fait rien, le pays n'échappera pas à une explosion sociale », note M. Azziman.

Heureusement pour les laissés-pour-compte du développement - et pour le prochain gouvernement -, les pluies abondantes de cet hiver laissent augurer une croissance supérieure à 10 % cette année.

Jean-Pierre Tuquoi

## Un pays en quête de changements depuis vingt ans

### RABAT

de notre envoyé spécial L'alternance, marquée par l'arrivée au pouvoir de la gauche marocaine, conduit un processus amorcé il y a près de vingt ans. A la fin des années 70, en effet, les problèmes économiques et sociaux du royaume étaient tels (nouveau rééchelonnement de la dette extérieure, mise en œuvre d'une politique d'austérité, libéralisation de l'économie sur fond de grève générale) que l'idée d'une alternance politique fut suggérée au roi par certains de ses conseillers.

Elle mettra du temps à s'imposer. Première étape, début 1992, le souverain se prononce en faveur du multipartisme et promet des élections législatives. Des négociations sur les réformes constitutionnelles et électorales s'engagent entre l'opposition, désormais regroupée au sein de la Koutlah et démocratiya, et le gouvernement. Elles échouent, et la Koutlah boycotte le référendum constitutionnel (99 % de oui).

Au lendemain des législatives de juin 1993, l'opposition semble à deux doigts d'arriver aux affaires. Dotée d'un programme et de candidatures communes, elle rafle 95 des 222 sièges en jeu. Le roi ne cache pas sa satisfaction, mais l'élection du dernier tiers des députés par des grands électeurs issus des conseils communaux et des milieux professionnels fait basculer la majorité une nouvelle fois à droite. Après avoir dénoncé des « tripotillages indécents », le secrétaire général de l'USFP, Abderrahmane Youssoufi, abandonne ses fonctions et s'exile en France.

Le souverain ne perd cependant pas de vue son objectif. Ouvert à une modification de la Constitution, il offre à la Koutlah d'entrer au gouvernement mais en se réservant le choix des postes pour plusieurs ministères-clés - dont celui de l'Intérieur. L'opposition refuse.

Une amorce de dialogue s'établit néanmoins l'année suivante lorsque la nomination au poste de premier ministre d'Abdella-

tif Filali (dont un fils a épousé l'une des filles du roi) annonce une ouverture que va symboliser la libération en 1995 des détenus du bague de Tazmamart et la promulgation d'une amnistie générale. M. Youssoufi rentre dans son pays et reprend la direction de l'USFP.

### MÉCONTENTEMENT POPULAIRE

L'alternance reste au centre des préoccupations de Hassan II. Elle l'est d'autant plus que les conclusions de rapports de la Banque mondiale sur l'économie, l'administration, l'enseignement - commandés par le souverain - sont plus qu'inquiétantes. En fait, tant la classe politique que les milieux d'affaires sont convaincus qu'un changement profond s'impose. Les émeutes qui éclatent à Tanger à la fin du printemps 1996 donnent la mesure du mécontentement populaire. Lancée avec un grand tapage médiatique par le ministère de l'Intérieur, la campagne d'assainissement contre la drogue, la corruption et

la contrebande est prise pour ce qu'elle est : une opération poudre aux yeux qui ne règle rien des problèmes dont souffre le royaume.

Le dialogue entre l'opposition et le gouvernement aboutit quelques mois plus tard à un accord qui annonce l'alternance. Révision des listes électorales (il y avait 50 % de fausses inscriptions) et du code électoral, nouveau découpage des circonscriptions, refonte de la Constitution : sept mois de négociation auront été nécessaires pour aboutir à un compromis. L'USFP appelle ses électeurs à voter « oui » au référendum constitutionnel de septembre.

Principale innovation de cette cinquième Constitution inspirée du modèle français, l'instauration du bicaméralisme avec la création d'une Chambre des représentants, où siègent les députés tous élus au suffrage universel direct, et celle d'un Sénat, la Chambre des conseillers, élue au suffrage indirect. En dépit de quelques voix discordantes à

gauche, c'est un plébiscite : 10 millions de « oui » pour 12 millions d'inscrits.

Ultime étape avant des élections locales et législatives : la signature, en février 1997, d'un code de bonne conduite entre les partis politiques et le ministère de l'Intérieur. Celui-ci promet des élections transparentes et libres ; ceux-là s'engagent par avance à ne pas en contester les résultats.

La promesse ne sera pas tenue. Au lendemain des législatives de novembre 1997 (marquées par des irrégularités et un très fort taux de bulletins nuls), une partie de l'opposition est tentée de repartir en guerre contre le palais, et ses « magouilles », qui a ouvert à l'éclatement des forces politiques : aucune majorité claire ne s'est dégagée du scrutin. Mais avec la fin du Ramadan les passions se sont calmées et l'alternance « par les urnes », voulue par le roi, a fini par devenir une réalité.

J.-P. T.

## Le conflit du Sahara occidental assombrit l'avenir de la région

### LAÏYOUNE

de notre envoyé spécial Le règlement du conflit au Sahara occidental est-il en train de s'enliser ? A écouter les déclarations

### REPORTAGE

Les incertitudes sur l'organisation d'un référendum demeurent

des responsables marocains, celles des Sahraouis acquis à la monarchie, à lire la presse locale, le sentiment se dégage d'un pourrissement de la situation alors que le référendum qui déterminera l'avenir de l'ancienne colonie espagnole - intégration au Maroc ou indépendance - doit avoir lieu avant la fin de l'année.

Pour ce conflit, hérité de la décolonisation espagnole et de la guerre froide, qui concerne un territoire désertique vaste comme la moitié de la France, riche de ses phosphates et de ses côtes très poissonneuses, une issue politique semblait envisageable après la signature des accords de Houston à l'automne 1975. Négociés sous l'égide des Nations unies par l'ancien secrétaire d'Etat, James Baker, ces accords avaient permis de rapprocher les points de vue du Front Polisario, indépendantiste et soutenu par l'Algérie voisine, et du Maroc.

Aujourd'hui, tout est remis en cause. « Si on continue comme ça, le

processus n'ira pas à son terme », avertit l'un des proches collaborateurs du ministre marocain de l'Intérieur, Driss Basri, en charge du dossier. « Le référendum pourrait ne pas avoir lieu », confirme un représentant du Polisario à Laïyoune, Obeïd Louchaa.

Depuis 1981, toutes les tentatives des Nations unies pour organiser un référendum au Sahara occidental butent sur le même problème : l'identification des Sahraouis appelés à y participer, le 7 décembre 1998. Avant de se retirer de leur colonie au Sahara, les Espagnols avaient organisé en 1974 un recensement de la population. Un quart de siècle plus tard, celui-ci, en dépit de ses lacunes, reste le seul document disponible. Réactualisé, il aboutit à un corps électoral d'environ 740 000 personnes dont une partie non négligeable vit en exil dans les camps de réfugiés de la région de Tindouf, en Algérie, ou en Mauritanie.

Jusqu'au début des années 90, le Polisario a tenté de limiter le corps électoral aux seules personnes recensées en 1974. A l'inverse, le Maroc a défendu l'idée que tout Sahraoui âgé d'au moins dix-huit ans, recensé ou pas en 1974, aurait le droit de participer à la consultation. Entre ces deux options, plus d'une centaine de milliers de voix sont en jeu. Celles qui, précisément, feront la différence en cas de vote.

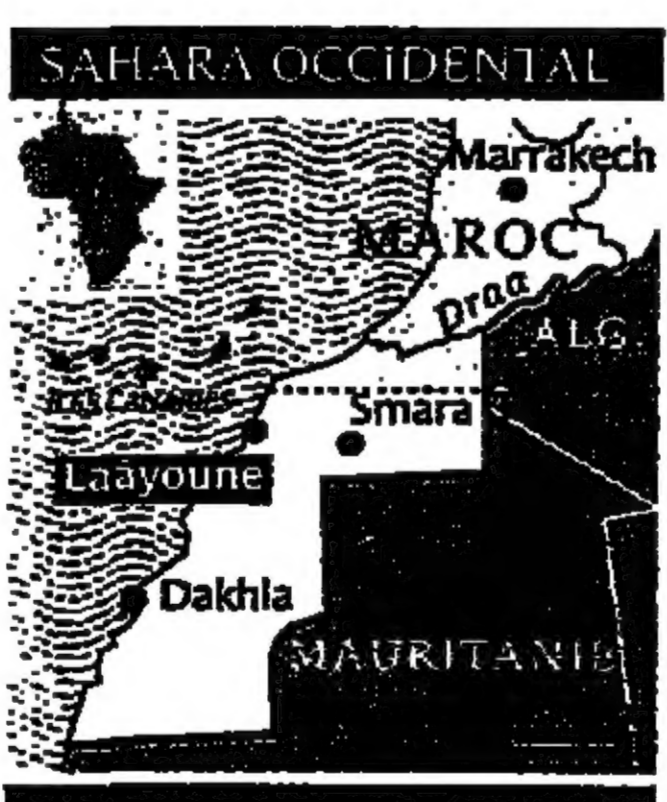
L'habileté diplomatique de James Baker a permis de faire accepter par les deux parties un compromis concernant les tribus sahraouites

jusqu'alors récusées par le Polisario. Les quelque 60 000 électeurs potentiels qui s'en réclament peuvent, selon les accords, demander à voter au référendum mais à titre individuel. L'administration marocaine s'est engagée à rester neutre, et à ne leur fournir aucune aide dans leur démarche auprès de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara (Minurso), mise en place en 1991.

Mais sur quels critères définir un Sahraoui ? Dans le Sahara occidental vivent quelque 90 tribus qui, par tradition, accordent peu de place à l'écrit. La Minurso a fini par faire accepter au Maroc et au Polisario cinq critères d'identification possibles. Certains sont irréconciliables. D'autres, plus fragiles, sont source de contestations.

### CENTRES D'IDENTIFICATION

Une visite dans une école primaire de Laïyoune où, depuis décembre, la Minurso a installé deux centres d'identification (il y en a six dans les territoires contestés) donne la mesure du problème. Les Sahraouis de la région qui souhaitent voter diffèrent ici cinq jours sur sept. L'examen de passage est bref - guère plus de trois minutes - mais les examinateurs sont sévères. Non pas tant ceux de la Minurso que les chioikh, les chefs de tribu, qui siègent à deux pas et donnent leur avis sur le lignage les candidats. Ils sont deux par bureau. L'un est le cheikh du Maroc ; l'autre défend le Polisario. Celui-ci, venu en



terre ennemie, a tendance à récuser les Sahraouis incertains, à ne pas reconnaître leur filiation, quand celui-ci est prêt à les accueillir à bras ouverts. Une commission mixte d'observateurs Maroc-Polisario surveille le déroulement de l'opération mais sans intervenir.

Ce n'est qu'une fois le processus d'identification achevé, en principe à la fin mai, que la Minurso publiera la liste des votants. Mais, sans attendre, le Maroc a déclenché une campagne médiatique d'envergure. Conférences de presse à Rabat, tournées d'explication en Europe, titres accusateurs dans les journaux, longs développements à la télévision : rien ne manque lorsqu'il s'agit de dénoncer le Polisario coupable d'« entraves au processus d'identification ». Ses chioikh sont accusés d'avoir « un comportement contraire aux accords de Houston » et ses observateurs d'entreprendre

« une campagne référendaire avant terme ». La Minurso elle-même n'est pas épargnée. Certains de ses membres « manifestent une sympathie déclarée vis-à-vis du Polisario », accusent des chioikh promarocains dans une longue lettre de protestation transmise le 1<sup>er</sup> février au secrétaire général des Nations unies. « Il y a une complicité de la Minurso », ajoute un proche du ministre marocain de l'Intérieur.

Il en faut davantage pour démentir Erik Jensen, le chef de la Minurso. « Contre vents et marées, le processus d'identification se poursuit. Globalement, la Minurso fait bien son travail. Elle sait rester neutre. La meilleure preuve en est que le Polisario, aussi nous accuse d'être promarocains », dit ce diplomate danois d'origine danoise, à la veille de quitter ses fonctions. Comme pour lui donner raison, Obeïd Louchaa, l'homme du Polisario, reproche à la Minurso d'être « trop faible. Elle ne sait pas résister aux pressions marocaines », dit-il.

La tension actuelle augure mal de l'avenir. « Tout se passe comme si le Maroc et le Polisario cherchaient à assurer leurs arrières au cas où le référendum n'aurait pas lieu. Aucun ne veut être tenu pour responsable d'un échec éventuel », pense un diplomate. La survie de chacun des deux adversaires dépend du vote de moins de 200 000 personnes. « Si l'indépendance est votée, la monarchie sera balayée, affirme un responsable marocain. Le régime a trop investi, que ce soit du point de vue politique, économique, militaire,

sur le rattachement des provinces sahariennes. Il ne peut pas se permettre d'être battu. »

Mais si le rattachement est voté, le Polisario perdra sa raison d'exister et la culture sahraouie sa terre natale. Vaincus, sans patrie, nombre de réfugiés sahraouis seront sans doute tentés de rejoindre la Mauritanie voisine, au risque de la déstabiliser.

Pour sortir de ce piège, quelques voix préconisent de modifier la question posée au référendum. Et de demander aux Sahraouis s'ils souhaitent, non plus l'indépendance, mais une large autonomie dans le cadre du royaume marocain. Des discussions sur un compromis de ce type ont bien eu lieu en 1996 entre Rabat et les responsables du Polisario. Elles ont été abandonnées au profit d'un quitte ou double dangereux.

J.-P. T.

DETAILLANT GROSSISTE  
VEND AUX PARTICULIERS  
Recommandé par l'Institut Français de la Mode  
MATELAS & SOMMIERS  
Toutes dimensions - Fixes ou relevés  
SOMMERS - TRESA - EPEBA - SIMONS  
BUNGALOW - BILTEX - FRELU - ETC.  
CANAPES - SALONS - CHIC CLAC  
Cuir - Tissus - Alcantara  
Steiner - Coulon - Duvoyer - Sultan - Etc.  
Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France  
**MOBECO**  
247, rue de Valenciennes PARIS 13<sup>ème</sup> Téléphone  
01 42 08 71 00

# Les Etats-Unis renforcent leur dispositif militaire dans le Golfe contre l'Irak

## Les efforts diplomatiques restent pour l'instant sans résultats

Les Etats-Unis ont décidé, jeudi 5 février, de renforcer leur dispositif militaire dans les eaux du Golfe persique en dépêchant sur place de nouvelles troupes et de nouveaux bâtiments de guerre. Cette décision intervient alors que l'action diplomatique, qui reste privilégiée pour régler la crise entre l'Irak et les experts en désarmement de l'ONU, demeure, pour l'instant, impuissante.

Les Etats-Unis ont décidé, jeudi 5 février, de renforcer leur dispositif militaire dans les eaux du Golfe persique en dépêchant sur place de nouvelles troupes et de nouveaux bâtiments de guerre. Cette décision intervient alors que l'action diplomatique, qui reste privilégiée pour régler la crise entre l'Irak et les experts en désarmement de l'ONU, demeure, pour l'instant, impuissante.

L'émissaire français, Bertrand Dufourq, après une entrevue mercredi avec le président irakien Saddam Hussein, a rencontré au Caire le ministre des affaires étrangères Amr Moussa. M. Dufourq, qui doit poursuivre cette tournée diplomatique impromptue à Damas, à Ryad et au Koweït, a indiqué « qu'un certain nombre d'idées ont progressé », mais qu'il « faut continuer à travailler très sérieusement ». A Bagdad, le président irakien a accueilli, jeudi, le secrétaire général de la Ligue arabe, qui a obtenu par ailleurs l'amnistie de tous les prisonniers arabes détenus en Irak. M. Hussein a également reçu le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem. Sans être plus précis, M. Cem a assuré que « les efforts de médiation en cours » pourraient pro-

chainement « déboucher sur une proposition (...) d'approche différente, au Conseil de sécurité ». A Washington, le président américain Bill Clinton a rappelé que l'objectif poursuivi par les Etats-Unis est d'« empêcher Saddam Hussein de se doter de capacités de production d'usines d'armes bactériologiques, chimiques et nucléaires et des missiles pour expédier de telles armes ». « Nous voulons que les inspecteurs de l'ONU puissent faire leur travail (...) Si cette assurance peut être donnée sous une forme raisonnable (...) alors rien n'est inévitable », a précisé le président américain avant de recevoir le premier ministre britannique Tony Blair, qui l'a assuré du soutien entier de son pays à l'occasion de sa première visite aux Etats-Unis. - (AFP, Reuters.)

# Les quatre Français enlevés au Tchad n'ont pas été localisés

## L'opération a été revendiquée par un parti local

LES QUATRE FRANÇAIS enlevés, mardi 3 février, par un groupe d'hommes armés dans la province du Moyen Chari (sud du Tchad) n'avaient toujours pas été localisés vendredi matin, malgré la mobilisation d'un important dispositif militaire tchadien appuyé par des soldats français du dispositif Epervier. Jeudi, alors que, tant du côté tchadien que du côté français, on faisait preuve d'une très grande discrétion sur cette affaire, une cellule de crise a été mise en place à Sarh, la ville la plus proche du lieu de l'enlèvement. Elle est dirigée par le ministre tchadien de l'Intérieur, Abdramane Salah, et celui de la communication, Haroun Kabadi.

L'enlèvement des ressortissants français a finalement été revendiqué jeudi soir par le dirigeant d'un petit parti politique sudiste, le Dr Nahor, a annoncé le ministre tchadien de la communication sur les ondes de Radio France Internationale (RFI). « Nous avons reçu, tout comme la Coopération française, un communiqué du Dr Nahor revendiquant l'enlèvement des quatre Français. Nous ne sommes pas sûrs de la source, il faut maintenant l'identifier », a précisé M. Kabadi.

**« DÉNONCIATION DU RÉGIME »**  
Interrogé sur les revendications du Dr Nahor, le ministre a indiqué que le texte parvenu aux autorités tchadiennes et françaises réclamait notamment « le lancement d'une campagne nationale et internationale de dénonciation du régime tchadien en place ».

Le Dr Nahor, originaire de Sarh et ancien médecin-chef de l'hôpital

de N'Djamena, préside depuis 1992 l'Union des forces démocratiques (UFD), un petit parti politique radical qu'il a créé. Selon des informations recueillies à N'Djamena, il aurait pris le maquis au milieu de 1997. « Les quatre Français sont en bonne santé et bien traités. Nous cherchons à négocier avec les ravisseurs pour obtenir leur libération. C'est cela notre principal objectif », a affirmé M. Kabadi.

Les quatre Français, un coopérant et trois de ses amis membres de l'Office national de la chasse, un organisme français de gestion des ressources cynégétiques, ont été enlevés aux abords de la réserve animalière de Manda par un groupe de cinq hommes armés qui, après avoir maîtrisé leur accompagnateur, un garde-chasse tchadien, les ont emmenés vers une destination inconnue. Il s'agit du premier enlèvement d'étrangers au Tchad depuis l'affaire Françoise Claustre, cette ethnologue française qui avait été enlevée en 1974 à Bardai, dans le Tibesti (Nord-Est) par des rebelles toubous de l'ancien président Hissène Habré. Elle avait été libérée en 1977.

Jeudi après-midi, la Coordination des forces démocratiques opposition radicale, un regroupement de vingt-deux partis politiques, a « tout en comprenant le désespoir des ravisseurs dû à la politique d'exclusion et d'injustice du président Idriss Déby », lancé dans un communiqué un « appel pressant aux ravisseurs » pour obtenir « immédiatement et sans condition la libération de ces innocents venus se mettre au service du développement du Tchad ». - (AFP)

LES ETATS-UNIS ont renforcé, jeudi 5 février, leur dispositif militaire dans le Golfe en dépêchant sur place un groupe naval amphibie et deux mille soldats du corps des marines. Il s'agit de porte-hélicoptères d'assaut Guam et de trois navires, actuellement dans l'est de la Méditerranée. L'annonce de ces renforts intervient alors que le porte-avions Independence est entré jeudi dans le Golfe, le nombre de porte-avions américains dans la région passant à trois, avec le *Nimitz* et le *George Washington*.

L'Independence ajoutera cinquante-quatre appareils à la flotte aérienne de cent huit avions (chasseurs et avions de reconnaissance) déjà sur place. Actuellement, dix-sept navires américains - auxquels s'ajoutent des

bâtiments britanniques - croisent déjà dans les eaux du Golfe. Des avions américains susceptibles d'intervenir en Irak sont également stationnés au Koweït, à Bahreïn, ainsi que sur l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien.

**PROPOSITIONS « INSUFFISANTES »**  
Ce renforcement militaire a accompagné des efforts diplomatiques russes, français et turcs qui n'ont pas enregistré de progrès majeurs dans leurs tentatives de convaincre l'Irak de laisser les experts en désarmement de l'ONU poursuivre leurs travaux, notamment sur les sites des présidents des Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ont jugé jeudi unanimement « insuffisantes » les dernières propositions irakiennes en la matière.

# Pendant la crise irakienne, la colonisation israélienne se poursuit

**JÉRUSALEM**  
de notre correspondant  
A gauche de l'Échiquier politique israélien et à l'instar de Mossi Ratz, secrétaire général du mouvement La paix maintenant, chacun est convaincu que Benjamin Nétanyahou veut profiter de la crise irakienne pour détruire un peu plus le processus de paix avec les Palestiniens. Dès lundi 2 février, le député travailliste Ranan Cohen accusait le gouvernement d'« exploiter honteusement la crise irakienne pour noyer le poison palestinien » et « éloigner de lui l'attention de l'opinion publique ».

La stratégie de M. Nétanyahou consiste depuis deux ans à mettre à profit les faits accomplis dans les territoires occupés, à tuer dans l'œuf tout espoir de voir se constituer un Etat palestinien viable à Gaza, et en Cisjordanie en développant les colonies juives implantées en leur sein. Ainsi, les percements de routes réservées aux colons et l'agrandissement des implantations existantes, y compris dans Jéricho et surpeuplée bande de Gaza, se multiplient.

Lundi, le président du « bloc » de colonies de Gush Etzion, au sud de Jérusalem, annonçait la préparation, « en commun avec l'Organisation sioniste mondiale et le ministère israélien de la construction », d'un plan grandiose d'extension qui vise à quadrupler, de treize mille habitants à cinquante

mille « d'ici à 2010 », la population juive de cette région occupée. Mardi, le ministre de l'Intérieur approuvait la mise en chantier d'une nouvelle colonie juive à Ras al-Amoud, en plein cœur de la partie arabe annexée de Jérusalem (Le Monde du 6 février).

Comme si le premier des ministres ignorait ce que décident ses collègues, son porte-parole, réagissant mercredi à la colère du mouvement La paix maintenant a fait savoir que l'accord donné n'était que « technique » et que, en l'état actuel des choses, le chef du gouvernement « s'opposerait » à la construction de Ras al-Amoud.

**« MIRACLE POLITIQUE »**  
Attendre le moment le plus propice à toujours été la tactique des gouvernements de droite israéliens en matière de colonisation. Mais le maire israélien (Likoud) de Jérusalem, Ehoud Olmert, et les avocats de l'acquisition du terrain, le milliardaire juif américain, Irving Moskowitz, sont convaincus, eux, que le moment est bon et ils estiment que le gouvernement, si tant est qu'il en ait vraiment le dé-

sir, « n'a plus les moyens légaux » de retarder l'implantation d'une douzième colonie juive à Jérusalem-Est.

Après tout, font valoir les amis politiques de M. Nétanyahou, la « ligne dure » adoptée jusqu'ici vis-à-vis des Palestiniens ne lui a pas trop mal réussi. Certes, selon un sondage publié dimanche, près de 41 % des Israéliens ne « croient pas » à la volonté affirmée du premier ministre de poursuivre le processus de paix par des retraits territoriaux. Mais ils sont toujours une majorité - 53,3 % - à penser que la ligne suivie est la bonne. De fait, constatait mercredi le journal libéral Haaretz, « Benjamin Nétanyahou bénéficie en ce moment d'un véritable miracle politique ».

Une seule chose est désormais certaine : le chef du gouvernement a refusé samedi dernier, aux Américains qui le lui demandaient, de s'engager à ne pas répliquer à un éventuel bombardement sur Israël. « Quoi qu'il arrive, déplore Gideon Samet dans Haaretz, Saddam Hussein aura fait du bon boulot pour Nétanyahou. »

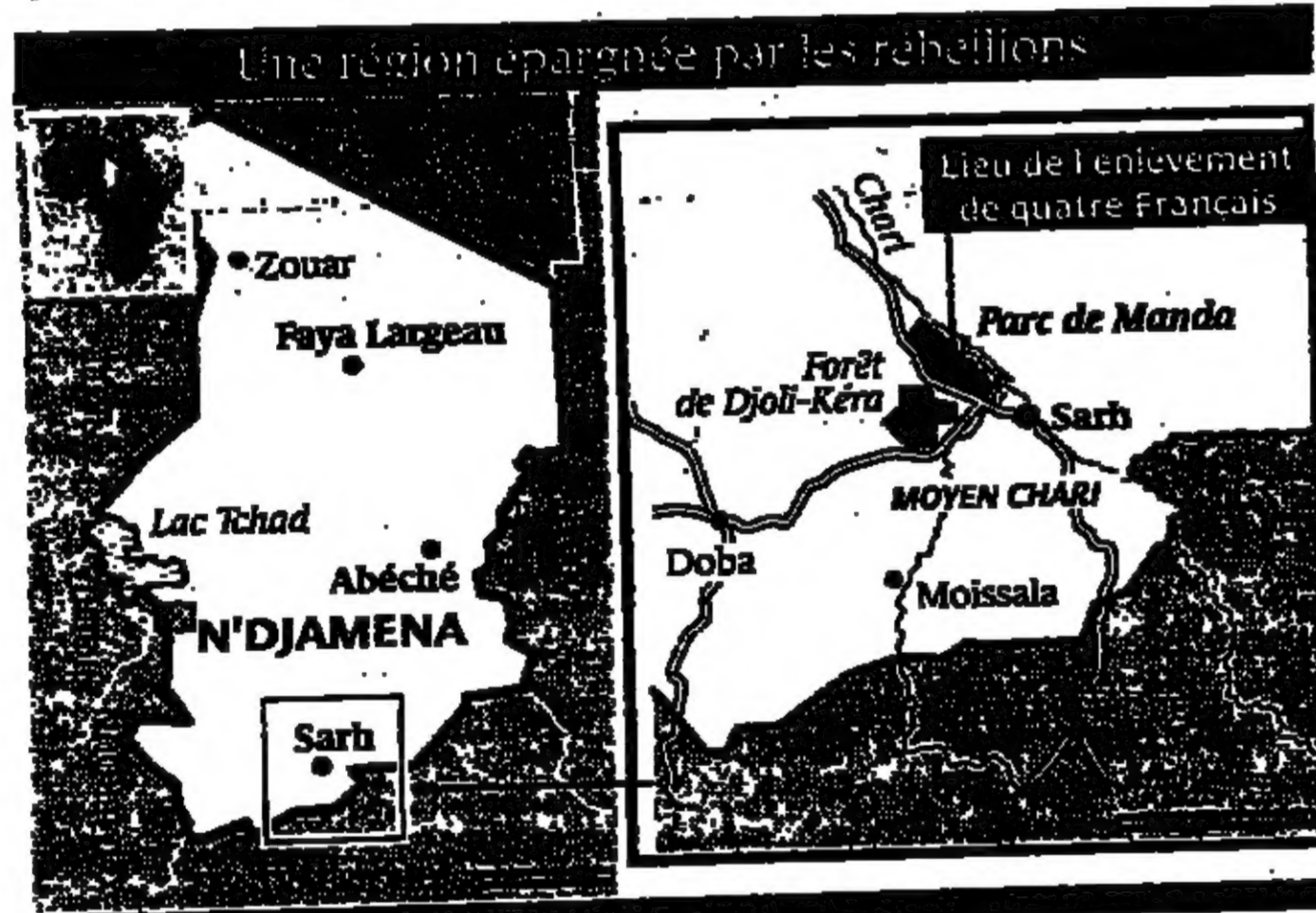
Le « Monicagate » américain avait déjà été unanimement interprété, il y a dix jours, dans le pays, comme « un fabuleux coup de chance » pour M. Nétanyahou. Cette affaire a empêché le président Clinton, jusqu'à nouvel

ordre et si tant est qu'il en ait le désir, de faire pression sur le premier ministre israélien en visite à Washington pour qu'il honore les accords passés avec les Palestiniens. A présent, voici que rebondit, « à la prise irakienne.

**DOUBLE LANGAGE**  
La gauche a violemment fustigé le « double langage » de la campagne gouvernementale d'information des citoyens sur les menaces que constitue l'armement irakien. Le député Yossi Katz a même accusé le premier ministre de « laisser croire au public que des missiles irakiens risquent de nous tomber dessus à tout moment » pour « faire diversion ».

Une seule chose est désormais certaine : le chef du gouvernement a refusé samedi dernier, aux Américains qui le lui demandaient, de s'engager à ne pas répliquer à un éventuel bombardement sur Israël. « Quoi qu'il arrive, déplore Gideon Samet dans Haaretz, Saddam Hussein aura fait du bon boulot pour Nétanyahou. »

Patrice Claude



# Grèves contre « l'apartheid syndical » en Côte d'Ivoire

**ABIDJAN**  
de notre correspondant  
« Nous allons nous entendre » : sur tous les murs d'Abidjan, le nouveau slogan de Côte d'Ivoire Télécom s'est étalé pendant le mois de janvier. Mais il a fallu cinq jours d'une grève dure, qui a considérablement ralenti l'activité économique du pays, pour que la société, privatisée voilà tout juste un an, et le syndicat des travailleurs de la poste et des télécommunications (Synapostel) parviennent, dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 février, à un accord sur les salaires.

A l'aune européenne, les militants de Côte d'Ivoire Télécom ont gagné gros : de 15 % à 25 % d'augmentation mensuelle, selon les catégories. Un ouvrier ne gagnait que 101 000 CFA (un CFA vaut un centime) par mois. Pour obtenir ce résultat, les syndicalistes ont employé un argument qui fait mouche : la disparité entre les salaires des Ivoiriens et ceux des cadres expatriés, envoyés par France Télécom, reprenneur de l'ancienne société d'Etat après sa privatisation. Ce que l'opposition de gauche, qui a apporté son soutien aux grévistes, a appelé « l'apartheid salarial ». Dans une autre société privatisée, le chantier de réparation navales Carena, un conflit s'est développé autour des mêmes thèmes.

### RÉMUNÉRATIONS SECRÈTES

La direction de Côte d'Ivoire Télécom fait valoir que l'actuelle équipe dirigeante, composée en majorité de cadres français détachés de France Télécom, n'est là que pour « redresser la société ». Dès que possible, une direction ivoirienne sera mise en place : « Nous avons embauché quatorze jeunes diplômés ivoiriens qui ont vocation à diriger cette société », affirme Claire Paque, la directrice des relations humaines, qui fait valoir qu'en tout et pour tout, quatorze expatriés seulement ont été embauchés. Mais selon les syndicats, ceux-ci bénéficient de traitements de faveur : « Un monsieur qui gagne un million trois par mois a reçu une avance sur salaire de dix millions, alors qu'on refuse les prêts conventionnés aux salariés ivoiriens », explique Lougoué Gbaméné, le porte-parole du Synapostel, tout en avançant son

ignorance sur le niveau de rémunération des directeurs, qui reste secret.

Selon le syndicaliste, vingt-trois cadres supérieurs ont quitté l'entreprise depuis la privatisation. Il se plaint en outre de l'affluence d'experts venus de France : « On fait venir des consultants de France pour aménager un bureau, comme si nous ne pouvions pas le faire. » Le syndicat défend aussi son territoire : il n'a pas apprécié qu'on lui retire la communication entre les salariés et la direction - désormais les notes de service sont directement distribuées au personnel. Comme celle qui prévient que les vols et la corruption (« trafic de lignes téléphoniques », est-il précisé) seront désormais possibles de licenciement sans préavis. Selon le Synapostel, un cadre supérieur a été ainsi remercié après avoir été surpris en train de rentrer chez lui avec une voiture de la société, une pratique universellement répandue dans l'administration et le secteur public ivoirien.

### « RECOLONISATION »

Un an après la privatisation, le personnel a accumulé un ressentiment qui était palpable mercredi matin, lorsque des journalistes français se sont vu reprocher leur nationalité. Au moment de la cession du capital de la société publique, la victoire de France Télécom, qui intervenait après celle de Bouygues dans la distribution de l'eau et de l'électricité, avait été interprétée comme une « recolonisation » par une partie de la presse et des formations politiques, une impression renforcée par la constitution d'une équipe de direction à majorité française. La presse ivoirienne s'est fait l'écho de la gêne ressentie par les usagers, plus que du conflit social. Une fois de plus les quotidiens, toutes tendances confondues, ont repris la même antienne : les usagers n'ont encore guère profité de la privatisation. Il faut souvent des mois pour obtenir une ligne et il n'est pas besoin de grève pour tomber sur un répondeur informant que la ligne du correspondant demandé n'est pas accessible.

Thomas Sotinel

# SOLDES

Du Vendredi 6 février au Dimanche 12 février inclus  
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 8 FÉVRIER  
DERNIÈRES DÉMARQUES

- ✓ Manteau Vison Pleines Peaux, allongé 30 000 F 15 000 F
- ✓ 7/8 Veste Vison Pleines Peaux, allongé 16 000 F 8 000 F
- ✓ Veste Queues de Vison 8 000 F 4 000 F
- ✓ 3/4 Agneau de Toscane 7 500 F 3 750 F
- ✓ Mouton retourné Double Face 6 000 F 3 000 F
- ✓ Veste Cuir garni de Renard 6 200 F 2 990 F
- ✓ Pelisse Intérieur Castorette 4 900 F 2 450 F
- ✓ Veste Ragondin 4 900 F 2 500 F
- ✓ 3/4 Mouton retourné 4 000 F 1 990 F
- ✓ Lainé et Cashmere garni Renard 2 200 F 1 290 F
- ✓ Veste cuir Homme 5 500 F 2 500 F
- ✓ Veste cuir Femme 5 900 F 2 500 F
- ✓ Parka Microfibre capuche garni Renard 1 290 F 650 F
- ✓ Châle Lainé et Cashmere Pompon Renard 990 F 490 F

Diffusion des Prestigieuses Marques :  
TORRENTE - NINA RICCI - JEAN-LOUIS SCHERRER  
GUY LAROCHE - GEORGES RECH - Etc.

Plus un Grand Choix de Manteaux, 7/8 et Vestes  
forme Trapèze, en Vison Saga à très bas Prix  
CREATION ESPACE MONTPARNASSE

5, rue d'Odessa - 75014 Paris

☎ 01 43 20 01 39 - M° Montparnasse

Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 19h et le Dimanche de 14h à 19h

de la décolonisation espagnole, doit faire l'objet d'un référendum, résolvant un problème conflictuel qui obscurcit l'avenir du pays. (Lire notre éditorial page 18.)

# politique

Abdramane Youssoufi,

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

Le régime de Youssoufi a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le nouveau régime a promis de restaurer la démocratie et de mener des réformes économiques. Cependant, la situation reste instable et les tensions sociales persistent.

## La Sécurité algérienne s'en prend à la famille d'un avocat

ALGER. Les deux fils de Mr Mahmoud Khellil, président du Syndicat national des avocats algériens (indépendant) et vice-président de la Commission arabe des droits humains, Karim et Farid, ont été arrêtés à Alger, mercredi 4 février, par un groupe de militaires et de policiers, selon l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, un programme de la Ligue internationale des droits de l'homme (FIDH). Karim Khellil, handicapé mental, a été sévèrement battu et reste détenu dans un lieu inconnu. Farid Khellil a été relâché le soir même, après avoir subi des menaces de torture. Les agresseurs ont proféré des insultes et des menaces à l'égard des membres de la famille présents et procédé à des recherches minutieuses au domicile de Mr Khellil. C'est la troisième fois en moins de deux ans que Mahmoud Khellil et sa famille sont la cible des services de sécurité, soit à son cabinet d'avocat, soit à son domicile.

## M. Eltsine veut garder les jeunes réformateurs au pouvoir jusqu'en l'an 2000

MOSCOU. Le président russe, Boris Eltsine, a apporté son soutien, jeudi 5 février, aux jeunes réformateurs de son gouvernement, dont il a besoin pour faire face à la tempête financière en Russie. Les premiers vice-premiers ministres Anatoli Tchoubaï, quarante-deux ans, et Boris Nemtsov, trente-huit ans, « resteront travailler jusqu'en l'an 2000 », soit jusqu'à l'échéance du mandat présidentiel en cours, a déclaré M. Eltsine. A la suite de scandales et de rivalités politiques, la position des deux chefs de file du courant réformateur avait été affaiblie ces derniers mois, au profit du premier ministre « conservateur » Viktor Tchernomyrdine. La Banque centrale russe a relevé, le 30 janvier, son taux de refinancement pour défendre le rouble, attaqué depuis plusieurs semaines. (AFP)

## La Biélorussie rappelle son ambassadeur en Pologne

MINSK. La Biélorussie a rappelé son ambassadeur en Pologne pour consultations, jeudi 5 février, en accusant Varsovie d'ingérence dans ses affaires intérieures. Le ministre biélorusse des affaires étrangères, Ivan Antonovitch, a accusé la Pologne de faire preuve de complaisance envers l'opposition au régime du président Alexandre Loukachenko. Il a par ailleurs remis en cause la visite prévue à la mi-février à Minsk, la capitale biélorusse, du chef de la diplomatie polonaise, Bronislaw Geremek. « Nous considérons les séminaires organisés actuellement en Pologne avec la participation de l'opposition biélorusse comme un acte manifestement inamicale », a déclaré M. Antonovitch. M. Geremek devait se rendre à Minsk, dans le cadre d'une mission de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), pour ouvrir un bureau permanent chargé d'étudier la situation des droits de l'homme. (AFP Reuters)

## La Suède décide de fermer un réacteur nucléaire

STOCKHOLM. Le gouvernement suédois a décidé formellement, jeudi 5 février, de la fermeture d'un des deux réacteurs de la centrale nucléaire de Barseback (Sud) d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1998. Le Parlement avait entériné en décembre le projet social-démocrate d'entamer ainsi le démantèlement des douze réacteurs du royaume, conformément au résultat d'un référendum datant de 1980 (Le Monde du 20 décembre). Une majorité de Suédois est aujourd'hui opposée à cette mesure, jugée « insensée » par l'opposition de centre droit, le patronat et les syndicats. Le propriétaire privé de Barseback, le groupe Sydskraft, a l'intention d'engager une bataille légale pour au moins retarder la fermeture. L'autre réacteur de la centrale devrait subir le même sort d'ici à l'année 2001. Au total, 52 % de l'énergie suédoise est d'origine nucléaire. (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **CORÉE DU SUD** : le président élu Kim Dae-jung, le patronat et les syndicats sud-coréens sont parvenus, vendredi 6 février, à un accord sur les mesures de licenciements dans les entreprises pour faire face à la crise que traverse le pays. Jusqu'à présent, les syndicats s'opposaient au nouveau code du travail de mars 1997, qui facilite les licenciements, autorise le remplacement de grévistes par des intérimaires et permet l'allongement de la durée du travail. Le fonds d'indemnisation des chômeurs augmentera parallèlement de 5 000 milliards de wons (18,9 milliards de francs). (AFP Bloomberg)

■ **SRI LANKA** : la marine srilankaise a pinné, jeudi 5 février, des bases de la guérilla des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et coulé plusieurs de leurs embarcations à Chenmail, dans le nord du pays, ont indiqué des responsables du ministère de la défense. L'armée a agi en représailles à une attaque tamoule sur une base aérienne du Nord-Est qui a fait vingt blessés, le jour où le pays célébrait le cinquantième anniversaire de son indépendance. Les festivités, auxquelles a assisté le prince Charles, ont donné lieu jeudi à un renforcement du dispositif de sécurité et à la fermeture de tout le centre de Colombo. (AFP)

■ **CHINE** : les hôtels, aéroports et gares ferroviaires de Pékin et de plusieurs régions de l'ouest de la Chine ont été placés en état d'alerte jusqu'au 5 mars pour parer à d'éventuels attentats séparatistes des musulmans du Xinjiang, selon de bonnes sources à Pékin. Le ministère de la sécurité publique a adressé une circulaire demandant une vigilance accrue dans la capitale et dans tout le Xinjiang, selon ces sources. Les autorités craignent notamment des violences pour le premier anniversaire, jeudi 5 février, de meurtrières émeutes séparatistes au Xinjiang, province limrophe des républiques d'Asie centrale ex-soviétiques. (Reuters)

■ **COSTA RICA** : le candidat du Parti de l'unité sociale-chrétienne (PUSC), Miguel Angel Rodríguez, a remporté l'élection présidentielle du dimanche 1<sup>er</sup> février au Costa Rica avec une étroite marge de 2,4 % sur son rival social-démocrate du Parti de la libération nationale (PLN), José Miguel Corrales, selon les résultats définitifs publiés jeudi 5 février. Selon le tribunal suprême électoral, M. Rodriguez a obtenu 650 399 voix (46,8 %) et M. Corrales 616 600 voix (44,4 %). Le taux d'abstention a été de 29 %, le plus élevé depuis quarante ans. (AFP)

## paringer

Qui en dormant préserve son dos, changera à son réveil dominé par la douleur. Le double ergogène Decolore sur latex, Mat'cor 21 Nouvelles laines et coton, comme en 1900. Doubles ressorts déformables, coton écru, 2 onces, 2 traverses.

A PARTIR DE 6 500 F ou version simplifiée 4 500 F

121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS  
Tél. 01.42.22.22.08 - 01.46.44.07.23  
12, rue de la Chaise, 75007 PARIS

# Les associations de chômeurs allemandes ont surtout mobilisé dans les Länder de l'Est

Quarante mille personnes ont manifesté, jeudi 5 février, contre la politique de Bonn

A l'appel de la coordination des chômeurs de Bielefeld, près de 40 000 personnes ont participé, jeudi 5 février, dans toute l'Allemagne, à des manifestations pour protester contre le chômage. Le mouvement a surtout été fort dans les régions de l'ex-RDA, alors qu'il était peu suivi dans la Ruhr. La coordination entend renouveler, tous les mois, sa mobilisation jusqu'aux élections de septembre.

**BIELEFELD**  
de notre envoyé spécial  
La France était l'honneur en cette matinée grise et froide du jeudi 5 février. Dans la ville de Bielefeld, au nord de la Westphalie, plusieurs manifestants brandissaient des drapeaux tricolores. Un hommage aux chômeurs français, plus prompts à descendre dans la rue que les Allemands. A l'appel des associations de chômeurs allemands, un peu plus de trois cents manifestants ont cheminé vers le bureau du travail de la ville. « Monsieur Kohl, écoutez notre appel de Bielefeld », clame en français dans un porteur-voix l'un des organisateurs.

Au même moment, dans une petite centaine de villes d'Allemagne, des chômeurs descendent dans la rue, alors que la classe politique engage au Parlement à Bonn un débat sur les moyens pour lutter contre le chômage et que sont publiés les chiffres du mois de janvier : plus de 4,8 millions d'Allemands sans emploi, un record, même si en données corrigées des variations saison-

nières cela correspond à une légère baisse (11,6 % contre 11,8 % en décembre). Selon un décompte effectué par l'agence de presse allemande DPA, le nombre des manifestants était, jeudi 5 février, « nettement inférieur à 40 000 ». Le mouvement a été relativement bien suivi dans l'ancienne RDA avec 22 500 participants, dont 4 000 à Berlin. Le chômage frappe plus d'un actif sur cinq en ex-RDA. Dans la capitale, certains manifestants ont tenté, près de la porte de Brandebourg, de pénétrer dans le célèbre hôtel Adlon, à l'image des Français qui avaient investi le Fouquet's. Ils en ont été empêchés par la police.

En revanche, à l'Ouest, le succès est essentiellement médiatique. Quelque 4 000 personnes sont bien descendues dans la rue à Francfort, mais la mobilisation a été très faible en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé du pays (17,8 millions d'habitants, soit plus que l'ex-RDA), où se trouve la région industrielle de la Ruhr :

3 000 manifestants y ont été recensés dans dix-sept villes. La déception était perceptible à Bielefeld, siège d'une coordination de chômeurs soutenus par les syndicats. « Il y a 20 000 chômeurs à Bielefeld et ils sont moins de 200 à manifester. Cela veut dire que 99 % d'entre eux sont satisfaits de toucher l'argent du chômage », commente, assasin, un passant, qui se déclare néanmoins solidaire. « En Allemagne, les mouvements mettent du temps à se mettre en marche. On l'a bien vu cet automne avec les étudiants », rétorque une manifestante.

### BEAUCOUP DE SYNDICALISTES

Les organisateurs se déclarent satisfaits d'avoir au moins lancé le mouvement. Ils espèrent être plus nombreux lorsqu'ils se réuniront les mois prochains, à chaque fois que seront publiés les chiffres du chômage. Le mouvement doit culminer en septembre, avant les élections générales. Si les manifestants dénoncent la politique gouvernementale, les organisateurs reconnaissent

qu'ils manquent de revendications concrètes pour mobiliser. Beaucoup protestent contre l'obligation faite aux chômeurs de se présenter tous les trois mois au bureau du travail. D'autres demandent la réduction du temps de travail, l'interdiction des heures supplémentaires. Un manifestant souhaite l'arrêt de l'avion de combat européen Eurofighter pour financer l'emploi. « Le mouvement n'est pas encore assez politisé, comme en France, et les syndicats ne font pas assez d'efforts pour que les chômeurs descendent dans la rue », analyse un journaliste au chô-

Dans la foule qui chemine, il n'y a pas que des chômeurs : beaucoup de syndicalistes, une poignée de retraités, qui se déclarent « solidaires des jeunes générations », quelques étudiants. Une petite dizaine de salariés d'une entreprise métallurgique en grève depuis cent quatorze jours se sont joints au mouvement. Tout se passe calmement. Les organisateurs ont pris contact avec le directeur du bureau du travail local, qui s'est engagé à ouvrir ses portes à condition qu'il n'y ait pas de dégradations.

Devant le bureau, des chômeurs étrangers à la manifestation consultent, impossibles, les petites annonces. Certains se déclarent solidaires ; d'autres sont franchement indifférents. « Pourquoi irais-je manifester ? », explique une jeune femme au chômage depuis trois mois. « Dans mon métier, la restauration, on trouve rapidement du boulot. » Cette opinion est partagée par une femme au foyer, venue avec son fils chercher une place de vendeuse. « La dernière fois que j'ai cherché un travail, j'ai trouvé en quinze jours. Les gens ont raison de manifester, mais cela ne sert à rien », explique-t-elle. « En Allemagne, les gens pensent encore que le chômage est une affaire de destin personnel », regrette une manifestante.

Arnaud Leparmentier

### COMMENTAIRE

## FRANCE ET ALLEMAGNE UNIES DANS LE CHÔMAGE

La convergence des indicateurs économiques entre la France et l'Allemagne paraît désormais presque totale. Après l'inflation, les déficits publics, les taux d'intérêt, voici que les taux de chômage se rejoignent, eux aussi. Le chiffre brut de 4,8 millions de chômeurs, annoncé jeudi 5 février, a fait l'effet d'une bombe en Allemagne. Avec 12,6 % de chômeurs officiellement enregistrés en janvier, l'Allemagne illustre plus que jamais, avec la France, l'idée qu'il existe

une « exception européenne » en matière de chômage. Politiquement, la portée de cette annonce est considérable.

Mais il faut bien prendre garde aux chiffres utilisés. Par tradition, l'Allemagne utilise des chiffres bruts. En données corrigées des variations saisonnières, le pays enregistre une légère décline du nombre de ses demandeurs d'emploi. Dans les faits, comme en France, le début de la reprise commence à se faire sentir en Allemagne de l'Ouest, où l'on enregistre, pour la première fois depuis juin 1995, un timide recul du nombre de demandeurs d'emploi. La situation en Allemagne de l'Est, à l'inverse, n'en finit pas de s'aggraver. Pour comparer les chiffres français et allemands, il faut s'en remettre aux calculs d'Eurostat,

l'office statistique de la commission européenne. Les experts d'Eurostat prennent en compte les personnes réellement à la recherche d'un emploi, et non celles qui sont inscrites au chômage en vertu de législations nationales variables d'un pays à l'autre. Pour le mois de décembre 1997, Eurostat donne un chiffre de 12,3 % de chômeurs pour la France et de 10 % pour l'Allemagne. « Ces chiffres ne devraient pas beaucoup changer en janvier », estime-t-on au siège luxembourgeois de l'institution à l'annonce de ses derniers chiffres allemands. Cela ne change rien à l'essentiel : si la France et l'Allemagne ont conscience d'être unies dans le chômage, la recherche de solutions communes pourrait s'en trouver facilitée.

Lucas Delattre

## La Pologne s'attend à des négociations difficiles avec l'Union européenne

LORS DES NÉGOCIATIONS qui doivent s'ouvrir le 31 mars sur son entrée dans l'Union européenne (UE), la Pologne défendra ses intérêts « avec fermeté », a souligné, lors d'un entretien récemment accordé au Monde, le chef de la droite catholique polonaise, Marian Krzaklewski. M. Krzaklewski est perçu à Varsovie comme le grand rassembleur de Solidarité : l'homme qui a réussi — après avoir succédé à Lech Walesa à la tête du syndicat — à ramener ce mouvement hétéroclite au pouvoir lors des législatives de septembre 1997, mettant fin à quatre années de gouvernement post-communiste. Il préside l'Action électorale Solidarité (AWS), la principale composante de la majorité gouvernementale, en coalition avec les libéraux de l'Union de la liberté (UW).

Reconnaissant que les négociations entre Varsovie et Bruxelles s'annoncent ardues sur des questions telles que l'agriculture, l'aider, ou le contrôle des frontières, M. Krzaklewski affirme que son pays « mènera les discussions sur le fond et de façon concrète, pour le bien de la Pologne et celui de l'Union européenne, qui veut après tout avoir des membres forts ». M. Krzaklewski souhaite voir les produits agricoles polonais accéder plus largement au marché européen, estimant que « la Pologne peut apporter quelque chose : des aliments sains, sans produits chimiques, sans vache folle, sans poulet aux hormones... » Evoquant l'important secteur du charbon, M. Krzaklewski affirme que plusieurs mines non rentables fermeront cette année. La production nationale devra toutefois se maintenir à l'avance à un niveau élevé (100 millions de tonnes), juge-t-il, et les mineurs licenciés devront bénéficier de mesures de reclassement.

Agé de quarante-sept ans, ancien militant de Solidarité dans les années 80, M. Krzaklewski se présente comme le « défenseur des intérêts sociaux » au sein de la coalition de centre droit : un contrepoint aux idées ultra-libérales du vice-premier

ministre Leszek Balcerowicz, l'auteur de la « thérapie de choc » du début des années 90. « La philosophie de Solidarité est fondée sur l'enseignement social de l'Eglise », souligne M. Krzaklewski, qui a plaidé à de nombreuses reprises pour la défense des valeurs chrétiennes et de la famille. Interrogé sur le poids des catholiques radicaux au sein d'AWS, regroupés autour de la puissante Radio-Maryja, nationaliste et critique à l'égard de l'UE, M. Krzaklewski répond qu'il cherche à contenir cette aile extrême en l'intégrant dans le parti politique qu'il a fondé récemment, le Mouvement social de l'action électorale de Solidarité. Ce parti, ajoute-t-il, « servira de base au

second sujet était la question de l'intégration de la Croatie à l'Europe ; la reprise du programme d'aide européen Phare, la signature d'un accord de coopération avec l'Union européenne (UE). Nous savons que nous serons jugés principalement sur deux points : la liberté de la presse en Croatie et le retour des réfugiés [serbes]. Nous estimons avoir accompli des progrès sur chaque sujet.

« Quelle a été la teneur de vos discussions, jeudi à Paris, avec votre homologue français, Hubert Védrine ?

— Nous avons évidemment parlé des relations bilatérales. Elles sont meilleures. En quelques années, les échanges commerciaux entre la Croatie et la France ont doublé. Le

Diète polonaise, UW, affirme-t-il, « comporte une fraction radicale, anticatolique, qui vote comme le SLD (social-démocrates, ex-communistes) et peut constituer un problème pour la coalition gouvernementale ».

Cependant, sur la question de l'entrée dans l'UE, M. Krzaklewski ne tient pas à faire état de divergences au sein de l'équipe au pouvoir à Varsovie. L'important, dit-il, est que le processus de l'élargissement dépasse le stade des « déclarations politiques » pour s'attacher « concrètement à l'échéance de la décision finale » que sera l'intégration de la Pologne.

Natalie Nougayrède

## Mate Granic, chef de la diplomatie croate « Le retrait des forces de l'ONU de Macédoine n'est pas souhaitable »

« Quelle a été la teneur de vos discussions, jeudi à Paris, avec votre homologue français, Hubert Védrine ?

— Nous avons évidemment parlé des relations bilatérales. Elles sont meilleures. En quelques années, les échanges commerciaux entre la Croatie et la France ont doublé. Le

second sujet était la question de l'intégration de la Croatie à l'Europe ; la reprise du programme d'aide européen Phare, la signature d'un accord de coopération avec l'Union européenne (UE). Nous savons que nous serons jugés principalement sur deux points : la liberté de la presse en Croatie et le retour des réfugiés [serbes]. Nous estimons avoir accompli des progrès sur chaque sujet.

« La France va-t-elle, avec l'Allemagne, soutenir vos demandes d'intégration ?

— Nous le croyons. Hubert Védrine, que je rencontrai pour la troisième fois depuis septembre, et Pierre Moscovici [ministre délégué aux affaires européennes] me l'ont dit. Bien entendu, certaines attentes de l'UE à notre égard restent à régler par le dialogue. Nous savons que sans l'appui de la France, les Allemands ne soutiendraient pas fermement la Croatie. Nous ne sommes pas parfaits. Mais nous avons dû ac-

complir une double transition : la sortie du communisme et le passage de la guerre à la paix.

« Quelles sont vos inquiétudes pour la Bosnie et l'ex-Yougoslavie ?

— La situation des Croates en Bosnie centrale est préoccupante. Il y a eu des meurtres commis par des extrémistes musulmans. La disparition des Croates en Bosnie centrale signifierait l'échec de la Fédération [croato-musulmane], donc des accords de paix de Dayton. Par ailleurs, Sarajevo ne peut être considérée comme capitale bosniaque que si elle est celle des trois peuples. Le Kosovo devient maintenant une région dangereuse. Le retrait des forces de l'ONU de Macédoine n'est pas souhaitable. Le sud de l'Europe peut être déstabilisé. Mais cela ne touchera pas la Croatie. Nous sommes sortis de ce bouclier. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste Naudet

### POUR VOS LOISIRS, PORTEZ

DES LENTILLES CORNÉENNES

E. B. Mayronits  
5 rue de Castiglione  
Paris 1<sup>er</sup> (Place Vendôme)  
01.42.90.03.04.

# Le procureur chargé du « Monicagate » assure que son enquête avance « très rapidement »

## La Maison Blanche dénonce les « rumeurs » diffusées par les médias

Le procureur indépendant, Kenneth Starr, s'est refusé, jeudi 5 février, à préciser où en étaient les négociations concernant l'immunité judiciaire réclamée par Monica Lewinsky, vingt-quatre ans, en échange de sa confession. Il a indiqué que l'enquête sur des allégations de par-

jure et de subornation de témoin à l'encontre du président Clinton, qui aurait eu une liaison avec la jeune femme, avançait « très rapidement ».

### WASHINGTON

Si le président Clinton donne l'impression d'en avoir fini avec la première phase de l'affaire Lewinsky, la suivante s'annonce plus critique pour lui, si l'on en croit les déclarations du procureur indépendant, Kenneth Starr, chargé de l'affaire. L'enquête avance « très rapidement », a-t-il indiqué, jeudi 5 février, lors d'une conférence de presse à Little Rock (Arkansas), où est basée une partie de ses bureaux. Il a précisé que son équipe enquêtait sur des « allégations très sérieuses de possible obstruction de la justice, intimidation de témoins, subornation de témoins... ».

### HÉROS INVOLONTAIRE

En interrogeant des employés occupant des fonctions subalternes à la Maison Blanche, les adjoints du procureur cherchent à cerner les faits et gestes du personnel travaillant dans l'environ-

nement immédiat du chef de l'exécutif, afin d'établir quand et où celui-ci pouvait rencontrer Monica Lewinsky. Ainsi, le témoignage du... maître d'hôtel du président (il officie dans une cuisine jouxtant le Bureau ovale) semble précieux. Bayani Nelvis, ancien soldat d'origine philippine, a d'ailleurs été le héros involontaire d'un rebondissement de la polémique à propos de l'exploitation médiatique de l'affaire Lewinsky.

Avant de publier la nouvelle dans ses colonnes, le Wall Street Journal a en effet rapporté, sur son site Internet, que M. Nelvis a témoigné avoir assisté à une rencontre du président et de la jeune stagiaire. L'information ayant été partiellement rétractée, la Maison Blanche a saisi l'occasion de démentir la légèreté avec laquelle les médias se font l'écho de rumeurs non vérifiées. Parallèlement, M. Starr s'efforce de recueillir les témoignages de proches du chef de l'exécutif s'agissant des appuis importants dont paraît avoir bénéficié Moni-

### UNE ARME DÉLICATE

La présidence prend cependant ombrage des auditions concernant des membres du « premier cercle » présidentiel. Elle envisage d'invoquer le « privilège de l'exécutif », une notion juridique assez floue garantissant en principe la confidentialité des échanges entre le président et ses conseillers. Il s'agit d'une arme commode mais délicate à manier, dans la mesure où elle tend à accréditer une volonté de dissimulation.

Jusqu'à présent, Bill Clinton a bénéficié d'une relative neutralité des républicains et d'une passivité, voire d'un soutien, de l'opposition. Les premiers, muselés par des sondages très favorables à M. Clinton, attendent manifestement que M. Starr abatte ses cartes. Les chefs du Parti républicain ont pris conscience d'avoir lassé le pays en dénonçant, depuis cinq ans, des scandales se révélant inconsistants. Les Américains, de leur côté, constatent que ce président dont la presse dénonce l'éthique discutable a conduit l'Amérique vers une ère de prospérité sans précédent. Dans l'im-

Laurent Zecchini

# Spectaculaire braquage à Rio de Janeiro

## Des dizaines d'étudiants étrangers détroissés dans l'ancienne capitale du Brésil, alors que celle-ci cherche à relancer le tourisme

### RIO DE JANEIRO

Mercredi 4 février, 15 h 30 : le funiculaire qui assure la navette entre la station de Cosme Velho et le pic du Corcovado, au sommet duquel trône l'imposante statue du Christ Rédempteur, aborde, à petite vitesse, le dernier tronçon menant au terminus. Agés de seize à vingt ans, quatre-vingt-dix étudiants originaires de seize pays sont encore sous le charme de la visite qu'ils viennent d'accomplir, à l'invitation du Rotary Club, du site touristique le plus fameux de Rio. Soudain, le machiniste est contraint d'effectuer un arrêt imprévu : la voie est obstruée par un bloc de béton et des traverses.

Six hommes, impeccablement vêtus, mais armés de pistolets automatiques et de couteaux, jaillissent de l'épaisse forêt qui couvre les versants de la montagne. Quatre assaillants font irruption dans les wagons, tandis que deux complices se chargent de l'arrière-garde. Les malfrats invitent - en espagnol - les voyageurs à se délester de leur argent, cartes de crédit, bijoux, appareils photographiques et Caméscope. Le gang récolte un appréciable butin en moins d'un quart d'heure, puis disparaît tranquillement.

« Pendant quelques secondes, je me suis cru dans un film », ont déclaré, de concert, plusieurs victimes de ce braquage historique : en cent quatorze années d'existence, le funiculaire du Corcovado n'avait jamais subi pareil outrage. La « carte postale tachée », déplorée dans une manchette du Journal do Brasil, embarrassa au plus haut point l'autorité en charge de l'image de marque de la « cité méridionale », exaltée dans les dépliants des agences de voyages.

### PROMOTION... ET PRÉCAUTIONS

Le secrétaire municipal au tourisme, Gérard Bourgeois, a qualifié l'épisode de « lamentable ». Il a aussi garanti une « indemnisation totale » aux étudiants détroissés, que le maire de Rio, Luiz Paulo Conde, a par ailleurs conviés jeudi à dîner dans un churrascaria (restaurant de grillades).

M. Bourgeois est d'autant plus inquiet des répercussions internationales de l'attaque du funiculaire qu'il s'efforce, depuis près de deux ans, de sensibiliser les élus locaux à l'importance du tourisme. 78 millions de francs récemment débloqués, sur son insistance, par le conseil municipal vont financer une campagne de promotion dont l'Europe et les États-Unis seront les cibles principales. En dépit des divers fléaux qui accablent l'ancienne capitale du Brésil, le flux de touristes étrangers retrouve peu à peu son niveau d'il y a dix ans. En deux ans, il a progressé de 800 000 à 966 000 visiteurs.

Les plages de Copacabana et d'Ipanema exhibent des charmes certains, qui exigent toutefois quelques précautions. Chef du Commissariat spécial du tourisme, Tereza Pezza recommande aux vacanciers de « ne jamais s'y promener avec beaucoup d'argent en poche, éviter de porter des objets de valeur et ne jamais ouvrir son portefeuille en public ».

Jean-Jacques Sévilla

# Le général Oviedo écarté de la course présidentielle au Paraguay

LE GÉNÉRAL à la retraite Lino Oviedo, candidat officiel du parti gouvernemental pour l'élection présidentielle au Paraguay, a sans doute perdu toutes ses chances de se présenter au scrutin du 10 mai prochain. Un tribunal militaire extraordinaire l'accuse d'« insubordination » et l'a placé, jeudi 5 février, en détention ferme.

Incarcéré depuis cinquante-cinq jours sur ordre d'une juridiction militaire spéciale mise en place par le président de la République, Juan Carlos Wasmosy, l'ancien putschiste, risque une peine de cinq à vingt-cinq ans d'emprisonnement, ce qui met provisoirement un frein à ses aspirations. L'arrêt rendu par le tribunal militaire extraordinaire intervient moins d'un semaine après des bruits de bottes dans certains secteurs militaires farouchement opposés à la candidature du général Oviedo ; celui-ci a sans doute eu le tort

d'annoncer qu'il procéderait à une purge au sein des forces armées en cas de victoire. Le président du tribunal militaire n'est autre que le général Evaristo Gonzalez, ancien subalterne d'Oviedo - à qui il a succédé à la tête de l'armée de terre -, directement visé par les accusations du candidat dénonçant « la corruption de militaires ».

Lino Oviedo, considéré comme étant un « candidat non démocrate » par l'influente ambassade des États-Unis à Asunción, est accusé de « délits contre la sécurité des forces armées et de l'Etat et d'insubordination ». Les faits concernent la tentative de coup d'Etat militaire qu'il a menée en avril 1996.

### ENTRE GANGSTERS

Le président du parti Colorado, Luis Maria Argana, candidat malheureux à l'investiture, avait qualifié la poussée de fièvre entre Ovie-

do et le président Wasmosy de « dispute entre gangsters ». La justice civile, saisie du dossier en première instance, avait préféré prononcer un non-lieu, en raison d'un « manque de preuves ». Alejandro Velazquez, porte-parole du général emprisonné, affirme que Lino Oviedo est « un prisonnier politique du président Wasmosy ». Cela étant, après la démonstration de force des militaires fidèles à Juan Carlos Wasmosy, le 31 janvier, l'ar-

rêt du tribunal militaire était attendu. Et, même s'il jouit d'une très grande popularité dans l'intérieur du pays et parmi la troupe, Lino Oviedo a sans doute provisoirement perdu son bras de fer contre les principales institutions du pays.

Le parti Colorado, au pouvoir depuis cinquante ans, a déjà entamé des réunions au sommet pour choisir son candidat à l'élection présidentielle. - (AFP)

Laurent Zecchini

# Allemandes à l'Est

## La politique de Bonn

La coordination entend renouveler les efforts de mobilisation jusqu'au début de l'automne.

qu'ils manquent de revendications concrètes pour mobiliser. Beaucoup protestent contre l'obligation faite aux chômeurs de se présenter tous les trois mois au bureau du travail. D'autres demandent la réduction des heures supplémentaires. Un manifestant souhaite l'arrêt de l'action de combat européen. Les militants ne sont pas désunis. Ils ont des idées et des idées qui ne sont pas désuètes. Ils ont des idées et des idées qui ne sont pas désuètes.

Dans la foule qui chemine dans les rues, on voit des hommes et des femmes de tous âges. Ils sont tous très motivés. Ils ont tous des idées et des idées qui ne sont pas désuètes. Ils ont des idées et des idées qui ne sont pas désuètes.

Lucas Delattre

# Cibles avec l'Union européenne

La grande aim de la production polonaise, en particulier dans le secteur de la chimie, est devenue une cible de la diplomatie européenne. M. Kraskiewicz, ministre de l'Industrie, a déclaré que les entreprises polonaises ne peuvent pas supporter les exigences de l'Union européenne. Il a demandé que les entreprises polonaises soient traitées avec plus de flexibilité.

# La Croatie croate

## Les élections de Macédoine

Le scrutin sera marqué par la participation de nombreux candidats étrangers. Les élections de Macédoine sont attendues avec intérêt par les observateurs internationaux. On s'attend à une victoire de la coalition de gauche.

Natalie Vassilova

# La peur de la Chine continentale semble s'estomper parmi les habitants de Hongkong

### HONGKONG

Qui l'eût cru ? Il n'aura fallu que six mois pour que s'éclipsent les craintes de la population de Hongkong de voir Pékin reprendre le territoire d'une main de fer, angoisses qui se manifestent, dans la plupart des milieux, depuis 1982. Ce revirement est spectaculaire, si l'on en croit l'étude menée par le « Hongkong Transition Project » de l'université baptiste locale qui, depuis 1991, sonde tous les six mois les craintes et les aspirations des habitants de l'île.

Par sa vivacité, ce retournement aura, pour l'instant, donné tort à ceux qui avaient largement pronostiqué une relation difficile, sinon conflictuelle, entre le territoire devenu région administrative spéciale et ses nouveaux maîtres du continent. 61 % des 700 personnes interrogées par les politologues estiment aujourd'hui que le retour à la Chine était le meilleur arrangement pour Hongkong. Ceux qui auraient préféré une alternative ne sont plus que 20 % (contre 42 % à la veille de la rétrocession). Plus de six personnes sur dix se félicitent de la discrétion avec laquelle Pékin a intégré sa nouvelle région administrative spéciale, tandis que le nombre de « mécontents » de l'attitude de Pékin vis-à-vis de Hongkong n'a jamais été aussi bas (22 %).

En septembre 1995, à la veille des élections législatives, ce nombre était trois fois plus élevé. Ce qui fait dire au directeur de l'étude, Michael DeGolyer, que « la peur de la Chine est en voie de disparition ». Tout un ensemble d'appréhensions est en passe de se

dissiper. En particulier les craintes d'une interférence croissante des cadres du continent dans la vie des affaires. La phobie d'une montée en puissance de la corruption à Hongkong, qui était jusqu'en juin 1997 la première source d'inquiétude de ses habitants, est tombée à son plus bas niveau depuis le début des sondages. 68 % des personnes interrogées se disent aujourd'hui « peu » ou « pas » inquiètes de la corruption sur le territoire. Et nul ne ressent que les Chinois du continent venus s'installer à Hongkong bénéficient d'un quelconque traitement de faveur.

### L'inquiétude principale est maintenant liée aux perspectives économiques

Il semble que Pékin soit parvenu à freiner les appétits des différentes instances du continent. Ou du moins que la population ne perçoit plus comme une menace. De même, la sécurité, les libertés individuelles ou encore la stabilité politique de Hongkong ne paraissent plus constituer des préoccupations majeures des habitants. Une volte-face exceptionnellement rapide, dont le gouvernement central ne manquera pas de se prévaloir pour gérer la réunification - combien plus complexe ! - avec Taïwan, une des grandes priorités du président.

chinois, Jiang Zemin. Est-ce parce qu'au théâtre des angosses une inquiétude chasse l'autre ? De fait, pour 40 % des personnes interrogées, contre seulement 8 % en juin, l'inquiétude principale est liée aux perspectives économiques incertaines de Hongkong. Et 56 % se disent « plutôt » ou « très » inquiètes de l'évolution de cette situation personnelle, soit le plus haut pourcentage depuis que l'étude existe. La crise financière n'est pas étrangère à ces sentiments. Mais nul ne semble vouloir rapprocher cette crise, qui frappe aujourd'hui Hongkong après la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et la Corée du Sud, du changement de souveraineté.

Les élections législatives, qui doivent se tenir en mai, vont donc se dérouler dans un climat très différent de la consultation de septembre 1995. Celle-ci s'était jouée sur les relations de Hongkong avec la Chine. La « peur de Pékin », comme les menaces sur les libertés civiles, avaient été le fond de commerce du Parti démocrate. Il avait recueilli le plus grand nombre de suffrages exprimés. Cette fois, les thèmes de campagne devraient se focaliser sur des questions de politique économique et sociale, à l'instar des campagnes électorales dans les pays déjà acquis à la démocratie. Tout se passe comme si le retour sans ombre de Hongkong à la Chine, en libérant sa population des angosses liées au changement de souveraineté, avait banalisé, ou normalisé, la nature du débat politique.

Valérie Brunschwig

3H00

En direct, la cérémonie d'ouverture des J.O. de Nagano

10H45

Les meilleurs moments de la cérémonie

15H00

Tournoi des V Nations France / Angleterre au Stade de France

18H50

Soinie spéciale Restos du coeur Restos encore

20H55

Soinie spéciale Restos du coeur Concert des Enfants (retransmis en simultané sur RTL 2)

7 février

Samedi, même s'il pleut, la journée sera belle.

2 France



ELECTIONS A cinq semaines des élections régionales et cantonales du 15 mars, la campagne électorale commence à s'animer dans certaines des régions susceptibles de changer

de majorité. Parmi elles, Rhône-Alpes, dont le président sortant, Charles Millon (UDF-DL), n'a pas pu faire voter son dernier budget, pourrait élire pour la première fois de son histoire

une majorité de gauche. ● DANS LA GAUCHE « PLURIELLE », la tension se fait sentir dans le Nord - Pas-de-Calais, dont le conseil régional est présidé par les Verts, avec Marie-Christine

Blandin, alors que le PS, avec Michel Delebarre, souhaite briguer cette présidence. ● EN ILE-DE-FRANCE, les intentions de vote mesurées par un sondage de l'institut Ipsos annoncent

une bataille serrée pour le conseil régional, détenu depuis sa création par le RPR. Alain Madelin a apporté son soutien à Edouard Balladur, chef de file de la droite à Paris.

# La compétition s'annonce serrée pour le conseil régional Rhône-Alpes

### Président sortant, Charles Millon (UDF-DL), ancien ministre de la défense, s'est efforcé avec succès de moraliser, rajeunir et féminiser les listes de candidatures de la droite dans les huit départements, mais cela ne suffira peut-être pas pour conserver la majorité relative

**LYON**  
de notre correspondant régional  
La droite et la gauche en sont convaincues : le scrutin du 15 mars sera très serré en Rhône-Alpes, et le sort du président du conseil régional se jouera sur un très petit nombre de sièges. La gauche, laminée aux élections régionales de 1992 - le PS n'avait obtenu que 26 élus et le PCF, 11 -, devrait retrouver des couleurs, tandis que les élus écologistes, entrés en grand nombre, cette année-là, dans l'hémicycle, mais très divisés (11 Verts, 8 écologistes, 7 élus du groupe Solidarité autour d'Haroun Tazieff),

devraient occuper une place moindre. Enfin, le Front national pourrait sortir renforcé de ce scrutin, alors qu'il occupe déjà 28 des 157 sièges du conseil.  
Comme il y a six ans, c'est une assemblée sans majorité absolue que les élections à la proportionnelle départementale devraient envoyer à Charbonnières-les-Bains. Entre 1992 et 1998, la majorité relative (30 UDF, 30 RPR et 5 divers droite) dont disposait Charles Millon, président (UDF-DL) du conseil régional, l'a contraint à gouverner au gré des alliances conclues avec les conseillers écologistes élus dans

le sillage d'Haroun Tazieff, avec des représentants de Génération Ecologie ou du Mouvement écologiste indépendant, voire, parfois, certains conseillers régionaux divers gauche. En décembre 1997, son budget a été rejeté par l'assemblée régionale.  
Malgré une forte volonté, exprimée à droite comme à gauche, d'aboutir à des listes d'union dans les huit départements de Rhône-Alpes, les deux camps bataillent encore pour parachever leurs accords respectifs et composer leurs listes. Ces tout derniers jours, M. Millon a pris, avec son turbulent

allié RPR, un longueur d'avance dans la préparation de la campagne sur ses adversaires socialistes, défenseurs d'une très large entente avec le Parti communiste, le Mouvement des citoyens, le Parti radical de gauche et les Verts. Le PS est encore empêtré dans de difficiles tractations avec les Verts de l'Isère, désireux de se compter, et il n'a renoué le dialogue avec ceux de l'Arèche que le 4 février, après une longue brouille. « La dynamique politique doit temporer sur l'arbitraire électorale », martèle Bernard Soulaige, conseiller régional socialiste, qui, avec Jean-Jack

Queyranne, porte-parole du PS pour les élections régionales et candidat implicite à la présidence du conseil, travaille à la coordination des listes départementales.  
A droite, M. Millon tente de parvenir au bout du pari qu'il s'est fixé il y a deux mois : « Empêcher la classe politique de se refermer sur elle-même. » Pour cela, l'ancien ministre de la défense s'est engagé à renouveler la moitié des listes que présentera la majorité régionale, en réservant un tiers des places aux jeunes et aux femmes et en limitant le cumul des mandats. Il a posé comme principe, aussi, qu'aucun

des élus mis en examen ne participera, à côté de lui, à la campagne des régionales.  
La principale victime de cette démarche a été le député RPR de l'Isère, Richard Cazenave, mis en examen pour abus de biens sociaux, dans le cadre des affaires grenobloises, le 5 janvier. Cet élu a dû abandonner la tête de la liste RPR-UDF dans son département, fonction pour laquelle il avait été pressenti par les instances nationales de son parti. A sa place, M. Millon souhaite imposer une jeune candidate, Anna Bret, issue de la « société civile », pour conduire une équipe iséroise renouvelée et débarrassée du pesant passé de l'ère Carignon.  
Le « patron » de la région est l'un des principaux chiraquiens de l'UDF et partisan de la fusion des partis de l'opposition dans une formation unique. Il a guerryé, affirme l'un de ses proches, pour que la région ne soit pas une session de repêchage des battus des élections législatives. Son entreprise s'est heurtée à l'hostilité des trois ex-députés de la Drôme, Patrick Labaune (RPR), Thierry Cornillet (UDF-rad.) et Hervé Mariton (UDF-AD), conseiller régional sortant, qui ont investi les premières places de la liste des régionales dans leur département.

# Comment Dominique Voynet ne fait pas campagne dans le Pas-de-Calais

**OLHAIN (Pas-de-Calais)**  
de nos envoyés spéciaux  
Le carré d'acacia a été composé dans les règles de la diplomatie. Pour recevoir Dominique Voynet et Marie-Christine Blandin à

mais... un beau-fils à SUD », précise M. Caron. Et un fils, Jean-François, conseiller régional Vert et grand organisateur de ce voyage ministériel en terre minière.  
Personne n'en parle tout haut, mais chacun ouvre l'œil : à quelques semaines des élections régionales, la gauche « plurielle » est susceptible et a son protocole particulier. En décembre 1997, le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais espère, pour couronner la sortie du Livre blanc consacré à l'après-charbon à Olhain, la venue de Lionel Jospin mais le mouvement des chômeurs perturbe ces prévisions. Les amis de Michel Delebarre ne sont d'ailleurs pas chauds : une après-midi avec M<sup>me</sup> Blandin, à un mois du scrutin, cela ressemble à de la provocation. M<sup>me</sup> Voynet viendra donc seule à la rencontre de sa camarade de parti. Il y a quelques jours, à l'Assemblée, les députés du Pas-de-Calais prennent Lionel Jospin à part : il faut absolument que Christian Pierret en soit ! L'entourage du secrétaire d'Etat à l'Industrie confirme que la visite s'est alors ajoutée deux sur agenda.

17 heures. A Olhain, on attend les deux responsables écologistes. Dans la salle, les socialistes, parmi lesquels Noël Joseph et Daniel Percheron, sont en nombre... Il faut dire qu'ils y ont été vivement encouragés par le nouveau premier secrétaire fédéral, Serge Janquin. M. Pierret patiente depuis une demi-heure. « Je suis venu ici pour parler de la restructuration du bassin minier, pas pour être le porte-parole de Dominique Voynet », lâche-t-il, agacé, aux journalistes.  
Madame la ministre arrive. « Christian Pierret et moi-même, nous sommes membres d'un gouvernement qui se préoccupe de l'aménagement du territoire. Nous sommes assés grands pour ne pas confondre notre tâche de ministres et notre tâche de militants », explique-t-elle, sur l'estrade, à ceux qui seraient tentés de faire du mauvais esprit. « Je suis parfaitement d'accord », renchérit le secrétaire d'Etat à l'Industrie. « Tout le monde aura compris que M. Christian Pierret soutient la candidature de Marie-Christine Blandin à la présidence de la région ! », lance, tout souriant le ministre de l'Environnement.

Quelques minutes plus tôt, alors que M. Kuczeida expliquait aux caméras de télévision qu'il se sentait aussi « vert » que ses deux compagnes écologistes, M. Pierret s'était déjà tourné vers les journalistes : « J'ai compris que Jean-Pierre Kuczeida allait bientôt prendre sa carte chez les Verts, non ? » Paroles de « citoyens » et « méthode » Blandin obligeant, il faut attendre deux heures, ce soir-là, avant que les ministres ne commencent leurs discours. M. Pierret loue à l'envi la méthode « madame LE président de région », M<sup>me</sup> Voynet apprécie celle de « madame LA présidente ».

Le matin, elle a aussi rappelé, dans Nord-Eclair, l'inévitable « casus belli » entre socialistes et Verts si les premiers ne respectaient pas la « tradition républicaine » et ne laissaient pas la présidence à M<sup>me</sup> Blandin. M. Delebarre n'en a cure. Jeudi après-midi, il a préféré la compagnie des communistes et la bonne vieille union de la gauche. Veau à Saint-Amand-les-Eaux inaugurer une stèle rappelant un mortel accident de la route, il s'attarde entre ses amis communistes, le maire de la ville, Alain Bocquet, et le ministre des transports, Jean-Claude Gayssoot. Au député Guy Hascoët (Verts), venu représenter le conseil régional, il glisse à l'oreille : « C'est facile d'arrêter Superphénix. C'est plus difficile d'arrêter Michel Delebarre. »

**NOUVELLES RECRUES**  
Afin de recruter de nouvelles troupes, M. Millon n'a pas ménagé ses efforts, tout d'abord pour convaincre un certain nombre de conseillers régionaux de quitter l'hémicycle, puis pour trouver de nouvelles recrues. Six cents personnes ont répondu aux dossiers de candidature qu'il a distribués. Une grosse moitié ont participé à des séminaires de formation, payants, organisés pour « inventer ensemble une nouvelle manière d'être citoyen en Rhône-Alpes », explique le président du conseil régional. Il souhaite que ce « collectif », dans lequel ont été choisis les candidats aux élections régionales, puisse poursuivre son travail tout au long de la nouvelle mandature et que ses membres soutiennent la démarche de renouvellement qu'il a initiée.  
« Il ne s'agit en aucun cas d'un mouvement ou d'un parti de plus, mais seulement d'un réseau qui rassemble tous ceux, notamment les jeunes, qui s'intéressent à l'avenir de leur région », assure M. Millon, qui, disposant d'une réelle autonomie par rapport aux partis de l'opposition, est toujours suspect, à leurs yeux, de vouloir leur faire concurrence.

**REPORTAGE**  
« C'est facile d'arrêter Superphénix. C'est plus difficile d'arrêter Michel Delebarre »

Lens, dans le bassin minier, on a respecté la bonne vieille tradition rose et rouge. Dans cette « terre de mission », comme disent les Verts au conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, c'est toujours elle qui prévaut ici. Quatre maires ont donc été choisis : un communiste, Daniel Breton, chef de file PCF dans le Pas-de-Calais, conseiller général « ultra-orthodoxe », maire de Grenay ; trois socialistes ; Jean-Pierre Kuczeida, député, maire de Bully-les-Mines ; Marcel Caron, maire de Loos-en-Gohelle. « Un grand-père et un père SFIO, des oncles délégués mineurs

le parti d'extrême droite compte en Ile-de-France trente-sept élus sur 209. Il table sur un effondrement de la droite, affaiblie notamment par les affaires. Le chef de file du Front national pour l'Ile-de-France, Jean-Yves Le Gallou, qui prévoit une progression significative en Seine-et-Marne et dans l'Oise, avance le chiffre de quarante-cinq à cinquante futurs conseillers frontistes. De quoi peser de façon significative sur l'orientation du conseil régional et l'élection de son président, mais aussi - et M. Le Gallou ne s'en cache pas - monnayer un soutien à la droite pour diriger l'Ile-de-France en échange de la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**« MANIPULATION »**  
Prenant la parole juste avant le numéro deux du Front national, M. Le Gallou s'en est pris tant au porte-parole régional de la gauche, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, qu'à celui de la droite, l'ancien premier ministre Edouard Balladur, sur les impôts et l'insécurité. Deux thèmes dont le Front national fait ses choux gras avec, depuis peu, celui de la « préférence nationale » qu'il s'engage à appliquer en faveur des familles françaises, à l'image de ce qu'a fait la municipalité de Vitrolles. Mais M. Le Gallou a évoqué aussi le cas de l'ancien secrétaire de l'éphémère Front national-Police, Frédéric Jamet, mis en examen et écroué (le Monde du 6 février) pour association de malfaiteurs, en dénonçant une éventuelle « manipulation » visant à discréditer le FN. Ou pour

minimiser la responsabilité du FN en cas de condamnation. « Cela ne peut pas gêner le FN plus que M. Chevènement, le ministre de l'Intérieur », a-t-il expliqué, puisque M. Jamet travaillait à l'Office central de répression du trafic de stupéfiants.  
M. Jamet, ancien sympathisant de l'Œuvre française, était passé au Front national en 1995. Suppléant du candidat frontiste aux dernières élections législatives dans la 5<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine (Clichy-Levallois), il figure en 23<sup>e</sup> position sur la liste FN aux élections régionales dans ce même département.

Christiane Chombeau  
Claude Francillon

# M. Mégret mène tambour battant la campagne du Front national

**MERCREDI** à Marseille, jeudi à Paris, vendredi à Besançon, samedi à Dijon... Le délégué général du Front national, Bruno Mégret, mène tambour battant la campagne électorale de son parti au rythme, depuis la mi-janvier, d'environ six réunions publiques par semaine. Comme il l'a de nouveau expliqué, dans la soirée du jeudi 5 février, Salle Wagram à Paris, où il était venu soutenir la liste parisienne du Front national conduite par Martine Lehideux, « l'enjeu de ces élections dépasse les strictes considérations de gestion ».  
Il s'agit de mener une « grande bataille de renaissance pour la France », cette « grande nation qui a contribué, avec d'autres nations européennes, à créer la plus grande civilisation ». L'objectif frontiste est « de démultiplier le nombre des élus pour être incontournable. Pour que rien ne puisse se faire sans le Front national », voire « conquérir des régions ». Après la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, celle d'Ile-de-France fait rêver tout haut Bruno Mégret et le FN.  
Dans le conseil régional sortant,

le parti d'extrême droite compte en Ile-de-France trente-sept élus sur 209. Il table sur un effondrement de la droite, affaiblie notamment par les affaires. Le chef de file du Front national pour l'Ile-de-France, Jean-Yves Le Gallou, qui prévoit une progression significative en Seine-et-Marne et dans l'Oise, avance le chiffre de quarante-cinq à cinquante futurs conseillers frontistes. De quoi peser de façon significative sur l'orientation du conseil régional et l'élection de son président, mais aussi - et M. Le Gallou ne s'en cache pas - monnayer un soutien à la droite pour diriger l'Ile-de-France en échange de la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**« MANIPULATION »**  
Prenant la parole juste avant le numéro deux du Front national, M. Le Gallou s'en est pris tant au porte-parole régional de la gauche, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, qu'à celui de la droite, l'ancien premier ministre Edouard Balladur, sur les impôts et l'insécurité. Deux thèmes dont le Front national fait ses choux gras avec, depuis peu, celui de la « préférence nationale » qu'il s'engage à appliquer en faveur des familles françaises, à l'image de ce qu'a fait la municipalité de Vitrolles. Mais M. Le Gallou a évoqué aussi le cas de l'ancien secrétaire de l'éphémère Front national-Police, Frédéric Jamet, mis en examen et écroué (le Monde du 6 février) pour association de malfaiteurs, en dénonçant une éventuelle « manipulation » visant à discréditer le FN. Ou pour

minimiser la responsabilité du FN en cas de condamnation. « Cela ne peut pas gêner le FN plus que M. Chevènement, le ministre de l'Intérieur », a-t-il expliqué, puisque M. Jamet travaillait à l'Office central de répression du trafic de stupéfiants.  
M. Jamet, ancien sympathisant de l'Œuvre française, était passé au Front national en 1995. Suppléant du candidat frontiste aux dernières élections législatives dans la 5<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine (Clichy-Levallois), il figure en 23<sup>e</sup> position sur la liste FN aux élections régionales dans ce même département.

Christiane Chombeau  
Claude Francillon

# Alain Madelin soutient Edouard Balladur à Paris

**LE TEMPS** d'une poignée de main, de quelques photos et d'une courte allocution, Edouard Balladur et Alain Madelin ont participé ensemble, jeudi 5 février, à une réunion publique consacrée au projet de loi de Martine Aubry sur l'abaissement à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail. Cela faisait longtemps - au moins depuis l'élection présidentielle de 1995, alors que M. Madelin soutenait Jacques Chirac - que les deux hommes ne s'étaient pas cotoyés sur une estrade. Celle-ci avait été choisie avec soin : elle était posée dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dont l'ancien premier ministre est l'élu, et offerte par Idées-Action, le club de l'ancien ministre de l'économie, chargé de

répondre, grâce à des « relais d'opinion », les idées libérales dans la société française.  
La rencontre a été brève, mais suffisamment symbolique pour satisfaire M. Madelin. Le président de Démocratie libérale, qui ambitionne d'être la cheville ouvrière d'un ressourcement libéral de l'ensemble de l'opposition par-delà les partis, a assuré à M. Balladur qu'il pouvait « se sentir parfaitement chez lui ici ». En souvenir des années passées dans les mêmes gouvernements, qui ne furent pas exemptes de malentendus entre les deux hommes, l'ancien premier ministre a salué « les qualités d'imagination, de conviction et d'entraînement » de son hôte, avant de passer à la cri-

tique du projet des 35 heures, « obligation absurde qui ne sera pas respectée ».  
M. Madelin, qui professe une confiance très raisonnée dans la capacité de ses amis de droite à ajuster leurs actes de gouvernements avec leurs propos d'opposants, s'est engagé, quelques heures plus tard, lors d'un forum de Démocratie libérale, à Poissy, dans les Yvelines, à remettre en cause, de retour au pouvoir, la « contrainte des 35 heures obligatoires pour tous » et à instituer, à la place, « la vraie liberté contractuelle ». Il demandera aux autres responsables de l'opposition de prendre le même engagement.

Cécile Chambraud

**Les Élus Locaux ont leur banque : la SBE**

**Prêt Démocratie**

Empruntez maintenant, remboursez dans **16 mois**

Pour en savoir plus sur la SBE - Élus Locaux, contactez Ludovic Letellier et son équipe au **01 45 58 77 11**

Tous les services d'une banque rien que pour vous

Des produits bancaires spécifiques à des conditions privilégiées

Groupement des Français

**FÉVRIER 1998**

**VIENNET SOCIAL**

Forces et faiblesses du modèle... L'irrésistible ascension des « hommes... Le faux procès du journalisme... Limiter les dégâts de... Berrut Brecht face à ses diffamateurs...

**VENTE CHEZ NOUS MARCHÉ DE JOURNAUX 22 F**

# La majorité n'a pas réussi à achever l'examen du projet de loi sur les 35 heures

Pierre Mazeaud (RPR) dénonce les « manœuvres » du gouvernement

Les députés reprennent vendredi 6 février dans l'après-midi l'examen du projet de loi sur les 35 heures qui aurait dû, normalement, s'achever

dans la nuit de jeudi à vendredi, le vote étant prévu pour le mardi 10 février. Le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et la

majorité n'ont pas réussi à achever l'examen du texte. Pierre Mazeaud, vice-président (RPR) a dénoncé les « manœuvres » du gouvernement.

« JE M'EN FOUS, je te dis non ! » Minuit et demi, vendredi 6 février : au perchoir depuis 21 heures, Pierre Mazeaud fulmine. Une nouvelle fois, le président (PS) de la commission des affaires sociales, Claude Bartolone, a tenté de convaincre le vice-président (RPR) de l'Assemblée nationale de ne pas lever la séance à une heure du matin. Depuis la mi-journée, gouvernement et majorité n'ont qu'une idée en tête : achever l'examen du projet de loi sur les 35 heures vendredi à l'heure des croissants, selon l'expression de M. Bartolone.

Imaginable mardi soir, alors que le débat s'était enlisé dans une bataille de procédure, cet objectif semblait pouvoir être atteint en raison de la bonne volonté manifestée, depuis mercredi après-midi, par les groupes de l'opposition. Amendements retirés, peu ou pas défendus... A la mi-journée, vendredi, Jean Le Garrec (PS, Nord), rapporteur de la commission des affaires sociales, se montre confiant : selon lui, l'examen du texte s'achèvera « en principe » dans la nuit.

Au fil des heures, cette conviction se propage dans les couloirs du Palais Bourbon. Même si, dans l'hémicycle, les débats, techniques, traînent en longueur. Même si, comme le note Pierre Lellouche (RPR, Paris), achever l'examen du texte dans la nuit donnerait l'image d'une opposition « capitulant en rase campagne ». A 21 heures, lorsque M. Mazeaud, dont l'autorité n'est pas contestée au Palais-Bourbon, s'installe au perchoir, chacun y voit un indice supplémentaire d'une possible accélération des débats. Deux heures plus tard, tandis que le calme règne dans l'hémicycle, la tension monte au perchoir. Hors micro, tandis que petits mots et visiteurs se succèdent pour le supplier de poursuivre au-delà d'une heure, ou de céder sa place à un autre vice-

président, M. Mazeaud manifeste, avec de plus en plus d'éloquence, son refus d'obtempérer. En coulisse, chacun s'agite. Un conseiller du premier ministre, Pierre Guelman, est en contact téléphonique avec le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. On s'efforce de joindre le président de l'Assemblée, Laurent Fabius. A 0 h 55, un ultime message parvient au perchoir. Suffisamment comminatoire pour que le député RPR, fou de rage, cède sa place à Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise).

Quelques minutes plus tard, le député de Haute-Savoie évoque par là « avoir pris des engagements » auprès de députés UDF et RPR auxquels il aurait assuré, selon lui, que la séance serait levée à 1 heure « quel qu'il arrive », et que l'entourage de M. Aubry met en avant l'hypothèse d'une action préméditée de l'opposition. Le blocage est quasiment complet dans l'hémicycle. Soutenus de M. Mazeaud, la dizaine de députés de droite multiplient les manœuvres d'obstruction. Deux heures plus tard, lorsque la séance est levée, le bilan est des plus maigres : en seize heures de débat, seuls une trentaine d'amendements et trois articles

des aides aux entreprises - n'a pas ménagé ses critiques sur l'ensemble des dispositions. Ainsi, M. Lellouche a estimé que le dispositif d'aides aux entreprises qui réduit la durée du travail, « complexe », risquait de multiplier les effets d'aubaine. Eric Doligé (RPR, Loiret) a vivement attaqué le système de mandatement qui nuit aux petites entreprises dont Martine Aubry, « baronne de l'industrie », méconnaîtrait le fonctionnement. Ces échanges houleux ont toutefois permis d'utiles mises au point. M. Aubry a précisé que la réduction du temps de travail ne s'appliquera pas au « temps syndical ».

COMMUNIQUÉ ou conférence de presse ? Au terme des assises du RPR, dimanche 1<sup>er</sup> février, Philippe Séguin hésitait encore sur la manière de faire connaître la composition de la nouvelle direction du mouvement. Toujours en délicatesse avec la presse, depuis que celle-ci n'a pas rendu compte des assises dans les termes qu'il aurait souhaités (*Le Monde* du 6 février), le président du RPR a finalement choisi une voie médiane en s'en remettant, d'une manière toute présidentielle, jeudi 5 février, aux bons offices de son tout nouveau porte-parole officiel, François Fillon.

Plus formellement encore qu'au bas du perron de l'Élysée le soir d'une annonce d'un nouveau gouvernement, le député de la Sarthe a donc donné lecture, derrière un pupitre, de la composition du nouveau « cabinet Séguin » : « M. Philippe Séguin, président du Rassemblement pour la République, a procédé, aujourd'hui, aux nominations suivantes... » Ont suivi quarante noms.

Du côté de la majorité « plurielle », M. Le Garrec a multiplié les clin d'œil en direction des Verts, et surtout des communistes. Certaines dispositions comme les mesures visant à moraliser le temps partiel et à encadrer les heures supplémentaires, ont ressassé les rangs de la gauche plurielle, qui a adopté un amendement qui accorde aux salariés un repos quotidien d'une durée minimale de onze heures consécutives.

Comme prévu, les Verts ont obtenu que l'entreprise qui réduit la durée du travail à 32 heures en deux étapes, au 1<sup>er</sup> janvier 2003, bénéficie d'une aide supplémentaire. Symbolique, l'amendement du groupe communiste visant à majorer l'aide des entreprises qui créent plus d'emplois que le minimum obligatoire ou prennent des engagements envers les publics en difficulté, a été retenu. La lune de miel a toutefois montré ses limites. Rejeté par les socialistes, un amendement de Maxime Gremetz (PC, Somme), qui prévoit de revaloriser le SMIC de 3,8 % par étape, soutenu par l'opposition, a été repoussé de justesse, à une voix près.

Comme prévu, Nicolas Sarkozy est nommé secrétaire général du RPR. Ce qu'Alain Juppé n'avait pu obtenir de l'Élysée, dans les derniers jours de sa présidence, M. Séguin l'a fait, huit mois après. Encore que pour la forme, c'est-à-dire pour la présidence, Charles Pasqua précède, dans l'ordre protocolaire, le maire de Neuilly avec le titre de « conseiller politique ». Yves Guéna et Claude Labbé avaient, par le passé, rempli cette mission auprès de Jacques Chirac, même si l'on se souvient davantage, au sein du Rassemblement, du rôle joué par des secrétaires généraux tels que Bernard Pons, Jacques Toubon, Alain Juppé.

Comme prévu, la nouvelle commission exécutive du RPR est représentative de l'ensemble des sensibilités du mouvement. Sur la base du clivage de l'élection pré-

dentelle de 1995, il y aurait désormais, dans cette direction renouvelée, une douzaine de « balladuriers » pour une vingtaine de « chiraquiens », mais c'est sans compter les « pasquaïens », qui avaient choisi Edouard Balladur pour mieux se ranger, ensuite, derrière le président élu, ni ceux des « séguinistes » qui, dans une mystérieuse alchimie, continuaient de partager les thèses du député des Vosges, en faveur de la candidature de M. Chirac, tout en misant sur les chances de son « ami de trente ans ».

Bref, un seul signe est véritablement donné : plusieurs proches de M. Juppé sont réintégrés aux commandes, parmi lesquels deux jeunes anciens députés, Jean-François Copé (Seine-et-Marne) et Pierre Bédier (Vendée). Par ailleurs, parmi les onze femmes sur quarante de la nouvelle direction apparaît Claude-Annick Tissot, absente de la liste des candidats au conseil régional d'Île-de-France pour en avoir mis en cause les pratiques contestables, mais intégrée à la direction avec, en charge, la formation. « Cela a fait l'objet d'un grand arbitrage », a sobrement commenté M. Sarkozy, qui passait par là.

A ce moment-là, en effet, jeudi en début de soirée, le président du RPR demeure reclus dans son bureau du quatrième étage. M. Fillon s'est rapidement replié on ne sait où. Un seul homme a, manifestement, du temps libre : le nouveau secrétaire général du Rassemblement pour la République. « Bien sûr, vous pouvez continuer de m'appeler quand vous le désirez », lance M. Sarkozy aux journalistes. Où ? « Ici. J'y serai tous les jours. »

Une nouvelle aventure commencent : Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy se sont promis de s'entendre, aussi longtemps que nécessaire.

« Je suis disposé à provoquer tous les incidents qui s'imposent ». Chose promise, chose due. Tandis que, dans les couloirs, M. Bartolone indique que M. Mazeaud lui

ont été adoptés... Certaines dispositions importantes ont toutefois été votées. Ainsi, l'amendement du gouvernement prévoyant une aide supplémentaire pour les entreprises à bas salaires, sur lequel l'opposition s'est abstenue. Par ailleurs, les députés ont décidé que le passage des 35 heures hebdomadaires pourra être organisé en tout ou partie « sous forme de jours de repos ».

Dans un climat serein mais ferme, l'opposition - qui a obtenu l'adoption d'un amendement assouplissant les critères pris en compte pour le prolongement

de l'abattement de cotisations sociales, sera versée pour chaque salarié (déjà en place ou embauché) concerné par les 35 heures. Une question reste encore sans réponse : les entreprises devront-elles, comme dans le cas des incitations financières, embaucher pour y avoir droit ?

Il n'est pas exclu que le gouvernement n'impose aucune contrepartie en termes d'embauches mais rien n'est encore décidé. Le montant précis de cette aide et ses conditions d'attribution, en effet, ne seront précisés que fin 1999, dans le cadre d'un second projet de loi sur la réduction du temps de travail. Il sera présenté au Parlement après un bilan des négociations engagées sur ce thème et des accords signés à cette date dans les entreprises. Si tel était le cas, il y aurait deux situations différentes pour les entreprises, suivant qu'elles sont passées aux 35 heures avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Certaines auraient intérêt à attendre deux ans pour bénéficier d'une aide moins élevée mais sans contrepartie d'embauches.

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

## Le mystère de la future « aide structurelle »

LA COMPLEXITÉ des aides financières aux entreprises qui passeront aux 35 heures, dénoncée jeudi 5 février par les députés de l'opposition, comporte encore quelques incertitudes. Une chose est sûre : il existe deux types d'aides à la réduction du temps de travail : une incitation financière, qui ne sera octroyée qu'aux entreprises qui décident de passer aux 35 heures, voire moins, d'ici à la fin de 1999, en créant ou préservant des emplois ; une aide structurelle à la réduction du temps de travail, moins importante, qui sera versée à partir de 2000 à toutes les entreprises dont la durée effective du travail sera passée à 35 heures.

Si l'entreprise réduit de 15 % la durée du travail et accroît ses effectifs d'au moins 9 %, l'aide sera de 13 000 francs la première année (9 000 francs la cinquième). Toutes ces aides pourront être majorées de 1 000 francs dans certains cas : création d'emplois supérieure au minimum prévu, embauche prioritaire de jeunes, modalités innovantes dans l'organisation du travail, etc. Au terme de ces cinq ans, une aide structurelle (sans limitation de temps) prendra le relais des incitations financières, mais aussi de la réduction des charges sociales accordée par la loi Robien.

À partir de 2000 (2002 pour les PME de moins de vingt salariés), M. Aubry a confirmé, jeudi, qu'à cette date, une aide structurelle « d'environ 5 000 francs », là aussi sous forme

## Toutes les sensibilités sont représentées dans la nouvelle commission exécutive

VOICI la composition de la commission exécutive du RPR, qui, selon l'article 20 des nouveaux statuts, « assiste le président dans la direction du Rassemblement » :

- **Conseiller politique** : Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine.
- **Secrétaire général** : Nicolas Sarkozy, député des Hauts-de-Seine.
- **Secrétaires nationaux à l'organisation** : François Fillon, député de la Sarthe (porte-parole) ; Eric Raoult, ancien ministre (sections) ; Hervé Gaymard, ancien ministre, député de Savoie (débat interne et formation) ; Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne (fédérations) ; Roger Karoutchi, député européen (administration générale et animation) ; Pierre Lellouche, député de Paris (relations extérieures) ; Nicole Catala, députée de Paris (études) ; Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône (relations avec les groupes parlementaires) ; François Cornut-Gentille, député de Haute-Marne (élus locaux) ; Guy Drut, député de Seine-et-Marne (ouverture et diffusion du projet) ; Isabelle Caullery, conseillère régionale d'Île-de-France (femmes) ; Vincent Roger, ancien animateur du RPR, le mouvement des jeunes séguinistes (jeunes).

● **Secrétaires nationaux aux dossiers politiques** : Roselyne Bachelot et Philippe Briant (emploi) ; Serge Vinçon (défense) ; Dominique Perben (affaires étrangères) ; Marie-Thérèse Hermande (affaires européennes) ; Françoise de Panafieu (éducation, jeunesse et sports) ; François Baroin (culture et communication) ; Patrick Devéjan (questions sociales) ; Marie-Thérèse Gétroy (famille) ; Jean-François Copé (économie) ; Jacques Godfrain (participation) ; Michèle Alliot-Marie (société) ; Pierre Bédier (sécurité) ; Jean-Luc Warsmann (justice) ; Jacques Pélissard (environnement) ; Patrick Ollier (aménagement du territoire).

● **Ont été nommés, par ailleurs, députés nationaux à l'organisation** : Caroline Cayeux, Eric Cesari et Daniel-Georges Courtois pour les fédérations ; Claude-Annick Tissot pour la formation ; Thierry Lazaro pour l'action dans les entreprises ; Alain Maréchal pour les DOM-TOM ; Jean-Paul Anciaux pour les élections.

● **Trois chargés de mission** relèvent, enfin, du président : Elisabeth Hubert pour la politique générale ; Jean-Jacques Guillet pour l'organisation ; Magali Benelli pour les militants.

## Jacques Chirac plaide pour le développement de la médiation

VINGT-CINQ ANS après la création du médiateur de la République, les pouvoirs publics considèrent que cet intercesseur des usagers auprès de l'administration fait partie intégrante du paysage institutionnel. Ouvrant un colloque sur l'avenir de la médiation, jeudi 5 février à la Sorbonne, Jacques Chirac a déclaré que le médiateur « a su prendre toute sa place dans le paysage administratif et juridique français ».

Toutefois, pour le président de la République, l'« enractement » du médiateur dans les institutions « tient moins à la volonté du législateur qu'à la personnalité et à l'engagement de ceux qui, depuis 1973, ont occupé cette fonction ». Et pour cause : le médiateur ne peut rien imposer à l'administration. Il doit user de persuasion pour la faire revenir sur certaines de ses décisions et donc, comme l'a remarqué

M. Chirac, « concilier sans dialogue et efficacité ». Le chef de l'État a rendu hommage à Jacques Pelletier, qui occupe cette fonction depuis 1992, et dont le mandat s'achève dans quelques semaines.

Élargir la saisine. M. Chirac s'est demandé s'il faut « élargir les missions du médiateur et le doter de nouveaux moyens d'intervention ». « Le débat est ouvert... », a-t-il seulement répondu. Au cours de la journée, M. Pelletier a regretté de n'avoir pas réussi à faire inscrire le statut du médiateur dans la Constitution, afin d'en garantir la pérennité. Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, s'est déclaré favorable à une telle réforme. Il y a « d'autres moyens de renforcer le médiateur », a-t-il ajouté, en « élargissant sa saisine », aujourd'hui réservée aux parlementaires. Il a toutefois ad-

mis qu'il serait difficile d'obtenir d'eux qu'ils renoncent à ce « privilège ».

Les élus de l'Assemblée nationale et du Sénat en ont fait la démonstration en 1997, en rejetant une telle disposition, prévue dans un projet de loi présenté par Dominique Perben, alors ministre de la réforme de l'État. M. Dumas a suggéré d'en venir à « la saisine directe par les citoyens ». M. Pelletier s'est montré réticent, les parlementaires jouant le rôle de « filtre », ce qui « simplifie le travail » du médiateur. Pour Alvaro Gil-Robles, ancien « défenseur du peuple » (ombudsman) espagnol, « il ne faut pas de filtre », car, « dans la moindre petite plainte, on peut découvrir un problème énorme ! ». M. Pelletier a admis que la saisine directe serait préférable pour les personnes en voie d'exclusion, qui « n'osent pas » s'adresser à un par-

lementaire. En ouvrant le colloque, M. Chirac avait assuré que « ce qui vaut pour les administrations et pour l'État vaut pour l'ensemble de la société française ». Il a émis le souhait que cette forme de règlement pacifique des conflits se développe dans le domaine judiciaire et dans le domaine social. « Dans un contexte marqué par le surcharge des tribunaux, la médiation et la conciliation sont très utiles pour le traitement de la petite délinquance de voisinage », a expliqué M. Chirac. La médiation permet, « sans entrer dans une procédure judiciaire, de rappeler à l'ordre les fauteurs de troubles et de les obliger à réparer rapidement les dommages commis ». Le chef de l'État a jugé que cette « école de tolérance » constitue aussi « un vivier d'emplois de proximité à ne pas négliger ».

Rafaële Rivalls

mentelle de 1995, il y aurait désormais, dans cette direction renouvelée, une douzaine de « balladuriers » pour une vingtaine de « chiraquiens », mais c'est sans compter les « pasquaïens », qui avaient choisi Edouard Balladur pour mieux se ranger, ensuite, derrière le président élu, ni ceux des « séguinistes » qui, dans une mystérieuse alchimie, continuaient de partager les thèses du député des Vosges, en faveur de la candidature de M. Chirac, tout en misant sur les chances de son « ami de trente ans ».

Bref, un seul signe est véritablement donné : plusieurs proches de M. Juppé sont réintégrés aux commandes, parmi lesquels deux jeunes anciens députés, Jean-François Copé (Seine-et-Marne) et Pierre Bédier (Vendée). Par ailleurs, parmi les onze femmes sur quarante de la nouvelle direction apparaît Claude-Annick Tissot, absente de la liste des candidats au conseil régional d'Île-de-France pour en avoir mis en cause les pratiques contestables, mais intégrée à la direction avec, en charge, la formation. « Cela a fait l'objet d'un grand arbitrage », a sobrement commenté M. Sarkozy, qui passait par là.

A ce moment-là, en effet, jeudi en début de soirée, le président du RPR demeure reclus dans son bureau du quatrième étage. M. Fillon s'est rapidement replié on ne sait où. Un seul homme a, manifestement, du temps libre : le nouveau secrétaire général du Rassemblement pour la République. « Bien sûr, vous pouvez continuer de m'appeler quand vous le désirez », lance M. Sarkozy aux journalistes. Où ? « Ici. J'y serai tous les jours. »

Une nouvelle aventure commencent : Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy se sont promis de s'entendre, aussi longtemps que nécessaire.

● **RÉGIONALES** : la Gauche socialiste va adresser une lettre ouverte à François Hollande pour demander que les militants d'Île-de-France élisent, comme en Midi-Pyrénées, leur candidat à la présidence de la région. Le 3 février, au bureau national du PS, Jean-Luc Mélenchon avait déjà fait une telle demande au premier secrétaire, qui l'avait rejetée.

● **ISF** : président de la commission des finances de l'Assemblée, Augustin Bourrepaux (PS) s'est déclaré, jeudi 5 février, favorable à l'imposition de l'outil de travail, par le biais de l'impôt sur la fortune (ISF), au-delà de 15 millions de francs. Il faut, en matière d'ISF, « élargir la base en diminuant les taux », a-t-il dit, en se prononçant pour l'inclusion des œuvres d'art dans l'assiette de cet impôt.

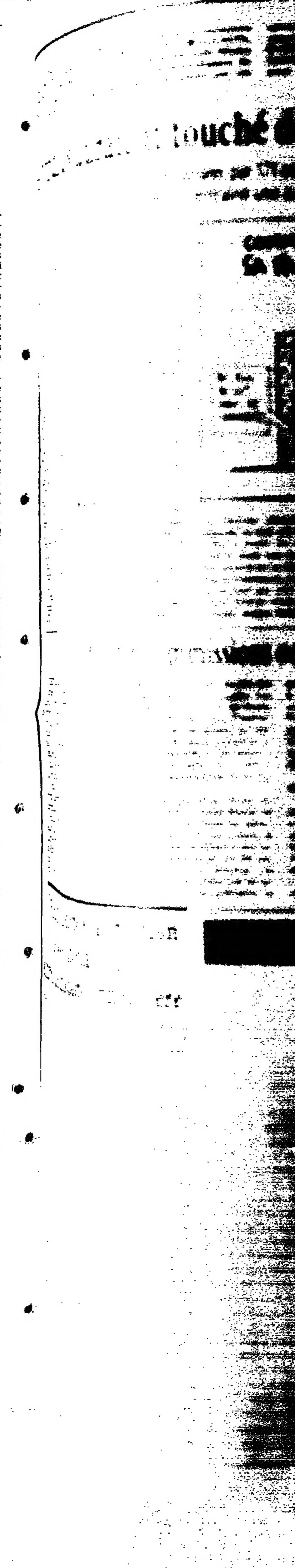
● **GRÈVE** : environ 20 % des agents des impôts, selon les estimations de la direction, soit 16 000 personnes, ont suivi, jeudi 5 février, le mot d'ordre de grève lancé par les trois syndicats SNUI, Snadgi-CGT et CFDT, afin de protester contre « l'insuffisance » des effectifs et pour le maintien des missions de service public.

mentelle de 1995, il y aurait désormais, dans cette direction renouvelée, une douzaine de « balladuriers » pour une vingtaine de « chiraquiens », mais c'est sans compter les « pasquaïens », qui avaient choisi Edouard Balladur pour mieux se ranger, ensuite, derrière le président élu, ni ceux des « séguinistes » qui, dans une mystérieuse alchimie, continuaient de partager les thèses du député des Vosges, en faveur de la candidature de M. Chirac, tout en misant sur les chances de son « ami de trente ans ».

Bref, un seul signe est véritablement donné : plusieurs proches de M. Juppé sont réintégrés aux commandes, parmi lesquels deux jeunes anciens députés, Jean-François Copé (Seine-et-Marne) et Pierre Bédier (Vendée). Par ailleurs, parmi les onze femmes sur quarante de la nouvelle direction apparaît Claude-Annick Tissot, absente de la liste des candidats au conseil régional d'Île-de-France pour en avoir mis en cause les pratiques contestables, mais intégrée à la direction avec, en charge, la formation. « Cela a fait l'objet d'un grand arbitrage », a sobrement commenté M. Sarkozy, qui passait par là.

A ce moment-là, en effet, jeudi en début de soirée, le président du RPR demeure reclus dans son bureau du quatrième étage. M. Fillon s'est rapidement replié on ne sait où. Un seul homme a, manifestement, du temps libre : le nouveau secrétaire général du Rassemblement pour la République. « Bien sûr, vous pouvez continuer de m'appeler quand vous le désirez », lance M. Sarkozy aux journalistes. Où ? « Ici. J'y serai tous les jours. »

Une nouvelle aventure commencent : Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy se sont promis de s'entendre, aussi longtemps que nécessaire.





# Les Pasqua précède Nicolas Sarkozy dans le programme du RPR

Philippe Filon devient porte-parole

La conférence de presse des cadres du RPR a été présidée par Philippe Filon, secrétaire général du parti. Le président du RPR, Nicolas Sarkozy, a été absent de la conférence. Filon a annoncé que le programme du RPR sera présenté par Nicolas Sarkozy à la fin de la semaine prochaine. Il a également mentionné que le parti va se réunir le 15 février pour discuter de la stratégie à adopter.

# SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 7 FÉVRIER 1998

**JUSTICE** Dans un rapport de synthèse, les gendarmes de la section de recherches de Paris indiquent que 171 syndicats de la région parisienne auraient touché plus de 5 millions de francs de commissions occultes de 1991 à 1996. ● **CES POTS-DE-VIN** émaneraient de trois filiales de l'Elf Aquitaine qui fournissaient du fioul aux immeubles gérés par ces administrateurs de biens. Elles espèrent ainsi conserver des marchés. ● **CES COMMISSIONS** ont considérablement renchéri le prix du fioul pour les copropriétaires : selon le rapport des gendarmes, le surcoût imposé aurait varié entre 50 et 550 francs le mètre cube. ● **UNE PART DE CES COMMISSIONS** était très officiellement déclarée au fisc par les entreprises. Malgré les circulaires attirant l'attention des fonctionnaires de la direction générale des impôts sur ces « honoraires », les pratiques se sont poursuivies.

# Des syndicats auraient touché des pots-de-vin sur des livraisons de fioul

Dans la région parisienne, les commissions encaissées par 171 administrateurs de biens se monteraient à plus de 5 millions de francs de 1991 à 1996. Ces pratiques ont entraîné une augmentation du prix du fioul pour les copropriétaires

**POUR** le groupe Elf Aquitaine, la fourniture de fioul aux immeubles de la région parisienne semble avoir donné lieu à la mise en place d'un système de commissions occultes au profit des administrateurs de biens. Les gendarmes de la section de recherches de Paris ont bouclé leur enquête sur le rôle joué par trois des filiales du premier groupe pétrolier français - Mesa, Petro-Vaires et Fioul Service - dans le versement de pots-de-vin à des syndicats d'Île-de-France. Ils viennent de remettre leurs conclusions au juge d'instruction chargé de ce dossier au tribunal de Bobigny, Monique Montpeyroux.

Rédigée en avril 1997, la première synthèse des gendarmes indiquait que ces trois sociétés, qui dépendent d'une autre filiale d'Elf, Paris Pétrole Distribution (PPD), avaient distribué, de 1991 à mai 1996, plus de 5 millions de francs de commissions à 171 administrateurs de biens. Pour les enquêteurs, les syndicats ont sciemment accepté que les livraisons de fioul soient largement surfacturées : pour les copropriétaires, le surcoût du mètre cube de fioul serait ainsi passé de 50 francs à 550 francs. Grâce aux marges ainsi dégagées, les filiales d'Elf versaient aux syndicats des commissions occultes afin de conserver le marché.

Ces derniers mois, les gendarmes ont étudié de plus près les syndicats soupçonnés d'avoir bénéficié de ces pots-de-vin avant de transmettre une deuxième synthèse au juge d'instruction. Une centaine de ces syndicats, eux, ont finalement été écartés de l'enquête parce que les commissions versées étaient trop faibles ou parce que les enquêteurs n'ont pas pu établir que cet argent avait été effectivement dépensé par les syndicats. Au terme de leur rapport, les gendarmes indiquent que près de 70 administrateurs de biens pourraient être poursuivis pour « escroquerie par ruse frauduleuse », « abus de confiance » ou « détournement des copropriétaires » et « faux et usage de faux en écriture privée ».



Après chaque livraison de fioul, une fois la facture réglée, Mesa, Petro-Vaires et Fioul Service crédaient, sous la forme d'un avoir, le compte du syndic d'une somme calculée en fonction d'un pourcentage prévu à l'avance. Lors d'une perquisition effectuée dans les locaux de la société Fioul Service, qui s'occupe également de l'entretien des

systèmes de chauffage, les enquêteurs ont découvert une liste manuscrite recensant les pourcentages prélevés sur les travaux. Face au sigle SIB, apparaît le plus haut pourcentage de la liste, avec 10 % du marché, les cabinets Malesherbes Gestion et Deguelde sont affublés de 7 %, Cogeco et SGA auraient eu des sommes égales à 6 % et onze autres syndicats semblent avoir bénéficié de commissions de 5 %.

**CADEAUX OU VOYAGES**  
A la fin de l'année, le montant final des commissions était reversé sous forme de bons d'essence, de cadeaux ou de voyages gérés par des agences spécialisées, comme Syl Tour, ou des sociétés de conseil en communication, comme Vasco de Gama. L'enquête a montré que Mesa avait dépensé, en 1993, 762 553 francs pour conduire 33 personnes vers les Seychelles. Un an plus tard, 383 078 francs avaient été extraits des caisses de la filiale d'Elf pour emmener 19 personnes vers l'île Maurice. La Tanzanie et Bali semblent également avoir été inscrites au programme des excursions réservées aux administrateurs de biens. Un cabinet semble avoir opté pour des places de spectacles, un autre pour l'achat d'articles d'électroménager. L'employé d'un troisième a, pour sa part, installé une cuve dans sa résidence secondaire, à Poissy.

Afin de percevoir plus discrètement ces honoraires, certains administrateurs de biens avaient créé des structures parallèles qui encaissaient ces « seconds salaires ». Ce fut le cas d'un syndic cité dans le rapport : destinataire, selon les gendarmes, de plus de 250 000 francs de commissions de 1993 à 1995, il aurait, selon ce document, augmenté ses gains de près de 500 000 francs via une société « à faux nez », appelée Association PPR. Ce sigle correspondrait à l'expression « Pour le Paris Pékin », nom d'un rallye automobile auquel l'administrateur aurait finalement renoncé à participer pour s'engager sur le Paris-Dakar... Les sociétés mises en cause ont refusé de répondre aux questions du Monde. Le groupe Elf Aquitaine estime qu'il n'a pas à intervenir dans le cours d'une instruction.

Lors des auditions menées par les membres de la section de recherches de Paris, les anciens responsables de Mesa, Fioul Service, Petro-Vaires ou PPD ont expliqué que ces rémunérations parallèles avaient été mises en place à la demande des syndicats et que leur hiérarchie avait connaissance de cette pratique. « Le fait que les copropriétaires étaient également victimes de ce système de commissions ne pouvait que me désoler, mais, comme je vous l'ai déjà indiqué, c'était pour nous le seul moyen de conserver les marchés », a ainsi déclaré, dans sa déposition, le PDG de PPD en 1991-1992. En réponse aux questions des enquêteurs sur l'existence de paiements occultes, son successeur relève, non sans dépit, qu'il y a des choses qui [il] honnent, particulièrement les factures de Darty pour l'électroménager et les factures concernant les voyages payés par Mesa pour des responsables des syndicats. « C'est tellement "con", que c'en est à pleurer », conclut-il.

# Une partie des commissions occultes était déclarée au fisc

**CERTAINES** des commissions occultes versées par les entreprises de fioul aux syndicats de la région parisienne étaient très officiellement déclarées au fisc sous la forme d'honoraires. Depuis 1972, date de l'entrée en vigueur de la loi Hoguet qui a encadré la profession d'administrateur de biens, les syndicats peuvent en effet percevoir des rémunérations venant des entreprises qui leur fournissent des prestations. La loi précise toutefois que les syndicats ne peuvent le faire qu'après avoir obtenu l'accord de l'assemblée générale des copropriétaires.

L'enquête menée par les gendarmes de la section de recherches de Paris, qui centralisent les affaires concernant les syndicats d'Île-de-France, montre que ces fameux honoraires qui masquent en réalité des pots-de-vin, la plupart du temps, ont été dissimulés aux

copropriétaires. Les déclarations fiscales qui les mentionnent sont donc illégales. Les sommes sont considérables : selon des études réalisées pour les différents juges d'instruction chargés d'instruire des affaires de syndicats corrompus dans la région parisienne, le montant des détournements serait estimé à près de 50 millions de francs, entre 1990 et 1995, pour une trentaine d'entreprises en Île-de-France.

La déclaration fiscale d'une filiale du groupe pétrolier Total, la Francilienne de confort, à Rueil Malmaison (Hauts-de-Seine), note ainsi pour l'année 1993, une somme de 3 millions de francs correspondant à des honoraires ou des commissions qui ont été versés, essentiellement, à des syndicats. Ces sommes n'avaient pas été validées par les assemblées générales des copropriétaires, ce

qui les rend illégales. En guise d'explication, le cabinet CGMS-Michel Soutou, qui a perçu, à lui seul, 200 000 francs de la part de la Francilienne de confort, explique qu'il ignorait que ces pratiques n'étaient pas conformes à la loi. « On a remboursé lorsque la chambre syndicale nous a prévenu », indique Michel Soutou, qui dirige ce cabinet.

**CARACTÈRE FICTIF**  
Destinataire des déclarations fiscales des entreprises, la Direction générale des impôts a eu sous les yeux, pendant plus de vingt ans, une trace tangible de l'existence de ces pratiques. « Le bien-fondé du versement de l'honoraire n'est pas de notre ressort, estiment les services fiscaux du ministère des finances. C'est un problème juridique, non fiscal, qui sort de notre compétence. Il n'existe pas de contrôle

# Mme Guigou annonce la création de pôles spécialisés contre la délinquance financière

**LA MINISTRE** de la justice, Elisabeth Guigou, a précisé, dans un entretien au quotidien *La Tribune* du vendredi 6 février, les conditions de la mise en place du pôle de magistrats et de fonctionnaires spécialisés dans la lutte contre la délinquance financière, dont elle avait annoncé la création aux chefs de cour de la juridiction parisienne, le 11 décembre 1997 (*Le Monde* daté 14-15 décembre 1997). La garde des sceaux, qui souhaite que « les juges cessent de travailler dans l'artisanat », a confirmé la mise en place de cette plateforme spécialisée « avant la fin de l'année », et annoncé que deux autres pôles devraient être également créés à Lyon et à Aix-Marseille.

La création de cette plateforme spécialisée est destinée à pallier l'insuffisance des moyens de la justice face à la délinquance économique et financière. La gendarmerie financière parisienne manque ainsi cruellement de magistrats, d'assistants de justice et de matériel informatique. Cette pénurie avait d'ailleurs été dénoncée par le président du tribunal de Paris, Jean-Marie Coulon, et le procureur de Paris, Gabriel Bestard, dans une lettre adressée le 8 octobre 1997 à la garde des sceaux. Un mois plus tard, Eva Joly demandait, dans *La Tribune*, « des conditions décentes et un local digne » pour instruire l'affaire du Crédit lyonnais, tandis que

Delta Air Lines

NOTRE MONDE EST LE VÔTRE®

## En Février, faites-vous un maximum de miles en parcourant un minimum de kilomètres.

Jusqu'au 28 février 1998, Delta Air Lines offre à tous les membres du programme SkyMiles®, le programme de fidélité de Delta, la possibilité d'accumuler encore plus de miles lors de leurs voyages aux Etats-Unis en Première Classe ou Classe Affaires®.

En effet, 300 % des miles réellement parcourus seront crédités pour un voyage effectué avec un billet acheté en Première Classe (au lieu de 100 %) et 200 % pour un voyage effectué avec un billet acheté au tarif Classe Affaires (au lieu de 125 %). C'est donc le moment de profiter du puissant réseau Delta Air Lines aux Etats-Unis et ainsi cumuler le maximum de miles. Vous pourrez alors bénéficier plus rapidement de billets gratuits, de surclassements et des autres avantages du programme SkyMiles. Pour vous inscrire à SkyMiles ou pour réserver, téléphonez au 01 47 68 92 92 ou taper 3615 Delta Air Lines (2,23 F/mn).

\*Toutes les conditions du règlement général du programme SkyMiles sont en vigueur. C'est la seule assurance au départ de Paris au titre de Delta Air Lines. Merci de lire attentivement les conditions de vente.

Laurence Vichnievsky affirmait dans *Le Parisien* que les juges financiers étaient actuellement « dans l'impossibilité matérielle » de traiter leurs dossiers.

Afin de répondre à ces besoins, Elisabeth Guigou vient de recevoir un rapport sur les conditions de mise en place du nouveau pôle financier, qui préconise la location de bureaux distincts du Palais de justice de Paris, sur une surface de 7 000 mètres carrés, une affectation de personnels supplémentaires et des moyens techniques plus performants.

La garde des sceaux, qui affirme être « en phase » avec ces conclusions, annonce d'ores et déjà que « 15 millions de francs par an » seront débloqués pour la location des locaux. Des spécialistes de la fraude fiscale, de la fraude douanière, des inspecteurs de la Banque de France, des agents de la Commission bancaire et des policiers spécialisés seront affectés à ce pôle afin de collaborer avec les magistrats financiers.

La garde des sceaux, qui estime être « obligée de gérer la pénurie », prévient qu'elle n'affectera « des moyens supplémentaires dans les tribunaux que s'ils s'engagent dans la voie de la modernisation ». « Je veux m'assurer que les moyens qui seront dégagés correspondront à une véritable optimisation et modernisation du travail. Il faut sortir du Moyen Age », a affirmé Elisabeth Guigou.

# Les sensibilités sont représentées la nouvelle commission exécutive

La commission exécutive du RPR, présidée par Philippe Filon, a été renouvelée. Les membres de la commission ont été élus lors d'une conférence de presse. Les sensibilités représentées sont : Charles Pasqua, président du RPR, Nicolas Sarkozy, secrétaire général, Philippe Filon, secrétaire général adjoint, et plusieurs autres membres.

# Les sensibilités sont représentées la nouvelle commission exécutive

La commission exécutive du RPR, présidée par Philippe Filon, a été renouvelée. Les membres de la commission ont été élus lors d'une conférence de presse. Les sensibilités représentées sont : Charles Pasqua, président du RPR, Nicolas Sarkozy, secrétaire général, Philippe Filon, secrétaire général adjoint, et plusieurs autres membres.

# Gérard Chauvy comparait pour diffamation à l'égard de Raymond et Lucie Aubrac

Il avait cité un mémoire de Klaus Barbie les décrivant comme des résistants « retournés »

Gérard Chauvy, journaliste et auteur, en 1997, d'un ouvrage sur Raymond et Lucie Aubrac, comparait pour diffamation, jeudi 5 février,

devant le tribunal correctionnel de Paris. Dans son livre, M. Chauvy reproduit un mémoire posthume rédigé par Klaus Barbie, avec, semble-t-il,

l'active coopération de son avocat, Jacques Vergès. Ce texte décrit pour la première fois les Aubrac comme des résistants « retournés ».

**JOURNALISTE** au *Pragère* de Lyon, auteur d'une série d'ouvrages consacrés à la région lyonnaise pendant la période de l'Occupation, Gérard Chauvy aura peut-être appris à ses dépens le risque qu'il y a à pratiquer l'histoire contemporaine sur des sujets vivants. Ceux de son dernier livre, Raymond et Lucie Aubrac, ont fini par le conduire, le 5 février, devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris pour diffamation. Publié en avril 1997, l'ouvrage de Gérard Chauvy (*Aubrac-Lyon 1943*, éd. Albin Michel) dont la diffusion aurait atteint les 30 000 exemplaires, a provoqué, lors de sa parution, un tollé jetant le trouble dans la communauté des spécialistes. Au vu de la première journée d'un procès qui devrait durer jusqu'à la fin de la semaine prochaine, Gérard Chauvy s'est montré sur la défensive face à l'assaut courtois, mais sans concession, du président du tribunal, Jean-Yves Monfort.

L'ouvrage de Gérard Chauvy touche un point sensible de l'histoire de l'Occupation. Il est comme habité par la date tragique du 21 juin 1943, jour où, à la suite d'une trahison, Klaus Barbie parvient à décapiter, lors d'un coup de filet, l'état-major de l'armée secrète - bras armé de la résistance - tandis que le délégué du général de Gaulle, Jean Moulin, était emmené vers la torture, puis vers la mort. Dans un mémoire posthume, rédigé, semble-t-il, avec l'active coopération de son avocat, Jacques Vergès, et remis au juge d'instruction

Hamy le 4 juillet 1990, l'ancien policier nazi décrit pour la première fois Lucie Aubrac et son mari sous les traits de résistants « retournés », devenus des agents et des informateurs pour le compte du Sipo-SD. Gérard Chauvy, qui dit avoir eu connaissance du mémoire de Klaus Barbie en 1991, a été le premier à assurer à ces soixante pages qui circulaient sous le manteau, une diffusion publique, en les reproduisant *in extenso* dans les annexes de son ouvrage. En partage-t-il pour autant les thèses, comme le soutient la partie civile ? Les réserves que ce mémoire paraissent lui inspirer ne sont-elles qu'une manœuvre de plus pour l'accréditer ? En tout cas ce document est au centre des débats.

**MAQUIS PROCÉDURIER**

Dans le maquis procédurier où se sont enlées les premières heures de l'audience, Alain Jakubowicz, conseil de Francis Esnenard, le PDG des éditions Albin Michel, en résume l'enjeu. « Nous sommes conscients que l'incrimination de diffamation est possible sous la forme d'insinuation. Or cette insinuation sous-jacente est gravissime : l'accusation de trahison ! Mais, dans l'ouvrage, nous disons exactement le contraire. » Et M<sup>e</sup> Jakubowicz de citer la conclusion de l'étude de Gérard Chauvy qui prend soin de noter que, « aujourd'hui, aucune pièce d'archive ne permet de valider l'accusation de trahison proférée par Klaus Barbie à l'encontre de Raymond Aubrac ».

« Ce livre n'a qu'un seul objet, réplique, cinglant, Georges Klejman, conseil des époux Aubrac. Rendre crédible les allégations infâmes de Vergès, signées de la main bien faible

du bourreau Barbie ». Un peu plus tard, le président utilisera une image audacieuse pour évoquer l'usage tortueux que Gérard Chauvy fait de ce texte. « Grâce à vous, dit-il, après sa mort, Barbie a atteint son objectif. En promenant l'éphant de son rapport dans le magasin de porcelaine de la Résistance, vous avez tout cassé pour constater qu'il n'y a pas lieu de le faire. »

L'interrogatoire du président porte d'abord sur la qualité d'historien prêtée à Gérard Chauvy et sur l'origine de sa fougue à pourfendre les « légendes » de la Résistance. Quand on lui reproche ses insinuations, Chauvy se retranche derrière le doute scientifique, l'inachèvement des interprétations et le refus du manichéisme. « Qu'est-ce qu'une légende ? lui demande le président. - Un enjolivement qui peut tourner au mythe, ce qui n'est pas acceptable pour un historien », répond Gérard Chauvy. « Pourquoi cette recherche maniaque des contradictions dans les récits des Aubrac ? - Il ne s'agit ni d'acharnement ni de parti pris, d'autres historiens ont remarqué ces contradictions [NDLR : allusion à ceux qui ont participé à la « table ronde » de Libération début juillet 1997]. - Préférez-vous l'écrit ou le témoignage ? - Il existe une approche critique de l'histoire orale par le document. »

Cet attachement à la méthode critique a été pris par deux fois en défaut au cours de l'audience. La première fois quand le président a demandé à Gérard Chauvy s'il avait tenté d'analyser la part de l'avocat de Barbie dans la rédaction du mémoire de son client. Du bout des lèvres, Gérard Chauvy a reconnu avoir vu une seule et unique fois M<sup>e</sup> Vergès, pour authentifier le document, sans l'avoir vraiment ques-

tionné à son propos. Une deuxième fois, lorsque Georges Klejman s'est étonné que Gérard Chauvy n'ait jamais eu la curiosité de consulter aux archives départementales du Rhône un dossier d'instruction aussi essentiel que celui de Jean-Marie Curtil. L'arrestation, le 14 mars 1943, de cet agent de liaison a pu mettre les Allemands sur la voie de bien des documents compromettants de la Résistance. M<sup>e</sup> Klejman a promis de verser la semaine prochaine ce dossier aux débats.

**LES RÉCITS ET LES SOURCES**

Puis le président a interrogé en détail Gérard Chauvy sur le contenu de son livre, décomposant la chronologie en plusieurs « épisodes » : la première arrestation de Raymond Aubrac en mars 1943, sa remise en liberté le 10 mai 1943 (ou plutôt le 12 si l'on en croit le registre d'étrou. Barbie, lui, prétendait, en 1990, avoir retenu Aubrac du 10 au 14 pour des « réunions de travail ») ; l'évasion de l'hôpital le 24 mai, le rendez-vous de Caluire, le 21 juin où Aubrac est, cette fois, arrêté par les Allemands ; l'évasion du même Aubrac, le 21 octobre 1943.

Sur tous ces épisodes, l'accusé a réaffirmé les doutes nés, selon lui, de la confrontation entre les récits « romanesques » de Raymond et surtout de Lucie Aubrac, et les sources. « Dire que des doutes subsistent, ce n'est pas faire œuvre d'historien, a observé le président. Avez-vous pris un parti ? Le doute s'insinue. Il peut détruire les légendes mais aussi les réputations, comme vous le reprochez les époux Aubrac. »

Nicolas Welli

## Les aides à la scolarité seront à nouveau versées par les collèges

LES COLLÈGES devraient recommencer, dès la rentrée de septembre, à verser aux familles les aides à la scolarité, une tâche dévolue depuis septembre 1994 aux caisses d'allocations familiales. C'est ce qu'a annoncé Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, lors d'une visite au collège Paul Eluard de Guyancourt (Yvelines), jeudi 5 février.

Attendue par les équipes éducatives, recommandée par le Conseil économique et social et par les associations de parents d'élèves, cette mesure sera incluse dans le projet de loi de prévention et de lutte contre les exclusions, examiné par le Parlement vers le mois de mars. Elle a pour objectif essentiel de faire retrouver le chemin de la cantine aux enfants qui l'avaient délaissée pour des raisons économiques. Le remplacement des bourses de collège par une aide à la scolarité intégrée dans les prestations familiales depuis la rentrée 1994, avait en effet produit un effet pervers.

Avant 1994, les familles touchaient en plusieurs fois le montant des bourses sur lequel le collège prélevait, dans la plupart des cas, le paiement de la cantine. Dans le système mis en place par François Bayrou en septembre 1994, au nom de la rationalité administrative, les familles rece-

vaient des caisses d'allocations familiales une somme globale en début d'année scolaire, qui devait leur permettre de faire face, pour toute l'année, à des frais divers, dont ceux de restauration. Or le rapport de deux parlementaires UDF, Charles de Courson et Claude Huriet (*Le Monde* du 28 juillet 1995) avait démontré que cette somme était souvent dépensée dès le premier trimestre, empêchant les familles de régler la cantine plus tard dans l'année. De plus, si trois cent mille familles supplémentaires avaient pu bénéficier d'une aide, environ cent cinquante mille s'en étaient trouvées exclues. Les familles monoparentales et celles de plus de cinq enfants étaient notamment pénalisées.

**LE PETIT-DÉJEUNER DE M<sup>e</sup> ROYAL**

Bon nombre de voix s'étaient élevées de la baisse de fréquentation des cantines qui s'en était suivie. Dans un premier temps, le fonds social collégien avait permis de pallier, en partie, les nouvelles carences créées. Mais une action plus énergique restait à mettre en place. Promesse de campagne du PS lors des élections législatives en 1997, elle a trouvé une application immédiate dans le vote, en urgence, d'un fonds social pour les cantines de 290 millions de

francs. Selon un bilan partiel établi par le ministère de l'éducation nationale sur neuf académies, ce fonds a permis à vingt-cinq mille nouveaux demi-pensionnaires de fréquenter la cantine et devrait en toucher cent mille.

M<sup>e</sup> Royal a fait part de son souci de mettre en place un système simple et souple, pour que les familles ne se retrouvent pas « dans la situation de contrôle social ». Ainsi les chefs d'établissement devraient être en mesure de choisir le mode de paiement le plus adapté à la situation des familles en proposant, par exemple, des calendriers de paiement variés. Ils auront aussi la possibilité d'engager le fond social collégien sans avoir à demander des documents, comme une quittance d'électricité, que les familles les plus démunies pourraient être en peine de fournir.

Lors de sa visite, M<sup>e</sup> Royal a par ailleurs insisté sur l'importance du petit déjeuner pour les enfants : « A terme, a-t-elle indiqué, l'étape du petit-déjeuner devrait faire partie de la Journée scolaire pour tous les enfants, tant en milieu urbain que rural ».

Béatrice Gurrey et Jean-Claude Pierrette

## Un incendie ravage le dôme de la gare de Limoges

UN INCENDIE A RAVAGÉ, jeudi 5 février en début d'après-midi, le dôme de la gare de Limoges, joyau de l'architecture industrielle des années 20. Une cinquantaine de pompiers ont pu circonscire le sinistre qui n'a pas fait de victime. Le hall de la gare, les salles d'attente, le restaurant et les services annexes seront inutilisables pendant une période indéterminée, en raison des risques d'effondrement. Le feu a pris pendant que des ouvriers travaillaient au châlumeau sur un chéneau à l'intérieur du dôme.

La gare de Limoges, dite gare des Bénédictins, est un édifice construit en ciment armé, recouvert d'une pierre calcaire blonde et surmonté d'un campanile de 67 mètres. Le dôme est posé au-dessus des voies grâce à soixante-trois piles. Edifiée par l'architecte Roger Gombier, la gare est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. D'inspiration hispano-mauresque, elle s'est imposée comme l'une des plus remarquables de l'Hexagone.

## Sept mineurs lyonnais interdits de sortie après 19 heures

SEPT MINEURS AGÉS de seize et dix-sept ans, qui étaient écroués à la prison Saint-Paul de Lyon depuis le 31 janvier, ont été remis en liberté, jeudi 5 février, par le juge Isabelle Passet. Ils avaient été interpellés après les incidents survenus le 29 janvier à l'intérieur de la Part-Dieu. Ce jour-là, plusieurs centaines d'adolescents s'étaient rassemblés dans le centre commercial lyonnais. Plusieurs vitrines avaient été brisées et des objets dérobés. L'établissement avait été évacué par les agents de sécurité, aidés par des policiers puis fermé jusqu'au lendemain matin. C'est à l'extérieur du bâtiment qu'avaient éclaté les incidents entre les forces de l'ordre et les jeunes dont certains étaient venus fêter à la Part-Dieu la fin du ramadan avec leurs camarades. Les mineurs libérés jeudi 5 février ont été placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortir du domicile de leurs parents après 19 heures et de fréquenter le centre commercial de la Part-Dieu. « Ce type de mesures est pris depuis quelques semaines par les magistrats lyonnais à l'encontre des mineurs qui leurs sont présentés », commente M<sup>e</sup> Jacques Debray qui défend l'un des adolescents. - (Corresp)

**DÉPÊCHES**

■ **POLICE** : six personnes, dont deux policiers, ont été mises en examen pour association de malfaiteurs, jeudi soir 5 février, par le juge d'instruction François Pradier de Nanterre (Hauts-de-Seine). Trois policiers, dont Frédéric Jamet et Patrick Guillemin, responsables du syndicat professionnel des policiers de France (SPPF, proche de l'extrême droite) sont impliqués dans cette affaire (*Le Monde* du 6 février). Frédéric Jamet avait été aussi le responsable du Front national-Police. Ils ont été suspendus par le ministre de l'Intérieur, Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national d'Ile-de-France, a déclaré, jeudi soir, que l'on « ne pouvait exclure l'hypothèse d'une manipulation » dans cette affaire.

■ **Le conseil de discipline de la police nationale** a proposé, jeudi 5 février, la révocation du commissaire Philippe Faval, condamné en appel à trois ans et demi de prison pour « complicité de trafic de drogue » (*Le Monde* du 5 mars 1997). Le conseil s'est toutefois prononcé en faveur du maintien de son droit à pension. La décision finale concernant l'avenir du policier revient au ministre de l'Intérieur.

■ **AMIANTE** : le tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne) a condamné Daniel Calmard, dirigeant de l'entreprise ECR1, à six mois de prison avec sursis et à 200 000 francs d'amende et Armando Aranda, son sous-traitant, à trois mois de prison avec sursis et à 20 000 francs d'amende pour avoir fait déflouer de l'amiante sans prendre aucune précaution (*Le Monde* du 13 janvier). En revanche, le client de la société Ecr1, propriétaire des locaux à déflouer, a été relaxé.

■ **JUSTICE** : la juge d'instruction du tribunal de Paris, Marie-Paule Mouracchini, a décidé de ne pas instruire la plainte contre Elf de l'ancien président du Congo, Pascal Lissouba, conformément aux réquisitions du parquet. M. Lissouba, qui avait déposé plainte avec constitution de partie civile contre les principaux dirigeants d'Elf pour « complicité de destruction volontaire en bandes organisées, actes de terrorisme, complicité d'homicides volontaires, complicité de meurtres et assassinats, association de malfaiteurs », a interjeté appel de la décision du magistrat devant la chambre d'accusation.

■ **Actuel secrétaire général de la mairie de Lyon et ancien directeur général adjoint des services de la région Ile-de-France**, Xavier de la Gorce a été mis en examen pour « faux et usage de faux » par le juge d'instruction parisien Armand Riberolles. Le magistrat enquête sur la mise à disposition du président du conseil régional, Michel Giraud, dans sa propriété de Morsang-sur-Seine (Essonne), de deux employés de maison employés par la région.

■ **La cour d'appel de Grenoble** a alourdi, jeudi 5 février, la peine de l'ancien maire de Chasse-sur-Rhône (Isère), Paul Vittoz (PS), reconnu coupable de « prise illégale d'intérêts » et condamné à quinze mois de prison avec sursis et 60 000 francs d'amende contre un an avec sursis et 50 000 francs d'amende en première instance. La cour lui a aussi infligé une peine de cinq ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille. La Cour reproche à Paul Vittoz, maire de Chasse-sur-Rhône de 1983 à 1995, la location d'un hangar, consentie à la commune par une société civile immobilière dont il était l'un des associés.

Paris-Bruxelles. 1 h 25.  
Un express s'il vous plaît.

**THALYS**

Service compris

Service attentionné et collation à la place, offerts en confort 1 pendant la semaine.

Informations sur Internet : <http://www.thalys.com>

Thalys est un service offert conjointement par les chemins de fer belges, français, néerlandais et allemands.

Info et réservations : 06 36 35 35 36 (2,23 FF la minute).  
Gares et agences de voyages agréées.

# LE PROCÈS PAPON

LE MONDE / SAMEDI 7 FÉVRIER 1998

## 12 janvier 1944 : 24 wagons à bestiaux partent pour Drancy

« On part dans les mêmes conditions de Bordeaux à Drancy que l'on part de Drancy à Auschwitz », remarque le président Castagnède. La France se délitait, répond en substance Maurice Papon

**BORDEAUX**  
de notre envoyé spécial

La nausée, entre les mots. Sur les rapports, les comptes rendus, au-delà des lettres et des procès-verbaux. Le 12 janvier 1944, vingt-quatre wagons à bestiaux fermés, munis d'une botte de paille et de deux seaux hygiéniques chacun, quittaient la gare de Bordeaux-Saint-Jean en direction de Bobigny, puis de Drancy. Trois cent dix-sept juifs, en majorité des femmes et des enfants, étaient accompagnés de quarante-quatre policiers allemands et français. Le voyage dura vingt-cinq heures.



Maurice Papon dans son box pare-balles.

Jeu 5 février, le président Castagnède revient tout d'abord sur la rafle qui précéda le convoi, aboutissant à l'arrestation, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1944, de deux cent vingt-huit juifs par la police française, payés à la synagogue de Bordeaux, sous surveillance allemande. La veille, la cour a relaté la journée du 10 : l'injonction SS - l'arrestation de « tous les juifs de la région, sans considération d'âge », les démarches de la préfecture pour connaître la réponse gouvernementale, enfin la transmission de l'ordre par Vichy, et son exécution (Le Monde du 6 février).

heures, écrit Jacques Dubarry. Et à son issue, treize personnes furent immédiatement relâchées (...). M. Mayer [NDLR : responsable SS], après intervention du service, consentit à faire subir aux hommes intéressés un examen médical portant sur la circoncision.

Rejetant l'accusation de complicité de crimes contre l'humanité, Maurice Papon fait valoir, au contraire, l'action « humanitaire » de la préfecture, qui avait été chargée de « prendre toutes les dispositions que les autorités allemandes n'avaient pas décidé d'assurer, notamment, en ce qui concerne le ravitaillement, le couchage, l'hygiène et l'assistance ».

Le 12, Maurice Papon rédigea une note manuscrite à l'intention de Jacques Dubarry : « La discrimination entre juifs et aryens était faite et ayant donné satisfaction - et les cas douteux étant, je pense, en voie de règlement -, il faut aborder maintenant les interventions "humanitaires" personnelles. Je veux dire qu'il faut essayer de libérer, ou à défaut, de laisser à Mèrinac, les juifs intéressés, appartenant à la Légion étrangère, à titre militaire, Croix de guerre, mutilés, femmes de prisonniers, etc. »

Une note de Jacques Dubarry, chef du service des questions juives, relate l'activité de son service. Ainsi, répond-il au service de Crétel (Val-de-Marne) qui lui avait demandé le chiffre n'a été déposé, sous-préfet allemand siégeant à la synagogue ayant jugé ce chiffre « insuffisant ». Le 11, « le service ayant été saisi par les familles des personnes arrêtées de plusieurs réclamations, concernant l'appartenance raciale de certains d'entre eux (...), toutes les réclamations furent relevées et rassemblées en vue d'un examen futur ». Une libération fut immédiatement obtenue : « Celle d'un aryen, arrêté à la place de sa femme juive ».

Cette note a été rapidement écrite sur le coin d'une table, commente Maurice Papon. Certains terminologie peut aujourd'hui choquer, et notamment l'épithète « intéressante ». C'était un mot-clé admis dans le langage de l'époque et qui visait les personnes sur lesquelles il y avait intérêt à intervenir. Je le dis à l'intention de M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> les jurés : cette terminologie est choquante, mais à l'époque elle était courante. Sinon, sur le fond, cette note exprime la préoccupation française de sauver tout ce qui peut être sauvé.

Puis dix-neuf « cas litigieux » furent examinés conjointement par le service préfectoral, la délégation du Commissariat général aux questions juives et les autorités allemandes. « Cet examen, fort discuté, dura plus de deux

exemptées de départ, dont sept libérées ultérieurement, à Mèrinac. Dans une note au préfet Sabatier, le 12, Maurice Papon louera « la façon remarquable dont M. Dubarry a assumé son rôle » et le « dévouement » de l'Association générale des étudiants de Bordeaux et de la Croix-Rouge française, venues prêter leurs concours.

Puis le président fait projeter un ordre de réquisition, signé Maurice Papon, de deux cars des transports urbains bordelais. « Ce document répondait à une nécessité matérielle, explique l'accusé. On ne pouvait pas laisser ces pauvres gens aller à pied entre la synagogue et la gare Saint-Jean. C'eût été leur infliger une épreuve insupportable. » Dans la salle, les murmures s'amplifient. Mais le président apporte cette précision, terrifiante, qui élargit la vision bordelaise : « A Orléans, il est vrai qu'il y eut, sur la voie publique, pour aller à la gare, un convoi de personnes enchaînées. »

Alors, le juge aborde l'attente et les préparatifs en gare Saint-Jean (lire ci-dessous). La voix grave et émue, la parole lente et retenue. Il dit l'entrée en gare du « train spécial », les cinquante seaux hygiéniques, les vingt-quatre wagons couverts, les femmes, les enfants. Dans la bouche du magistrat, parfois, les mots se tordent. Cinquante seaux, un reçu, deux exemplaires... « Il n'y a que les seaux qui ont été distribués par le service des réquisitions », observe Maurice Papon. Le « train spécial » - de marchandises et non plus cette fois les trois mille classes de voyageurs - est appêté par les Allemands.

La nausée. Vingt-cinq heures. « J'ai remis le convoi au complet au commandant du camp de Drancy, indigné, dans son rapport, le commandant P... chef du convoi. J'ai voyagé avec mes gardiens dans des wagons à bestiaux sans aucun confort ; deux wagons sur trois ont perdu ; chacun une botte de paille à Coutras. » Là, remarque le président, on part dans les mêmes conditions de Bordeaux à Drancy, que l'on part de Drancy à Auschwitz.

Puis, sans transition, la cour s'arrête sur un curieux document. Une lettre du SS Nehrich [NDLR : l'un des responsables de la police allemande à Bordeaux] à l'intendant de police René Duchon, datée du 21 janvier, ayant valeur de réquisition, a posteriori, des forces de police françaises. « C'est une époque où on se préoccupe beaucoup de posséder des documents

pour l'histoire », observe le président. « Il y a deux manières de prendre l'histoire, précise l'accusé : l'une noble et l'autre plus vulgaire qui s'appelle le parapluie... »

Le président Castagnède projette quelques réponses du gouvernement de Vichy aux différents rapports de la préfecture, qui démontrent un désordre certain du côté de la capitale de l'Etat français. L'une d'elles laisse paraître, évoquant les interventions que pourrait faire Vichy pour libérer des déportés : « Toutefois s'agissant d'Israéliens, fussent-ils non juifs d'après les lois françaises et les ordonnances allemandes, il serait vain d'espérer leur libération des autorités allemandes. » « Des Israéliens, fussent-ils non juifs ! s'exclame Maurice Papon. Quelle phrase extraordinaire ! Cela montre l'affaiblissement des forces gouvernementales ; elle témoigne

**Le juge aborde l'attente et les préparatifs en gare Saint-Jean. La voix grave et émue, la parole lente et retenue**

du délitement de la France. » Le président, du tac au tac : « Vous pensez qu'avant que la France ne se délite, les juifs connaissent un sort plus heureux ? »

Alors le juge cède son observatoire en constatant qu'avant que la préfecture ait établi ses rapports, début février, les déportés avaient déjà quitté Drancy pour Auschwitz, où ils ont été exterminés. « C'est l'éternel question que je pose, conclut Maurice Papon. Pourquoi les parties civiles rendent le secrétaire général de la Grande responsable de la déportation de leurs parents ? Dans ces opérations, je n'apparais ni comme décideur ni comme exécutant. L'intervenant lorsqu'il s'agit de prendre des mesures humaines pour soulager le sort épouvantable réservé à cette population. Par quel prodige, par quel mécanisme, mon nom a-t-il été saisi dans ces drames pour m'en rendre responsable ? »

Jean-Michel Dumay  
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

# Paris-Bruxelles. 1h25.



**16**  
aller/retour  
par jour

Un départ au minimum toutes les heures de 8h55 à 20h55

Informations sur Internet : <http://www.thalys.com>  
Thalys est un service offert conjointement par les chemins de fer belges, français, néerlandais et allemands.  
Info et réservations : 08 36 35 35 36 (2,23 FF la minute).  
Gares et agences de voyages accréditées.



### « Les wagons sont complètement nus, ni bancs ni paille »

APPRÊTÉ par les Allemands, un « train spécial » composé de wagons à bestiaux est attendu, mercredi 12 janvier 1944, en gare de Bordeaux. Le commissaire civil du service préfectoral des réquisitions, présent à la gare, établit le rapport suivant :



VERBATIM

10 heures. Un train spécial pour les juifs doit partir de Bordeaux à 13 h 10. Les abords de la gare seront gardés à partir de 12 heures. Le centre d'accueil sera peut-être appelé à distribuer du bouillon aux enfants avant leur départ. Des instructions seront données à cet effet.

11 h 30. M. Lagache téléphone pour annoncer que 50 seaux doivent être remis au centre d'accueil de la gare pour être distribués dans les wa-

gons destinés au transport des juifs par train spécial.

11 h 50. M. Gillet dépose les 50 seaux émaillés au commissariat civil. M. Grillhamet surveillera la mise en place dans chaque wagon. Renseignements pris, le train comprend 24 wagons couverts, il porte le n° 60. Il doit arriver à 13 h 10 pour repartir à 13 h 50 après avoir pris les personnes à embarquer à Bordeaux.

13 h 10. Le train est annoncé, il va être placé voie 2. Les seaux sont placés sur le quai n° 2 ; Deux porteurs sont mis à notre disposition par la SNCF. Le reçu à faire signer par le chef de convoi est établi en double expédition.

13 h 20. Le train arrive. Il comprend 24 wagons couverts dont un contient une vingtaine de juifs (femmes et enfants) en provenance de Bayonne ; 2 seaux hygiéniques sont placés dans chaque wagon, le chef de convoi signe le reçu

des 50 seaux et garde les 2 seaux supplémentaires pour y mettre de l'eau. L'embarquement commence à 13 h 40 sous la surveillance de la police allemande et de la police française. Les quais sont évacués. Dans chaque wagon montent de 15 à 20 personnes et deux policiers : un français, un allemand. 317 personnes et 44 policiers français et allemands prennent place ; ce sont en majorité des enfants et des femmes. Les wagons sont complètement nus, ni bancs ni paille (seuls les deux seaux placés par les soins du service des évacués). Ils sont fermés un peu avant le départ qui s'effectue à 15 h 52, avec deux heures de retard.

17 heures. Le reçu des seaux hygiéniques établi en double, dont un exemplaire a été emporté par le chef de convoi dûment signé de celui-ci et du commissariat civil par ordre du directeur des services des réfugiés, a été remis à M. Lagache.

**COMMUNE DE CHATENAY-LE-ROYAL (71890)**

APPLICATION PAR ANTICIPATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN COURS DE RÉVISION

Par délibération du 30 Janvier 1998, le Conseil municipal de Chatenay-le-Royal a décidé que certaines dispositions du Plan d'Occupation des Sols en cours de révision seront appliquées par anticipation.

Le dossier contenant ces nouvelles dispositions du P.O.S. est tenu à la disposition du public à la MAIRIE et en SOUS-PREFECTURE, aux Jours et heures habituels d'ouverture.

**LES PUBLICATIONS DU Monde**

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

**3615 LEMONDE**

Tous les films, toutes les salles et tous les horaires du cinéma en Ile-de-France c'est dans **aden** en vente, chaque mercredi en Ile-de-France avec Le Monde et chaque semaine avec **l'Inrockuptibles**

**aden** Attendez qu'il sorte avant de sortir

**ravage le dôme de Limoges**

Le dôme de la cathédrale de Limoges a subi un véritable ravage. Les vitraux ont été brisés et les pierres ont été éparpillées. Les responsables de la destruction ont été identifiés et poursuivis.

**leurs lyonnais interdits**

Après 19 heures, les Lyonnais ont été interdits d'accès à certaines zones de la ville. Les autorités ont pris des mesures de sécurité pour éviter de nouvelles émeutes.

**Service compris**

Thalys propose un service complet pour vos déplacements en train. Billets, bagages, repas, tout est inclus dans votre billet.

## Les bus s'attaquent à la toute-puissance de la voiture en Ile-de-France

Après de premiers succès remportés grâce au tramway, la RATP, sensible au risque d'asphyxie de la région, veut maintenant renforcer l'ensemble de son réseau de surface en banlieue. En revanche, dans le centre de Paris, les usagers se plaignent des trop longs délais d'attente

« ON NE PEUT plus laisser la voiture particulière paralyser l'ensemble du réseau. Nous devons lancer un véritable combat contre cette invasion de la voirie. Il faut que les bus retrouvent leur place. Sinon, la circulation en Ile-de-France pourrait rapidement devenir ingérable. Et alors, la place des transports en commun serait irrémédiablement perdue. » Ces propos au ton guerrier sont ceux de Philippe de Kersauson, responsable du développement des bus à la RATP.

La Régie des transports parisiens a lancé un plan de bataille pour « reconquérir des parts de marché » et pour « assurer le service public ». « Si nous ne réussissons pas, c'est toute la vie économique et sociale de la région qui sera menacée », estime M. de Kersauson. Pics de pollution atmosphérique comme ceux

des premiers jours de février, embouteillages permanents sur les voies d'accès à la capitale et sur les rocade entre banlieues, congestion du réseau routier à la moindre intempérie, l'actualité de la crise des transports de surface en Ile-de-France (Le Monde du 13 septembre) justifie largement la dramatisation de ces propos.

Mais c'est seulement depuis dix ans que la RATP a décidé de réaménager un réseau de surface qui s'avérait inadéquat à la formidable croissance des déplacements entre banlieues. Le tracé des lignes de la RATP reflétait alors la conception centralisée de la région parisienne: le tiers de l'ensemble des bus de la régie circulait dans Paris intra-muros, et les lignes de banlieue restaient des radiales en direction de la capitale. Résultat:

si une grande partie des déplacements dans Paris sont toujours effectués en transport en commun, c'est la voiture qui assure la grande majorité des mouvements entre banlieues. Et la part du bus devient alors de plus en plus symbolique.

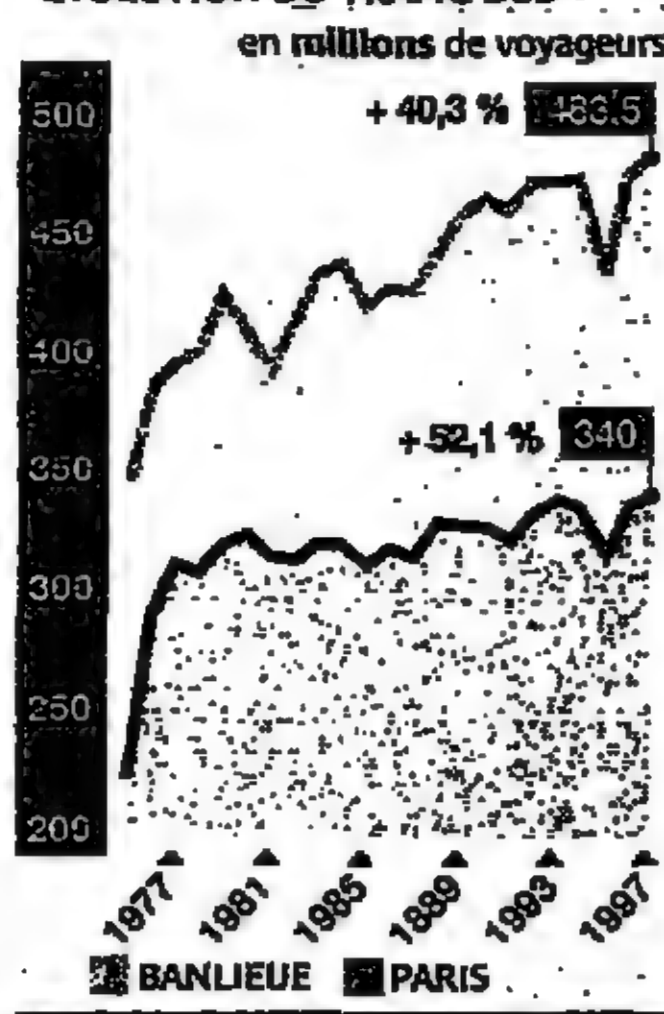
### VISION TECHNOCRATIQUE

La première opération « Autrement bus » de la RATP a été lancée en 1988. Véritable révolution culturelle pour la régie, il s'agissait alors tout simplement de « coller à la demande », en abandonnant une vision quelque peu technocratique des besoins. « Il fallait admettre que les transports en commun n'assuraient plus que 15 % des déplacements en banlieue, contre près des deux tiers dans Paris », explique M. de Kersauson. Chacune des onze opérations « Autrement bus » conduites à ce jour a consisté à « remettre à plat » l'ensemble des lignes de la RATP sur une zone géographique de cinq à dix communes, c'est-à-dire un bassin de population de 200 000 à 400 000 habitants. Une douzième opération sera achevée en mai. Elle interressera le nord de la Seine-Saint-Denis, avec en particulier la desserte du Stade de France.

Ces réorganisations des lignes sont l'occasion de mieux répondre à une demande qui s'est concentrée, au cours des trente dernières années, sur les grandes opérations d'urbanisme. Elles cherchent également à anticiper, avec parfois plusieurs années d'avance, sur les

### Une forte progression

ÉVOLUTION DU TRAFIC BUS en millions de voyageurs



Les courbes sont marquées par la création de la Carte orange en 1975, par le prolongement des lignes de métro et l'arrivée du RER en banlieue dans les années 80, et par les grèves de décembre 1995.

projets immobiliers des collectivités locales. La concertation entre les élus et les responsables de la RATP est alors totale. « Plus aucune commune ne peut envisager de lancer une ZAC si elle n'est pas assurée d'une bonne desserte de ses nouveaux quartiers par les transports en commun », assure M. de Kersauson. De nouvelles lignes de bus

conduisent les banlieusards vers les gares de la SNCF et du RER. Les liaisons vers les portes de Paris ont certes été maintenues, mais elles jouent maintenant surtout un rôle de desserte locale sur une partie de leurs tracés, car la progression des autobus dans les encombrements n'est plus compétitive par rapport au rail. C'est pour tenter de retrouver une vitesse commerciale attractive que la RATP a également lancé une politique ambitieuse de lignes en sites propres.

Alors que ceux-ci avaient disparu du paysage de la région parisienne depuis 1937, les tramways ont fait un retour réussi. Depuis son inauguration en 1992, la liaison Saint-Denis - Bobigny a connu un succès évident, en termes de fréquentation au moins, car l'étendue de la fraude est telle que toute rentabilité commerciale de la ligne est exclue. Même réussite, largement supérieure elle aussi aux prévisions, pour la « vraie-fausse » ligne de tramway, Tram - Val-de-Seine (Issy-les-Moulineaux - La Défense). La réhabilitation d'une ancienne ligne de la SNCF sur une partie du parcours, avec du matériel moderne, attire déjà 29 000 voyageurs par jour: autant que ce qui était attendu au bout de deux ans.

Une autre rocade de surface en site propre connaît un succès qui confirme l'intérêt de la mise en place de nouveaux transports en commun pour reconquérir la voi-

### Des couloirs difficiles à mettre en place

La reconquête de la voirie par les bus passe par des couloirs protégés. La décision de réserver une partie de la chaussée aux transports en commun est toujours le fruit d'une décision politique. A Paris, le programme annuel de couloirs doit être voté par le Conseil de Paris. Il est élaboré à partir des propositions d'un organisme de réflexion qui réunit les services de la voirie de la Mairie, la préfecture de police, la RATP et les maires d'arrondissement. Les travaux sont financés par le Syndicat des transports parisiens (STP), contrôlé par l'État et par le conseil régional.

En banlieue, la RATP entre directement en contact avec les communes et avec les directions départementales de l'équipement. Dans tous les cas, la volonté politique de favoriser les transports en commun se heurte aux intérêts locaux, en particulier aux réticences des commerçants de voir limiter la circulation automobile et les places de stationnement.

Il s'agit du Trans Val-de-Marne - la liaison Saint-Maur - Créteil - Rungis - sur voie réservée. Avec un temps de parcours ramené de cinquante-cinq à trente-deux minutes sur un peu plus de 12 kilomètres, cette ligne a vu sa fréquentation doubler et atteindre 34 000 voyageurs par jour. La RATP expérimente actuellement sur cette ligne des rames articulées sur pneus, qui permettraient d'assurer le service du tramway en gagnant sur l'emprise des voies, c'est-à-dire sur le coût de cette infrastructure, qui pourrait alors être largement étendue.

Fas toujours bien comprise des syndicats et des usagers, auxquels il faut souvent plusieurs mois pour modifier leurs habitudes, cette démarche oblige la RATP à une extrême prudence. « Il ne s'agit pas de réduire le trafic sur certaines lignes pour l'améliorer sur d'autres », assure M. de Kersauson. Mais chaque fois que nous faisons gagner du temps à nos bus, nous récupérons des véhicules et des personnels supplémentaires pour l'ensemble du réseau. »

Christophe de Chenay

### Pollution au soufre sur Paris

Le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) est venu s'ajouter au dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) pour rendre l'atmosphère de la capitale encore particulièrement désagréable aux Parisiens, jeudi 5 février. Les teneurs en NO<sub>2</sub>, polluant lié à la circulation automobile, sont restées élevées sur la zone centrale de l'agglomération parisienne, sans toutefois dépasser le niveau I de la procédure d'information et d'alerte. En conséquence, la préfecture de police s'est contentée de reconduire pour vendredi, et pour la troisième journée consécutive, des mesures préventives de limitation de vitesse et d'incitation à l'usage des transports en commun.

En revanche, les stations de surveillance d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et du 12<sup>e</sup> arrondissement ont observé, jeudi, des niveaux de plus en plus importants de concentration de SO<sub>2</sub>. La préfecture de police a donc demandé à la centrale EDF de Vitry-sur-Seine d'utiliser un charbon à très basse teneur en soufre.

## Les Parisiens attendent toujours

C'EST UNE NOUVELLE évolution du « Fi-tchéantisme parisien ». Le cou exagérément allongé, l'œil quasiment sorti de l'orbite, le poids du corps, à la limite de l'équilibre, repose sur une jambe légèrement ployée. Du bord du trottoir, il peut rester de longues minutes penché vers la chaussée. Tel est le profil de plus en plus courant de l'usager d'un bus de la RATP au centre de Paris. Sous le crâne, c'est souvent une tempête qui bout: « Il a l'impression qu'on lui a changé son boulot », assure Jean Macheras, vice-président de l'Association des usagers des transports d'Ile-de-France, qui reçoit les récriminations des habitués des bus parisiens.

Plus encore que les désagréments des modifications de service des conducteurs, qui peuvent obliger les passagers à changer de voiture en milieu de ligne, c'est évidemment l'espacement des passages, les retards et l'attente qui provoquent la grogne des Parisiens. « L'usager parisien est très exigeant. Il connaît les contraintes liées aux difficultés de circula-

tion, mais il ne comprend pas que les choses ne s'améliorent pas. Et que la vitesse de bus reste toujours aussi faible en dépit des discours officiels sur la priorité qui leur serait accordée dans les plans de circulation », explique M. Macheras.

### AUCUNE LIGNE ENTièrement PROTÉGÉE

On le reconnaît à la RATP: la vitesse commerciale des bus dans Paris plafonne à 10 km/h « malgré tous les efforts ». Un plan de « renouveau du bus parisien » avait pourtant solennellement été lancé à la fin de 1996, à travers le projet « 2001 ». Pour compléter le réseau ferroviaire de la capitale, et pour séduire une clientèle qui ne va « pas toujours spontanément vers les transports en commun », il fallait « adapter [le bus parisien] à l'urbanisme de la cité, améliorer ses performances, modifier son image de marque ».

Ce deuxième plan de relance ne connaît pas plus de succès que les précédents. Depuis un an, les discussions avec la Mairie de Paris sont

présentées comme « très fructueuses ». Mais les créations de nouveaux couloirs réservés restent isolées, alors qu'ils sont l'unique moyen d'améliorer le service. Avec 110 kilomètres de couloirs seulement, aucune ligne n'est protégée dans sa totalité, et la préfecture de police ne réussit pas vraiment à faire respecter les interdictions. Les séparateurs physiques avec la chaussée sont rares. Le couloir de 4,50 mètres de large entre le Pont-Royal et le Pont-Neuf, que les bus doivent partager avec les cyclistes, est un exemple unique d'une véritable volonté de rogner symboliquement sur la place de la voirie.

Faute de pouvoir améliorer la régularité de ses lignes, la RATP tente de prévenir l'agacement des usagers. Grâce à un positionnement des voitures par satellite, le système Altair d'information en temps réel des délais d'attente aux arrêts est actuellement testé sur deux lignes avant d'être étendu à celles qui sont les plus perturbées par le trafic. Ce système devrait permettre de gérer avec plus

d'efficacité les départs des bus en bout de ligne. Les usagers, qui pestent souvent contre le regroupement de plusieurs voitures, devraient alors accepter de voir les bus se doubler et passer à vide sans s'arrêter.

Mais la raison principale de l'augmentation des temps d'attente est que la RATP, de fait, réduit la fréquence de certaines lignes, au nom de l'adaptation à l'évolution de l'urbanisme parisien: les arrondissements centraux se sont vidés de leurs habitants au profit des grandes opérations d'aménagement en bordure du périphérique. La régie, qui assure pudiquement « vouloir fonctionner à Paris à moyens constants », va donc devoir expliquer à certains Parisiens qu'il y aura un jour plus de bus à la périphérie, mais qu'il y en a déjà moins dans le centre de la capitale. Au moment même où le gouvernement souhaite une priorité marquée aux transports en commun.

C. de C.

## Polémiques après les décisions sur les TGV du Grand Est

La décision du gouvernement de lancer la construction du TGV Est et de l'étude sur le TGV Rhin-Rhône (Le Monde du 6 février) a suscité une réaction globalement positive des élus alsaciens, nous signale notre correspondant régional Marcel Scotto. Mais cette satisfaction affichée ne cache pas toujours déceptions et calculs électoraux à la veille des régionales. Catherine Trautmann (PS), ministre de la culture et de la communication et toujours présidente de l'Association TGV Est, militait pour le tout-TGV, c'est-à-dire un train roulant sur site propre de façon à mettre Strasbourg à 1 h 50 de Paris. Aujourd'hui, l'ancien maire de la capitale alsacienne se trouve devant un projet qui, avec un

temps de parcours de 2 h 30, ne concurrence pas définitivement l'avion.

Hubert Haemel (RPR), sénateur du Haut-Rhin, a la même préoccupation en s'interrogeant, en outre, sur « la poursuite de la grande vitesse jusqu'au Rhin et à quel horizon ». Daniel Hoerfel (UDF), président du conseil général du Bas-Rhin, s'inquiète: « Il serait injustifiable que l'Alsace soit amenée à payer, dès la première phase, le montant [1,5 milliard de francs] de la contribution fixée au départ pour la construction de la ligne nouvelle dans sa totalité. » Adrien Zeller (UDF-DF), président du conseil régional, député et maire de Saverne (Bas-Rhin), déplore également le choix

du tronçon Vaires-Vandières, « insuffisant pour atteindre une attractivité forte par rapport à l'avion ». Seuls, en fait, les écologistes, qui ne voulaient pas de voies nouvelles traversant les Vosges et l'Alsace, sont pleinement satisfaits. L'association Coordination TGV Alsace sans cesse affirme: « Après avoir retardé le projet par une exigence maximaliste et irrealiste, Catherine Trautmann doit enfin se ranger à la raison. »

En Lorraine, le président du conseil régional, Gérard Longuet (UDF-DL), a critiqué l'augmentation de l'effort financier demandé aux collectivités locales: « Je ne vois pas les Alsaciens et les Champenois décider de cracher au bassinnet (...) avec une addition qui, manifestement, va

doubler ». Jacques Chérèque (PS), tête de liste aux régionales en Meurthe-et-Moselle, lui a répliqué: « Si ça vous pose des problèmes, laissez-nous gérer la région ! » En Champagne-Ardenne, Jean Falala (RPR), député de la Marne et maire de Reims, a affirmé: « C'est une grande victoire pour la ville (...), mais nous n'irons pas au-delà de notre part de financement de 200 millions de francs, déjà considérable (...). Il ne faut pas que Reims devienne une super-banlieue de Paris. »

Quant aux décisions sur le TGV Rhin-Rhône, Jean-Marie Bockel (PS), maire de Mulhouse et président de l'association Trans-Europe TGV, se félicite que le projet ait « franchi une étape essentielle, puis-

qu'une fois obtenue la déclaration d'utilité publique de la première phase Mulhouse-Dijon, la réalisation de celle-ci pourra être entreprise ». En Bourgogne, le président du conseil régional, Jean-François Bazin (RPR), celui du conseil général de la Côte-d'Or, Louis de Broissia (RPR) et le député de Côte-d'Or et maire de Dijon, Robert Poulade (RPR), ne font pas la même lecture des décisions, puisqu'ils s'indignent, dans un communiqué commun: « Nous avons déjà été pénalisés une première fois [par l'abandon du canal Rhin-Rhône] (...). Le gouvernement donne raison à M<sup>me</sup> Vaynet qui veut exclure Dijon, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et la Bourgogne de ce projet. »

### DÉPÊCHES

■ CORSE: le Journal officiel des lundi 2 et mardi 3 février a publié deux décrets du 30 janvier créant et définissant une appellation d'origine contrôlée (AOC) « Miel de Corse-Melle di Corsica ». Les miels bénéficiant de l'AOC doivent provenir de nektars butinés « sur les associations végétales spontanées et naturelles de la Corse ».

■ PARIS: le Tribunal d'instance du 18<sup>e</sup> arrondissement vient de mettre en délibéré au 19 mars sa décision sur l'action intentée contre la SNCF par l'association Gare aux pollutions et 39 habitants et parents d'élèves accusant les locomotives diesel du dépôt Pajol-Villette de polluer l'air. Ce dépôt est entouré par plusieurs écoles (Le Monde du 18 novembre 1997).

Paris-Bruxelles 1 h 25. Score à battre

THAL

DISPARITIONS

Eduardo Pironio

Il avait failli devenir le premier pape du tiers-monde

LE CARDINAL italo-argentin Eduardo Pironio, ancien président du conseil pontifical pour les laïcs à la Curie, est décédé jeudi 5 février à Rome, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il s'en est fallu de peu que ce vingt-deuxième enfant de parents italiens pauvres, émigrés en Argentine, ne devienne pape. Né le 3 décembre 1920 à Nieve de Julio (Argentine), Eduardo Pironio avait été l'un des « papabili » les plus souvent cités lors des deux conclaves de 1978. Sa double nationalité argentine et italienne en faisait le « candidat » idéal pour la transition entre un pape italien depuis plus de quatre siècles et un étranger. En préférant un pape polonais, le 16 octobre 1978, les électeurs ont fait le choix d'une rupture plus brutale.

Originaire du sous-continent latino-américain, qui compte 40 % de la population catholique mondiale, Eduardo Pironio avait aussi le profil pour devenir le premier pape du tiers-monde. Expert au concile Vatican II (1962-1965), il en soutient toutes les réformes libérales. Mais c'est au Conseil épiscopal latino-américain (Celem), dont il fut le secrétaire général, puis le président, qu'il prouve son esprit d'ouverture et son sens de la diplomatie. En 1968, il est la cheville ouvrière de l'Assemblée épiscopale de Medellín (Colombie), qui marque un tournant pour une Eglise jusqu'alors repliée sur ses privilèges. Cette assemblée dénonce l'« oppression » d'un continent victime de « l'impérialisme international de l'argent ». Elle fait un choix clair en faveur d'une

transformation radicale et de l'« option préférentielle pour les pauvres », devenue la charte du catholicisme latino-américain.

Evêque de Mar del Plata (Argentine), Eduardo Pironio défend aussi les théologiens de la libération mais, homme de conciliation, il sent les réactions négatives provoquées par leurs engagements politiques et le climat de peur entretenu au Vatican. Il abandonnera peu à peu le pouvoir du Celem au très conservateur évêque colombien Alfonso Lopez Trujillo, qui sera l'homme de la reprise en main, avant de devenir à Rome l'un des cardinaux les plus actifs auprès de Jean Paul II.

Très apprécié du pape Paul VI, qui le crée cardinal en 1976, Eduardo Pironio est appelé à la Curie romaine pour diriger la congrégation des religieux et des instituts séculiers. En 1978, Jean Paul II le maintient au Vatican, avant de le nommer, en 1984, président du conseil pontifical des laïcs, où il s'illustre dans la préparation des Journées mondiales de la jeunesse (JM), qui ont lieu tous les deux ans et connaîtront un succès croissant jusqu'à la récente apothéose de Paris et de Longchamp, en août 1997. Le cardinal Pironio s'était toutefois retiré un an plus tôt. Dès 1986, il s'était rendu auprès de Fidel Castro pour évaluer les chances d'un voyage du pape à Cuba, qui n'aura lieu que douze ans plus tard. Sa disparition ramène le collège des électeurs du pape (cardinaux de moins de quatre-vingts ans) à cent trois, auxquels il faudra rajouter les dix-neuf cardinaux qui seront créés au consistoire du 21 février à Rome (Le Monde du 20 janvier).

JEAN GRAS, comédien, est mort samedi 31 janvier à l'hôpital Bichat, à Paris, des suites d'un malaise cardiaque. Né le 15 mars 1927 à Montmartre, élève de Léon Chancel, René Simon et Marcel Marceau, Jean Gras fit ses débuts au théâtre sous la direction de Roger Planchon. Il fit ensuite une carrière éclectique, des Branquignols (La Grosse Valse, La Belle Américaine) au théâtre, avec Jacques Fabbri et Jean-Marie Serreau, Michel Vitold, Marcel Lupovici, etc. La série télévisée Thierry la Fronde popularisa un temps son visage : il y interprétait Bertrand, fidèle compagnon de Thierry. On le retrouva ensuite dans de nombreuses autres séries télévisées, notamment Vidocq. Peintre et sculpteur, Jean Gras était aussi maître santonnier.

NOMINATION

DIPLOMATIE

François-Xavier Deniau a été nommé ambassadeur en République dominicaine, en remplacement de Henri Vidal, par décret publié au Journal officiel du 6 février.

[Né le 4 mars 1955 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), François-Xavier Deniau est ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (1979-1981). Il a été notamment en poste à Rome (1984-1986), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1986-1992), à Tunis (1992-1995) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être conseiller diplomatique au cabinet de Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme (1995-1997), puis directeur adjoint du cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, d'avril à juin 1997. François-Xavier Deniau est par ailleurs, depuis juin 1997, le suppléant à l'Assemblée nationale de son père, Xavier Deniau, député (RPR) du Loiret, ancien ministre.]

Henri Tincq

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Germaine et Pierre GEORGE, leur famille, Marie-Jeanne MANUELLAN, sa famille, sont heureux de faire part de la naissance de

Julien, Diendonné, Olivier GEORGE, le 1<sup>er</sup> février 1998, chez Isabelle, François, Antoine et Estelle.

Anniversaires de naissance

- Bon anniversaire, Guillaume.

... Dix-huit ans ! Maman, Papa, Benoît.

Mariages

- 7 février 1998, Clarisse GAUTIER Nicolas MÉNARD sont heureux d'annoncer leur mariage.

24, rue Gémare, 14000 Caen.

Décès

- Alix de Brossin de Mére, La comtesse de Brossin de Mére, Elizabeth et Christophe Gruninger, Laure et Olivier Salord, Françoise et Paul Duguey, Gabrielle et Alexandre de Vulpian, Maysy, Félix, Victoria, André, Claire, Diane, Manbiel, Louis et Pierre, M<sup>me</sup> Annoine-Marie Savani, Stéphane Savani, François Stanguennec et Angela Stanguennec-Savani, Philippe et Anne Stanguennec, Manon et Pierre, François-Xavier Keene et Christine Keene-Stanguennec et Antoine, ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Jean ALLELY, survenu en Guyane, le 1<sup>er</sup> février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée par Mgr Di Falco, en la chapelle du Val-de-Grâce, à 15 heures, lundi 9 février, 1, place Alphonse-Lavaran, Paris-5<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à 15 heures, le mardi 10 février, au cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris, 9, rue du Cozétabie, 60500 Chantilly.

- Le conseil de gestion, Et le personnel de l'Institution de gestion sociale des armées ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ALLELY, administrateur de l'IGESA, président du conseil de gestion, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, survenu accidentellement en Guyane, le 1<sup>er</sup> février 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 février, à 15 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Lavaran, Paris-5<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu le mardi 10 février, à 15 heures, au cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

71, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, Caserne Saint-Joseph, BP 190, 20293 Bastia Cedex.

- Le président, Et tous les membres de l'université de Provence ont la douleur de faire part du décès du

professeur Daniel BAGGIONI, Les obsèques auront lieu le samedi 7 février 1998, à 11 h 30, au cimetière de Luynes (Bouches-du-Rhône).

- Les membres de la section SNESup-FSU de l'université d'Aix-Marseille-I (lettres et sciences humaines) ont la tristesse d'annoncer le décès de leur camarade,

Daniel BAGGIONI, professeur de linguistique française.

- Le Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR CNRS 7597 ex-URA CNRS 381), Et son directeur, Sylvain ANZOU, La Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, L'UFR de linguistique de l'université Paris-VII, ont appris avec une profonde tristesse le décès de leur collègue et ami,

M. Daniel BAGGIONI, professeur à l'université de Provence.

- Guillaume, Vincent, Germain, Ses enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la tristesse d'annoncer la mort de

Richard LADMIRAL, survenu le 2 février 1998, à l'âge de cinquante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 7 février, à 11 heures, au cimetière de Vètheuil.

9, rue des Franches-Femmes, 95510 Vétheuil.

Gérard BONNOT,

crivain, ancien journaliste, ancien élève de l'École normale supérieure, s'est éteint, après le 3 février 1998, à soixante et onze ans.

Lucienne Bonnot, son épouse, Christine Bonnot, Véronique et Keith Ross, Carole et Christian Soulez, ses enfants, Mathilde, Laurence, Cécile, Claire, Paul et Kazie, ses petits-enfants, remercient sincèrement ceux et celles qui ont pris part à l'épreuve de ces dernières semaines.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

4, rue Robert-de-Fiers, 75015 Paris.

- L'Académie internationale de la pipe, Et la Confrérie de Jean Nicot ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul CATELAIN, grand chancelier de l'Académie, président fondateur de la Confrérie belgo-luxembourgeoise de Jean Nicot.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 6 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Bruxelles.

- Ses amis ont le regret de faire part du décès de

Berthe CLEYREERGUE, survenu le 29 janvier 1998.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Germain-des-Près et l'inhumation à Aincourt (Val-d'Oise).

M. et M<sup>me</sup> Hervé Fauchier Delavigne, 9, rue Las-Cases, 75007 Paris, M<sup>me</sup> Jean Schenkar, 5, rue de Jarente, 75004 Paris.

- Le 12 janvier 1998, M. DANIEL, directeur d'école, 50, rue Vauvenargues, Paris-16<sup>e</sup> nous quitte.

Ceux qui ont travaillé à ses côtés, ceux qui l'ont apprécié ont une pensée pour lui.

- Le président, Le bureau, Le conseil d'administration, Le conseil scientifique, Et ses collègues de l'École des hautes études en sciences sociales, ont le regret de faire part du décès du

général Jacques GUILLERMAZ, directeur d'études, survenu le 2 février 1998.

- Les membres du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine de l'EHESS, Ses collègues, Ses amis, ont appris avec tristesse le décès de

Jacques GUILLERMAZ, pionnier de la recherche historique sur la République populaire de Chine. Ils adressent leurs sincères condoléances à sa famille. (Le Monde du 6 février.)

- La Société française de physique a le regret de faire part du décès de son ancien secrétaire général,

André HERPIN, survenu le 30 janvier 1998, et adresse ses condoléances à sa famille.

- Urbain de Maille, son épouse, Anne Corrier, sa fille, Et ses cinq petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Cécile de MAILLÉ, née LEVASSEUR, survenu le 17 janvier 1998, à Fère-Tardenois (Aisne).

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Macré de Fère-Tardenois.

Remerciements

- M<sup>me</sup> Marcel Miet, Bernard et Anne-Marie Miet, Yves et Jacqueline Miet, Odile et Yves Noché, Anne-Marie Miet, Chantal et Gérard Boehm, Leurs enfants et petits-enfants, ont été très touchés des marques de sympathie et d'affection que vous avez été si nombreux à leur témoigner lors du décès de

M. Marcel MACAUX, veuve ISABELLE, née PORTE, survenu le 29 janvier 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Quartier Font Neuve, 06040 Saint-Jeannet.

- Marianne Peskine-Rachine, ses enfants et petits-enfants, Alais et Anna Peskine, leurs enfants et petits-enfants, Christian et Vivi Peskine et leurs enfants, Jacques et Brigitte Peskine et leurs enfants, Nicolas Peskine et Danièle Marty, Jean-Pierre et Hugues Marguery, André et Lilla Peskine, ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane PESKINE, née MARGUERY, survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 5 février 1998.

Elle sera inhumée aux côtés de son époux.

Boris PESKINE, décédé le 31 octobre 1991, le samedi 7 février, à 11 heures, au cimetière de Montcaux (Loir-et-Cher).

Paris, 41150 Montcaux.

- M. Henri Von Ferstel, ses filles et petites-filles, M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis Lucet, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Brigitte Hamidi, ses enfants et son petit-fils, M. et M<sup>me</sup> Nikita Stankinsky, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Pierre-Henri SIMON, née Geneviève EMMERY-DESBROUSSES, à Saintes (Charente-Maritime), 29, quai d'Anjou, 75004 Paris, Ambassade de France près le Saint-Siège, 23, via Flava, 00187 Rome, Résidence Musset, 8, rue de la Ronce, 92410 Ville-d'Avray.

- Le prêtre et M<sup>me</sup> Jean Taulelle, New Fabienne Ribière, Et ses amis, ont l'immense tristesse de faire part du retour à la Maison du Père, le 29 janvier 1998, de

M<sup>me</sup> Janine TAULELLE, professeur de lettres, leur fille et belle-fille.

Elle repose dans la paix de l'âme au cimetière Montparnasse.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. » (Saint Jean, XIV).

2, quai de Gesvres, 75004 Paris.

- Sa famille, Ses amis, Toute l'équipe du Vieux Plongeur, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Pierre VOGEL, survenu à Marseille, le 2 février 1998.

La levée de corps aura lieu dans l'intimité.

Rendez-vous pour le corège, samedi 7 février, à 10 h 30, à la porte principale du cimetière Saint-Pierre, 380, rue Saint-Pierre, à Marseille.

Ses cendres seront dispersées dans la baie de Marseille, qu'il aimait profondément.

Anniversaires de décès

- Il y a six ans, le 5 février 1992, Alain GILLER quittait sa famille et ses amis. Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Residence Stéphanie, 1, rue Bonin, 78340 Sarrouville.

Conférences

- L'Association pour la recherche à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) organise une conférence-débat autour du livre *Chrysnites algébriques 1965-1983*, de Pierre Centlivres, professeur à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, avec Marc Gabrion, directeur d'études à l'EHESS, et Olivier Roy, directeur de recherches au CNRS. Le mercredi 18 février, à 18 heures, 50, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 01-49-54-25-04.

Colloques

Colloque organisé par DESS négociation internationale, Sorbonne « L'Union européenne face à l'euro : difficultés internes et problématique internationale ». 12 février 1998, à 13 h 30. Invasions : 01-45-87-11-19 (tel.) ou 01-45-87-11-23 (sup./fax).

« ALLIAGE - Culture - Technique Colloque Dans le cadre du Forum européen des sciences et de la technologie de la Commission européenne (DG XII), la revue ALLIAGE organise, les 12, 13, 14 mars 1998, à Nice, un colloque : « L'écrit de la science ».

sur les rapports complexes que la science entretient avec l'écrit, à trois niveaux : 1. Invention : La place de l'écriture dans la recherche ? J.-M. Claverie, B. Jurdant, J. Kirz, A. Oliverio, C. Philippidis, I. Sengers, J. Wagensberg, O. Wolfelt.

2. Fiction : Comment la littérature traite-t-elle la science ? P. Baridon, D. Bell, C. Cohen, P. Fabbri, L. Flem, D. Del Giudice, D. Gioielli, R. Guéron, G. Lazzaro, M. Olander, M. Piessens.

3. Médianes : Spécificité de l'écrit dans la diffusion des savoirs scientifiques ? A. Benach, P. Campbell, S. Chambers, F. Pratico, M. Eisenbeis, I. Eklund, G. Giorello, V. de Semir, N. Witkowski. Renseignements : Roselyne Chaumont, Alliage, 78, route de Saint-Pierre-de-Triac, 06000 Nice. Tél. : (33) 04-93-86-87-93. Fax : (33) 04-93-96-82-62.

DU COLONIALISME VERS UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE « La France et les Pays-Bas et leurs anciennes colonies » Colloque, avec la participation d'historiens, écrivains, cinéastes et hommes politiques.

Lundi 9 février, la période de la décolonisation (avec Marc Ferro, Marc Michel, Sitor Sitomorang, Henk Wesseling, Philippe Dewit...).

Lundi 16 février, la société multiculturelle. Tous les jours, de 14 heures à 21 heures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 01-53-59-12-40 (renseignements et réservations). Métro : Assemblée-Nationale.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. » (Saint Jean, XIV).

2, quai de Gesvres, 75004 Paris.

- Sa famille, Ses amis, Toute l'équipe du Vieux Plongeur, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Pierre VOGEL, survenu à Marseille, le 2 février 1998.

La levée de corps aura lieu dans l'intimité.

Rendez-vous pour le corège, samedi 7 février, à 10 h 30, à la porte principale du cimetière Saint-Pierre, 380, rue Saint-Pierre, à Marseille.

Ses cendres seront dispersées dans la baie de Marseille, qu'il aimait profondément.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. » (Saint Jean, XIV).

2, quai de Gesvres, 75004 Paris.

THALYS

Informations sur Internet : http://www.thalys.com Thalys est un service offert conjointement par les chemins de fer belges, français, néerlandais et allemands. Info et réservations : 08 36 35 35 36 (2,23 FF la minute). Gares et agences de voyages accréditées.



## 5 VOYAGE AU CENTRE DU CERVEAU

## Naufrages et boussoles

**N**OUS avions appareillé sur les vaisseaux merveilleux imaginés par Gallen, son réseau admirable, ou rete mirabile, qu'il croyait tendu entre le cœur et le cortex. La fin du périple nous a appris que l'encéphale de l'homme palpite, s'émeut et souffre, que l'esprit cartésien n'est éloigné ni du corps, ni des affects. Grâce à ses fonctions cognitives jugées supérieures, celles qui lui ont permis de s'imposer au règne animal et de le dominer,  *homo sapiens* a accompli son destin de roseau pensant, avec le langage articulé comme « agent principal de ses remarquables progrès », selon l'analyse de Darwin. Mais Gallen avait peut-être eu la bonne intuition : si l'être humain est une mémoire, une très ancienne mémoire qui agit, il renferme un cœur dans son cerveau, gouvernant sa raison avec autant de fermeté que ses systèmes logiques de réflexion.

Le docteur Denis Le Bihan, au CHU d'Orsay, avoue son rêve de placer un jour l'homme de Cromagnon dans l'airain de son scanner pour savoir ce qu'il avait en plus ou en moins du bipède moderne. Jean-Pierre Changeux, dans ses conversations avec le mathématicien Alain Connes, reste à la recherche des mécanismes qui donnent naissance, dans le lobe frontal, à des hypothèses complexes que ne formulait sûrement pas les premiers humains. Pour cela, dit Changeux, « il aurait fallu mettre le cerveau d'Archimède sous la caméra à positions quelques secondes avant qu'il ne crie *Eureka!* »

Au lieu de ces fantasmes anachroniques, la vigile postée au sommet du mâât des connaissances n'a qu'un faible mot sur le bout des lèvres : « *Ignorabimus.* » Combien de ces voyages de Narcisse l'homme devra-t-il encore

entreprendre pour contempler son cortex comme dans un miroir et y lire en transparence les raisons qui le poussent à toujours recommencer sa quête ? Le professeur Jean-Didier Vincent évoque cette « *impatience exploratrice qui maintient le cerveau en tension par anticipation du but à atteindre.* » S'il sait travailler, à l'insu du conscient, pour combler les trous de mémoire, les trous noirs de l'esprit où se perdent des noms propres, des visages et parfois la propre vie de chacun, gageons qu'il se surpassera pour partir à sa propre découverte. Darwin et les naturalistes ont appris au bipède qu'il n'était pas une finalité de l'évolution. Si des gènes ont muté, qui l'ont fait homme de raison, c'est à l'écoute de son organe « supérieur » qu'il trouvera des réponses, ou qu'il les inventera.

Dans l'avenir, Jean-Pierre Changeux aimerait voir éclore des machines artificielles véritablement intelligentes, c'est-à-dire dotées de propriétés comparables à celles du cerveau humain, « *des automates humanoïdes qui formeraient un réseau amical facilitant le travail intellectuel* » de l'espèce. Président du Comité d'éthique, il ne sous-estime pas les menaces « *d'un asservissement délibéré de l'homme par la maîtrise de ses fonctions cérébrales.* » Science sans conscience... D'ici là, aura-t-on remis à flot et scruté toutes les Atlantides de l'univers cérébral, tous les rochers, affleurant à peine, du « *moi visible* », jugés par Taine « *incomparablement plus petits que le moi obscur* » ?

Un cerveau en bon état de marche bâtit des représentations du monde, un vaste plan sur la comète fait d'anticipations, de calculs, d'espérances et de désirs. Le cortex du haut, celui des belles idées, des discours à la tribune et des fresques de la Sixtine, communique sans arrêt avec les étages tenus à la légère pour inférieurs, ceux qui organisent les préférences et les dégoûts, ceux qui,

plus bas encore, crient famine ou exhortent aux amours fécondes. Dans cette profusion neuronale doublée de mécaniques hormonales, le cortex fait ce que les gènes, dépassés par l'ampleur de la tâche, ont laissé à chacun : choisir. Imprimer le langage dans son hémisphère gauche, mais pourquoi pas le droit ? Être droitier, mais pourquoi pas gaucher ? « *Le passé nous pousse* », semblait regretter Bergson. Rien n'est écrit dans le cortex - sinon une nature humaine - que l'histoire à hauteur d'homme ne vienne corriger, prolonger, démentir.

Organe central et distribué, le cerveau capte les lumières par la rétine, les sons par la cochlée de l'oreille, les odeurs par le bulbe olfactif. Le vestibule, lui aussi logé dans l'oreille, assure l'équilibre de l'ensemble. Les états du corps, ce que le professeur Antonio Damasio nomme « *l'esprit de corps* », il les regarde comme à travers une lunette ou un périscope déplié dans l'hypothalamus, où vont et viennent les humeurs du moment. Il n'abrite aucun site intégratif, et pourtant la vision du cosmos est une, indivisible, imprévisible aussi : plus le cortex s'est développé, plus sa poussée frontale lui a permis de gagner en complexité, en nuances, plus la part d'indéterminisme, sinon d'irrationnel, s'est accrue.

**O**RDINATEUR sans programmeur, refaçonnant lui-même et sans répéter ses circuits, libéré des croyances d'un « *dieu dans la tête* » (même si le Prix Nobel de médecine Sir John Eccles soutient que l'âme serait réunie par le Seigneur au fœtus trois semaines après la conception...), le cerveau est une quantité d'énergie disponible à tout instant, un potentiel électrique qui recrute des cohortes de neurones pour des missions très spéciales, rodées par l'expérience, propres aussi à déjouer les surprises de la nouveauté. « *Les hommes à l'état*

*de veille ont un seul monde, observait Héraclite. Dans le sommeil, chacun s'en retourne à son propre monde.* » Comme les comportements désirants - par essence singuliers - s'opposent aux instincts grégaires de l'espèce, l'activité cérébrale participe à « *l'individuation* » chère à Alain Prochiantz. Le cortex passe son temps à créer des catégories, à classer selon des modes logiques ou affectifs les êtres et les objets qui l'environnent. Le professeur Antonio Damasio suggère la différence entre les outils, dont la représen-

Plus le cortex s'est développé, plus sa poussée frontale lui a permis de gagner en complexité, en nuances, plus la part d'indéterminisme, sinon d'irrationnel, s'est accrue

tation mentale est liée à un geste manuel (cogner avec un marteau, couper avec une scie), et les animaux sauvages, qu'il serait imprudent de mémoriser par une image associant la main.

Mais il arrive que les processus ultrarapides gouvernant ce prodige de la parole, de la reconnaissance des autres, de la pensée libre et du geste créatif, soudain, sans crier gare, se dérangent et meurent. Voici les continents perdus, les hémisphères lésés, sectionnés parfois pour endiguer les épilepsies par la méthode du « *split brain* ». Voici les naufrages, l'œil devenu idiot et le langage débile, l'enfermement dans un ihonde qui n'est plus ni commun ni à soi, mais un monde sans retour dont la maladie d'Alzheimer, par l'infini des systèmes qui se démolissent, est l'illustration extrême, d'une intensité bouleversante. Ce même cortex qui secrète les endomorphines pour calmer les douleurs du corps (son propre

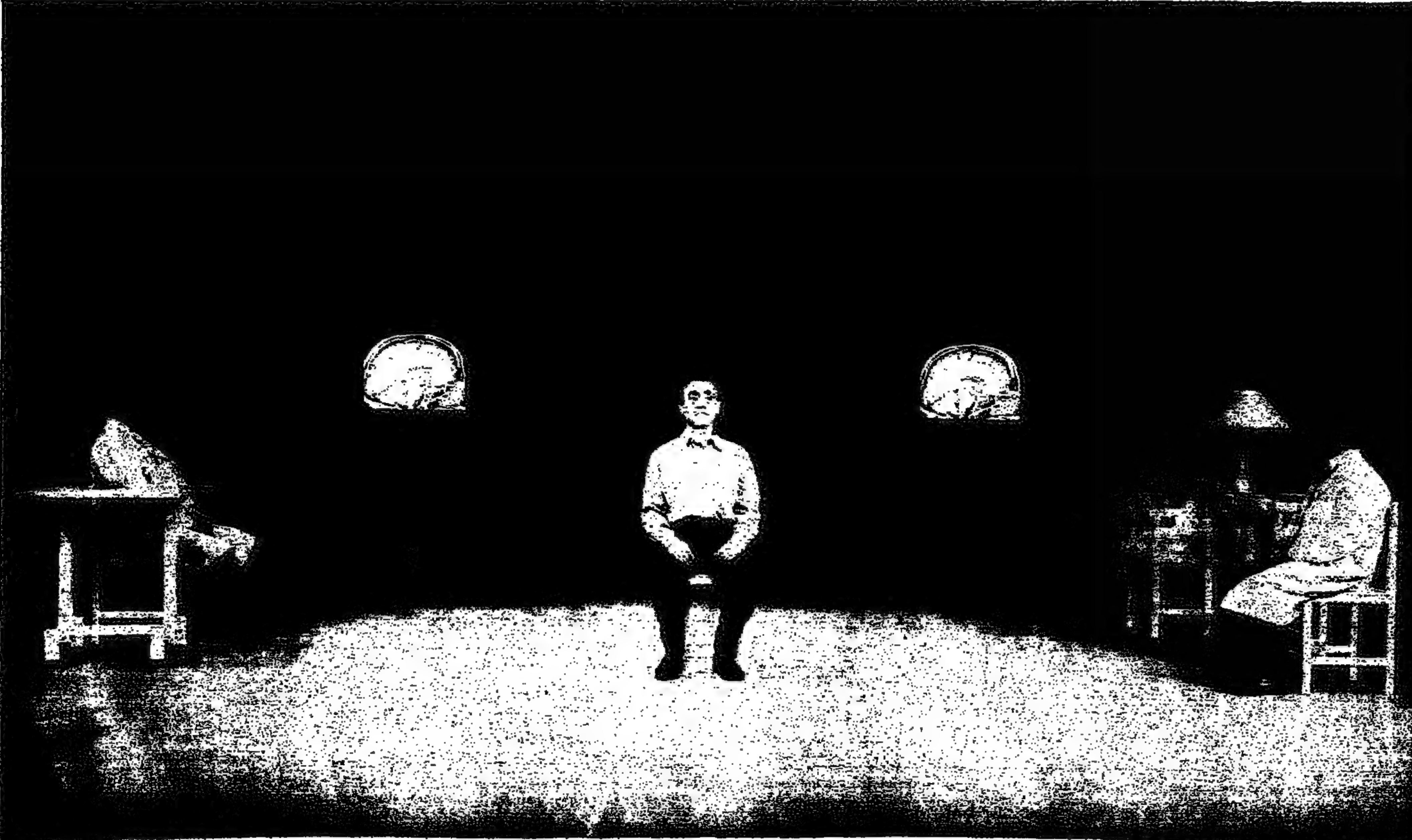
opium, dit Jean-Didier Vincent), ce même cortex, occupé sa vie durant à construire un homme, vient ainsi à le perdre, le privant de boussole dans la tempête de son néant.

Ce fut en son temps un succès de librairie, puis de théâtre grâce à la mise en scène efficace et sensible de Peter Brook : *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, le livre du neurologue américain Oliver Sacks dessine avec ce qu'il faut de gravité le territoire de ces existences amputées du réel par les mensonges du cerveau. Se fon-

deuil, il sait qu'il a perdu une jambe ou un œil, note Oliver Sacks. Mais s'il a perdu le « *soi* », s'il s'est perdu lui-même, il ne peut le savoir, car il n'y a plus personne pour le savoir. »

**L** rencontre aussi cette femme, victime d'une grave déficience du « *sentiment de son individualité* », qui ne sentait plus son corps et vivait avec l'impression terrible d'être désincarnée. « *Je suis déterrée comme une grenouille* », avouait-elle à Sacks, impuissante à se construire une représentation du monde à travers sa propre existence. Un patient hémiplegique se plaignait un jour au médecin d'avoir trouvé dans son lit, à son réveil, une jambe coupée, la jambe d'un autre. Quant il l'avait repoussée, « *elle l'avait suivi et maintenant, elle était attachée à lui* ». Après la perte de conscience de son membre paralysé, il ne cessa de l'appeler « *contre-façon* » ou « *fac-similé* ».

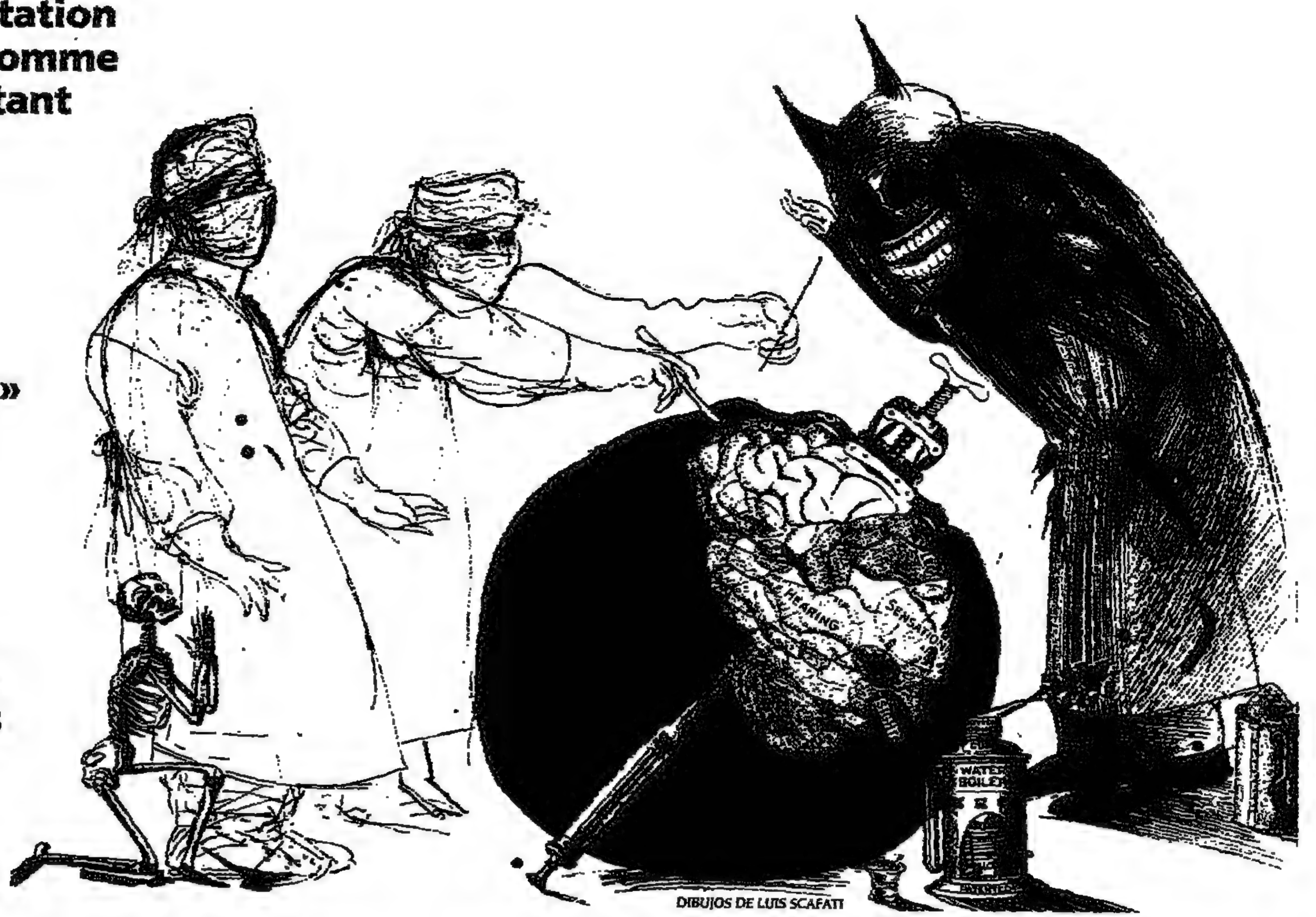
L'un des cas les plus troublants racontés par Sacks est précisément l'histoire de ce professeur de musique qui prenait vraiment la tête de sa femme pour un chapeau. A la fin d'une consultation, écrit le neurologue, « *il attrapa la tête de sa femme, essayant de la soulever pour se la mettre sur la tête.* (...) Sa femme le regarda comme si elle en avait l'habitude ». En réalité, les aires visuelles de ce professeur étaient si détériorées qu'il était incapable de reconnaître les visages pour ce qu'ils étaient. Il n'avait plus aucune vue d'ensemble, mais se perdait - ou se retrouvait - dans les détails : il repérait Churchill à son cigare, Einstein à sa chevelure et à sa moustache, son propre frère à cause de son menton carré typique. Sinon, les visages ne lui disaient rien. Ses étudiants, il les distinguait à leurs voix. A la différence de Ravel, il ne souffrait en revanche d'aucune amnésie, même partielle. « *Ses lobes temporaux étaient manifestement intacts : il avait un merveilleux cortex musical* », note Oliver Sacks. Le



PASCAL VICTOR/MAXPP

« L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau », pièce mise en scène par Peter Brook à partir du livre d'Oliver Sacks, avec Maurice Benichou, Sotigi Kuyatzi, Bruce Myers et Yoshi Oida.

**Darwin et les naturalistes ont appris à l'homme qu'il n'était pas une finalité de l'évolution. La mutation des gènes l'ont fait homme de raison, lui permettant d'entreprendre le long voyage de la connaissance de son corps et de son esprit. Déterminé à sortir de l'« âge des fièvres » qui règne encore sur des activités mentales, des souffrances, des aliénations, il explore les ultimes frontières du cerveau où se jouent les noces de l'âme et du corps, passées au crible de la conscience et de la raison**



DIBUJOS DE LUIS SCAFATI

test du gant fut en revanche édifiant. Voici un bref passage du dialogue qui s'engagea entre le malade - que l'on croyait jusqu'alors seulement un peu distrait ou original - et son médecin.

« Qu'est-ce que c'est ?  
 - Une surface continue, repliée sur elle-même. Elle a l'air d'avoir cinq excroissances, si l'on peut dire.  
 - Oui, vous m'avez fait une description. Maintenant dites-moi ce que c'est.  
 - Une sorte de réceptif ?  
 - Oui, et que contient-il ?  
 - Il contient son contenu ! Ce pourrait être un porte-monnaie, par exemple, destiné à des pièces de cinq tailles différentes... »

Connue sous le nom d'agnosie visuelle (et de prosopagnosie pour la perte des seuls visages), cette affection grave, localisée surtout dans l'hémisphère droit, illustre combien une perte sélective de la vue n'altère pas seulement les sensations, mais aussi le jugement. A la fin du siècle dernier, le neurologue français Dejerine avait déjà signalé de tels troubles. La rétinie est normale, ainsi que les yeux. Les malades peuvent parfaitement distinguer un nez, une bouche, des oreilles, sans réussir à recomposer le puzzle. Les techniques mo-

de son « Je », qui ne saurait être un autre. La localisation au siècle dernier des aires de Broca (articulation des mots) et de Wernicke (compréhension) a occupé bien des neurologues, tant l'aphasie, ou les différentes formes d'aphasies, portent atteinte à l'intégrité humaine. La nature est bien faite : si l'hémisphère gauche parle, mais pas le droit (en principe), c'est pour éviter les télescopages. De la même façon, les deux mains ne se précipitent pas pour saisir un stylo. Mais la parole dit-elle tout ? Evoquant le sourire du bébé à sa mère, le professeur François Lhermitte s'interroge : « Je crois avoir trop valorisé le langage au détriment des propriétés intellectuelles qui en sont indépendantes. » Il serait imprudent d'assimiler les aphasies à un crépuscule de la pensée.

Neurologue et professeur au centre hospitalier de Rennes, Olivier Sabouraud rejoint la thèse développée par son confrère de la Salpêtrière, Dominique Laplane, sur une « pensée d'outre-mots ». De la même manière que l'intellect peut se troubler sans perte aucune du langage, la faculté de raisonner peut survivre à l'aphasie que Sabouraud qualifie de « pensée avec un langage infirme ». Certes, certaines affections mentales sont décelées par l'affaiblissement sémantique des mots. Lorsqu'il demande à un patient souffrant de schizophrénie de classer des noms d'oiseaux et d'autres étrangers aux volatiles, le docteur Denker : Le Bilan observe une totale confusion : les réponses vont du coq à l'âne. La résonance magnétique montre que, dans une telle maladie, les régions corticales affectées à des concepts très différents se recouvrent. Le mélange des genres est inévitable.

Christian Desroué, défenseur de la psychologie et de l'étude des comportements, souligne l'importance du langage intérieur. « On se dit des choses dans la tête, explique-t-il, et la pensée se développe à partir de ce langage. » C'est lorsqu'un homme perd le fil de ce dialogue intime qu'il perd aussi la notion de ce qu'il est. Mais où situer, comment expliquer les états de conscience ? Un enfant qui rentre de l'école, sonne à la porte et dit : « C'est moi », a fait l'apprentissage de sa réalité, du monde qui l'environne et qui est un non-soi. Le Prix Nobel américain de médecine Gerald Edelman n'hésite pas à appliquer sa théorie du darwinisme neuronal : la conscience serait le fruit d'une sélection de cellules cérébrales permettant à qui en est doté d'actionner simultanément des mémoires, des catégories, des valeurs, sur le mode cognitif de l'abstraction. Il

s'agirait d'un ordre biologique que reconnaît un autre Prix Nobel, le physicien et chimiste Francis Crick, dans son livre *L'Hypothèse stupéfiante : à la recherche scientifique de l'âme* (Plon).

Crick, à qui l'on doit la découverte de la structure en double hélice de l'ADN, est aussi matérialiste qu'Edelman : la vie mentale obéirait à la course folle des liaisons intersynaptiques. De la matière, un tas de neurones, certes

comparable pour... comparer, la substance corticale est loin d'avoir livré ses secrets, puisque nul ne veut entendre parler de mystère.

Entre la naissance d'un enfant et la fin de son épigénèse (l'autoconstruction du cerveau), il se passe une quinzaine d'années pendant lesquelles s'accumulent apprentissages et systèmes de valeurs. Adulte, il aura le sens du bien et du mal, même s'il n'a pas appris la théorie de la Chute, sui-

différenciés, naîtrait cet état impalpable, comme insaisissable : la conscience. Crick est plus précis encore : il attribue à l'activation synchrone des neurones environ quarante fois par seconde (40 Hz) entre le thalamus et le cortex la « mise à feu » de cette propriété invisible. Ni scanner, ni caméra à positons, ni aimant à résonance magnétique ne sont en mesure de prendre au piège de l'image ce pur état mental. Comme deux molécules non liquides d'hydrogène et d'oxygène font de l'eau, l'empilement de milliards de neurones interconnectés permettrait à la conscience d'émerger, la somme des composants donnant autre chose que leurs qualités individuelles.

Il y aurait donc un déterminisme biologique, comme celui qui laissa à Flaubert le goût de l'arsenic dans la bouche après qu'il eut décrit l'empoisonnement d'Emma Bovary... « Ce qu'il est convenu d'appeler conscience », écrit Jean-Pierre Changeux, se définit comme un système de régulation global qui porte sur des objets mentaux et sur leurs calculs. »

LES chercheurs le reconnaissent : il n'existe pas encore à ce jour de théorie satisfaisante de cet état bien particulier qui donne à l'homme le sentiment aigu de sa singularité. Le dualisme cartésien s'est effacé devant le monisme triomphant : l'esprit a réintégré le corps, et tout particulièrement le cortex. « Il n'est pas d'événement mental sans événement cérébral », dit Claude Jouvenc, citant François Lhermitte. Prodigueur économique sur le monde, exploratrice des possibles et des pourquoi, machine in-

comparable pour... comparer, la substance corticale est loin d'avoir livré ses secrets, puisque nul ne veut entendre parler de mystère.

Entre la naissance d'un enfant et la fin de son épigénèse (l'autoconstruction du cerveau), il se passe une quinzaine d'années pendant lesquelles s'accumulent apprentissages et systèmes de valeurs. Adulte, il aura le sens du bien et du mal, même s'il n'a pas appris la théorie de la Chute, sui-

différenciés, naîtrait cet état impalpable, comme insaisissable : la conscience. Crick est plus précis encore : il attribue à l'activation synchrone des neurones environ quarante fois par seconde (40 Hz) entre le thalamus et le cortex la « mise à feu » de cette propriété invisible. Ni scanner, ni caméra à positons, ni aimant à résonance magnétique ne sont en mesure de prendre au piège de l'image ce pur état mental. Comme deux molécules non liquides d'hydrogène et d'oxygène font de l'eau, l'empilement de milliards de neurones interconnectés permettrait à la conscience d'émerger, la somme des composants donnant autre chose que leurs qualités individuelles.

Il y aurait donc un déterminisme biologique, comme celui qui laissa à Flaubert le goût de l'arsenic dans la bouche après qu'il eut décrit l'empoisonnement d'Emma Bovary... « Ce qu'il est convenu d'appeler conscience », écrit Jean-Pierre Changeux, se définit comme un système de régulation global qui porte sur des objets mentaux et sur leurs calculs. »

LES chercheurs le reconnaissent : il n'existe pas encore à ce jour de théorie satisfaisante de cet état bien particulier qui donne à l'homme le sentiment aigu de sa singularité. Le dualisme cartésien s'est effacé devant le monisme triomphant : l'esprit a réintégré le corps, et tout particulièrement le cortex. « Il n'est pas d'événement mental sans événement cérébral », dit Claude Jouvenc, citant François Lhermitte. Prodigueur économique sur le monde, exploratrice des possibles et des pourquoi, machine in-

comparable pour... comparer, la substance corticale est loin d'avoir livré ses secrets, puisque nul ne veut entendre parler de mystère.

Entre la naissance d'un enfant et la fin de son épigénèse (l'autoconstruction du cerveau), il se passe une quinzaine d'années pendant lesquelles s'accumulent apprentissages et systèmes de valeurs. Adulte, il aura le sens du bien et du mal, même s'il n'a pas appris la théorie de la Chute, sui-

différenciés, naîtrait cet état impalpable, comme insaisissable : la conscience. Crick est plus précis encore : il attribue à l'activation synchrone des neurones environ quarante fois par seconde (40 Hz) entre le thalamus et le cortex la « mise à feu » de cette propriété invisible. Ni scanner, ni caméra à positons, ni aimant à résonance magnétique ne sont en mesure de prendre au piège de l'image ce pur état mental. Comme deux molécules non liquides d'hydrogène et d'oxygène font de l'eau, l'empilement de milliards de neurones interconnectés permettrait à la conscience d'émerger, la somme des composants donnant autre chose que leurs qualités individuelles.

Il y aurait donc un déterminisme biologique, comme celui qui laissa à Flaubert le goût de l'arsenic dans la bouche après qu'il eut décrit l'empoisonnement d'Emma Bovary... « Ce qu'il est convenu d'appeler conscience », écrit Jean-Pierre Changeux, se définit comme un système de régulation global qui porte sur des objets mentaux et sur leurs calculs. »

LES chercheurs le reconnaissent : il n'existe pas encore à ce jour de théorie satisfaisante de cet état bien particulier qui donne à l'homme le sentiment aigu de sa singularité. Le dualisme cartésien s'est effacé devant le monisme triomphant : l'esprit a réintégré le corps, et tout particulièrement le cortex. « Il n'est pas d'événement mental sans événement cérébral », dit Claude Jouvenc, citant François Lhermitte. Prodigueur économique sur le monde, exploratrice des possibles et des pourquoi, machine in-

**Des livres en tête**

- Pareil voyage ne pouvait se concevoir sans compagnons de traversée, rassurants et éclairés. Plusieurs ouvrages et revues nous ont aidés à explorer les mécanismes du cerveau, dont voici une liste non limitative :
- *L'Homme neuronal*, de Jean-Pierre Changeux (Fayard)
  - *Biologie des passions*, de Jean-Divier Vincent (Odile Jacob)
  - *Biologie de la conscience*, de Gérard Edelman (Odile Jacob)
  - *L'Erreur de Descartes*, d'Antonio Damasio (Odile Jacob)
  - *A quoi pensent les calmars ? et La Biologie dans le boudoir*, d'Alain Prochiantz (Odile Jacob)
  - *Le Cerveau en action*, sous la direction de Stanislas Dehaene (PUF)
  - *Evolution du cerveau et création de la conscience*, de John C. Eccles (Fayard)
  - *Paul Broca, explorateur du cerveau*, de Francis Schiller (Odile Jacob)
  - *Le Cerveau, un inconnu*, dictionnaire encyclopédique, par l'université d'Oxford (Robert Laffont)
  - *Evolution des connaissances et des doctrines sur les localisations cérébrales*, d'Henri Hecquen (Desclee de Brouwer)
  - *La Conscience, une biologie du moi et l'invention de la mémoire*, d'Israel Rosenfield (Esbel)
  - *Le Langage et ses maux*, d'Olivier Sabouraud (Odile Jacob)
  - *La Pensée d'outre mots*, de Dominique Laplane (collection Les Empêcheurs de penser en rond)
  - *Théories du langage, théories de l'apprentissage*, de Noam Chomsky (Seuil)
  - *L'Empreinte des sens*, de Jacques Ninio (Odile Jacob)
  - *Matière à pensée*, de Jean-Pierre Changeux et Alain Combes (Odile Jacob)
  - *Voir dans le cerveau*, numéro spécial de *La Recherche*, juillet-août 1996
  - *A quoi sert le cerveau ? Science et vie hors-série* n° 195, juin 1996.
  - *Du rêve à l'éveil*, de Pierre Etevenon (Albin Michel)
  - *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, d'Olivier Sachs (Point Seuil)
  - *Le Cerveau machine et Esprit-es-tu là ?* de Marc Jamord (Odile Jacob)
  - Les conférences du « Théâtre de la science » à Bordeaux, sous la direction de Philippe Brenot, consacrées cette année au cerveau.

« Si un homme a perdu une jambe ou un œil, il sait qu'il a perdu une jambe ou un œil, note Oliver Sachs. Mais s'il a perdu le "soi", s'il s'est perdu lui-même, il ne peut le savoir, car il n'y a plus personne pour le savoir »

dernes ont révélé qu'une infime zone cérébrale voisine de V4 (l'aire de la couleur) était affectée.

Semir Zeki, professeur de neurologie au British College de Londres, a lui aussi approché de près ces « marins perdus », dont l'univers se réduit désormais à une illusion. Ses travaux sur les aires visuelles séparées (*Le Monde* du 4 février) lui ont permis de comprendre un certain nombre de pathologies pour le moins curieuses. Certains patients se plaignent ainsi de ne voir les couleurs que dans la moitié de leur champ visuel, l'autre moitié s'offrant à leur regard dans un dégradé de gris. Cette « hémichromatopsie » provient d'une lésion touchant l'un des deux hémisphères. Si les deux sont atteints, alors le patient voit la vie en gris. Pas moyen de retrouver la trace du vert ou du rouge dans une fuite onirique : ses rêves lui renvoient eux aussi une épouvantable gri-

Zeki, puisqu'elle ne voyait pas bouger les lèvres de ses interlocuteurs. Elle éprouvait aussi des difficultés à verser le thé car elle ne pouvait pas voir le niveau monter dans la tasse. De la même manière, elle pouvait difficilement traverser la route, ne voyant pas les voitures circuler.

L'hémichromatopsie est un cas aussi extraordinaire : ceux qui en souffrent « oublient » de se maquiller, ou de se raser, une moitié du visage. Si le médecin leur demande de décrire un trajet connu dans la ville, ils citeront seulement les monuments aperçus d'un côté (celui affecté à la partie non lésée du cerveau). Invités à parcourir mentalement le chemin à l'envers, ils décrivent cette fois les monuments situés sur l'autre trottoir.

Le langage est le propre de l'homme dans ce qu'il a de plus élevé : l'expression de sa pensée, le partage avec les autres de sa propre expérience, l'affirmation

Eric Fottorino

\* Retrouvez la série complète de ce « Voyage au centre du cerveau » sur le site du Monde : <http://www.lemonde.fr>.

FIN

150110150

# Irak, logique de guerre ou guerre illogique ?

par Jean-Louis Dufour

**W**ASHINGTON paraît envisager sérieusement une frappe « significative et conséquente » contre l'Irak. A force de menacer Bagdad des pires représailles s'il ne se soumet pas aux injonctions de la Commission onusienne de contrôle (Unscoc), le président Clinton va devoir ordonner l'ouverture du feu. A Paris, le gouvernement ne veut pas tonner contre cette apparente aberration. **Domage !** Attaquer l'Irak serait immoral, inefficace et illégal.

Qu'on me comprenne bien ! Il ne s'agit pas de défendre ici Saddam Hussein, cet abominable dictateur, homme de main devenu chef d'Etat, assassin sans scrupule, tortionnaire de son peuple. Mais à la différence de 1990, quand les armées irakiennes s'emparaient du Koweït, cette fois aucune agression n'est en cours, pas une unité de Bagdad ne se presse aux frontières. En refusant de se soumettre à des inspections approfondies de ses fabrications illicites, l'Irak enfreint la loi internationale, une faute certes, mais qui n'est pas pendable.

**La Maison Blanche se trompe d'ennemi. En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, la guerre interétatique ne se mène plus contre des peuples, mais contre des dirigeants dangereux**

Pionner des jours durant toutes sortes d'objectifs constituera une terrible punition sans grand rapport avec la faute commise, sans aucun moyen pour le coupable de résister. L'Irak n'est plus en mesure d'opposer la moindre réaction militaire aux entreprises armées américaines. Incapable d'atteindre des missiles de croisière, la défense aérienne irakienne est seulement virtuelle. Comme les services de renseignement militaire occidentaux le savent, la quasi-totalité des armements possédés par l'Irak est hors service, faute d'entretien, de pièces détachées, d'entraînement. L'Amérique va frapper un pays désarmé.

La mise en condition de l'opinion publique, intérieure et internationale, en est rendue plus indispensable encore. D'où cette singulière diabolisation de l'adversaire, objet d'accusations aussi spectaculaires que non démontrées. Bill Cohen, le secrétaire à la défense, a d'abord dénoncé l'aptitude de l'Irak à empoisonner la moitié de Washington ; le président Clinton a ensuite parlé de missiles irakiens d'une portée suffisante pour atteindre l'Europe, évoqué une menace de mort pesant sur la totalité de la planète : autant de supputations non crédibles.

Alois, Richard Butler, chef australien de l'Unscoc, dûment chapitré sans doute, a donné le coup de grâce. Tel-Aviv constituerait

l'objectif des missiles irakiens dotés de têtes bactériologiques. Hier, sans crainte d'exagération, l'armée de Saddam était dite la « quatrième du monde » ; aujourd'hui, la démarche est semblable, l'Amérique et son acolyte britannique grossissent démesurément le danger pour mieux justifier l'opération.

Si elle a lieu, des civils seront tués. En dépit des précautions prises, des irakiens, boucliers humains ou non, seront victimes des tirs. La Maison Blanche se trompe d'ennemi. En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, la guerre interétatique ne se mène plus contre des peuples, mais contre des dirigeants dangereux. On enferme un fou, on abat un forcené, on ne s'en prend pas à sa famille.

En attaquant l'Irak, Washington va renforcer son maître. Saddam Hussein attend l'événement comme le nomade guette la pluie dans le désert. Il en escompte une impérissable gloire, celle d'avoir défié encore une fois la plus grande puissance du temps. L'Amérique s'est lié les mains ; ses menaces explicites lui imposent leur mise à exécution, elles ruinent sa liberté d'action.

Face au dictateur d'un pays sous-développé, les Etats-Unis sont paradoxalement désarmés. L'époque connaît la fin de l'ordre militaire. Dans le Golfe, sous-marins et porte-avions de l'US Navy, avions de combat par centaines, trente mille hommes pour les servir, ont quelque chose de dérisoire.

Depuis soixante ans, l'inefficacité fondamentale des bombardements stratégiques a été maintes fois démontrée. Il n'est rien là qui soit de nature à convaincre un Saddam Hussein, rien qui puisse garantir un résultat concret comme la destruction des stocks d'anthrax ou celle des laboratoires clandestins, rien qui puisse dénouer l'impasse politique où les Etats-Unis ont entraîné la communauté internationale sans lui avoir demandé son avis.

Quand bien même le Conseil de sécurité ne s'y opposerait pas, l'illegalité de la frappe sera flagrante. Dans un pays comme les Etats-Unis où un petit juge peut poursuivre le chef de l'exécutif, remarquable est le dédain dans lequel Washington tient le principe de la séparation des pouvoirs dès lors qu'il s'agit de gouverner la planète. Dans l'affaire irakienne, comme dans bon nombre d'expériences antérieures, les Etats-Unis, tout à la fois, disent le droit, condamnent les coupables, appliquent les sanctions. Bombarder Saddam équivaudra indirectement à malmenier la démocratie.

Que faire ? Pousser à l'émergence d'une opposition démocratique, aider la population irakienne à survivre au lieu de la condamner à la mort lente, aller jusqu'à parler avec Saddam Hussein, comme le pape s'est entretenu avec Fidel Castro, pour mieux s'adresser aux peuples asservis. Dans le cas présent, tout vaut mieux que des bombes. Certes, le monde ne risque pas d'entrer dans une logique de guerre. Mais il reste à suppléer l'Amérique de ne pas conduire une guerre illogique, tâche difficile à laquelle on voudrait que se consacrent en France les plus hautes autorités de l'Etat.

**Jean-Louis Dufour** est consultant militaire et stratégique, rédacteur en chef de la revue « Défense ».

# Portons plainte ! par Alain Michel

**J**e m'exprime en tant que représentant d'une organisation non gouvernementale, apolitique par définition. Il ne m'appartient donc pas de porter le moindre jugement sur la poursuite du bras de fer entre les Nations unies et le président Saddam Hussein. Le citoyen que je suis dispose par ailleurs de moyens bien spécifiques pour se manifester.

Il me revient, par contre, de continuer à hurler mon dégoût, mon rejet, mon refus de complicité, à quelque titre que ce soit, face à la poursuite de l'embargo touchant la population civile irakienne, étrangère pour une large part à ce « wargame » planétaire et dont les conditions de vie, hier très enviables, ne cessent de se dégrader en deçà du seuil critique reconnu par les organismes internationaux spécialisés.

Jour après jour des vieillards, des femmes, des enfants, meurent de notre fait, sans soins et dans des conditions de dénuement, d'humiliation et de souffrance extrêmes. J'y étais encore il y a une semaine. Le spectacle est insupportable !

Quel père, quelle mère de nos pays supporterait de telles épreuves sans se sentir habité d'un sentiment de haine grandissant. Du haut de notre détermination repoussée, c'est bien de la haine que nous semons ! Certains silences d'enceintes coutumièrement bavardes à Genève, Paris, New York, Rome, sont d'un insupportable

pois pour les hommes et les femmes de bonne volonté ! Car il est hors de doute que les conventions de Genève, qui, entre autres, interdisent formellement l'usage de la famine collective comme moyen de pression, sont bafouées par les Etats mêmes qui les ont engendrées et qui les brandissent comme étendard, comme si cela pouvait masquer leurs propres turpides passées, présentes et, hélas, à venir !

Comble du comble, les Nations unies se sont mises totalement en infraction avec leur propre Charte. Porter plainte devant la juridiction fondatrice, me direz-vous ? Nombreux sont les hommes et les femmes qui y seraient disposés en Irak. Il se trouve que de tels recours ne peuvent être présentés qu'à travers le gouvernement irakien à qui l'on a enlevé tout droit de représentation pour son peuple auprès de la commission des Nations unies pour la compensation des victimes de la guerre du Golfe. Jugez de l'ironie amère qui envahit la victime irakienne tentée d'entreprendre une telle démarche - et il en existe ! Le peuple irakien, qui est la première victime, n'a même pas le droit d'être traité en tant que victime.

Vide juridique et moral épouvantable, mais si pratique pour les gouvernements coupables... Si triste dérision des droits de l'homme qui me contraint, moi qui suis un homme libre de France, à porter plainte en leur nom. Car

leur seul espoir ne peut consister, face à une telle situation, à attendre les cinquante années de gestation nécessaires aux saintes et laïques repentances ! Personnellement, je me refuse à l'admettre !

Un million cinq cent mille victimes en sept ans, dont un million deux cent mille enfants de moins de dix-huit ans, en Irak, du fait seul de l'embargo, qui a, comme dans toutes les situations similaires de détresse, honteusement et prodigieusement enrichi grâce à la souffrance des victimes les vautours habituels !

**Les Nations unies se sont, en Irak, mises totalement en infraction avec leur propre Charte**

Victimes civiles de surcroît ! Si cela n'est pas un génocide, je suis preneur de la définition nouvelle manière du concept ! Elle manque à mon répertoire d'homme simple et libre et qui entend le rester !

En ce qui nous concerne, la voie est droite et toute tracée : nous continuerons à assumer, envers et contre tout, notre volonté de témoigner sans relâche, de dénoncer ces assassinats avec préméditation massifs et quotidiens depuis sept

ans, mais aussi à vouloir une solidarité matérialisée par des actions, tout particulièrement au profit des enfants irakiens sur place, en Irak, et à partir de la France.

Un troisième convoi routier de semi-remorques est prévu dès le mois prochain. Nous ne véhiculerons que des produits vitaux et de première nécessité, que nous distribuerons nous-mêmes, ainsi qu'un peu de notre affection et de celle de nos donateurs ! Quelques sourires nous en disent long et paient nos efforts au centuple dans ce climat de tension et de rancœur.

Laissons aux hommes politiques et de guerre leurs responsabilités peu enviables. Si le cœur et la conscience vous en disent, faites-nous signe, rejoignez-nous, cosignez notre plainte auprès du Tribunal international de La Haye et de toutes les autres instances internationales qualifiées, pour non-respect des conventions de Genève, non-respect de la Charte des Nations unies, non-respect des droits de l'homme, pour que, dans un premier temps, cette plainte aboutisse en référé à la levée immédiate de l'embargo économique qui touche la population civile irakienne. Ne laissons jamais fleurir la haine, même si nous l'avons semée !

**Alain Michel** est président de l'organisation humanitaire Equi-Libre.



**déclaration**  
nouvelle eau de toilette pour homme

## AU COURRIER DU « MONDE »

### LA CRISE DU TRAVAIL

Depuis déjà une dizaine d'années, nous disons et nous écrivons que notre société, en mutation accélérée, devra trouver une réponse à la crise du travail. Il y aura de moins en moins de postes rémunérés pour créer des biens matériels et de plus en plus d'hommes et de femmes pour rechercher ces emplois. Nous allons peut-être vers la création de richesses par des biens immatériels... Mais le problème reste entier et lorsque l'éminent philosophe et économiste qu'est André Gorz écrit qu'« il faut garantir à tous un revenu de base suffisant, indépendant du temps de travail et

finale, du travail lui-même ! », il ne dit pas comment garantir ce revenu. D'où viendra l'argent ? La vérité est que notre société traditionnellement appuyée sur la valeur du travail est en danger. André Gorz a bien posé le problème, mais il n'apporte hélas aucune solution. Nous allons vers un 89 économique qui nécessiterait des états généraux à l'échelle de la planète. La société nouvelle naîtra dans le sang si nos hommes politiques à l'échelon mondial n'inventent pas une société plus équitable et plus solidaire.

**Marcel Garrigou**  
Toulouse



## Vitrolles, fruit amer des « valeurs communes » par Bertrand Delanoë

**VITROLLES**, laboratoire de la préférence nationale... Ce qui, hier encore, n'était qu'un concept nauséabond...

A l'annonce d'une telle décision, la question resurgit inévitablement : comment en est-on arrivé là ? Il a certes fallu que M<sup>me</sup> Mégret remporte l'élection municipale de Vitrolles. Mais, plus profondément, comment une formation représentant ce qu'il faut bien appeler un néofascisme à la française peut-elle obtenir démocratiquement le droit d'appliquer des dispositions qui insultent les principes même de la République ?

La réponse réside, entre autres éléments, dans ce laisser-aller idéologique et éthique qui, se mêlant à des préoccupations électoralistes, a « contaminé » la société française, dès le début des années 80. A cette époque, en effet, se sont manifestés, à droite, les premiers signes d'une démission culturelle qui a consisté à récupérer et donc à banaliser des thèses du parti léniniste.

Certains commentateurs avisés n'ont pas manqué de rappeler que quatorze ans avant Vitrolles - dans un contexte national marqué précisément par la montée en puissance

du Front national -, la municipalité parisiennaise avait adopté une mesure revenant à exclure les familles immigrées d'une prime à la naissance. Mesure qui fut annulée, il faut le rappeler, le 17 avril 1986, par le tribunal administratif, en raison de son caractère discriminatoire.

L'examen des débats au Conseil de Paris du 26 novembre 1984 est effectivement édifiant : tel élu de la majorité municipale estime ainsi que « le concept de nation auquel nous sommes attachés engendre celui

avérée. N'est-ce pas le même qui, élu président de la République quelques années plus tard, a accompli un acte historiquement majeur : reconnaître la responsabilité de l'Etat français à l'égard de la communauté juive sous Vichy ?

Preuve que l'opportunisme, bien plus qu'une conviction profonde, peut suffire à transformer une famille républicaine et démocrate en vecteur occasionnel d'une idéologie pernicieuse.

Et aujourd'hui ? Certaines mises

### L'opportunisme peut suffire à transformer une famille républicaine et démocrate en vecteur occasionnel d'une idéologie pernicieuse

de la préférence nationale ». Tel autre surnaché, affirmant que « le problème, c'est la nécessité d'une incitation pour que la France survive ». Ajoutant, comme pour enfoncer le clou, « ce qui est vrai, c'est que nous voulons la survie de la nation française, et la survie de la nation française ne peut être assurée que par le développement de sa population ».

Ces analyses, ces propos, ont été tenus sous l'autorité d'un maire dont l'ambition nationale était déjà

au point - au niveau des directions nationales des partis tout au moins - ont contribué à clarifier les choses et à faire oublier les « valeurs communes » mises en exergue en son temps par Charles Pasqua. Chacun doit s'en réjouir. Et pourtant...

Pourtant, M. Beaumont, maire UDF de Saint-Maur, continue d'appliquer impudemment une disposition comparable à celle de Vitrolles. Pourtant, le plus haut responsable

de ce même parti, François Léotard, ne résistait pas, il y a peu, à un jeu de mots contestable mettant en parallèle « Front national » et « Front populaire ».

Pourtant, Philippe Séguin, lors des récentes assises du RPR, a cru bon d'évoquer, une fois encore, une soi-disant collusion de fait entre la majorité et le Front national. De l'art de décrire chez les autres des passerelles virtuelles, pour mieux faire oublier celles réelles que sa propre famille a empruntées.

L'époque exigerait plutôt un intense travail de conviction, à mener « à la base », et qui, loin de toute considération tactique, s'impose manifestement à chacune des familles républicaines de ce pays. Pour la gauche, il n'y a - il ne doit y avoir la moindre ambiguïté. Ni sur la priorité absolue : combattre le Front national et son idéologie. Ni sur la distinction à établir entre un démocrate - fut-il un adversaire politique - et le représentant d'une formation fascisante.

Le rendez-vous démocratique que constituent les élections régionales de mars prochain le confirmera : on n'est jamais impunément laxiste avec ses propres valeurs.

Bertrand Delanoë est sénateur, président du groupe socialiste et apparenté au Conseil de Paris.

## Questions aux fils de pub par Jean-Marie Lustiger

**C**HRÉTIENS, nous avons envie de poser quelques questions aux fils de pub pour qu'ils nous rassurent ou qu'ils nous montrent leur vrai visage. Des questions de fond, nullement injurieuses, des questions qui intéressent la société tout entière, qu'on soit croyant ou incroyant. Les chrétiens d'aujourd'hui ne revendiquent aucun privilège, mais les marchands du Temple ont-ils le droit de bafouer les images que porte l'Eglise depuis sa fondation et à travers les siècles ?

Que respectez-vous ? Est-ce que l'argent justifie tout ? Ne pensez-vous pas qu'en nous blessant ainsi, de façon préméditée, vous vous trahissez vous-mêmes ? Aujourd'hui le Christ du Jeudi saint pour la nouvelle Volkswagen, et demain, qui pour les yaourts ou la nouvelle génération de portables : les pauvres ? les malades ? les vieillards ? Et pourquoi pas un beau petit scandale bien juteux à monter du côté de la détresse ? Mettez 100 millions sur le tapis, et tout le pays en parlera, non ?

Le dur désir d'argent justifierait tout et n'importe quoi en matière de publicité. Les journaux les plus respectables en sont aujourd'hui à se poser la question de savoir s'ils ne doivent pas inventer une sorte de code d'honneur et d'éthique qu'ils s'imposeraient à eux-mêmes. Ce qui est bon pour la presse n'est-il pas pour la pub ? N'avez-vous rien appris des campagnes d'avilissement de la femme qui faisaient d'elle un pur objet sexuel ? Souvenez-vous de celles qui vous demandaient simplement un peu de dignité. Quand vous, fils de pub, vous nous vantez un produit, c'est pour nous persuader qu'il est digne de nous.

Parce qu'il nous plairait que le scandale d'aujourd'hui ne soit pas vain, nous vous demandons si vous pensez que votre travail, respectable comme l'est toujours le travail de l'homme, peut réconcilier

publicité et dignité. Car, le jour du lancement de la campagne Volkswagen, une dépêche d'agence en donne justement le coût : 100 millions de francs. Elle précise aussi que ses promoteurs s'attendent à quelques indignations qui ne feront qu'amplifier son impact, le scandale des offensés étant espéré comme un relais supplémentaire dans le timing de la campagne, et comme une preuve *in fine* de son efficacité.

Ah ! la bonne idée que ce Christ volé de lui-même, que cette Eucharistie piétinée par la dérision. Eh bien, oui, nous sommes offensés, nous sommes blessés au plus vif que des hommes qui ne cherchent qu'à vendre s'en prennent avec un tel cynisme à un acte fondateur de notre foi !

Nous avons engagé une procédure sur le fond, sans demander que les affiches soient retirées. Car nous voyons dans cette campagne un signe du nihilisme de notre temps, qui permet tout à ceux qui peuvent payer, et les autorise à croire qu'ils peuvent, comme ils disent, faire un carton avec un Christ détourné, pourvu qu'ils aient les moyens de s'offrir 10 000 panneaux pour faire passer leur message de marchands.

Et que l'on ne m'oppose pas la liberté du créateur ! Cette liberté-là, je le proclame haut et fort, celle de l'écrivain, du musicien, du cinéaste ou du peintre, je la respecte du plus profond de moi-même. Mais il n'est pas question de création, il est question de vendre la nouvelle Golf de la firme Volkswagen. En un mot, il est question d'argent.

Fils de pub, vous faites sourire vos enfants avec les grimaces d'un Christ déguisé en VRP. Mais quelle culture empêchera vos petits-enfants de brûler vos voitures ?

Le cardinal Jean-Marie Lustiger est archevêque de Paris.

## La folie de la mise à mort par Guy Aurenche

par Guy Aurenche

**L**E geste qui met fin à la vie d'un être humain bouleverse profondément et nous transporte dans un domaine irrationnel, non maîtrisable, source d'inhumanité. On comprend les proches de la victime qui hurlent leur douleur, leur révolte, parfois leur désir de vengeance. La société est elle-même atteinte et demande légitimement une sanction. Nous assistons à un déchaînement de l'irrationnel encore plus grand lorsque c'est l'Etat lui-même qui s'octroie le droit de la mise à mort. L'exécution au Texas de Karla Faye Tucker le montre une fois de plus. En acceptant le principe de la peine de mort, une société déclenche une série de réactions totalement étrangères à la raison, au bon sens, sur lesquels toute vie sociale doit se bâtir.

On prétend que, puisque le coupable s'est conduit inhumainement, la société peut faire de même à son égard. L'argument est dramatiquement insensé. Aucune société ne peut calquer son éthique ni sa législation sur les réactions d'un individu ou d'un groupe. Que serait un monde où l'inhumanité de l'un justifierait la violence et la déraison de tous ? Nous savons les dégâts que cause la loi du sang qui appelle le sang, créant ainsi une infernale spirale de violence.

On avance parfois l'argument de l'exemplarité, qui n'est pas plus fondé en raison. Les dernières statistiques américaines montrent que le taux de criminalité dans les Etats qui ont aboli la peine de mort n'est pas plus fort que celui des autres Etats.

La folie de la mise à mort transparaît encore dans d'autres comportements. Est-il raisonnable d'user du recours à la grâce comme si le sort d'une vie, qui pourrait être la nôtre, dépendait de la volonté d'un semblable et de ses humeurs ? Le geste des empereurs romains, levant ou baissant le pouce pour décider de la mort, n'est-il pas le sommet de l'irrationnalité dans la conduite des affaires sociales ? Et sur quoi faire reposer la grâce ?

On a parlé d'une rédemption à propos de Karla Faye Tucker pour défendre son droit à la vie. N'est-ce pas le meilleur argument pour rejeter définitivement la peine de mort puisque l'on reconnaît que, d'une manière totalement imprévisible, une personne peut changer ? Son crime ne lui avait donc pas fait perdre sa capacité d'humanité ?

La folie transparaît dans le processus de mise à mort : une attente de quatorze ans ; un cérémonial macabre : visite, repas, déclaration ; la mise en scène et la présence de spectateurs ! L'assistance de médecins et autres techniciens n'atténue en rien la folle barbarie de cette cérémonie.

La peine de mort déclenche des polémiques où l'affectif, l'émotionnel, l'illogisme se disputent la première place. Même la boussole du Vatican en perd son latin lorsque, dans la dernière version du catéchisme, il est question du refus de verser le sang... sauf dans quelques exceptions avec la précision que ces cas exceptionnels n'existent plus.

Les sociétés ont bien conscience de la folie que représente la mise à mort. La loi du talion la limitait en proportionnant strictement la riposte à l'attaque : un œil pour un œil, pas plus. Puis d'autres peines de remplacement furent inventées. A l'époque où nous vivons, les textes internationaux invitent à bannir de l'arsenal juridique la mise à mort dans tous les cas.

Ne peut-on raisonnablement revenir à quelques principes simples ? Ne jamais confier le droit de vie ou de mort à aucun pouvoir. Ne jamais réduire le criminel à son crime et refuser de le déshumaniser. Il peut toujours changer. Exécuter Karla Faye Tucker et tous les autres, ce n'est pas faire triompher la loi, mais la folie humaine.

Guy Aurenche est avocat, président de la Fédération internationale de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture).

éclaratio  
de toilette



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
 Tél. : 01-42-17-29-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
 Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
 Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

## Un air plus léger à Rabat

**A**phère où la démocratie fait figure d'utopie en Algérie et stagne en Tunisie, la nomination du socialiste Abderrahmane Youssoufi pour diriger le prochain gouvernement marocain apporte une lueur d'espoir dans un Maghreb souvent décevant. Il faut s'en féliciter, même si cette « alternance » doit au moins autant à la volonté du Palais qu'aux résultats sortis des urnes lors des législatives du 14 novembre 1997. Car M. Youssoufi n'est pas un opposant d'opérette. Depuis près d'un demi-siècle, il lutte avec constance contre l'absolutisme de Hassan II et pour l'avènement d'une démocratie véritable. Ce combat, l'ancien bras droit de Mehdi Ben Barka l'a chèrement payé : une cascade de procès politiques, plusieurs séjours en prison et des années d'exil en France.

Chief d'un gouvernement - pas encore constitué - qui ne pourra être que de coalition, M. Youssoufi devra composer. Ne dit-on pas, déjà, que la politique la plus proche du souverain, Driss Bassi, conservera son portefeuille de l'intérieur ? C'est un obstacle de taille sur le chemin du nouveau premier ministre. Mais l'homme a des convictions politiques et il a fort à parler qu'il s'agit, en cas d'échec, tenir tête au roi. On en a eu indirectement une première illustration, mercredi, lorsque Hassan II l'a reçu pour lui proposer de former le prochain gouvernement. En temps normal, la télévision d'Etat aurait montré le futur

## Un ministre-chercheur contesté par ses pairs

**CONFRONTÉ** à la fronde du corps enseignant, Claude Allègre doit aussi faire face, depuis quelques semaines, à la grogne des scientifiques. Le divorce n'est certes pas consommé. Mais, entre les chercheurs et leur ministre, l'idylle est bien finie. Une pétition contre la diminution des postes de thésards a déjà recueilli deux mille cinq cents signatures au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Dans plusieurs villes, les personnels de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), inquiets d'un projet de réforme de leur établissement, se sont réunis en assemblée générale. Et les organisations syndi-

cales qui, hier, exprimaient de timides critiques à mi-voix, dénoncent aujourd'hui haut et fort « l'absence de concertation » avec une tutelle qu'elles suspectent de vouloir régenter la recherche publique.

Ce désamour soudain revêt un caractère paradoxal, à plusieurs titres. D'abord, parce que la communauté scientifique avait considéré d'un œil favorable l'arrivée de l'un des siens, géochimiste émérite, à un poste ministériel aux prérogatives élargies. Ensuite, parce que le locataire de la Rue de Grenelle a obtenu, lors des arbitrages budgétaires, un traitement enviable pour un secteur qui, né-

gligé par la droite, a vu son enveloppe augmenter de 6 %, à périmètre constant. Enfin et surtout, parce qu'il n'est pas certain que les objectifs que poursuit le ministre et les préoccupations qui animent la plupart des syndicats de chercheurs soient contradictoires, ni même toujours très différents.

La politique conduite par M. Allègre en matière de recherche, si elle n'offre pas la même « visibilité » que celle qu'il mène, avec quelques éclats, dans le champ de l'éducation nationale, présente, en revanche, le mérite d'une certaine cohérence. « L'emploi des jeunes chercheurs sera ma priorité, car sacrifier cet emploi, c'est sacrifier le pays », avait-il martelé, le jour même de sa prise de fonctions, en déplorant que « sur les dix mille docteurs que produit chaque année la France, quatre mille finissent chômeurs ou chauffeurs de taxi ». Il n'a, depuis, pas dévié de cap. Nombre de ses décisions ont été sous-tendues par la volonté de résorber le « bouffon » des titulaires d'un doctorat qui se trouvent aujourd'hui réduits au chômage ou en situation professionnelle précaire : entreprise de « dégraissage » pour le coup salutaire.

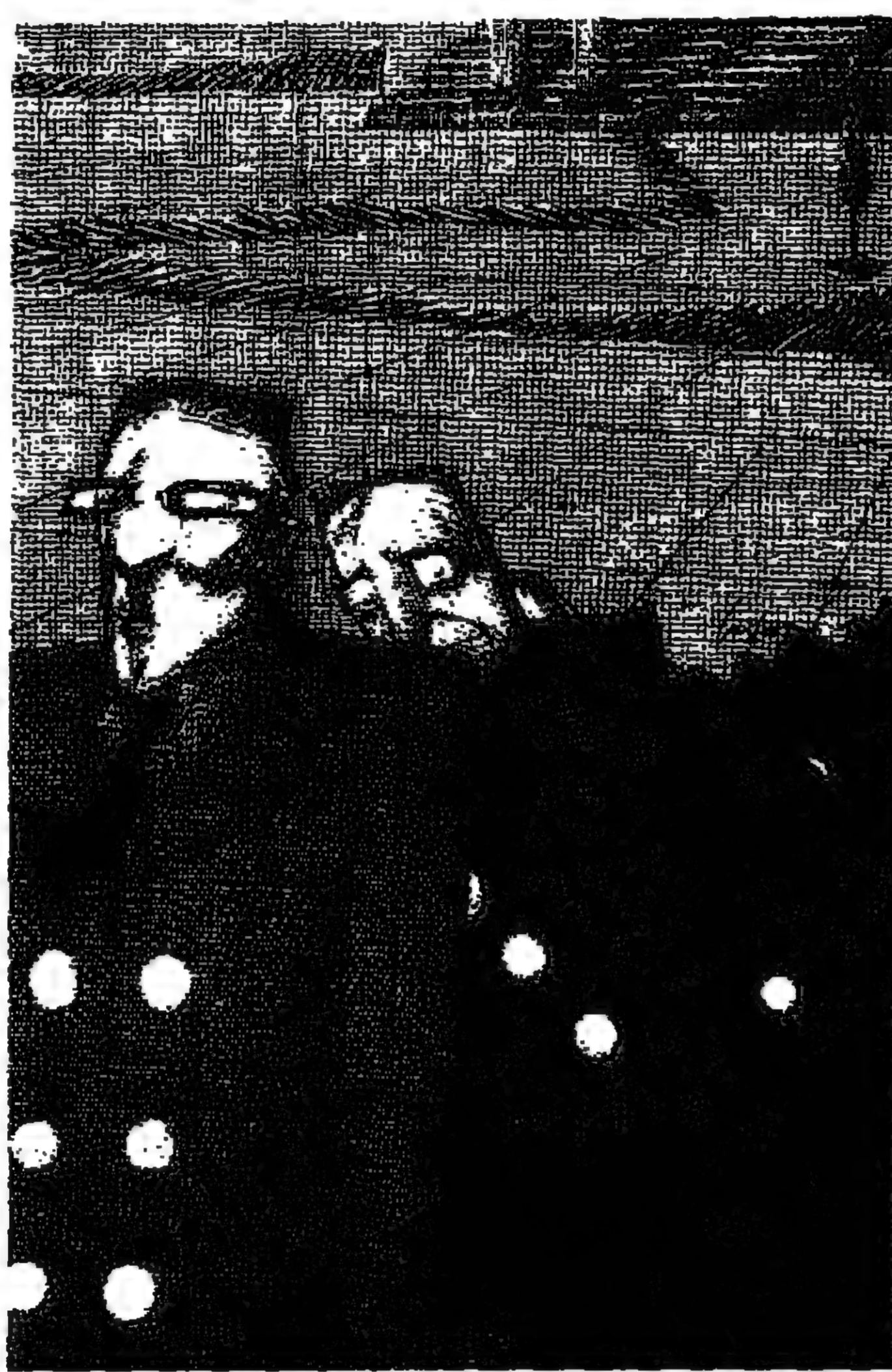
**DÉFICIT DE DIALOGUE**

Ainsi de l'ouverture de six cents postes dans les organismes publics de recherche, là où le gouvernement d'Alain Juppé en avait supprimé plus de cinq cents, un an plus tôt. Ainsi du recrutement, dans l'enseignement supérieur, de mille huit cents enseignants-chercheurs supplémentaires. Ainsi encore du projet, sur lequel travaillent actuellement ses services, de proposer un millier d'emplois-jeunes à des docteurs qui auraient pour tâche, dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), d'initier les futurs professeurs aux nouvelles technologies.

La demande pressante qui est faite aux établissements de recherche à caractère industriel et commercial, à commencer par le CEA, d'embaucher de jeunes docteurs, sur des contrats d'un an renouvelables une fois - 50 millions de francs ont été provisionnés à cet effet dans le budget 1998, pour permettre deux cent cinquante premiers recrutements - s'inscrit dans cette même logique de re-

Pierre Le Hir

## Les amis par Letter



## Trop de marché tue le marché

Suite de la première page

Le premier, celui d'une excessive instabilité des marchés, trouvait son illustration, flagrante, dans la crise monétaire asiatique. Les investisseurs avaient d'ailleurs retenu comme thème central du forum « la gestion de la volatilité ». Deuxième risque, celui d'une trop grande concentration des acteurs ; le mariage de deux géants mondiaux de la pharmacie (Glaxo et SmithKline), annoncé le jour même où débutait la manifestation, tout comme le procès intenté à Microsoft aux États-Unis pour situation de monopole, alimentait ce débat. Le troisième risque, celui de l'exclusion, était mis en avant par les leaders syndicaux, tout autant que par les représentants de certains pays pauvres.

### MULTIPLICATION DES INCENDIES

La dérégulation des dernières années a en fait conduit à l'émergence d'une économie mondialisée, sans frontières, mais aussi d'une économie sans règles et sans véritable gendarme. « Le marché est devenu global, pas les règles du jeu », notait le financier américain George Soros, l'un des avocats les plus fervents d'une ré-régulation du marché mondial des capitaux. Son observation concerne tous les marchés, celui de l'argent, des marchandises (les logiciels) ou de l'information (Internet).

Sous l'effet par exemple de la libéralisation des changes, de l'internationalisation du commerce de l'argent et de l'arrivée de nouveaux acteurs, les mouvements de capitaux dans le monde se sont considérablement développés. Les opérations sont devenues plus complexes. En dépit de leurs efforts et de la qualité de leurs équipes, les institutions financières internationales traditionnelles (FMI, Banque mondiale, Banque

des règlements internationaux, etc.) ne parviennent plus à empêcher la multiplication des incendies. Elles ont, ensuite, une fois qu'ils sont allumés, bien du mal à les éteindre.

De la même manière, la mondialisation et les nouvelles technologies poussent à un extraordinaire mouvement de concentration des entreprises. Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, indiquait à Davos que ses services, à Bruxelles, avaient eu à traiter, en 1997, cent soixante-dix grandes opérations de fusions, trois fois plus que trois années auparavant. Il en attend deux cents cette année.

Face à cette explosion des mariages de firmes, généralement de nationalités différentes, « il y a très peu de mécanismes pour faire face aux pratiques anticoncurrentielles » sur des marchés de biens devenus mondiaux, notait Fred Bergsten, le directeur de l'Institut of International Economics de Washington. La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'y a pas changé grand-chose : le droit de la concurrence reste, pour l'essentiel, de nature nationale. L'absence d'un gendarme mondial assurant la surveillance des concentrations risque de favoriser l'instauration, anarchique, de monopoles mondiaux - l'anti-marché donc.

Dans le domaine social ensuite, l'existence de règles véritablement respectées au niveau mondial se fait aussi ressentir. Les organisations syndicales mondiales représentées à Davos n'ont pas manqué de souligner les effets dévastateurs de la « globalisation » dans certaines régions du monde. Malgré l'Organisation mondiale du travail (OIT), certains principes, pourtant adoptés par ses pays membres (la liberté syndicale, l'interdiction du travail des enfants, etc.) ne sont toujours pas respectés. Nombre de participants (parmi les responsables politiques notamment) se sont inquiétés de ce que l'instabilité et l'exclusion que favorisent des marchés sans règles ne conduisent,

à une montée des pressions protectionnistes, dans les pays les plus développés notamment.

Par leurs excès, les marchés, globalisés, risquent donc de générer leur propre négation, d'organiser leur propre suicide. De fait, un consensus semblait émerger à Davos sur la nécessité de compléter, dans les différents domaines - financier, commercial et social - le marché global par « des règles globales du jeu ». « Il faut trouver le bon équilibre entre régulation et dérégulation », expliquait Joseph Gorman, le PDG de TRW, un grand fabricant américain de pièces pour l'automobile. Il faut « une mondialisation réglementée et contrôlée », lui répondait, en écho, John Sweeney, le patron de l'AFL-CIO, la fédération des organisations syndicales américaines.

**DES RÈGLES ET DES GENDARMES**

Si la nécessité de nouvelles régulations, mondiales, est presque unanimement ressentie, le type de régulations à instaurer continue, en revanche, à faire l'objet de polémiques. Même si l'idée d'« un gouvernement mondial » est parfois évoquée, elle est jugée largement prématurée. Deux approches, plus modestes, s'opposent en fait, celle des volontaristes et celle des libéraux. A l'instar de George Soros ou d'Henri Kaufmann, deux ex-gourous de Wall Street, les « volontaristes » sont partisans de la création d'un véritable cadre institutionnel pour régir les marchés, avec la définition d'un ensemble de règles du jeu et l'instauration d'organisations chargées de la surveillance et des sanctions.

Voyant derrière de tels « régulateurs d'inévitables bureaucrates », les libéraux plaident plutôt en faveur d'une plus grande transparence et de mécanismes d'auto-discipline, moins contraignants. « De nouvelles structures ne sont pas la solution », répliquait Thomas Russo, le directeur général de la banque américaine Lehman Brothers. Rappelant que le monde avait réussi à surmonter les crises financières de 1987 (le krach), de 1992 (la crise du SME) et de 1995 (la crise du peso mexicain) sans avoir à subir la dépression généralisée si souvent annoncée, les partisans de cette approche, très anglo-saxonne, sont confiants dans la capacité des marchés à surmonter leur crise par eux-mêmes. Ils jugent préférable que tous les acteurs des marchés adoptent, volontairement, des standards communs et organisent ensemble leur discipline.

« Il y a, constaté en guise de conclusion le rapporteur de cette réunion annuelle, M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland, l'ancien premier ministre norvégien, éme il y a quelques jours à la tête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un consensus croissant en faveur de l'instauration (dans l'économie mondiale) de normes éthiques, de standards et de code de bonne conduite communs à toutes les régions et à toutes les cultures. » Des marchés mondiaux appellent des règles et des gendarmes mondiaux. Pris sous le choc des crises asiatiques - des crises sociale, financière et politique - le forum de Davos a en tout cas révélé une prise de conscience. Si celle-ci devait en rester là, de nouvelles crises viendraient rapidement rappeler que « trop de marché tue le marché ».

Erik Izraelowicz et Serge Marti

### PRÉCISION

#### GUY FORZY

Par convention établie depuis sa naissance, *Le Monde* publie sous un bandeau « CORRESPONDANCE » les droits de réponse qu'il est tenu de publier. Sauf exception, validée et expliquée par la direction du journal, il se refuse à les accompagner de commentaires de la rédaction. Nos lecteurs auront donc compris que la lettre de Guy Forzy, ancien délégué aux rapatriés, publiée sous cette forme dans nos éditions du 24 décembre 1997, en page 12, était un droit de réponse.

Éléments en collaboration avec le SA LE MONDE  
 Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani  
 Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alday, directeur général ; Noël Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Fenech  
 Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhommé, Robert Solé  
 Rédacteur en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges  
 Laurent Groussier, Eric Lardoux, Michel Salvan, Bernard Le Gendre  
 Directeur artistique : Dominique Royette  
 Rédacteur en chef technique : Eric Azou  
 Secrétaire général de la rédaction : Alain Fontaine

Médecin : Thomas Vercauteren

Directeur éditorial : Eric Falfoux ; directeur délégué : Anzer Clausenbourg  
 Conseiller de la direction : Alain Nollat ; directeur des relations internationales : David Verdet

Comité de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courouls, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Laurent (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par le SA Le Monde  
 Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1904  
 Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde  
 Le Monde Éditions, Le Monde Investisseurs  
 Le Monde Presse, Les Presses, Le Monde Prévisions, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le suicide du général Otto von Stülpnagel

**LES CRIMINELS** de guerre nazis ont déjà réussi à plusieurs reprises à se soustraire par le suicide au châtiement qui les attendait. Une fois de plus voici que l'un d'eux - et non des moindres -, promis vraisemblablement à la peine capitale, devance la justice des hommes. Le général von Stülpnagel, ancien commandant en chef militaire en France, s'est donné la mort ce matin dans sa cellule de la prison militaire du Cherche-Midi. Il s'est pendu à la poignée de la fenêtre.

Le général Otto von Stülpnagel était né, le 16 juin 1878, à Berlin. Il avait été nommé, le 1<sup>er</sup> novembre 1940, au poste de commandant en chef militaire en France, qu'il occupa jusqu'au 16 février 1942. Il fut à cette date rendu à la vie civile. Recherché aussitôt après la Libération, il devait être arrêté en Allemagne par les autorités britan-

niques et transféré à Paris. Durant le temps de son commandement en France, le général von Stülpnagel avait assumé la responsabilité de nombreuses exécutions d'otages. En août 1941, à la suite du meurtre d'un officier allemand, il avait fait fusiller vingt-deux otages, dont les noms ne furent pas divulgués. Deux mois plus tard, c'était le massacre de cinquante otages à Châteaubriant.

D'autres exécutions doivent également lui être imputées, notamment à Bordeaux et à Nantes, et c'est sous son commandement que furent assassinés d'Estienne d'Orves et Gabriel Péri. Déferé au tribunal militaire de Paris, Otto von Stülpnagel avait été inculpé d'assassinat, complicité de pillage, séquestrations et destructions. L'enquête devait durer plusieurs mois encore.

(7 février 1948.)

### Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC

ou 06-26-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 06-36-68-03-78

# ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 7 FÉVRIER 1998

**FINANCE** John Mack, président de Morgan Stanley Dean Witter, souligne, dans un entretien au Monde, que sa société a atteint une taille mondiale avec des reve-

nus et des activités équilibrés qui lui permettront de mieux résister que d'autres à un éventuel retournement des marchés financiers. ● LES PREMIERS EFFETS de la fu-

sion de la banque d'investissement Morgan Stanley et de la maison de titres Dean Witter, Discover & Co, réalisée le 31 mai 1997, sont posi-

tifs. ● L'ÉTABLISSEMENT a annoncé un résultat record, en 1997, de 15 milliards de francs. ● LA VAGUE de fusions va se poursuivre, selon John Mack, du fait de la mondialisation des marchés et de la prépa-

ration à l'Euro. Elle continuera aussi dans le secteur financier, où aucune institution n'atteint encore 100 milliards de dollars de capitalisation boursière.

## Le secteur bancaire est engagé dans une course mondiale au gigantisme

John Mack, président-directeur général de Morgan Stanley, la première banque d'investissement américaine, en explique au « Monde » les raisons. Il estime que les grands établissements atteindront une capitalisation de 100 milliards de dollars. Les autres sont condamnés à des stratégies de niche

JOHN MACK, cinquante-quatre ans, est président-directeur général de Morgan Stanley Dean Witter, première banque d'investissement américaine. Il a fait toute sa carrière chez Morgan Stanley. M. Mack s'explique sur le rapprochement de Morgan Stanley avec la maison de titres Dean Witter Discover & Co en mai 1997, sur les fusions du secteur bancaire et il livre un diagnostic optimiste sur la Bourse américaine.



JOHN MACK

« Morgan Stanley et Dean Witter Discover ont annoncé leur fusion il y a près d'un an. Quel premier bilan tirez-vous de ce rapprochement ?

« Les conversations entre les deux groupes ont commencé il y a plus de deux ans. La logique était claire. Dean Witter pouvait accroître la performance de son réseau de conseillers financiers aux États-Unis en ayant accès à la gamme de produits offerts par Morgan Stanley, par exemple les actions et des obligations de sociétés internationales. En s'appuyant sur ce réseau de distribution, Morgan Stanley, qui avait surtout accès aux investisseurs institutionnels, pouvait développer encore davantage ses activités de banque d'investissement et de gestion d'actifs.

« Moins d'un an après la fusion, nous avons progressé dans beaucoup de classements. Nous sommes, par exemple, passés de la troisième place au premier rang mondial pour les émissions d'actions, et du système au deuxième rang pour les émissions d'obligations à haut rendement. Nous avons regroupé nos départements d'analyse financière. Avec dix mille conseillers financiers, nous ne sommes plus très loin derrière Merrill Lynch, le numéro un dans

ce domaine. Cet effort pour développer le réseau est important car il nous permet d'augmenter les fonds que nous gérons (338 milliards de dollars à fin novembre). Il a également permis à Dean Witter d'ouvrir 700 000 nouveaux comptes (comparé à 615 000 en 1996).

« Nous avons démontré que notre fusion avait pour objectif d'accroître la croissance de nos revenus plutôt que de réduire nos coûts. Il y avait très peu de doublons entre nos deux maisons. Nous n'avons supprimé que trois cents à quatre cents postes, notamment en cédant une équipe sur les marchés à terme.

« Les fusions bancaires se heurtent souvent aux cultures très marquées des différentes maisons. Comment conciliez-vous celles de Morgan Stanley et celles de Dean Witter ?

« Il y a plutôt une différence de style, qui s'explique aisément par la différence entre les activités et les métiers. Il est, en fait, très rare qu'un conseiller financier et un banquier spécialiste des fusions et acquisitions se rencontrent. Le réseau nous a toutefois apporté une bonne douzaine d'opérations financières importantes, que nous n'aurions jamais obtenues sans son appui.

« Vous avez dégagé le plus fort

bénéfice de votre histoire l'an dernier : 15 milliards de francs. Espérez-vous réitérer la performance cette année, même en cas de retournement des marchés ?

« Depuis plusieurs années, nous commençons l'exercice en nous disant : nous allons avoir du mal à battre le record de l'an dernier. Et pourtant, les résultats sont là. Nous avons désormais un point fort : Morgan Stanley Dean Witter est une société très équilibrée dans ses revenus et elle est mondiale. L'activité a été plus difficile en Asie au cours des derniers mois, mais le dernier trimestre de 1997 a été le meilleur de toute notre histoire en fusions et acquisitions. Les activités de change, d'actions, la distribution de produits financiers aux particuliers ou la gestion d'actifs ont également très bien marché. Y aura-t-il un retournement du cycle financier aux États-Unis ? Sans doute. La fusion nous donne un positionnement qui nous permettra de mieux résister que nos concurrents.

« Ce retournement des marchés risque-t-il d'arriver prochainement ?

« Compte tenu de la stabilité des prix, du niveau très bas des taux d'intérêt, de la solidité du dollar, des gains de productivité que l'économie américaine continue à réaliser, le marché américain fait figure de refuge pour les investisseurs. Record après record, il nous a beaucoup surpris et peut encore nous surprendre.

« Il est soutenu par deux facteurs techniques : les flux d'investissement venant des particuliers sont très forts, et beaucoup de sociétés rachètent leurs propres actions. Grâce à cela, le marché rebondit spontanément après chaque accès de faiblesse. On l'a

vu en octobre dernier, et cela continue.

« N'y a-t-il pas un risque de bulle financière, tout de même, une certaine vulnérabilité des banques avec le développement des opérations à effet de levier, les LBO, de produits financiers et dérivés de plus en plus complexes ou des marchés émergents ?

« Je ne sais pas s'il y a une bulle ou pas, mais le constat que nombre de banques ont passé des réserves au quatrième trimestre de 1997, pour faire face notamment aux risques de pertes en Asie, ou ont perdu de l'argent sur d'autres marchés, notamment ceux de produits dérivés. La situation asiatique est très préoccupante. Mais, jusqu'à présent, elle n'a pas entraîné de réaction en chaîne. Les marchés se comportent aujourd'hui comme si cette crise était contenue.

« La crise asiatique modifie-t-elle votre stratégie dans les pays émergents ?

« Pas du tout. Nous continuons à développer nos partenariats en Chine et tout récemment en Inde. En 1994, quand les marchés émergents se sont retournés, la plupart de nos concurrents ont massivement réduit leurs effectifs. Ceux de Morgan Stanley ont continué à progresser. Et aujourd'hui, en Asie, nous cherchons à renforcer nos équipes en recrutant.

« Morgan Stanley Dean Witter a été classée première banque-counsel en fusions et acquisitions dans le monde en 1997. Selon

vous, la frénésie de fusions va-t-elle continuer ?

« Certainement. La globalisation des marchés pousse à la consolidation dans le monde, et c'est une tendance de fond. En Europe, en plus, la monnaie unique favorise les regroupements d'entreprises.

« Le secteur des services financiers est un bon exemple. Là aussi, la consolidation va se poursuivre. Avec deux logiques : une logique de croissance - on fusionne pour augmenter ses revenus et pour offrir une gamme de produits qui répond à tous les besoins des clients - et une logique de coûts. La fusion Chemical-Chase a permis de réduire les coûts de 30 % à 40 %, et l'UBS et la SBS espèrent faire un demi-milliard de dollars d'économies par an. Surtout, la technologie est tellement chère que les institutions de taille moyenne, si elles veulent rester compétitives, ont toutes besoin d'un partenaire plus fort. Elles résisteront difficilement aux géants bancaires ou devront se restreindre à quelques niches. La capitalisation boursière des grandes institutions financières - Hong Kong and Shanghai Bank, UBS-SBS, Citicorp - tourne aujourd'hui entre 55 et 70 milliards de dollars. Dans les trois à cinq ans qui viennent, elle dépasserait sans aucun doute les 100 milliards de dollars.

« Craignez-vous la concurrence de nouveaux modes de distribution financière, des discount brokers comme Charles Schwab, ou des courtiers sur In-

ternet ?

« Nous avons un courtier sur Internet, Discover Direct, et nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un mode de distribution important, appelé à un fort développement. Pour les clients, Internet est aussi un moyen d'avoir accès à la recherche, de gérer plus activement leur portefeuille, de s'intéresser à de nouveaux produits. Les particuliers veulent avoir le choix entre les différents types d'accès aux services financiers.

« Il y a quelques années, Morgan Stanley s'était intéressée de près à la banque d'affaires britannique Warburg, qui a finalement été rachetée par la Société de banque suisse (SBS). Envisagez-vous aujourd'hui une acquisition en Europe ?

« Aux prix actuels, nous préférons nous développer par croissance interne. Mais s'il y avait une bonne occasion, et le pense qu'elle se présentera, nous serions intéressés. Je suis optimiste sur l'évolution du marché européen ; ce sera une forte zone de croissance pour nous, notamment dans les activités de banque d'affaires. Le mouvement de désintermédiation qui s'est produit aux États-Unis va avoir lieu en Europe. Et la technologie va accélérer le rythme du changement. Si j'étais aujourd'hui un jeune Américain de vingt-trois ans, je n'hésiterais pas, je partirais travailler à l'étranger.

Propos recueillis par Sophie Fay

## Les marchés à terme allemand et suisse fusionnent

FRANCFORT de notre correspondant

La DTB et la Soflex, les marchés à terme de Francfort et de Zurich, vont créer la première Bourse transfrontalière en Europe. Au mois d'octobre, la Deutsche Terminbörse (DTB) et la Swiss Options and Financial Futures Exchanges (Soflex) vont regrouper leurs activités sous le toit d'une holding commune basée à Zurich, Eurex AG.

En 1997, les deux places réalisaient un volume de 144 millions de contrats. Eurex sera ainsi le deuxième marché à terme en Europe, derrière le Liffe de Londres, fort de 205 millions de contrats, et devant les marchés français Matif et Monep, qui comptaient un volume cumulé de 81 millions de contrats l'année dernière.

La future Union monétaire européenne a déclenché une vive concurrence entre les marchés à terme en Europe, entre Francfort et Londres notamment. Chaque place ambitionne de devenir la première dans le secteur des taux, en particulier sur le traitement des « futures » sur les Bunds, les obligations de l'Etat allemand qui deviendront une composante majeure des contrats de taux dénommés en euro. Dans ce contexte, la DTB

déclare, non sans fierté, marquer des points : pour la première fois depuis sa création en 1990, la DTB a échangé plus de contrats sur le Bund que le Liffe ; Francfort enregistrant 56 % du volume de transactions.

Au mois de septembre dernier, la DTB avait trouvé des alliés précieux à la Soflex de Zurich. Cette coopération helvético-germanique avait rapidement trouvé le soutien des français du Matif qui, sans rejoindre la holding Eurex, veulent coopérer étroitement avec les deux places. La première étape sera de rendre compatible le système de cotation informatique de la DTB, qui sera aussi celui d'Eurex, avec le NSCVF adopté par la Bourse de Paris. Ainsi, un opérateur admis sur un des deux marchés pourra directement intervenir sur l'autre. De plus, les trois places se sont engagées à développer de nouveaux produits uniquement en commun afin d'opposer une seule gamme de produits au Liffe.

En fusionnant complètement leurs marchés, la DTB et Soflex feront un pas de plus. A la fin de l'année, les responsables de la DTB espèrent arriver à une part de marché sur les contrats Bund de 70 % à 80 %.

Jean Edelbourgh

## Les banques de Hongkong s'affirment solides

HONGKONG correspondance

La liquidation en quelques jours de la maison Peregrine devrait rester une exception : les banques de Hongkong resteront, selon toute vraisemblance, à l'écart de la crise majeure qui ravage aujourd'hui les banques thaïlandaises, indonésiennes ou sud-coréennes. Tel est le diagnostic de la Hongkong Monetary Authority (HKMA), qui vient de présenter un état de santé rassurant de son système bancaire.

L'année 1998 sera sans doute moins prospère pour les banques du territoire, habituées à une croissance et un niveau de profits hors normes. Elles vont connaître à la fois un ralentissement de la croissance du crédit - au rythme toutefois encore élevé de 10 % à 15 % l'an, après 23 % en 1997 -, un rétrécissement de leurs marges, les taux de refinancement ayant augmenté plus vite que les taux auxquels elles prêtent, et une augmentation de

leurs créances irrécouvrables. « Mais, malgré une crise financière dans la région la plus grave de son histoire, les banques de Hongkong ne feront en aucun cas face à une crise de solvabilité ou de liquidité comme en Thaïlande ou en Indonésie », explique le directeur de la HKMA, David Carse.

Les banques abordent l'année après un exercice 1997 qui s'est avéré exceptionnel, malgré un ralentissement du crédit au quatrième trimestre, et avec un bilan doté d'actifs d'une qualité exceptionnelle. A la fin septembre, seulement 1,83 % de leurs prêts totaux avaient donné lieu à rééchelonnement ou à des retards de remboursement de plus de trois mois, quand en Indonésie ou en Thaïlande la majorité des entreprises ont cessé de rembourser leurs prêts. Et si 44 % des créances des banques de Hongkong sont liées à l'immobilier, dont les trois quarts au logement, les défauts de paie-

ment ne dépassent pas... 0,1 % de ces prêts ! Ces données portent, certes, sur la fin du mois de septembre. Soit avant l'affondrement de la Bourse et la chute de 35 % des prix de l'immobilier. Mais, précise David Carse, « toutes les banques que nous interrogeons affirment ne pas connaître de forte dégradation de la qualité de leurs actifs ».

Le secret de cette exceptionnelle solvabilité des ménages comme des spéculateurs ? A Hongkong, tout mauvais payeur est à jamais fiché au sein d'une credit reference agency, une liste noire à laquelle ont accès toutes les banques. Ce qui, dans les faits, lui interdit tout nouveau crédit. La HKMA va néanmoins renforcer son contrôle, reposant sur une supervision accrue du risque immobilier, et davantage d'informations de la part des banques, notamment étrangères, sur la qualité de leurs risques.

Valérie Brunschwiler

LES TRAVERSÉES ORLAIS DOUVRES

Jusqu'en 3304/98

3001450

AR JOURS 1 voiture - 2 passagers

AR JOURS 1 voiture - 3 passagers

N° Azur 0201 52 63 01

Vacances de Février

A ce prix là, si vous ne venez pas profiter de notre Relais Gourmet, c'est que vous avez choisi une autre destination.

SEAFRANCE SEALINK

Age où la que faites-vous encore ?

Autres valises jusqu'au 31/03/98. Soumis à conditions particulières. Réservez et payez avant le 31/03/98.

## Les alliances mondiales s'avèrent difficiles à mettre en place dans les télécommunications

Les fondateurs de Global One se montrent de plus en plus critiques

France Télécom, Deutsche Telekom et le groupe américain Sprint s'étaient associés, début 1996, pour offrir ensemble des services mondiaux aux

entreprises multinationales. Mais les investissements pesant lourd tandis que sévit la guerre des prix. Après l'éclatement, à l'automne, du

tandem constitué par le britannique BT et l'américain MCI, l'avenir de Global One pourrait, lui aussi, être remis en cause.

LES ACTIONNAIRES de Global One songent-ils à remettre en cause leur alliance ? Début 1996, France Télécom, Deutsche Telekom et l'américain Sprint avaient créé cette société pour offrir, au niveau mondial, des services de télécommunications aux multinationales. A en juger par les déclarations récentes de certains dirigeants, le résultat n'est pas concluant. Global One serait même devenue la source de tous leurs ennuis. Chez Deutsche Telekom, Ron Sommer, le président, assure que si les bénéfices 1997 ont été inférieurs aux prévisions, c'est pour une large part à cause de Global One et de ses pertes, qu'il qualifie de problématiques. Et William Esrey, le PDG de Sprint, juge nécessaires des réaménagements dans sa filiale, à laquelle il impute lui aussi largement le recul de ses profits l'an passé.

« Pour une société de réseaux, il est normal d'être déficitaire au départ », minimise Bruno Janet, porte-parole de France Télécom. Evoquant cette « phase d'investissement », Viesturs Vucins, le PDG de Global One, parle de concurrence plus rude que prévu, avec « une baisse agressive des tarifs en Europe ». Les entreprises intéressées par ces services mondiaux n'étant pas si nombreuses, Global One et ses concurrents (BT, ou l'américain AT & T, allié en Europe au consortium Unisource et à Telecom Italia) n'hésitent pas à casser les prix pour entrer chez un client.

Les difficultés de Global One tiennent aussi à des problèmes de structures, d'organisation et donc de coûts. « Les coûts sont très élevés au siège social à Bruxelles, c'est

mauvais signe », relève Jean Hoepffner, vice-président du cabinet de conseil Mercer Management en France. M. Vucins reconnaît que la baisse des coûts n'a pas suivi celle des prix.

« Le siège, luxueux, n'explique pas la dérive », note un représentant du personnel de Global One qui requiert l'anonymat. Il estime que les investissements consentis « à marche forcée » pour déployer un réseau mondial ont obligé, pour des problèmes de qualité de service, à dépenser beaucoup plus « pour acheter des ressources à nos actionnaires ».

« Les trois alliés n'ont pas résolu le problème de délimitation des ef-

Pouillot, responsable des analyses industrielles à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). La rupture, à l'automne 1997, entre le britannique BT et l'américain MCI montre que les alliances transnationales sont difficiles à mettre en œuvre.

### UNE CIBLE FACILE

« Chacun semble se dire, pour des raisons différentes, que cela ne peut pas continuer comme ça », renchérit M. Hoepffner. L'un des plus « à cran » est M. Sommer. Selon le magazine allemand *Der Spiegel*, son conseil d'administration songe à l'évincer. Il est accusé de ne pas

France Télécom, les Allemands font du battage sur Global One pour masquer le bouillon pris en Asie, où la crise financière les a conduits à déprécier des acquisitions payées au prix fort », explique Guy Huyghe, l'un des responsables de la fédération FO-PTT.

« Avec les problèmes de Deutsche Telekom, il n'en faudrait pas beaucoup pour que Michel Bon, le président de France Télécom, qui n'est pas chaud partisan d'un mariage, prenne ses distances », note Jean-Claude Desrayaud, administrateur salarié (CFDT) de l'opérateur français. Les deux groupes sont supposés entrer au capital l'un de l'autre cette année.

Sprint aurait aussi des arguments pour prendre le large. Même si M. Esrey assure que son groupe n'est ni à vendre ni à la recherche d'un partenaire aux Etats-Unis, il est resté à l'écart des rapprochements effectués par ses rivaux américains et risque d'avoir un problème de taille. Or France Télécom et Deutsche Telekom, qui possèdent chacune 10 % de son capital, lui sont de peu de secours sur ce marché américain.

M. Vucins assure avoir le soutien de ses actionnaires. En revanche, pour le représentant du personnel de Global One, la question posée aux trois alliés est de savoir si cette société constitue encore un outil efficace de conquête de clients. « Si oui, estime-t-il, les pertes sont secondaires. D'autant que, si on englobe ce qu'ils feraient à Global One pour l'utilisation de leurs réseaux et les crédits d'impôts que la société leur permet, le bilan n'est pas si noir. »

Philippe Le Coeur

### Un marché où personne ne fait de bénéfices

Combien d'argent perd Global One ? Son PDG refuse de le dire. Les analystes, en Allemagne, pensent que la société, créée début 1996 et dont les ventes ont crû de 35 % en 1997, à 6,6 milliards de francs, a engendré des pertes cumulées de 5,3 milliards de francs pour ses trois actionnaires.

Deutsche Telekom déclare que Global One a représenté 50 % des 5 milliards de francs de pertes enregistrées, l'an dernier, par ses activités à l'étranger. L'opérateur estime que Global One sera à l'équilibre en l'an 2000. Cette date est aussi évoquée par un autre acteur du marché des services internationaux aux entreprises : le consortium Unisource, réunissant les opérateurs suédois, néerlandais et suisse. La société commune dont il dispose en Europe avec l'américain AT & T a récemment renvoyé des salariés vers les maisons mères.

forts de vente entre maisons mères et Global One », poursuit M. Hoepffner. « Il manque un patron en mesure de décider, même si la volonté est là », ajoute l'élu du personnel de Global One. « Tout cela ne ferait pas problème si les partenaires étaient certains de la pérennité de l'alliance, ce qui ne semble pas être le cas », juge Didier

tenir les promesses faites lors de l'entrée en Bourse. Global One constituerait une cible facile, d'autant que la direction de Deutsche Telekom n'était pas unanimement favorable à cette alliance. En témoignage l'éviction récente du directeur des activités internationales. Autre interprétation : « Selon un représentant de la direction de

## La négociation du contrat de plan de La Poste prend du retard

La qualité de service a progressé

AU DÉPART, il était question de fin janvier. Puis la date du 26 mars a été avancée. Aujourd'hui, Martin Vial, directeur général de La Poste depuis novembre 1997, pense que le contrat d'objectifs et de progrès que La Poste doit passer avec l'Etat sera signé « au printemps ». Selon Claude Bourmaud, président de La Poste, la négociation est « paisible ». Pourtant, tout indique le contraire, y compris l'incertitude qui plane sur la date de la signature.

Que ce soit sur l'avenir du système de retraite, l'aménagement du territoire ou la réduction du temps de travail, aucune décision ne semble prise. En revanche, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a déjà refusé de laisser La Poste commercialiser des produits d'assurance-dommages (IARD). Autre quasi-certitude : le futur contrat imposera à La Poste une qualité d'acheminement du courrier encore meilleure. Le précédent contrat, signé en octobre 1994, avait fixé un objectif très ambitieux : fin 1997, 80 % du courrier devait parvenir à son destinataire le lendemain du jour de son expédition (J+1).

L'objectif n'a pas été tout à fait atteint. Selon les résultats publiés par La Poste le jeudi 5 février à partir d'une enquête Sofres réalisée toute l'année auprès de 16 000 ménages et 8 000 entreprises, 77,2 % des lettres sont arrivées à J+1 et 93,6 % à J+2. Ces chiffres sont en

progrès par rapport aux années précédentes : en 1996, 76,3 % des lettres arrivaient en J+1, le même chiffre qu'en 1994. Du fait des grèves, l'année 1995 est considérée comme « non significative ». Claude Bourmaud a estimé que La Poste touchait « les dividendes de la décision prise en 1996 : l'individualisation du réseau-entreprises ». Depuis les grèves de 1995, Claude Bourmaud et Claude Viet, alors directeur du courrier, aujourd'hui président de la filiale Aéropostale, avaient décidé de créer des « centres d'entraide et de régulation », destinés principalement au courrier des entreprises.

Dans la matinée, au cours du conseil d'administration, Martin Vial avait indiqué que le chiffre des activités courrier et colis avait progressé de 3,2 % en 1997 pour atteindre 65,5 milliards de francs. Mais ce résultat reste fragile : les dix premiers clients de La Poste représentent un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'ensemble des clients domestiques.

Les résultats définitifs ne seront connus qu'en mars mais, d'ores et déjà, il apparaît que le chiffre d'affaires global devrait progresser de 2,5 % à 3 % en 1997 (83,6 milliards de francs en 1996). Néanmoins, La Poste qui a investi 400 millions de francs dans les nouvelles machines des centres de tri, devrait présenter des résultats juste en équilibre.

Frédéric Lemaitre

## Accord signé et reprise du travail au MATIF

APRÈS QUATRE JOURS de grève, les 122 négociateurs individuels du parquet (NIP) ont repris le travail, vendredi 6 février. Ils sont parvenus à un accord avec les dirigeants du Matif (Marché à terme international de France). Les NIP, spéculateurs intervenant pour leur propre compte, ont obtenu un accès gratuit aux futurs écrans des cotations électroniques qui seront introduits parallèlement à la crise, à condition de réaliser quotidiennement un minimum de 125 lots. Matif SA va également mettre en place une commission qui regroupera périodiquement les NIP et les responsables du marché pour débattre de l'évolution de leur métier. Les NIP craignent que le système électronique, moins onéreux pour les banques et les courtiers, ne supprime rapidement la crise, ce qui remettrait en cause leur métier.

## Le fabricant de logiciels

### Netscape pourrait être racheté

LA VALEUR des actions de Netscape a fortement progressé, mercredi 4 février et jeudi 5, à Wall Street, les rumeurs se multipliant sur une éventuelle acquisition du fabricant américain de logiciels. Mercredi, Netscape a démenti tout projet de rapprochement avec le constructeur d'ordinateurs Sun. Jeudi, elle n'a pas fait de commentaire sur un article du *Wall Street Journal* indiquant que des discussions sont engagées avec IBM, Sun, Oracle et America Online. Netscape, qui a accusé en 1997 une perte de 115 millions de dollars, cède du terrain face à Microsoft sur le marché des logiciels d'accès à Internet.

### DÉPÊCHES

■ **SERVICE PUBLIC** : la fédération CGT des transports a estimé, jeudi 5 février, que l'arrêt de la cour de cassation jugeant illégales les grèves par roulement dans les services publics était « un nouvel épisode visant à limiter, et si possible interdire, l'exercice du droit de grève ». Marc Blondel (FO) a déclaré que cette décision n'aura « aucun effet sur les mouvements de grève », car « quand on part en grève, on ne regarde pas le Code pour savoir si on répond exactement aux obligations légales ».

■ **COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX** : le mouvement de grève lancé par quatre syndicats (CFE-CGC, CGT, FO, UNSA-autonomes) pour protester contre les modalités de l'accord du 20 janvier sur les 35 heures dans le pôle eau (*Le Monde* du 31 janvier) a été suivi, jeudi 5 février, par plus de 30 % des salariés, selon la direction. Les syndicats ont estimé le taux de participation « très important ».

■ **ICI** : le chimiste britannique a annoncé, jeudi 5 février, une baisse de 36 % de son bénéfice annuel 1997 avant impôt et éléments exceptionnels, revenant à 385 millions de livres (3,8 milliards de francs). Le groupe se reconcentre sur les spécialités chimiques après le rachat des filiales d'Unilever pour 8 milliards de dollars (48 milliards de francs) en 1997.

■ **ROCHE** : la commission européenne a autorisé le groupe pharmaceutique à acquérir les firmes allemandes Boehringer Mannheim et De Puy, qui forment le groupe Orange, sous certaines conditions. Pour réaliser cette fusion de 11 milliards de dollars (66 milliards de francs) annoncée en mai 1997, Roche devra ouvrir à ses concurrents l'accès à sa technologie de tests d'ADN et céder une partie de ses activités de tests classiques.

■ **EDS** : le groupe américain de services informatiques a annoncé, jeudi 5 février, avoir dégagé, en 1997, un bénéfice net de 730 millions de dollars, contre 431,5 millions en 1996. Le chiffre d'affaires atteint 15,2 milliards de dollars, contre 14,4 milliards un an avant.

■ **TGV EST** : un train à grande vitesse devrait relier Paris à Francfort en quatre heures, au plus tard en 2004, a indiqué, jeudi 5 février, le président des chemins de fer allemands, Johannes Ludewig. L'Allemagne va devoir investir 600 millions de deutschemarks (environ 2 milliards de francs) pour prolonger la ligne du TGV Est français jusqu'à Mannheim et Francfort.

Virginie Malingre

## Le parquet ne juge pas nécessaire le lancement d'une OPA de la Générale des eaux sur Havas

LA COMPAGNIE générale des eaux doit-elle englober sa filiale et lancer une offre publique d'achat sur Havas ? A cette question, posée jeudi 5 février à la première chambre de la cour d'appel de Paris à la suite d'un recours déposé par l'Association pour la défense des actionnaires minoritaires (ADAM), le ministère public a répondu par la négative. Dans ses conclusions, l'avocat général Hugues Woiryayre a estimé que « le contrôle, de fait ou de droit, de la Générale des eaux sur Havas et celui d'Havas sur Canal Plus n'ont pas été établis ». En conséquence, l'avocat général a demandé à la cour d'appel de rejeter le recours des actionnaires minoritaires contre le groupe présidé par Jean-Marie Messier. La cour, qui n'est pas tenue de suivre les conclusions de l'avocat général, a mis en délibéré son arrêt, qui sera rendu vendredi 20 février. Une première demande de l'ADAM avait été rejetée, le 30 octobre 1997, par le Conseil des marchés financiers (CMF).

Pour M<sup>e</sup> Dominique Schmidt, l'avocat de l'ADAM, présidée par Colette Neuville, la Générale des eaux détient, via des participations indirectes (Canal Plus Finances, une filiale de Canal Plus), près de 36 % du capital d'Havas. Légalement, le groupe de Jean-Marie Messier serait donc tenu, puisqu'il a franchi le seuil des 33 %, de lancer une OPA sur la totalité des titres du groupe Havas. Les débats, assez techniques, ont

tourné autour de cette question centrale du contrôle d'Havas. M<sup>e</sup> Schmidt a voulu démontrer l'existence d'une chaîne de contrôle, établie à un premier niveau par l'action de concert entre la Compagnie générale des eaux et Audiopar (filiale d'UGC) sur Havas, puis à un second niveau par l'action de concert entre Havas et Richemont sur Canal Plus. Ce qui lui permet d'ajouter les participations d'autocontrôle de Canal Plus dans son calcul pour affirmer que la Générale a franchi le cap des 33 % dans Havas. L'avocat de l'ADAM s'est d'ailleurs étonné de « l'absence d'Havas » dans les débats.

### CONDITIONS CONFORTABLES

Le sort du groupe de Pierre Dautier était pourtant bel et bien en débat à la cour. Même si M<sup>e</sup> Jean-François Prat, avocat de la Compagnie générale des eaux, s'en défend, c'est un dirigeant de la Générale, Eric Licoys, qui a été nommé à la tête d'Havas par Jean-Marie Messier. Même avec cinq sièges sur dix-sept au conseil d'administration d'Havas, c'est la Générale qui en fixe la stratégie.

M<sup>e</sup> Schmidt a également demandé « pourquoi le CMF n'appliquait pas, dans ce cas, ses textes, sa doctrine et l'application qu'il en fait ». En effet, pour apprécier la notion de contrôle, le Conseil des Bourses de valeurs « totalise les voix des concertistes [actionnaires qui agissent de

concert] », a-t-il affirmé. M<sup>e</sup> Prat s'est, quant à lui, attaché à démontrer que la notion d'action de concert n'entraîne pas le contrôle d'une société. « Le contrôle est quelque chose qui ne se partage pas et une action de concert n'a pas de personnalité morale », a-t-il affirmé.

Une manière de dire que les participations de la Générale dans Havas (29,6 %) ne doivent pas s'ajouter à celles d'Audiopar (1,8 %), et encore moins celles de Canal Plus Finances. Si la Générale et Audiopar sont liés par une action de concert, chacun conserve sa capacité de voter comme il l'entend au cours des assemblées générales d'Havas.

Si la Cour prenait un arrêt contraire à la recommandation du ministère public, la Générale devrait lancer une offre publique sur Havas en prenant en compte les parts des deux groupes au moment où le seuil a été franchi. Mais si la Générale lançait prochainement de son plein gré une telle opération — ce que de nombreux analystes n'excluent pas —, celle-ci s'effectuerait dans des conditions financières plus confortables pour elle (entre 20 et 25 milliards de francs), vu la modification des cours de Bourse. D'où l'idée d'une offre publique d'échanges (OPE), qui pourrait se faire par échange de titres, sans débours de trésorerie.

Nicole Vulser

## Opel a perdu de l'argent en 1997

LE CONSTRUCTEUR automobile allemand Opel affichera des pertes comprises entre 150 et 250 millions de marks (510 à 850 millions de francs) au titre de l'année 1997, pour un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards de francs, en hausse de 6 % sur l'année précédente. La filiale de General Motors, qui affichait des bénéfices depuis 1994, a dû enregistrer l'an dernier des frais exceptionnels importants liés à la restructuration en cours dans ses usines allemandes. Selon Opel, sa plongée dans le rouge provient de la prise « en compte, dans son bilan de l'année écoulée, des frais exceptionnels liés aux départs en retraite ou au travail à mi-temps jusqu'à l'an 2002 ». Sans ces frais exceptionnels, le groupe aurait dégagé un bénéfice net « légèrement » supérieur à celui de 1996, soit 314 millions de marks.

Opel est au cœur de la restructuration que veut mener General Motors dans ses activités automobiles européennes. Celles-ci ont dégagé un bénéfice de 313 millions de dollars (près de 1,9 milliard de francs), en baisse de 60 % sur celui de 1996. Louis Hugues, responsable des activités internationales du constructeur de Detroit, a récemment annoncé qu'il voulait supprimer, dans les cinq prochaines années, 16 000 à 24 000 emplois sur le Vieux Continent, où General Motors emploie 80 000 personnes.

### INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Opel, qui représente 45 000 salariés, devrait être relativement protégé dans cette hécatombe programmée. La direction et les comités d'entreprise de la marque allemande ont signé, le 20 janvier, après plus de six mois de négocia-

tions, un accord garantissant l'avenir des usines et des employés en Allemagne jusqu'en l'an 2002. La direction s'est engagée à ne procéder à aucun licenciement économique pendant cinq ans. Elle s'est également engagée à d'importants investissements pour maintenir la capacité de production et accroître la compétitivité des usines d'Outre-Rhin. Environ 750 millions de marks seront consacrés à la modernisation du site historique de Rüsselsheim, dont les quelques 25 000 salariés produisent 275 000 véhicules par an. Un nouvel atelier de peinture (300 millions de marks) verra notamment le jour. Près de 4 000 postes devraient toutefois être supprimés. Le site de Bochum (14 500 employés), qui produit l'Astra, ainsi que l'usine de moteurs de Kaiserslautern (4 800 employés) voient également leur avenir assuré.

Virginie Malingre

# Le fichage des consommateurs s'accroît et se sophistique

## Les publicitaires ont recours à de méga-bases de données pour connaître nominativement les consommateurs. Mais la création de fichiers recensant des comportements individuels pose des problèmes éthiques

ÉPUISE, Martin vient de cocher la dernière case de la cent trente-deuxième question du formulaire qu'il a trouvé ce matin dans sa boîte aux lettres. Il y a consacré deux heures. Et comme il a bien indiqué ses nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, il pourra - c'est écrit en tout petit - participer au « concours sur la consommation 1997 » et peut-être gagner un voyage à Marrakech ou à Malaga. Au pis, il recevra des coupons de réduction.

Ce jeune cadre a de la chance. Pour avoir donné les dates de naissance de ses deux enfants et déclaré des revenus mensuels supérieurs à 20 000 francs, il est presque certain de recevoir une centaine de coupons dans l'année. Ce qui n'aurait probablement pas été le cas s'il avait été retraité, avec des revenus inférieurs à 4 000 francs.

Pour obtenir les « offres commerciales » qu'on lui promet, il a notamment indiqué l'âge de son plus jeune chien, mais aussi qu'il

compte déménager dans l'année ; il a aussi donné les noms de sa banque et de son assureur, la date d'échéance de ses contrats, indiqué qu'il gare sa Peugeot achetée à crédit en 1995 dans un parking privé, qu'il prend des vacances trois fois par an, généralement en France dans des gîtes ruraux, qu'il fume des cigarettes blondes et boit de la Badoit achetée au Leclerc de Lisieux.

Martin se doute-t-il que ces informations seront vendues ? En remplissant ce formulaire complexe, il vient d'entrer dans une méga-base de données comportementales. On lui a seulement écrit que, s'il veut bénéficier des « offres adaptées à ses centres d'intérêt », il doit impérativement faire figurer ses coordonnées personnelles avec ses réponses. Une précision importante puisque ce sont ses nom et adresse qui seront « loués », entre 1 franc et 4 francs, aux milliers d'entreprises - vente par correspondance (VPC) et grande consommation surtout -

qui utiliseront ses habitudes de consommation pour tenter de le séduire ou de le fidéliser en lui envoyant des mailings.

Avec Internet, ces bases de données ont été au centre des ateliers de la Semaine internationale du marketing direct (SIMD), qui a eu lieu du 28 au 30 janvier au CNIT de Paris-la Défense. Elles sont devenues l'outil indispensable du « marketing one-to-one », selon le jargon des professionnels de la communication, qui jugent plus rentable de travailler sur des individus identifiés que sur une masse.

### RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Au total, plus de 2,5 millions de foyers français figurent dans la méga-base Consodata, et 3,5 millions de foyers ont été répertoriés par sa concurrente Claritas (ex-Calyx). Celle-ci détient des fiches informatives sur huit millions de Français. Plus de 20 % de la population sont listés en fonction de milliers de critères. Aux États-Unis, 90 % des foyers sont fichés.

En Europe, Claritas, Consodata et ICD Metro Mail se partagent un marché toujours plus large. Après la Grande-Bretagne, ils investissent massivement en France : cette année, Consodata va investir 38 millions de francs - sur un chiffre d'affaires prévisionnel de 98 millions de francs - pour « acquérir » un million de foyers supplémentaires.

Le développement de ces méga-bases pose à nouveau le problème du respect de la vie privée et du risque lié à l'usage « déviant » des informations recueillies. Aux États-Unis, on peut obtenir la liste des personnes souffrant de telle ou telle maladie ; en France, les opérateurs évitent, pour l'instant, les questions relatives à la santé. Une précaution sans doute prise dans la perspective d'alignement de la législation française sur la directive européenne de 1995, qui prévoit qu'en octobre prochain la collecte informatique des données sur la santé et la vie sexuelle seront interdites.

Jacques Riès, conseiller d'Etat honoraire et membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), rappelle qu'en vertu de la loi du 6 janvier 1978 - il est interdit de mettre ou de conserver en mémoire, sauf accord exprès de l'intéressé, des données nominatives qui apparaissent les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes ». Mais l'ambiguïté repose sur la phrase « accord exprès de l'intéressé ».

Les sociétés de collecte de l'information se soumettent à la loi Informatique et libertés en déclarant leurs fichiers, en annonçant que les informations seront utilisées pour des promotions et en laissant la possibilité de s'opposer à la démarche. Mais elles ne jouent pas vraiment cartes sur table : elles préfèrent avancer cachées en mettant en avant les perspectives de gains dans les jeux-concours et en évitant de demander l'autorisation de vendre les informations recueillies.

D'ailleurs, Consodata a été épinglée par la Commission, dont la position a été confirmée par le Conseil d'Etat en juillet 1997 : elle avait supprimé des questionnaires la case à cocher - déjà difficile à trouver - qui permet à la personne de s'opposer à la transmission des informations la concernant. La fameuse case a été rétablie, mais reste sujette à discussions : « Il y a un peu de non-sens à remplir le formulaire pour ensuite être écarté des opérations de promotion », affirme Marc Hénon, patron de Consodata.

Florence Amalou

### DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : L'investissement dans Télévision par satellite (TPS) a pesé pour 112 millions de francs dans les comptes de M 6 en 1997. Le résultat net de la chaîne est estimé à 310 millions de francs, en baisse de 12,7 % par rapport à 1996. Le chiffre d'affaires a atteint le seuil des 3 milliards (+26,37 %), grâce à une progression de 9,4 % des recettes publicitaires (2,143 milliards) et une forte hausse des activités de diversification et de télé-achat (857 millions).

■ **Le groupe canadien de spiritueux Seagram a vendu 3 % du capital de Time Warner Inc. pour 966 millions de dollars, ce qui lui permet de rembourser une partie de ses dettes. Après cette nouvelle cession, qui s'ajoute à celle de 6 % de Time Warner en mai 1997, Seagram conservera encore environ 2 % du groupe de communication américain.**

■ **Un accord est intervenu entre l'Education nationale, les producteurs et les auteurs audiovisuels, pour permettre aux enseignants de diffuser, en toute légalité, des programmes télévisés dans les classes. Après des mois de négociations sur les droits des auteurs et des producteurs, une déclaration commune a été signée mercredi 4 février entre Claude Allègre, ministre de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie et onze sociétés d'auteurs.**

■ **MULTIMÉDIA** : le groupe Lagardère a annoncé jeudi 5 février la création d'un pôle « Hachette Multimédia Education », réunissant le département multimédia d'Hachette Livre et les services en ligne éducatifs de Grolier Interactive Europe, filiale dirigée par Arnaud Lagardère. La naissance de ce nouveau pôle dirigé par Mireille Maurin, s'inscrit dans le cadre du regroupement des activités multimédia du groupe au sein de Grolier Interactive.

■ **France Télécom et la société homonyme Iet Multimédia, éditeur du logiciel de connexion à Internet France Explorer, ont noué un partenariat pour développer l'accès à internet et aux services en ligne sans abonnement.**

### Un secteur de 47,3 milliards de francs

● **Poids**. Principal secteur du hors-média, le marketing direct pèse 47,3 milliards de francs, selon l'étude France-Pub 1997 ; il se situe avant la promotion, la publicité événementielle, les relations publiques et les annuaires et guides. Sur le plan local, il représente 39 % des investissements publicitaires.

● **Répartition**. Le marketing direct englobe à la fois le publipostage ou mailing (45 %), les éditions publicitaires (40 %), les prospectus (8 %), et le marketing téléphonique (7 %).

● **Volumes**. 17 milliards de mailings ont été distribués dans onze pays européens en 1996, (+7 % par rapport à 1995), selon l'Union française du marketing direct.

L'Allemagne est en tête avec 6,6 milliards, la France est loin derrière (3,7 milliards d'objets distribués) devant la Grande-Bretagne (3,1 milliards). La plus forte progression concerne la Norvège : +31,9 % de 1995 à 1996. Un Européen reçoit en moyenne 66 mailings par an, mais le Suisse sort du lot avec 108 mailings.

### Le courrier publicitaire est très lu

98 % des Français déclarent lire le courrier publicitaire lorsqu'il leur est adressé nominativement, selon une étude réalisée auprès de 20 000 personnes par la Sofres pour La Poste. Une large majorité des Français traitent même une seconde fois les publicités qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres. Si les courriers publicitaires nominatifs sont davantage lus que les prospectus, ces derniers contiennent plutôt « des informations utiles » selon 58 % des maîtres de maison interrogés. Les prospectus plutôt « beaux et bien faits » (73 %) « poussent à la consommation », estiment 63 % d'entre elles.

L'attention accordée à ces envois ne dépend pas de leur fréquence, mais de l'a-propos de la publicité. Les Français sont 71 % à lire attentivement les publicités qui concernent un produit qu'ils prévoient d'acheter et seulement 19 % lorsqu'ils reçoivent régulièrement de l'information sur un produit. Enfin, les prospectus envoyés par des enseignes de la grande distribution ne parviennent à modifier le lieu d'achat habituel que dans 18 % des cas.

# 4.824.000

4.824.000 auditeurs quotidiens

## 3 ans, 12 vagues consécutives, NRJ, 2ème radio commerciale de France.

- NRJ, 1ère radio de France sur les moins de 50 ans.
- 50% d'affinité sur les 25/49 ans.

Source : Médiamétrie 75000 L-V, 5/24h - AC Nov-Déc 97.



Tél. : 01 40 71 40 00

Jeudi 15/02

LA BOURSE de Tokyo a terminé la semaine au-dessus des 17 000 points, vendredi 6 février. Le Nikkei a gagné 36,76 points, à 17 040,06 points, soit une progression de 0,22 %.

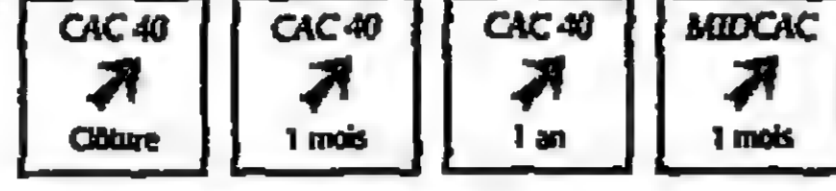
L'OR a ouvert en baisse, vendredi, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 297,95-298,25 dollars, contre 298,00-298,50 dollars la veille en clôture.

LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a gagné 21 cents, à 16,58 dollars, jeudi 5 février, à New York. Il avait cédé 13 cents mercredi.

LES VALEURS françaises ont terminé, jeudi, sur un nouveau record à Paris. Le CAC 40 a fini à 3 189,60 points (+ 0,74 %), après avoir atteint en séance 3 239,39 points.

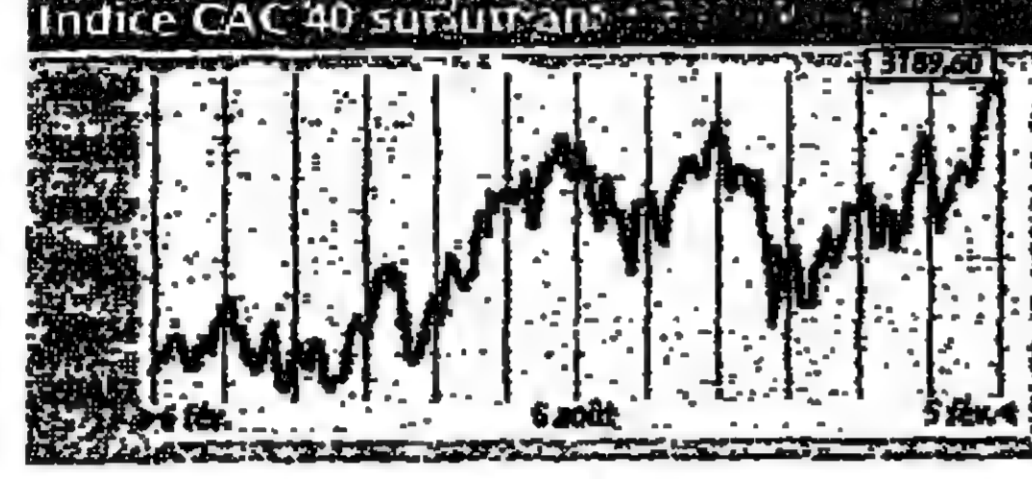
FRANCFORT a inscrit un nouveau record en gagnant 1,37 %, à 4 548,46 points au terme de la séance. En revanche, hors séance, l'indice DAX a perdu 0,32 %, à 4 494,72 points.

LES PLACES BOURSIÈRES



Prises de bénéfice à Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui avait inscrit jeudi de nouveaux records, faisait l'objet de prises de bénéfice, vendredi 6 février, malgré une reprise du dollar, en attendant dans la journée les chiffres sur l'emploi aux Etats-Unis en janvier. En baisse symbolique de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,42 %.



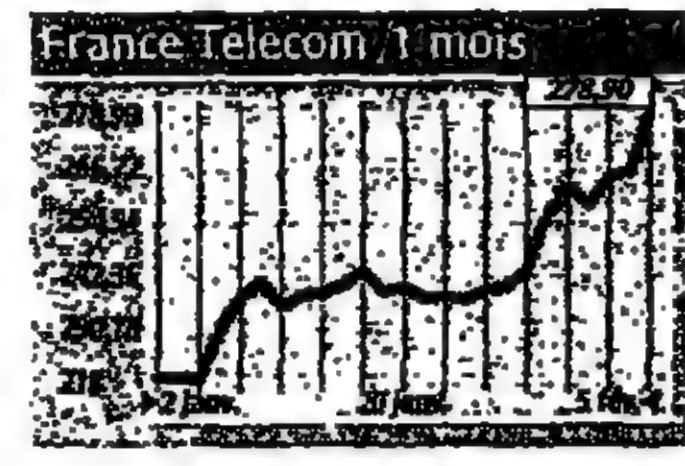
dynamique malgré un ralentissement, selon une enquête publiée vendredi par l'Insee. Les chefs d'entreprise interrogés en janvier par l'Insee s'attendent en revanche à

« une baisse particulièrement importante » au premier trimestre des prix de ventes industriels qui étaient restés stables au quatrième trimestre 1997.

France Télécom, valeur du jour

NOUVELLE SÉANCE de bourse pour France Télécom, jeudi 5 février, à la Bourse de Paris. Le titre de l'opérateur français a terminé la séance sur un gain de 5,17 %, à 278,90 francs, avec des transactions portant sur 5,7 millions de titres. L'action a même gagné jusqu'à 9,27 % en séance, à 289,80 francs. Les gérants estiment que le titre bénéficie d'un effet de rareté.

ment à son poids dans l'indice alors qu'elle ne cesse de monter. Depuis son ouverture de capital, le titre a gagné 59,23 %.



Légère progression à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la semaine en légère hausse, la fermeture du yen face au dollar ayant motivé des achats à bon compte sur des valeurs à forte capitalisation. Mais des prises de bénéfice ont empêché l'indice de monter plus haut car les perspectives économiques médiocres risquent de peser sur les résultats des entreprises concernées. L'indice Nikkei a gagné 36,76 points (0,22 %) à 17 040,06 points.

veau de 8 250 points dans les prochaines semaines.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en légère hausse. L'indice Footsie a gagné 10,6 points à 5 606,4 points (+ 0,19 %). La Bourse de Francfort a franchi un nouveau record de clôture jeudi, gagnant 1,37 % à 4 548,46 points. En revanche, elle cédait 0,32 % à la clôture des transactions électroniques.

INDICES MONDIAUX

Table with columns: Cours au 06/02, Cours au 05/02, Var. %.

NEW YORK

Table of Dow Jones values with columns: Cours au 06/02, Cours au 05/02, Var. %.

LONDRES

Table of FT 100 values with columns: Cours au 06/02, Cours au 05/02, Var. %.

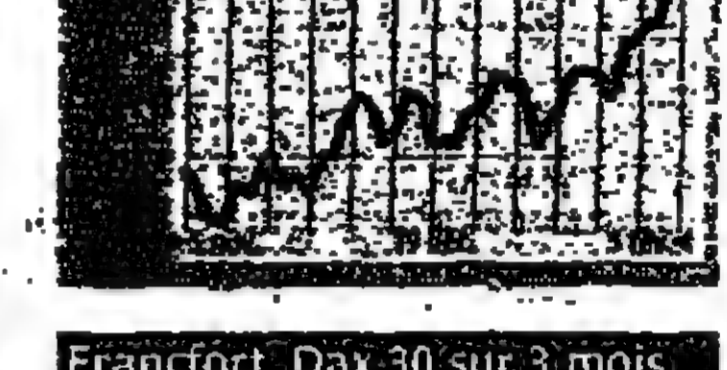
FRANCFORT

Table of DAX 30 values with columns: Cours au 06/02, Cours au 05/02, Var. %.

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



Baisse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, vendredi 6 février, après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts à 22 centimes, à 102,36 points.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en net recul, pénalisées par la publication du compte rendu de la dernière réunion de la Réserve fédérale évoquant l'« extraordinaire » étroitesse du marché du travail et s'inquiétant de la hausse des salaires. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,92 % en clôture.

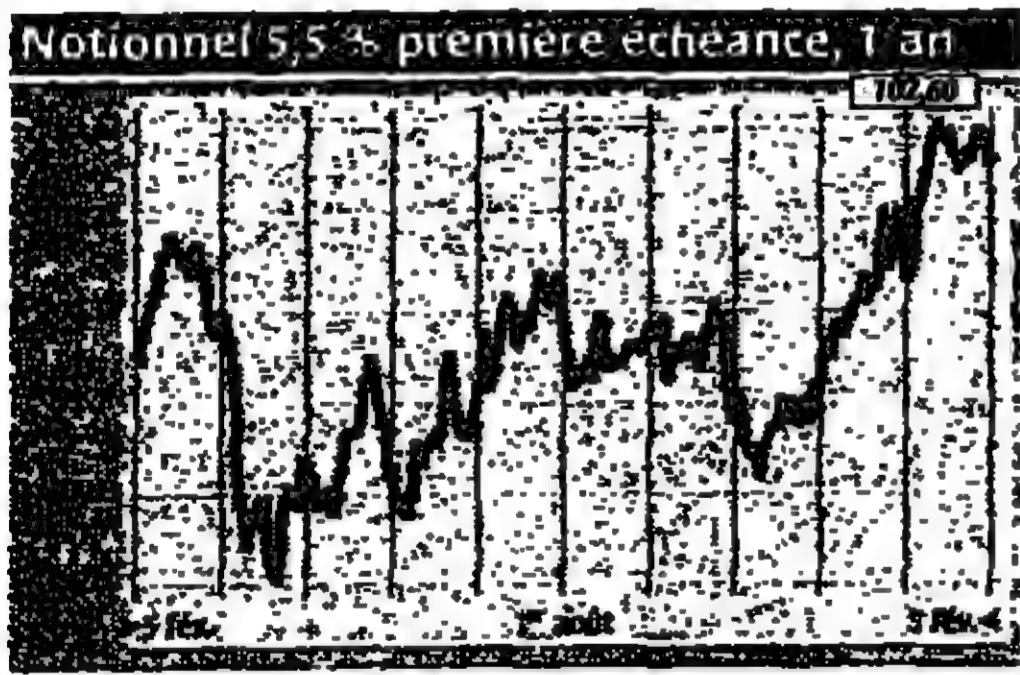


Table of interest rates for various maturities (1m, 3m, 6m, 12m) in Paris, New York, and Francfort.

LES MONNAIES



Recul du dollar

LE DOLLAR continuait à reculer, vendredi matin 6 février. Il cotait 1,7905 mark et 5,9980 francs. Face à la devise japonaise, il s'inscrivait à 124,30 yens.

« La vente de dollars par des exportateurs ont empêché le billet vert de progresser au-delà de 124,50 yens », commentait un opérateur d'une banque japonaise. « Techniquement, le dollar risque de tomber rapidement autour de 121,50 yens, mais la tendance à long terme devrait lui rester favorable, en raison de la différence entre les fondamentaux économiques américains et japonais », ajoutait-il.

Table of exchange rates for various currencies (DM, £, ¥, etc.) with columns: Cours au 06/02, Cours au 05/02, Var. %.

Table of interbank market rates for various currencies with columns: Cours au 06/02, Cours au 05/02, Var. %.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon, États-Unis.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market rates for various maturities and indices.

MATIF

Table of Matif bond market rates for various maturities.

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Table of CAC 40 futures contracts for various maturities.

L'OR

Table of gold prices in various currencies.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table of commodity prices for metals, grains, and oil.

LE PÉTROLE

Table of oil prices for different grades.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDEDI 6 FÉVRIER
Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30



+0,08%
CAC 40 : 3192,31

Table of stock values for French companies (VALEURS FRANÇAISES) including B.N.P., Air Liquide, Alcatel, etc.

Table of stock values for various international companies (VALEURS ÉTRANGÈRES) including ABN AMRO, AEGIS, ALCOA, etc.

Table of stock values for various international companies (VALEURS ÉTRANGÈRES) including ABN AMRO, AEGIS, ALCOA, etc.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEDI 6 FÉVRIER

Table of bond values (OBLIGATIONS) including Nat. 95-99, CEFME 95-99, etc.

HOUCHE PATRIMOINE Assurance Vie en unités de compte. Performances 1997: Défensif +13,70%, Diversifié +15,90%, Dynamique +18,30%.

Table of commodity and other market values (CONTENAIRE BLANCY, CHAMPAGNE, etc.)

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEDI 6 FÉVRIER

Table of stock values for companies in the second market (VALEURS) including Acial, AFE, Altran, etc.

Table of stock values for companies in the second market (VALEURS) including Carif SA, C.B.E., C.F.P.I., etc.

Table of stock values for companies in the second market (VALEURS) including Agnès, Agnès, Agnès, etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 5 février

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) including AGIP, Agnès, Agnès, etc.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) including Agnès, Agnès, Agnès, etc.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) including Agnès, Agnès, Agnès, etc.

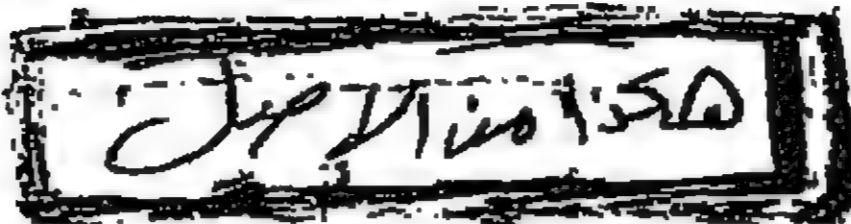
BNP

Natio Court Terme, Natio Epargne, Natio Ep. Croissance, etc.

Table of BNP product values (VALEURS) including Natio Court Terme, Natio Epargne, etc.

Table of BNP product values (VALEURS) including Natio Court Terme, Natio Epargne, etc.

Table of BNP product values (VALEURS) including Natio Court Terme, Natio Epargne, etc.

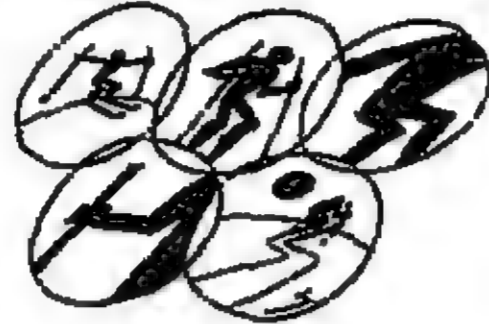


# AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 7 FÉVRIER 1998

**OLYMPISME** Vingt-six ans après Sapporo, le Japon accueille à nouveau les Jeux olympiques d'hiver. C'est à Nagano que ces XVIII<sup>e</sup> JO auront lieu, du samedi 7 février au dimanche 22 février.

● 2 450 ATHLÈTES, représentant 72 pays, vont se mesurer sur des sites dont l'aménagement a provoqué dépenses et polémiques. Ainsi, l'affaire de la piste de descente de Happo-one a

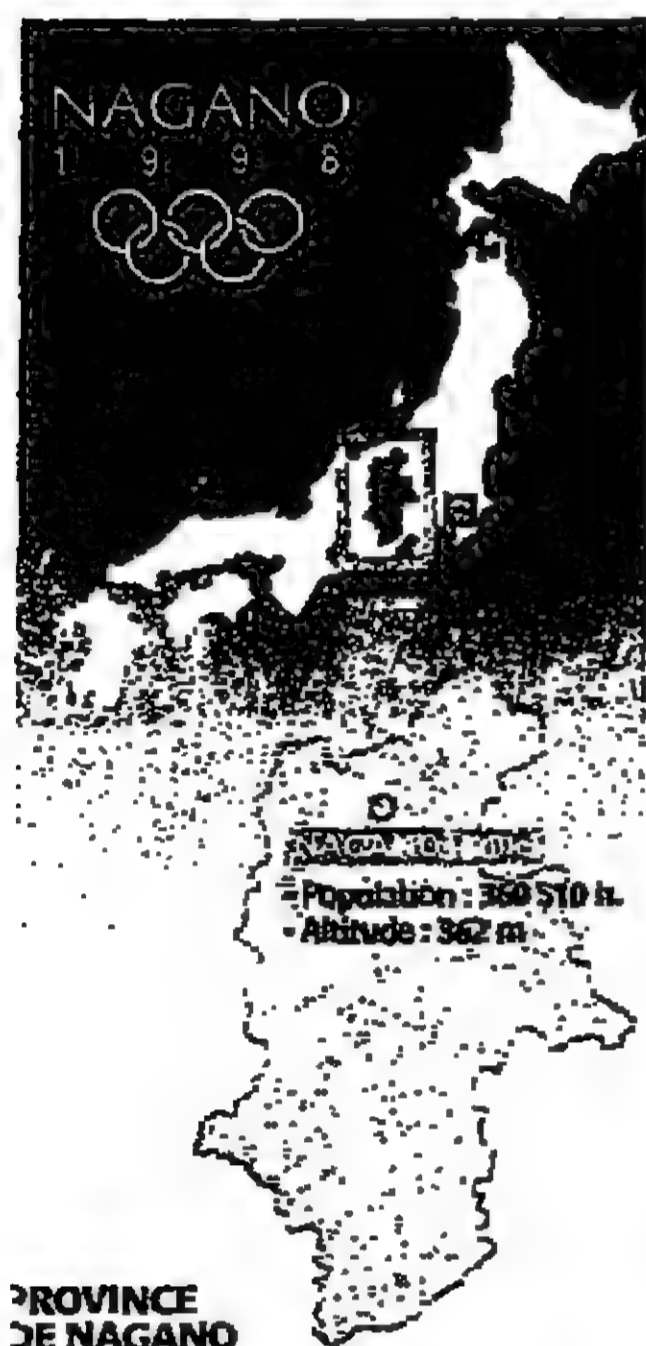


opposé défenseurs de l'environnement et autorités sportives pendant de long mois. Quel qu'il en soit la course, premier grand événement des Jeux, pourra se disputer, comme prévu, dimanche

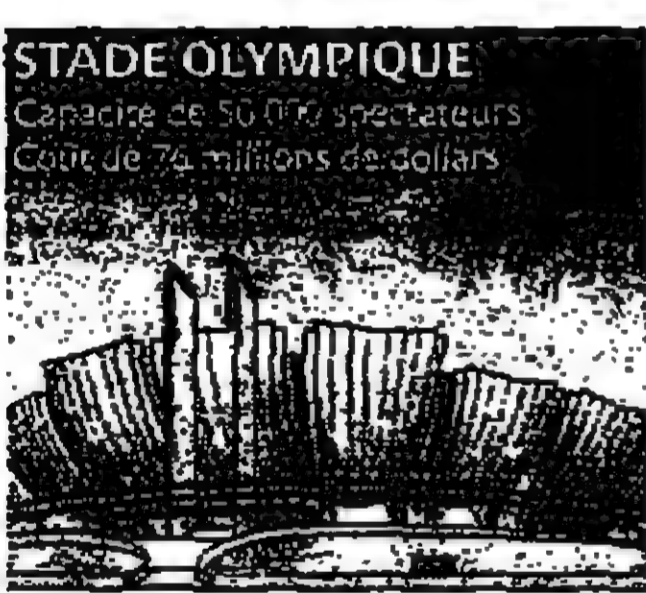
8 février. ● AUTRE grand rendez-vous, le tournoi de hockey sur glace, qui, pour la première fois, rassemble la plupart des professionnels opérant dans le championnat américain.

## Nagano attend frileusement l'inauguration de ses Jeux d'hiver

Située à la latitude d'Athènes, la cité industrielle nipponne de 360 000 habitants reçoit 2 450 athlètes venant de 72 pays et 2,3 millions de visiteurs à l'occasion des XVIII<sup>e</sup> JO de la neige et de la glace, dont l'aménagement des sites a provoqué dépenses et polémiques



**PROVINCE DE NAGANO**  
POPULATION TOTALE : 2 203 840 habitants  
TEMPÉRATURE (ville de Nagano) : 0,5 °C en février  
ENNEIGEMENT (ville de Nagano) : 5 cm (moy. février)  
POINT CLIMATANT : Mont Higashidate 2 030 m  
ÉCONOMIE : 29% industries, 14,5% services, 2,3% agriculture  
TOURISME : 101,4 millions de visiteurs (1996)  
PÔLES D'INTÉRÊT : 08 secteurs skiables, parcs naturels, temple Zenkoji  
CHANTIERS OLYMPIQUES : Coût : 13 milliards de dollars pour les infrastructures



STADE OLYMPIQUE : Capacité de 30 000 spectateurs. Coût de 76 millions de dollars.

### NAGANO de nos envoyés spéciaux

Le froid qui a saisi la ville depuis quelques jours ne facilite pas les manifestations d'enthousiasme des habitants. Le ballet des autobus aux couleurs des parrains des Jeux et les quelques drapeaux suspendus à des lampadaires ne semblent pas perturber la vie de cette cité industrielle de 360 000 habitants implantée au cœur des Alpes japonaises à la latitude d'Athènes et de Lisbonne.

Sur la place, devant la nouvelle gare neuve construite à la place de l'une des plus anciennes du pays, tout en bois, une tour chromée d'une dizaine de mètres offre, sur un immense panneau lumineux, le compte à rebours du temps qui file avant l'ouverture des XVIII<sup>e</sup> Jeux d'hiver, samedi 7 février à 4 heures du matin (heure de Paris) par l'empereur Akihito. Peu de passants lèvent la tête. Ils connaissent le nom des firmes associées aux Jeux et la date de la cérémonie d'ouverture. Ils sont plus sensibles au nouveau train à grande vitesse, l'Asama, qui place désormais Nagano à quatre-vingt minutes de Tokyo.

Le maire de la ville, Tasuku Tsukada, ne doute pas que les retombées des Jeux seront favorables pour Nagano : « Quand nous avons lancé notre candidature, en 1990, personne ne nous connaissait. Grâce aux Jeux, des images de Nagano

vont être diffusées dans cent soixante pays pendant deux semaines. » Les habitants semblent plus réservés, comme si tous ces préparatifs, toute cette agitation provoquée par l'arrivée de milliers d'étrangers - près de 3 000 athlètes, plus de 8 000 journalistes, au moins 30 000 travailleurs saisonniers -, n'avaient pas encore donné le départ d'une fête où sont attendus 2,25 millions de visiteurs. En fait, la préparation de ces JO, victime des pesanteurs naturelles de la bureaucratie nipponne, a été longue et a suscité beaucoup d'agacement et de frustrations chez certains, voire de l'amertume chez les écologistes.

Nagano pavaise donc sans grande conviction. Les boutiques de la rue centrale, à deux pas du

joyau de la ville, le temple Zenkoji, ont été invitées à choisir un pays d'honneur dont elles doivent arborer les couleurs. Les commerçants le font avec la gentillesse propre aux Japonais à l'égard des étrangers, mais beaucoup répondent par une moue quand on leur demande s'ils sont contents. Du restaurateur au pompiste, en passant par l'inévitable cycliste au visage dissimulé sous un masque blanc, il n'est pas aisé de rencontrer un habitant fier du choix de sa ville.

« Albertville était-elle en liesse avant les Jeux ? » questionne, le sourcil froncé, le directeur des relations publiques du Comité olympique de Nagano (NAOC), Akiyo Yoshida. Selon lui, « les 35 000 volontaires témoignent de la participa-

tion de la population ». Mais le « bénévolat » doit être compris dans le contexte japonais. Suivant certains témoignages, 13 000 personnes ont été détachées par des entreprises et les services préfectoraux pour combler des vides dans le service de la fête, notamment parmi les chauffeurs. Les écoliers ont aussi été mobilisés pour l'occasion. Mais le fait qu'ils bénéficient de billets à moitié prix pour assister à certaines épreuves n'a pas satisfait tous les parents. « C'est comme pendant la guerre, on n'a pas intérêt à être contre », assure un fonctionnaire de la municipalité.

### LE CHAOS DES TRANSPORTS

Le gros problème du NAOC demeure le risque de chaos des transports en raison de l'étroitesse des rues et des routes. Les différents sites des épreuves, comme les logements des athlètes et des médias, étant éclatés dans tous les secteurs de l'agglomération, la logistique est un des enjeux de l'événement. Un ordinateur fraîchement installé doit permettre à l'électronique de venir aux secours des policiers. Mais les multiples feux et les virages ne facilitent pas les choses. Alors la dernière innovation prévue est la réduction de la circulation dans certaines artères sans que, pour des raisons de sécurité, les habitants ne soient informés à l'avance des rues qui leur

seront interdites. « On ne sait même pas comment on pourra faire nos courses », Kenji Hishida, patron d'une auberge qu'il a construite lui-même en rondins à Hakuba, où auront lieu certaines épreuves de ski alpin et de combiné nordique, ne décolère pas. Lycéen à Sapporo, lors des Jeux olympiques de 1972, il se rappelle « qu'il y avait alors un réel enthousiasme. Au départ, ici aussi, nous étions contents qu'un événement mondial arrive à Nagano et nous avions espéré des affaires. On nous réquisitionne pour débayer la neige des routes, mais on interdit tout : vendre des brochures de poulet dans la rue ou des soupes locales, par exemple, puisque la firme McDonald's a le monopole alimentaire sur les sites ». Certains commerçants ne sont pas si pessimistes, et les hôteliers de Nagano qui affichent complet se montrent discrets. « Des miens iront à l'économie locale et il ne restera que des dettes », affirme Masao Ezawa, dont le groupe opposé aux Jeux a intenté un procès à la ville pour endettement au-delà du raisonnable. Les budgets ont été systématiquement dépassés, fait valait Jyuichiro Imai, ancien conseiller municipal.

Quant à « l'harmonie avec la nature », qui est, avec « la participation des enfants » et « la paix et l'amitié », un des trois objectifs fixés aux Jeux par les organisateurs, elle est loin d'être acquise, selon les écologistes.

Certes, des mesures ont été prises pour l'environnement, comme le déplacement du site de biathlon pour ne pas gêner la nidification des vautours ou encore la préservation des couches d'humus, qui seront replacées sur le site après les épreuves, mais d'autres demandes des écologistes n'ont pas trouvé de réponse. « L'harmonie avec la nature proclamée par NAOC n'est qu'une façade », estime Kuraji Wada, secrétaire d'une association, qui assure ne pas être opposé aux Jeux, mais qui estime que le message véhiculé par l'olympisme signifie que « les hommes doivent être en paix entre eux, mais aussi avec la nature ».

Serge Bolloch et Philippe Pons

### Sécurité renforcée

Après l'attentat à la roquette (un blessé), perpétré lundi 2 février contre l'aéroport de Tokyo-Narita, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Nagano (NAOC) a décidé de renforcer la sécurité et les mesures antiterroristes. Les 6 000 policiers mobilisés pour les JO ont ainsi reçu de nouvelles instructions, et 80 enquêteurs ont été chargés des investigations sur l'attentat, qui a révélé les tristes souvenirs du massacre des Jeux de Munich (1972) et de l'explosion criminelle non élucidée d'Atlanta (1996). Mais le Comité international olympique (CIO) se veut rassurant : « Nous continuons de penser que cet attentat reste circonscrit aux actions de l'extrême gauche japonaise contre l'agrandissement de l'aéroport et qu'il n'a rien à voir avec les Jeux », a déclaré François Carrard, directeur général du CIO. « Comme l'empereur assistera à la cérémonie d'ouverture du 7 février, on ne peut exclure une attaque des radicaux », a noté le porte-parole des forces de l'ordre.

## On skie à la chaîne dans les « Alpes » nipponnes

### HAKUBA de notre envoyé spécial

Au fond de sa vallée, dans un cirque de montagnes enneigées, la station de ski de Hakuba, où se dérouleront les épreuves de vitesse et de saut, est l'une des plus anciennes du Japon. Un petit temple bouddhique au centre du village rappelle qu'au début du siècle un officier autrichien y initia au ski une dizaine de ses homologues japonais. Hakuba (le « cheval blanc ») doit son nom à la forme de cheval de la neige lorsqu'elle fond sur les flancs du pic du même nom qui surplombe le village. La région est connue pour le magnifique panorama des sommets que l'on découvre du Happo-one (le « col des huit directions »).

Sur les sept zones skiables de Hakuba, celles du col Happo (Usugaidaira et de Kurobishi) se comptent parmi les plus « techniques » du Japon et elles sont de classe internationale. C'est là

que se situe le point de départ de la piste de descente masculine. Hakuba, où l'on accède désormais en une heure de car depuis Nagano par une nouvelle route, est prisé par les jeunes et les amateurs de ski pour la qualité de la neige. Et le village, qui compte 9 000 habitants, reçoit trois millions de touristes par an qui viennent skier, mais aussi pour des sources thermales aux eaux chaudes naturelles des environs, l'un des grands plaisirs des Japonais.

Hakuba conjugue des aspirations élitistes et populaires. L'hôtel Tokyu fut le premier établissement de luxe pour skieurs au Japon, mais la station n'a pas la chic des stations des Alpes : avec ses auberges à l'architecture non identifiable et aux couleurs inattendues (volets roses, murs verts d'eau) portant des noms occidentaux tels que « Monchalet », Hakuba a un côté kitsch. On y croise plus de filles que de garçons ou de

couples. Mais comme pour la moindre activité sportive au Japon, toutes et tous sont superbement équipés même pour faire leur première glissade sur la neige.

Hakuba a banni pour les Jeux l'une des particularités des stations de ski nipponnes (et corréennes) : des micros diffusant sans discontinuité sur les pistes une musique disco qui vrille les oreilles des skieurs. Les sports de glisse, ski et surf, « sont d'abord au Japon des activités ludiques », remarque Jean-René Belliard, président de Salomon and Taylor Made Co., filiale d'Adidas-Salomon au Japon. Skieurs ou snowboarders sont là pour s'amuser, non pour passer. Il y a d'ailleurs très peu de lieux où s'adonner au plaisir de l'après-ski dans les stations nipponnes.

Ph. P.

## 100 milliards de francs d'infrastructures

Ces JO sont les plus coûteux de l'Histoire

### NAGANO de notre envoyé spécial

Les derniers JO d'hiver du siècle seront les plus gigantesques et les plus coûteux de l'histoire olympique. 2 450 athlètes venus de 72 pays sont engagés dans 68 épreuves couvertes par 8 000 journalistes et télévisés dans 160 pays. Coût : plus de 100 milliards de francs au total, dont 80 pour les infrastructures olympiques. Recettes attendues par le géant de la publicité Dentsu pour 800 minutes de spots publicitaires : 350 millions de francs. Budget du comité d'organisation : 4,75 milliards de francs, à peine moins que celui des Jeux d'Atlanta en 1996.

En un peu plus de trente ans, c'est la troisième fois que le Japon accueille des Jeux olympiques après Tokyo, pour ceux d'été, en 1964, et Sapporo, pour ceux d'hiver, en 1972, chacun constituant une première olympique en Asie.

En 1972, ce fut la première fois que des athlètes japonais remportèrent des médailles hivernales (en 1968, à Grenoble, ils n'avaient guère soulevé l'enthousiasme à travers le pays. Le coût avait été relativement modeste (2,5 milliards), et bien que les Jeux endommagèrent l'environnement - notamment la forêt d'Eniwa, dont l'éco-

système n'a jamais été reconstruit bien que les arbres aient été replantés -, ils ne soulevèrent pas autant de critiques que ceux qui vont s'ouvrir.

Au coût du train à grande vitesse (40 milliards de francs), qui met le site des Jeux à quatre-vingt minutes de Tokyo alors qu'apparaissant il fallait trois à quatre heures pour l'atteindre, s'ajoutent les dettes de la préfecture (72,5 milliards) et de la ville (10 milliards), qui ont assumé une part de la construction du train mais se sont, en outre, engagées dans des investissements colossaux.

**PLUS CHERS QU'ATLANTA**  
Le coût de ces Jeux dépasse largement ceux d'Atlanta et représente un endettement de 100 000 francs par ménage dans le cas de la préfecture et 175 000 francs dans celui de la ville de Nagano.

Il y a au moins une personne au Japon que cela n'émeut pas : l'homme d'affaires milliardaire Yoshiaki Tsutsumi, qui a été le principal promoteur de la candidature de Nagano, voit grâce à tout cela décupler la valeur de ses immenses propriétés, terrains et hôtels, sur le site olympique.

Ph. P.

**VILLE DE NAGANO**

- Cérémonies
- 
- 
- 
-

**ENVIRONS DE NAGANO**

- Descente, Super-G, saut à ski, ski de fond, combiné nordique
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-

	OR	ARGENT	BRONZÉ	TOTAL
RUSSIE	60	71	8	139
ARMÉNIE	64	80	72	216
NORVÈGE	73	77	64	214
ÉTATS-UNIS	58	58	57	173
AUTRICHE	36	48	44	128
SÉRIANDE	35	46	49	130
SUÈDE	29	26	34	89
SUISSE	27	29	28	84
ITALIE	25	21	21	67
CANADA	19	20	24	63
FRANCE	18	18	17	53
PAYS-BAS	14	16	21	51
REP. TCHÈQUE	2	8	16	26
REP. CORÉEN	2	8	16	26
JAPON	3	7	8	18





# L'art difficile de prévoir l'avenir peut aider à gérer le présent

La prospective est née au milieu du siècle, en plein essor scientifique et économique. Les erreurs de ses adeptes ont terni l'image de cette discipline. En temps de crise et de remise en cause des certitudes, son apport serait pourtant plus utile que durant les années fastes

Si quelques visionnaires comme Jules Verne ont résisté à l'épreuve du temps, les faits ont démenti le plus souvent les prévisions des auteurs de science-fiction. Analyse critique des grandes tendances de la science,

des technologies et de l'économie, la prospective est différente des extrapolations des rêveurs de la futurologie. Les exercices réussis de prospective peuvent entraîner de remarquables succès technologiques ou indus-

triels - comme celui de l'invention du transistor en 1947 -, mais les scientifiques ont parfois manqué de clairvoyance en la matière. Toute la difficulté consiste à éviter les écueils d'un optimisme comme d'un pes-

sisme excessifs, discerner les contradictions ou les blocages souvent étrangers au domaine concerné. Aujourd'hui, les manipulations génétiques, les effets du réchauffement planétaire et les technologies de l'in-

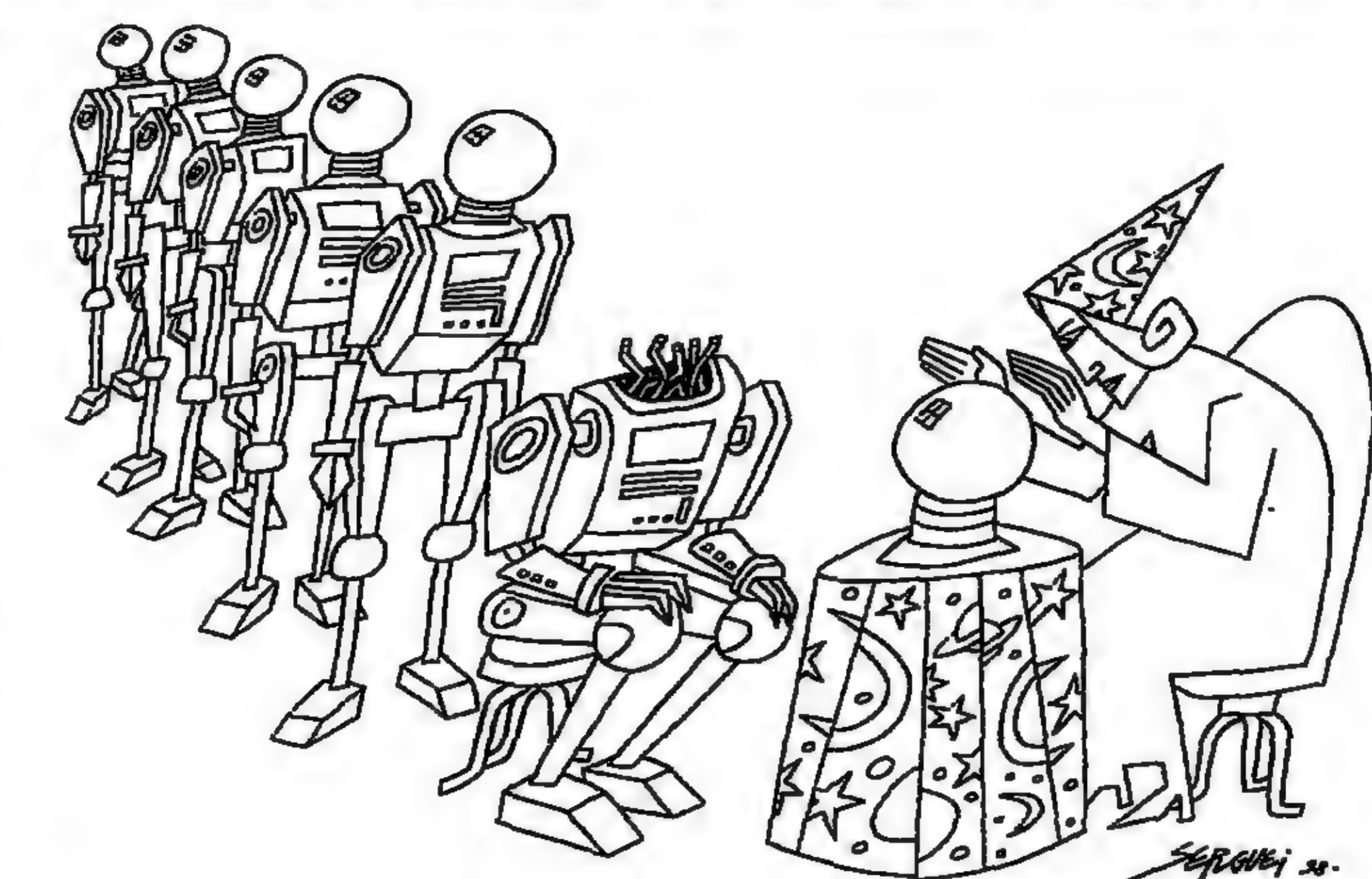
formation apparaissent comme des terrains privilégiés pour les prospectivistes. Sans oublier que les grandes découvertes du futur répondront à des questions que personne n'est capable d'imaginer actuellement.

A L'ORIGINE, l'automobile fut considérée comme un remède à la pollution urbaine. Rien d'étonnant à cela : on comptait, en 1900 à New York, 120 000 chevaux de trait qui, ensemble, produisaient quotidiennement 1 200 tonnes de crotin et 250 000 litres d'urine. Mais, dès octobre 1911, le magazine *Lecture pour tous* déplorait la progression « effrayante » de la circulation automobile. Optimiste, l'auteur de l'article voyait néanmoins la solu-

priori ou des modes, d'oublier ses craintes ou ses espoirs pour tenter de prévoir de manière un peu objective ce qui peut conduire les tendances et les développements actuels.

Il existe, en fait, deux manières d'aborder l'étude du futur. On peut, comme le font les auteurs de science-fiction (et certains « futurologues »), partir des dernières découvertes scientifiques dans un domaine donné et extrapoler. On peut aussi recueillir l'avis d'experts de nombreuses disciplines, pas forcément liées directement au sujet concerné. C'est ce que les spécialistes appellent la prospective. Rien à voir avec la célébration de la « fête Electricité », bien au contraire : le scepticisme est de rigueur. « Il faut déceler les idées nouvelles, certes, mais aussi prévoir les surprises, débusquer les contradictions », explique Bernard Cazes. Prévoir, par exemple, avant même l'apparition des mouvements d'opinion correspondants, que l'essor de l'automobile ou celui du nucléaire peuvent être sérieusement contrariés par les préoccupations d'environnement, génératrices de mouvements de rejet.

Même dans ce cas, il convient de prendre d'innombrables précautions. Le recueil régulier de l'opinion d'experts - une technique de sondage baptisée Delphi - « a tendance à laminar toutes les aspérités et les idées pointues, en favorisant les idées moyennes », souligne Pierre Papon, président de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST). Un effet pervers, redoutable quand il s'agit de détecter les



les « trente glorieuses », alors que son utilité ne semblait pas évidente. « Nous avions alors l'impression d'être sur un escalator qui monterait continuellement, se souvient Bernard Cazes. Aujourd'hui, l'escalator se décroche et les certitudes structurelles disparaissent. La prospective devrait, logiquement, voir renforcé son rôle d'anticipation des pièges de l'avenir. Hélas ! elle semble plutôt passée de mode. »

## Robots et laboureurs

« Dans ce temps-là [en l'an 2000], il n'y aura, dans le monde, ni agriculture, ni pâtres, ni laboureurs : le problème de la culture du sol aura été supprimé par la chimie. » Cet étonnant pronostic de Marcelin Berthelot montre combien notre conception du futur peut être influencée par le présent. Le chimiste et homme politique français a lancé cette phrase au début du siècle, à une période où le scientisme triomphait.

Trente ans plus tard, la crise avait frappé. Déjà, en 1933, l'Américain Harry Goldin avait une vision du progrès plus conforme à la réalité d'aujourd'hui. « Au cours des toutes prochaines années, déclarait-il, nous aurons probablement de plus en plus de robots, si bien que, finalement, ce sera une petite proportion des gens actuellement employés qui fera marcher les affaires et les usines... »

## ANTICIPATION DES PIÈGES

Mais, quand les prévisions se réalisent, leur intérêt saute aux yeux. « L'invention du transistor, en 1947, découle directement d'un exercice de prospective scientifique réussi », estime Pierre Papon. Les dirigeants d'ATT et Bell Telephone, qui voulaient remplacer les lampes et les tubes de leurs appareils, ont mis sur les applications possibles de la théorie quantique des solides, tout juste émergente, explique-t-il. Ils ont alors recruté des scientifiques de haut niveau pour constituer un groupe de recherche dans ce domaine. De la même manière, Enrico Fermi avait, dès 1929 - trois ans avant la mise en évidence du neutron par Chadwick -, réorienté les travaux de son laboratoire de l'université de Rome vers l'étude de la physique nucléaire. Cela lui valut de recevoir le prix Nobel en 1938 et de réussir, le 2 décembre 1942, à faire diverger la première pile atomique sous les gradins du stade de Chicago.

Paradoxalement, la prospective est née en France dans les années 60 et s'est développée durant

les effets du réchauffement planétaire apparaissent, évidemment, comme des terrains privilégiés pour les prospectivistes d'aujourd'hui. Selon Bernard Cazes, il serait bon de se pencher, également, sur le développement des technologies de l'information autour duquel règne « un triomphalisme » un peu excessif. Pour Pierre Papon, la prise d'une décision sur la suite à donner au programme de recherche international pour la maîtrise de l'énergie nucléaire pourrait être grandement facilitée par une solide étude prospective rassemblant des personnalités étrangères au projet, susceptibles de se prononcer sans a priori sur les blocages scientifiques, techniques et économiques rencontrés dans le développement de cette technologie.

Jean-Paul Dufour

\* Page réalisée par les rédactions des quotidiens « Le Monde » et « El País » et de la revue scientifique « Nature » (traductrice Sylvette Gleize).

## nature le Monde EL PAIS

tion dans une nouvelle innovation technologique : « Le triomphe de l'aéroplane sera la défaite et la mort de toutes les voitures terrestres », écrivait-il. Grâce à l'avion, les Parisiens pourront enfin circuler « à travers les sentiers d'une ombreuse forêt fraîche et odoriférante ».

Citée par Bernard Cazes, qui fut chargé de la prospective au Commissariat général du Plan de 1960 à 1992, l'aneurodocte illustre parfaitement les difficultés de l'art de la prédiction en matière scientifique et technique. Rien n'est plus difficile que de s'abstraire des a-

innovations prometteuses, pas toujours évidentes au premier abord. C'est ainsi, par exemple, que les ondes électromagnétiques, vecteurs de tous les moyens de télécommunications modernes - de la télévision au multimédia - ont été longtemps considérées comme une curiosité de laboratoire par ceux-là mêmes qui les étudiaient. Aux Etats-Unis, les tentatives systématiques de prospective débutèrent après la première guerre mondiale. C'est ainsi, raconte Pierre Papon (*Pour une prospective de la science*, Editions Seghers, 1983), que le magazine *Scientific*

American proposa, en 1920, soixante-cinq prédictions de découvertes ou de réalisations techniques devant survenir avant 1995. Quinze ans plus tard, vingt-cinq d'entre elles s'étaient réalisées. Mais l'auteur était passé à côté du radar, des antibiotiques, et des applications de l'énergie nucléaire. Un rapport de l'Académie des sciences américaine, publié en 1937, négligea ces mêmes trois découvertes, alors qu'à l'époque elles étaient déjà en gestation.

Là encore, les « prospectivistes » étaient excusables. En effet, si quelques visionnaires surent

imposer leurs vues aux responsables, les chercheurs n'étaient pas toujours très clairvoyants à propos de l'avenir. C'est ainsi que le physicien Lindemana, conseiller de Winston Churchill, ne croyait pas à l'avenir du radar en 1935. Aux Etats-Unis, en décembre 1945, quatre mois après Hiroshima et alors que les capacités des V2 allemands étaient parfaitement connues, Vannevar Bush, le responsable de la recherche militaire durant la seconde guerre mondiale, doutait encore de la possibilité de construire des missiles intercontinentaux porteurs de charges nucléaires.

## Des prédictions pas très sérieuses

L'AVENIR est fascinant parce qu'il est imprévisible. Nos prédictions ne sont, dans l'ensemble, pas très sérieuses : il s'agit d'extrapolations des tendances actuelles, auxquelles se mêlent, selon les tempéraments, l'espoir de voir se réaliser nos souhaits ou la crainte du pire.

Les économistes ont, dans ce domaine, la plus mauvaise réputation. Prenons, par exemple, la Chine. On a souvent dit, en 1997, qu'avec un taux de croissance annuel supérieur de 7 % à celui des Etats-Unis, elle allait rattraper les pays riches en un demi-siècle. Or, depuis la crise asiatique, l'effondrement de la devise thaïlandaise, suivi de celui des monnaies indonésienne, malaisienne et sud-coréenne, on se demande si le rêve chinois se réalisera un jour.

La science n'est pas logée à meilleure enseigne. Dans les années 30, le très respecté écrivain britannique H. G. Wells imaginait dans *The Shape of Things to Come* l'époque où les gens se déplaceraient partout en hélicoptère. Il n'avait pas prévu les dangers de ce moyen de transport, son coût et les problèmes de collisions. Depuis la découverte des antibiotiques, on nous a répété que les maladies infectieuses avaient été vaincues. Nous découvrons aujourd'hui que la tuber-

culose (sans parler du paludisme) est réapparue et que des infections nouvelles, comme le sida ou la maladie de Lyme, nous menacent. A la conférence des Nations unies de 1958 sur l'énergie atomique, les gouvernements du monde entier vantaient les mérites de la fusion thermonucléaire : l'électricité serait, avant dix ans, si bon marché que seuls coûteraient les relevés de sa consommation.

## LES LIMITES DE L'EXAGÉRATION

L'optimisme excessif est évidemment ce qui menace le plus des prévisions raisonnables ; mais le pessimisme les fausse aussi. Dans un ouvrage intitulé *The Population Bomb*, le scientifique Paul Ehrlich prévoyait, il y a trente ans, une destruction imminente de la population mondiale par la famine, ce qui manifestement ne s'est pas produit. Cela ne veut pas dire que les pays pauvres ne connaissent pas de problèmes, mais ils sont d'un autre ordre. Les prévisions d'Ehrlich se conformaient à la maxime « verte » qui veut que l'exagération soit nécessaire pour faire prendre conscience au grand public de l'importance des problèmes. Le danger est qu'elle incite à se méfier de ce que disent les experts. Je crois, par exemple, que les prévi-

sions pour le siècle à venir sur le réchauffement de la planète, qui sont à l'origine de la conférence de Kyoto de la fin de 1997, pourraient bien avoir été multipliées par deux.

Que peut-on donc dire de l'avenir ? Qu'il n'y aura pas de « théorie du Grand Tout », expliquant à la fois l'Univers et son contenu, avant 2100. De même que nous ne saurons pas comment la vie a commencé sur Terre, ni comment le cerveau engendre la pensée. Enfin, que le projet sur le génome humain, une fois terminé au début du XXI<sup>e</sup> siècle, ne nous révélera pas ce que nous cherchons à savoir sur nous-mêmes, mais qu'il déclenchera de gigantesques recherches dans le domaine des médicaments et des thérapies. Des techniques seront mises au point qui permettront de régénérer les organes défectifs et même de générer certaines formes de cancer (mais pas toutes).

Quant aux questions qui, d'ici un siècle, occuperont les chercheurs, nous ne sommes pas encore assez savants pour les poser, même en matière scientifique. Ainsi va la science depuis Copernic. Ainsi en sera-t-il jusqu'à la fin des temps.

John Maddox, directeur émérite de « Nature »

## Une plongée dans le « monde merveilleux » du XXI<sup>e</sup> siècle

EN DÉPIT de l'aspect hasardeux de l'entreprise, l'équipe de *Nature* prend le risque d'annoncer les progrès scientifiques, technologiques et médicaux qui ont de bonnes chances de voir le jour d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Elle a décidé d'être résolument optimiste : la réalité dépasse souvent les prévisions les plus folles. Il convient néanmoins de ne pas prendre l'exercice trop au sérieux.

● **Cybercommunauté.** D'ici à l'an 2001, les écoles auront, en grand nombre, cédé la place au courrier électronique à distance. Dans le même temps, les claviers des ordinateurs auront entièrement été remplacés par des « créateurs électroniques » vocaux, intelligents, rapides, précis et bon marché. Peu après 2001, l'un de ces assistants électroniques triomphera du fameux test de Turing visant à distinguer un ordinateur d'un être intelligent à partir de ses réponses. Dans un deuxième temps, la musique et les mathématiques naîtront de l'ordinateur, qui commencera ainsi à empiéter nettement sur les domaines réservés de la créativité humaine. Microsoft commer-

cialisera Windows Eternity, un système d'exploitation en permanence actualisé par le réseau mondial, et qui débitera automatiquement le compte bancaire de l'utilisateur par la même occasion. Les ordinateurs se miniaturiseront toujours davantage, grâce à des composants électroniques de la taille du nanomètre, eux-mêmes constitués de nanotubes de carbone hyper-comprimés.

Avant 2010, une bonne partie du monde sera devenue une cybercommunauté d'êtres humains et de machines intelligentes connectés entre eux. Mais les pannes, de plus en plus fréquentes, d'un réseau Internet surchargé, freineront ces progrès incessants des télécommunications mondiales.

● **Bosons et planètes.** Les vols habillés dans l'espace subiront des échecs répétés. Le vieillissement de la flotte des navettes américaines, les troubles politiques et l'effondrement du programme spatial russe empêcheront la station internationale d'être opérationnelle. Un voyage de l'homme vers Mars semblera plus improbable que jamais. En revanche, les planètes qui

tourment autour d'autres étoiles auront été détectées à partir de la Terre par des télescopes à image directe.

Avant même la mise en service, en 2006, du nouvel accélérateur géant européen au CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), à Genève, les chercheurs auront découvert des signes de l'existence de la plus légère particule de la famille des bosons de Higgs, que l'on croit responsables de l'apparition de la masse. Cette avancée ouvrira un champ nouveau à la physique théorique et rendra possibles pour les décennies à venir des applications technologiques telles que la propulsion sans inertie, en antigravité.

Les premières ondes gravitationnelles issues des cataclysmes qui se produisent dans l'Univers auront été détectées. Une forme d'astronomie entièrement nouvelle naîtra de cette découverte. Nous aurons, par ailleurs, percé en partie le mystère de la matière noire, déterminé sa proportion dans l'Univers, dont on connaîtra enfin le destin ultime : expansion constante ou big crunch ?

● **Le réchauffement de la planète** se poursuivra. Mais le système imaginé à Kyoto en 1997, qui permet aux pays de commercialiser leurs émissions de dioxyde de carbone, ouvrira une ère nouvelle dans la coopération internationale.

Un chef d'entreprise - pourquoi pas Richard Branson, enfant terrible du business britannique ? - créera une société de remorquage d'icebergs à destination de l'Afrique, touchée par une sécheresse croissante. Ce programme recevra le généreux soutien des Etats-Unis, où l'automobile restera reine. Les îles Maldives seront littéralement remises à flot par un consortium de voyagistes, qui financera la mise sur pilotis des atolls, ainsi surélevés de 3 mètres.

● **Génétique.** Le séquençage du génome humain sera presque terminé. Chacun pourra déterminer son identité génétique sur un rectangle de plastique de la taille d'une carte de crédit. Les dérivés de l'utilisation possible d'une telle carte entraîneront les mêmes craintes qu'aujourd'hui. On commencera à appliquer la thérapie génique aux déficiences lourdes causées par un

seul gène. A Beverly Hills, un chirurgien esthétique aura provoqué du scandale en proposant de modifier, par manipulation génétique sur l'embryon, la couleur des yeux et les traits de l'enfant à naître.

Certains gouvernements auront limité le clonage humain aux utilisations médicales (prothèses et transplants de moelle osseuse). Cette technique ainsi que d'autres nouveautés permettront le traitement des blessures invalidantes de la moelle épinière et des amputations. Mais il faudra attendre 2015 environ pour que ces interventions deviennent la routine. On tentera d'utiliser la culture des cellules indifférenciées du tissu embryonnaire (cellules souches) pour produire des « pièces détachées » humaines.

● **Alimentation.** L'ampleur de la probable épidémie de la maladie de la « vache folle » commencera à se préciser dès 2001. On découvrira peut-être que certains individus sont génétiquement prédisposés à développer la maladie. En l'an 2000, la Commission européenne s'appropriera à interdire la viande

rouge et la volaille, potentiellement porteuses, respectivement, des maladies à prion et de la grippe. Elle changera d'avis après des manifestations violentes de fermiers européens à Bruxelles. Faute de pouvoir interdire la viande, la Commission publiera pour tous les produits alimentaires des taux de consommation recommandés, adaptés à chaque style de vie. Cela provoquera un engouement pour les « produits sains », suivi d'un formidable retour en force de la bonne cuisine, de la viande rouge, des boissons alcoolisées et des pâtisseries à la crème. Mais on saura alors maîtriser l'obésité grâce aux médicaments ou aux manipulations génétiques.

● **Samé.** Il n'y aura toujours pas de remède au rhume.

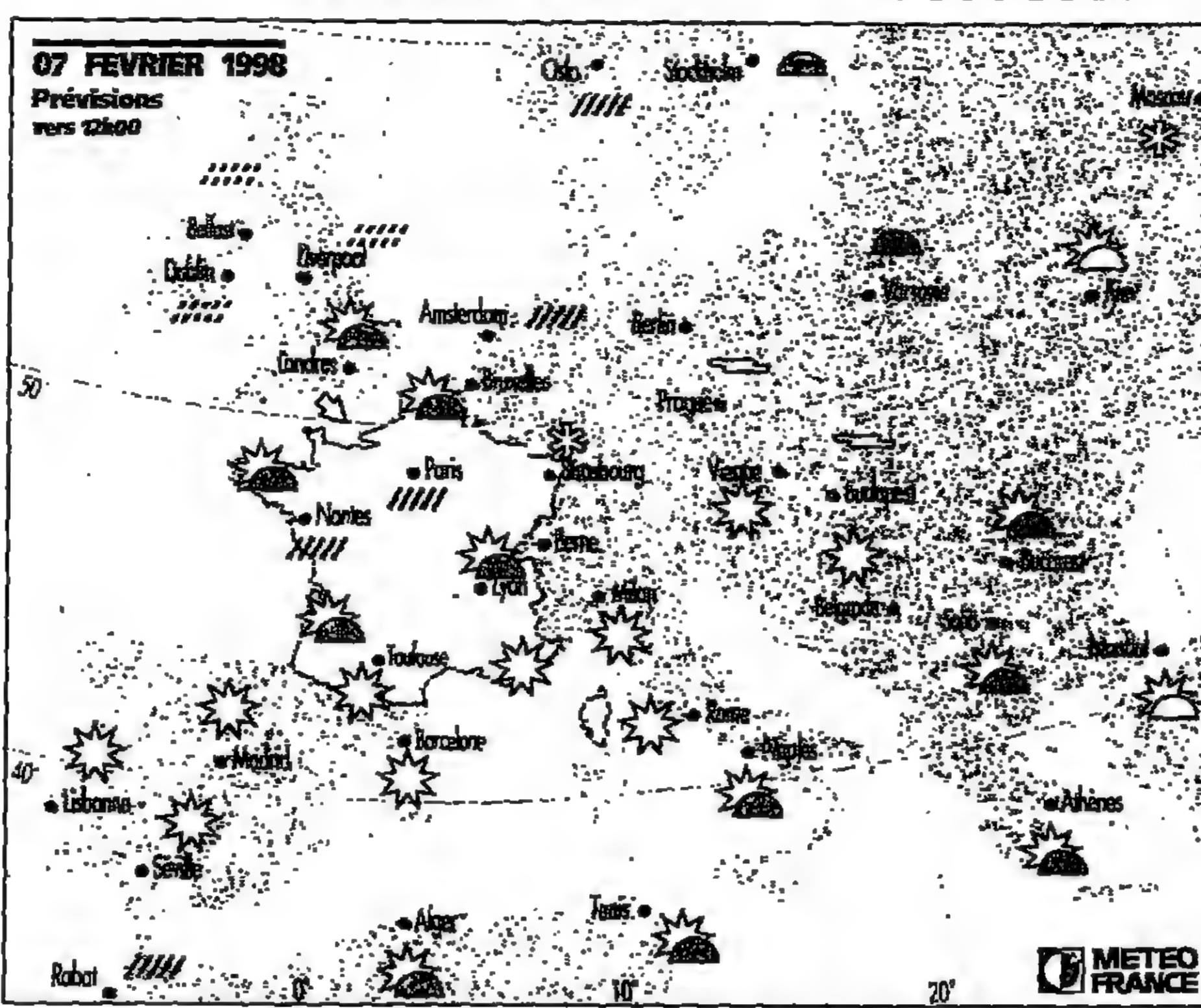
Henry Gee, avec les anticipations de Stephen Battersby, Declan Butler, Harriet Coles, David Dickson, Helen Phillips, Christopher Surridge et Tim Lincoln

PHILIPPE SÉGUIN  
RTL



Petit passage pluvio-neigeux

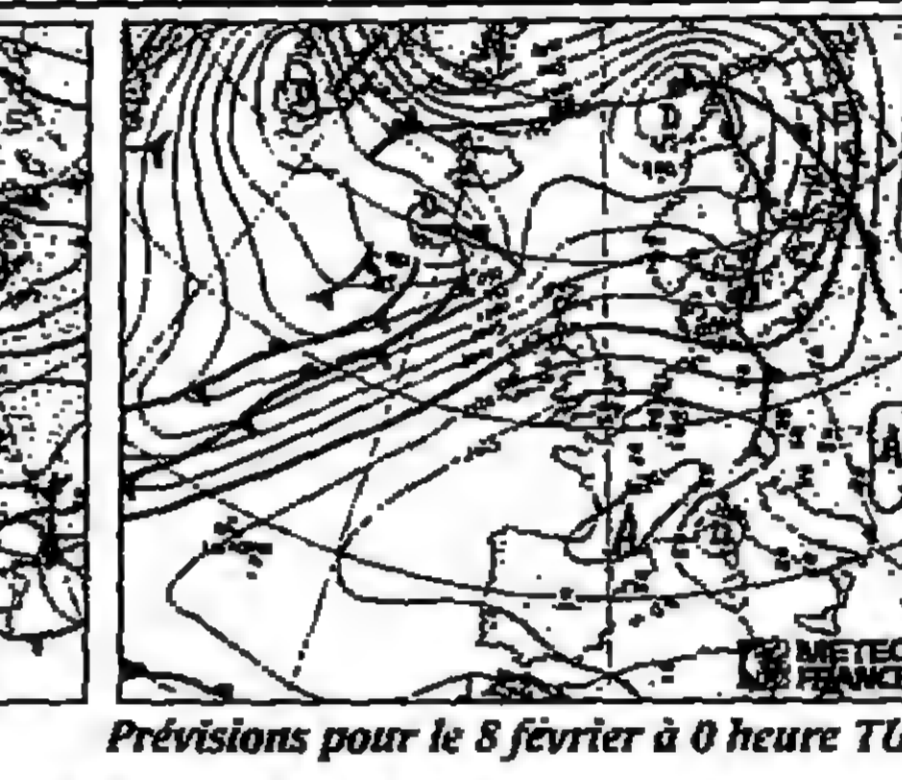
DANS un climat de pressions élevées, une perturbation venue des îles britanniques traversera samedi le pays. Elle donnera des nuages mais son activité restera faible. Néanmoins, quelques flocons de neige ou de pluies verglaçantes tomberont sur la moitié nord. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. En début de matinée, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. En Basse-Normandie, quelques pluies verglaçantes ne sont pas à exclure. L'après-midi, de belles éclaircies se développeront. Il fera entre 5 et 10 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages arriveront par l'ouest et des pluies faibles, de la neige ou du verglas tomberont çà et là. L'après-midi le soleil fera de belles apparitions. Il fera de 6 à 8 degrés. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel se voilera en cours de matinée et de faibles chutes de neige se déclencheront l'après-midi. Les températures ne dépasseront pas 2 à 4 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Quelques bancs de brouillard givrant seront présents au lever du jour. L'après-midi, les nuages gagneront l'ensemble des régions et de faibles bruines tomberont sur Poitou-Charentes et nord Aquitaine. Les gélées seront nombreuses le matin. Il fera, l'après-midi, de 8 à 10 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Au petit matin le ciel, sera bien dégagé mais des bancs de brouillard givrant seront présents. Au fil des heures les nuages gagneront le Limousin, l'Auvergne puis Rhône-Alpes. Ils seront accompagnés de faibles chutes de neige ou de pluies verglaçantes. Il fera de 3 à 8 degrés l'après-midi. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera. Les températures, voisines de 0 degré le matin, atteindront 10 à 14 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR
EUROPE - PROCHE-ORIENT. Tous les vols moyen-courriers de la compagnie Air France, en Europe et au Proche-Orient, à l'exception de ceux vers l'Afrique du Nord, sont désormais non fumeurs. Les passagers acquittant le prix plein tarif en classe économique (« Tempo Challenge ») bénéficient d'un nouvel espace privilégié à l'avant de la cabine avec un service amélioré (repas et boissons) sur des vols d'une durée inférieure à 1 h 35. Réservations, tél. : 0802-802-802. PHILIPPINES. Les huit avions de la Cebu Pacific, compagnie assureur des liaisons intérieures de vol par le bureau des transports aériens (BTO) à la suite de l'accident survenu le lundi 2 février 1998. POLYNÉSIE. Après le passage de la tempête tropicale « Veli », la piste d'aviation de l'aéroport de Mataiva est inutilisable pour plusieurs mois.

Table with 2 columns: City and Temperature. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature. Includes cities like Rome, London, New York, etc.



SPORTS D'HIVER

Skier en Suisse

DANS NOMBRE de stations helvétiques, il reste des disponibilités à l'hôtel et en location individuelle pour la première semaine des vacances scolaires des Parisiens, du 14 au 21 février. A l'inverse, la semaine suivante affiche complet. Interhome, spécialiste rassemblant la plus large offre de chalets et d'appartements à louer, précise que les surfaces proposées sont très largement supérieures aux formules comparables sur les sommets français (tél. : 01-53-36-60-00). Deux publications de saison, à l'initiative de Suisse Tourisme (tél. : 01-44-51-65-51, Minitel 3615 Suisse, envoi gratuit sur demande), facilitent le choix d'une villégiature. La Suisse, un paradis pour l'hiver présente les stations et récapitule les séjours sélectionnés par les voyagistes français. La Suisse, à la neige, 32 raisons de s'écarter annonce les formules sportives dans 32 stations appliquant à prix réduits. Ceux-ci s'appliquent du 14 mars au 1 avril et associent l'hébergement 12 ou 7 nuits avec petits déjeuners, hôtels en 4 catégories de confort, jusqu'à luxe, ou appartements) à l'abonnement

Les hauteurs de neige dans les stations

HAUTEURS d'enneigement au jeudi 5 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maîtres et stations françaises de sports d'hiver, qui diffuse aussi ces renseignements sur rendez-vous au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corsus, et sur Internet: htt://www.skifrance.fr. Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes. DAUPHINÉ-ISÈRE Alpe-d'Huez: 95-260; Alpe-d'Audoubert: 50-120; Auris-en-Oisans: 70-150; Autrans: 60-120; Chamrousse: 80-120; La Collette-d'Allevard: 80-180; Les Deux-Alpes: 80-280; Lans-en-Vercors: 40-100; Meaudre: n. c.; Saint-Pierre-de-Chartreuse: 20-120; Les Sept-Laux: 30-175; Villard-de-Lans: 60-140. HAUTE-SAOVIE Avoriaz: n. c.-155; Les-Carroz-d'Arâches: 31-220; Chamonix: 80-205; Châtel: 40-150; La Clusaz: 35-140; Combloux: 40-145; Les Contamines-Montjoie: 30-190; Flaine: 90-220; Les Gets: 50-140; Le Grand-Bornand: 25-135; Les

MER ET NEIGE. Conjuguer les plaisirs de la mer et ceux de la montagne, c'est ce que propose le Groupe Lucien Barrière Côte d'Azur, qui associe Cannes et Isola 2000. Le forfait d'une semaine (5 550 F par personne) comprend un séjour de 2 nuits (les vendredi et samedi) à l'hôtel Majestic, sur la Croisette, et 5 nuits (du dimanche au jeudi) à l'hôtel-château Diva, avec une journée de remontées mécaniques, les petits déjeuners buffet, l'accès libre au sauna et au hammam. Les 5 nuits au Diva seulement sont à 4 925 F par personne. Renseignements: 04-93-23-17-71. TIGNES HORIZON 2000. Tignes remodèle son environnement et rénove son parc immobilier afin d'offrir des équipements et des services qui soient à la hauteur du site. Un budget de 700 millions de francs, échelonné jusqu'en 2001, est affecté à ce programme. Le nouveau télésiège de Bollin-Fresse, débrayable, à 6 places, permet de rejoindre rapidement le domaine skiable de Val-d'Isère. Pour faciliter l'accès à l'aillette percée, le Grand-Huit a été déplacé et sa capacité doublée (2 à 4 sièges). Le forfait Super Tignes (855 F, adulte, pour 6 jours), valable sur 48 remontées, a été lancé cette saison. Réservations: 04-79-40-03-03. AUVERGNE Le Mont-Dore: 50-150; Besse/Super-Besse: 40-120; Super-Lioran: 40-110. JURA Métabief: 15-65; Mijoux-Lexell-la-Faucille: 50-80; Les Rousses: 50-120. VOSGES Le Bonhomme: 50-70; La Bresse-Hohneck: 40-60; Gérardmer: 30-60; Saint-Maurice-sur-Moselle: n. c.; Ventrone: 30-50.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-11 and a partially filled grid.

HORIZONTALEMENT
1. Evite les calculs mais pas les erreurs. - II. Vierge tant qu'il n'y a pas eu de grosse faute. Un bout d'éternité. - III. Pour commencer. Se déversant comme l'Etna. - IV. Bête à corne. Doit atteindre son but. - V. Disparition. Sans rime mais pas sans raison. - VI. Reste après passage. Impeccable. - VII. Vieille cité. Arrivés à bon port. Saint au Vatican. - VIII. Regarais. - IX. Bonne pomme. Sans effet. Donne l'alternative. - X. Perdise

PHILATÉLIE

Le médiateur de la République

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 9 février, un timbre « institutionnel » à 3 F à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création de la fonction de médiateur de la République. Annoncée le 2 octobre 1972 par le premier ministre Pierre Messmer et créée par la loi du 3 janvier 1973, cette fonction - basée sur le modèle de l'ombudsman - établi dès 1809 en Suède - vise à améliorer les rapports, parfois tendus, entre citoyens et administration... lorsque cette dernière applique de manière trop rigide lois et règlements. Le médiateur est nommé par décret en conseil des ministres, pour six ans. Il s'entoure d'une équipe de collaborateurs à Paris et de délégués départementaux et peut ainsi traiter plusieurs dizaines de milliers de réclamations par an. Depuis 1973, cinq médiateurs se sont succédés: Antoine Pinay, Aimé Paquet, Robert Fabre, Paul Legatte et Jacques Pelletier, ce dernier ayant été nommé le 4 mars 1992. Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Aurélie Baras, est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

Stamp image and philatelic information including 'Le médiateur de la République' and 'Le médiateur de la République' text.

EN FILIGRANE

Prêt-à-poster de service. La Poste a édité une version de prêt-à-poster sur enveloppe Fourit prenant le visuel du timbre Terrain de football, « à usage de service. Hors commerce » pour permettre aux postiers d'envoyer leurs vœux. Les collectionneurs le recherchent oblièrè de la date la plus précoce possible. Vignettes de fantaisie. Hutt River, Maluku-Selatan, Nagaland, Staffa, Lundy... Les philatélistes connaissent bien ces Etats pour les pseudo-timbres qu'ils émettent. Bruno Fuligny leur consacre un ouvrage très documenté, L'Etat c'est moi - Histoire des monarchies privées, principautés de fantaisie et autres Républiques pirates. Il y dresse une galerie de portraits étonnants des aventuriers souvent à leur origine et propose des conseils à ceux qui seraient tentés de se lancer dans l'aventure... Editions de Paris-Max Chaleil, 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. 240 p., 125 F. Ventes. La 65e vente à prix nets Rivoli-Philatélie (tél. : 01-42-60-15-12) compte 879 lots, dont notamment un n° 2 Cérés oblitéré avec bord de feuille (6 500 F), une sélection de « ballons montés », un bloc de 47 n° 50 Cérés, neuf, avec 15 exemplaires du cadre brisé (9 500 F), un Baudot non émis n° 846A (13 000 F).



**«Travolta  
aussi bouleversant  
qu'inquiétant.  
Hoffman parfait  
une fois de plus.»**

STUDIO MAGAZINE

DUSTIN HOFFMAN JOHN TRAVOLTA



**UN HOMME DÉSESPÉRÉ.  
UN JOURNALISTE AMBITIEUX.  
UNE SITUATION EXPLOSIVE.**

# MAD CITY

UN FILM DE  
COSTA GAVRAS

ARCADIS  
ROBERTI  
EUROPE 1

**ACTUELLEMENT**

## «Yield», l'album de la maturité pour Pearl Jam, enfants du grunge

Le groupe de Seattle se situe entre Bruce Springsteen et Neil Young

À L'AUBE des années 90, les rocs ont appris à s'écarter de Seattle sur la carte des États-Unis. La métropole de l'extrême Nord-Ouest, connue essentiellement pour abriter le siège de Boeing, est sortie de l'anonymat artistique à la faveur du grunge, mouvement musical, existentiel et (contre son gré) vestimentaire, le dernier authentiquement original que le rock blanc ait produit. Le mal-vivre des enfants de divorcés s'exprimait dans des couplets empreints de lassitude, brutalement interrompus par des refrains hurlés sur des crêtes électriques. Courant dit « alternatif », le grunge a fini, classiquement, par être rattrapé par l'industrie musicale et happé dans le robinet à images de MTV.

Aujourd'hui, une jeune relève (Silverchair, Bush) tente de raviver la flamme, sans le panache des groupes historiques : Nirvana, autotitré en 1994 avec son leader, Kurt Cobain ; Alice in Chains, perdu dans les drogues ; Soundgarden, métamorphosé en gang de heavy-metal ; Pearl Jam, enfin, peut-être pas le plus brillant, mais le seul qui ait su durer et se renouveler.

En témoigne *Yield*, cinquième album du quintette, qui confirme ce que l'on pressentait avec son précédent, *No Code* : autant apprécié sur les campus que par les stations FM, Pearl Jam est devenu l'archétype du groupe *mainstream*, la tendance dominante et fédératrice du rock américain. Une formation de guitares (Pearl Jam est un des rares groupes actuels, avec les Anglais de Radiohead, à en allier trois), appuyées sur une solide section rythmique, capable d'emballer ou de caresser le tempo.

Pearl Jam n'a jamais possédé la violence de Nirvana ni la noirceur d'Alice in Chains. Pourtant, cha-

cune de ses parutions est vécue comme un événement outre-Atlantique. Ces musiciens, issus de la scène alternative, intègrent au point de considérer comme compromission le tournage de clips, affichent des chiffres de vente vertigineux : leur deuxième album, *Vs* (1993), détient toujours le record en première semaine dans les classements américains avec plus de 950 000 exemplaires écoulés, devant son successeur, *Vitalogy* (1994), avec 870 000 copies.

Album le plus consensuel du groupe, *Yield* devrait réaliser lui aussi une carrière respectable. Les fans de la première heure trouveront bien des ouvertures - *Brain of J*, un hymne pour les stades - les guitares à vif et le martèlement qui devraient ravir, en concert, les fous furieux du *stage diving* - ces spectateurs qui grimpent sur scène pour plonger dans le public. Mais cette chanson résume plutôt comme un adieu aux premières armes d'un groupe très éloigné aujourd'hui de la *furia* binaire de *Ten*, son acte de naissance, en 1991.

### «HIGHWAY MUSIC»

Concentré sur la musique, et non sur l'image, Pearl Jam n'a cessé d'élargir ses horizons et de perfectionner son jeu. La voix d'Eddie Vedder, star malgré lui, s'enrichit ici d'émotions neuves, quand elle se limite auparavant trop souvent à un rôle plaintif d'adolescent cafeutré dans sa chambre, même si les paroles broient encore du noir. Traditionnel point fort du groupe, les six-cordes de Mike McCready et Stone Gossard ne cherchent plus systématiquement appui sur les pédales de distortion et varient les sonorités, entre arpèges aérés et riffs serrés. *Yield* est un de ces purs albums de rock américain, dans sa

tradition la plus noble, comme peu osent encore en enregistrer. La pochette, figurant l'imminence d'une autoroute traversant la prairie sur fond de ciel bleu, se présente comme le pendant en couleurs de celle de *Nebraska*, de Bruce Springsteen. On pense d'ailleurs souvent au chanteur du New Jersey, dans sa période pré-*Born In The USA*, à l'écoute de ses treize plages, notamment sur deux ballades au lyrisme retenu, *Wishlist* et *Low Light*. Parmi d'autres influences, celle du voisin canadien Neil Young, que le groupe a accompagné sur son album *Mirrorball*, se fait une nouvelle fois ressentir. Quelques touches orientalisantes dans « (ce symbole est le titre d'un morceau...) » et le finale de *All Those Yesterdays* rappellent la fascination d'Eddie Vedder pour le chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan, mort en 1997.

Réfléchi, nuancé, *Yield* occupe dans la discographie de Pearl Jam la même place que *The Joshua Tree* dans celle de U2 ou *Automatic For The People* dans celle de REM. C'est l'œuvre de la maturité pour un groupe dont le sens collectif n'a jamais autant impressionné et évoqué la cohésion des Who de *Who's Next*.

Ce disque, qui s'en tient courageusement aux quarante-huit minutes réglementaires quand tant d'autres cherchent par tous les moyens à en remplir soixante-dix, redore le blason de la *highway music*, assez méprisée en France par ceux qui se gorgent actuellement de *easy-listening*. Peu importe : on peut toujours préférer la musique pour autoroute et grands espaces à celle pour ascenseur.

Bruno Lesprit

\* 1 CD Epic/Sony 489 365 2.

## SÉLECTION DISQUES

### INSULA FEMINARUM

Résonances médiévales de la féminité celtique  
La Reverdie

Comme toujours avec La Reverdie, l'invitation au voyage est, mieux qu'une promesse de découverte, une parfaite synthèse entre érudition philologique et poésie incarnée. Cap sur la fantasmagorie « Ile des femmes » de la tradition celtique dont les métamorphoses, d'une fluidité confondante, se jouent des emprunts idéologiques. Utopie d'un enclos à l'accès réservé et au dangereux mystère, cette adresse mythique, doctement traitée dans le livret, est superbement illustrée par les voix des sœurs Caffagni et de Mirco-vich. Leur jeu instrumental, soutenu par le cornettiste Doron David Sherwin, prolonge l'enchantement au cœur du texte, vertige sonore et rythmique irrésistible (*Lamento di Tristano & Rotta*). Philippe-Jean Catini  
\* 1 CD Arcana A 59.

### ROBERT CASADESUS

Mozart : Concerto pour piano et orchestre KV 491 - Weber : Konzertstück pour piano et orchestre - Witkowski : Mon lac  
Eugène Bigot et Georges Martin Witkowski (direction).

Enregistrées en 1937, 1935 et 1928, ces trois œuvres pour piano et orchestre, jamais rééditées à notre connaissance du temps du microsilicon, sont donc pour la première fois disponibles depuis leur première publication. Le jeu svelte, précis, les phrasés nets et toujours « sentis » du glorieux pianiste français sont des modèles dont ses collègues devraient s'inspirer de nos jours. Et quel bonheur de retrouver *Mon lac* de Witkowski ! Dédiée à Blanche Selva, cette symphonie concertante poétique - dans le sillage de Franck et de d'Indy - n'est plus jouée aujourd'hui. Quel dommage ! Les orchestres qui dialoguent avec Casadesus jouent avec un aplomb stylistique, intrigant. On jouait très bien Mozart, avant-guerre, à Paris. Comme d'habitude, Philippe Morin, à qui l'on doit ces retrouvailles, a repiqué les 78-tours d'origine de façon parfaite. Le son est certes patiné, mais splendide. Alain Lompech  
\* 1 CD Dante HPC 081.

### OFFERING

Paris Théâtre Déjazet 1987

Un enregistrement au Théâtre Déjazet (Paris), en mai 1987, dans la série d'archives Akt, rappelle que la scène a toujours été le lieu de l'accomplissement d'*Offering*, versant acoustique et ouvert à l'improvisation des préoccupations musicales de Christian Vander. On y retrouve, intensifiées, clarifiées, certaines constantes : omniprésence de la quète coltrienne (reprise d'*Old*, morceaux comme *Cosmos* ou *Jaja*), attention aux cycles rythmiques (*Anta*), apport du mysticisme profane du *rhythm'n'blues* (*Another Day*) et des chants sacrés du gospel. Claviers déroulés, percussions en bataille - avec au centre Pierre Marc-cault -, voix de cœur et de feu s'imposent au cours de ces deux heures. En finale, Vander, essentiellement présent au chant et au piano, lâche un chorus de batterie d'une musicalité que la plupart des batteurs ne songent plus à atteindre, proche d'un Max Roach pour la recherche mélodique et d'un Elvin Jones pour les éclats. Parfois moquée pour son « folklore » (langage kobaien, supposée baba-coolérie), la musique de Vander sous toutes ses formes - électrique, acoustique, en solo, trio... - a une nouvelle fois infiniment plus de vérité et d'avenir que bien des resucées de certains sons de la même époque, que des jeunes gens modernes s'appliquent à recycler pour l'air du temps, en jazz, funk, rock ou techno.  
Sylvain Stelzer  
\* 1 CD Seventh Records-Akt XI. Distribué par Harmonia Mundi.

### IAN BROWN Unfinished Monkey Business

En 1989, les Stone Roses tiraient la magie de leur premier album de l'équilibre existant entre l'arrogance nonchalante de la voix de Ian Brown et le panache du guitariste John Squire. A Manchester, pour la première fois, les éblouissements pop traditionnels croisaient les grooves acides de nouvelles danses. L'échec d'un deuxième album, *Second Coming*, lourd et complaisant, fut à la hauteur de ce baptême fondateur - parmi leurs disciples : Oasis, The

Verve... Après leur séparation, les Stone Roses reviennent en ordre dispersé. Si, à la tête des Seahorses, John Squire a encore une fois déçu, son ancien complice retrouve en solo un charme qu'on croyait évanoui. *Unfinished Monkey Business* bute parfois sur des chansons godiques (*What Happened To Ya part 2* ou un *Sunshine* embaumant le pachouli), mais il recycle habilement quelques vieilles recettes - *My Star* et *Can't See Me* auraient pu figurer sur le premier Stone Roses - et s'amuse à bricoler d'amusants mobiles (à son déclin de *Lions*). La sympathique décontraction d'ensemble se pare aussi de refrains de haute tenue tels *Corpses In Their Mouths*, *Nah Nah*, *Ice Cold Cube*, portés par des guitares altières et une voix, limitée certes, mais irrésistiblement sexy. Stéphane Duvert  
\* 1 CD Polydor 539 565 2.

### LYNDA LEMAY

Après avoir bien installé sa carrière chez elle, au Québec, Lynda Lemay tente une opération de séduction du public français, déjà amorcée en 1995 aux Francofolies de La Rochelle. Parrainée par Charles Aznavour, elle arrive avec un album éponyme regroupant des chansons écrites entre 1991 et 1996, qu'elle avait déjà pour la plupart « testées sur scène », dit-elle, mais jamais enregistrées. Lynda Lemay chante d'un timbre clair de petits bonheurs simples, ceux que revendique tout un chacun, les grands sentiments. L'amour espéré par *Les Filles seules*, qui en attendant, « conservent scellé avec de la paraffine un cœur de rêve ». L'amour vécu, tantôt lumineux, celui d'une mère pour son enfant (*Comme si tu étais moi*), tantôt sombre, écorché d'absence (*A l'heure qu'il est*). L'amour vaincu aussi, usé par le quotidien (*Pourquoi tu restes ?*). Sujets convenus, bien sûr, mais ici abordés avec une plume suffisamment habile pour qu'on ne s'ennuie pas, malgré un habillage musical un peu fade. Lynda Lemay possède une évidente délicatesse, de la pudeur dans l'écriture, notamment lorsqu'elle aborde des sujets aussi sensibles que l'euthanasie (*Pauvre Emilie a des fleurs*) ou le suicide (*Chaque fois que le train passe*). L'émotion passe alors, « comme une tonne de briques », dirait-on au Québec.  
Patrick Labesse  
\* 1 CD WEA 3984-21608-2.

# Anne Teresa De Keersmaeker fait explorer le temps et les neurones

## Sa nouvelle création, « Just Before », représente un tournant dans l'œuvre de la chorégraphe

La chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker a présenté, jeudi 5 février au Théâtre de la Ville à Paris, son dernier spectacle, *Just Before*, dont elle a dit qu'il serait un tournant dans son œuvre construite depuis quinze ans. Mise en forme de danse, de musique, d'images, de

paroles, de cris et de couleurs, tempo accrocheur et prenant, sa pièce explore le temps, celui du « juste avant », quand tout se joue.

en torche, avec poings tendus. Des grands ciseaux en prenant appui sur les épaules d'autrui, de courses les bras ballants. Passage en revue d'un matériel chorégraphique et du rock, les bruits musicaux. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M<sup>o</sup> Robespierre. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 50 F.

**JUST BEFORE**, d'Anne Teresa De Keersmaeker, assistée de Jolanda De Keersmaeker, Sigrid Bonsset (dramaturgie), Jan Versweyeld (musique et décors). THÉÂTRE DE LA VILLE, jusqu'au 7 février, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.

On sort de *Just Before* (« Juste avant ») étonné devant tant de bonheurs et d'inachèvement. Devant un spectacle mené par une artiste qui se réjouit de remettre quinze ans de « boulot » sur le tapis. Et qui prend son pied à nous faire croire qu'elle improvise sous nos yeux. Déploiement de corps dans l'espace, de pianos, de percussions, de musiciens, de danseurs, de machinistes. D'images projetées, de paroles, de cris. D'interprètes qui s'habillent, se déshabillent, enfilent les vêtements « paysans raffinés » de Dries Van Noten, étoffe de la mode flamande. Des gris, des marine, avec un bleu dur qui tire l'œil.

pas qu'on sente les spectateurs forcément d'accord. Mais ils sont attirés par un tempo accrocheur non masqué sous l'apparence non construite, relâchée. Car *Just Before* est une pièce sur le temps, l'influx qui précède l'action. « Juste avant » : expression qu'on emploie, à tout bout de champ, pour se réveiller dans la mémoire. Cette exploration du temps, donc des neurones, est un voyage organisé avec des musiciens strictement contemporains : un choix qui rompt avec l'habitude de la chorégraphe à faire voisiner Beethoven et Berio, chanter les corps sur Mozart, ou sur Bach. Une maîtrise de la juxtaposition, devenue presque (trop) une signature.

John Cage, Steve Reich, Iannis Xenakis, Magnus Lindberg (avec une commande de l'Ircam), Thierry de Mey, le complice des débuts, Pierre Bartholomé, autre jeune compositeur belge, sont joués en scène par l'Ensemble Ictus. Et c'est formidable. La danse n'y est pas pour rien. Mais pas seulement. Anne Teresa De Keersmaeker a voulu des mots. Un texte qui

s'écrit avec ses danseurs, et non plus avec ses auteurs préférés. Tel Tennessee Williams dans *Ents*. Pour ce faire, elle appelle à la rescousse Jolanda, sa jeune sœur, actrice appartenant au collectif de théâtre Stan. Ensemble, elles cosignent la conception du spectacle.

### ANECDOTES

Chaque danseur doit égrener un souvenir, en définissant le paysage, le personnage. On est à Tokyo, on est en Tchécoslovaquie, en Écosse. Partout, donc nulle part. Un homme dans la fosse joue le metteur en scène. Il pose les questions qui aident à préciser les détails. Les danseurs se souillent les uns aux autres. Se contredisent. La langue trébuche, le geste hésite. Histoire d'une maison qui s'écroule, d'accident de voiture, de ponts qui délimitent un horizon... Anecdotes dont les sœurs Keersmaeker n'ont gardé que la ligne minimale, celle capable de faire surgir la danse sans l'étouffer. Garder le flux de la vie. La vie d'où surgent des mots. Des mots qui suscitent des gestes, des mains qui miment. Des corps

Dominique Fréret

## « Tristan et Isolde », ode à la souffrance et au renoncement... du spectateur

**TRISTAN ET ISOLDE**, de Wagner, avec Wolfgang Schmidt (Tristan), Carol Yahr (Isolde), Jane Henschel (Brangäne), Monte Pederson (Kurwenal), René Pape (Marke), Scot Weir (le Matelot), le Pâtre, Stephen Salters (Melot), Orchestre et chœur de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction). Stein Winge (mise en scène). Lennart Mörk (décors et costumes). Opéra Bastille, le 4 février. Prochaines représentations : les 18, 21, 27 février, 6 et 7 mars à 18 heures. Tél. : 06-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

n'est jamais assez aguerri, et cette nouvelle production de *Tristan* est à recommander comme vaccin de rappel.

On connaît l'acoustique variable de la salle, le bruit de fond continu qui brouille les plannings. Le préluide, dans ces conditions, exige un certain effort d'abstraction. Dès que la toile se lève, découvrant une carcasse de navire aux formes et aux couleurs agressives, laides, dès que paraissent les protagonistes, dans des costumes vaguement modernes que personne n'oserait porter hors de scène, on est obligé de fermer les yeux.

Si on les rouvre, par conscience, la mise en scène, qui se voudrait réaliste dans la direction d'acteurs (bénéficiaire) comme dans le choix des accessoires (de l'huître-vinaigrier pour les filtres de Brangäne à la thermos de café de l'avisé Kurwenal), donne plutôt envie de fuir. Mais les rangs sont serrés, et il y a tout de même cette merveilleuse musique qui se joue quelque part.

Le décor du deuxième acte, sorte de cage théâtrale, dans les tons orangés, dont les côtes déchamées simulent des arbres, attend le comble de l'horreur gratuite avec cet immense drap de lit, agité par une soufflerie, où s'emprennent les amants. Au dernier acte, le bunker misérabiliste

de Karéol, dans les gris, à plus de tenue. Pourtant, le bergeur qui cabotine à l'avant-scène sur un faux cor anglais (le vrai joue au fond des coulisses) évoque le plus calamiteux play-back de patronage... Mais, après trois heures de malaise, on éprouve un léger mieux. Et puis le dernier acte est encore plus fascinant à écouter que le précédent. D'ailleurs, les musiciens de l'orchestre s'y surpassent. L'impassibilité de James Conlon, qui gère souverainement la polyphonie, fait merveille, à défaut d'enflammer les passions : il ne bride pas les chanteurs, la musique avance.

Appelée en dernière minute, Carol Yahr est une Isolde très sûre, mais la puissance moyenne de sa voix n'est pas compensée par une musicalité bien remarquable. L'intonation de Wolfgang Schmidt, habitué de Bayreuth, n'est exacte que dans la nuance *piano*; son timbre ingrat et son tempérament dramatique font bel effet au dernier acte. Enfin, Jane Henschel se fait du tort par un vibrato trémulant car son timbre est agréable. Heureusement, Monte Pederson, René Pape et Scot Weir, impeccables chanteurs à l'articulation franche, donnent une idée de ce que devrait être ce *Tristan*.

Gérard Conde

## Comment une bibliothèque s'enrichit

**DIX ANS D'ACTIVITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS**, 22, rue Malher, Paris 75004. Tél. : 01-44-59-29-60. Tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures, le dimanche de 12 heures à 19 heures. 20 F.

nuancée : les œuvres à acquérir sont souvent hors de prix. Il faut alors mettre en place une autre stratégie. La Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP) présente ainsi dix ans d'acquisitions — achats, dons, legs...

Pour Jean Dérens, le commissaire de l'exposition, le renouveau de la BHVP date de la décision de Jean Musy, alors directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, d'organiser au cœur du Marais une série d'expositions thématiques. Le succès de « Paris vu du ciel », les photos aériennes de Robert Cameron, en janvier 1986, le décidèrent à doter la BHVP de crédits pour de telles manifestations. « C'est à permis de sortir cette vénérable institution d'une certaine torpeur », indique Jean Dérens. Cela a surtout permis de renouer des liens avec des milieux très divers, rendant possible l'enrichissement de l'établissement.

Un scénario de Céline Le budget d'acquisition de la BHVP était de 1 million de francs il y a quelques années. Il se situe aujourd'hui autour de 750 000 francs. Néanmoins, des crédits spéciaux peuvent être accordés. C'est ainsi qu'en 1990, 4 millions de francs ont été débloqués pour l'achat, en bloc, de la bibliothèque de Guillaume Apollinaire, 3 millions de francs ont été nécessaires pour la totalité des papiers de Jean Cocteau. Il a fallu 250 000 francs pour importer, à Londres chez Sotheby's, une remarquable collection entièrement consacrée à François Villon, réunie par un Allemand, Rudolf Sturm. L'achat de la bibliothèque Apollinaire et l'exposition qui a suivi n'ont sans doute pas été étonnantes

au don fait par Pierre-Marcel Adéma, spécialiste de l'auteur d'*Alcools*. C'est encore l'exposition Apollinaire de 1991 qui a décidé les héritiers d'André Rouveyre, critique, poète, romancier et dessinateur, à confier à la BHVP douze cartons de documents touchant à la vie littéraire et artistique du siècle précédent à travers d'autres dons : ceux qui, complétés d'achats, ont considérablement gonflé le fonds Anatole France, les archives de Philartès Chasles, critique et professeur au Collège de France, données en 1991 par Claude Pichois, et les papiers de Jules Claretie, ancien directeur de la Comédie-Française, légués par son arrière-petite-fille, M<sup>me</sup> Lesieur.

Une partie du fonds Boris Kochov, ancien collaborateur de Diaghilev, a été achetée 800 000 francs, en 1990, à l'occasion d'une vente publique à Drouot. La BHVP a ainsi acquis des lettres, des manuscrits et d'innombrables dessins de Victor Bérard, ou des documents curieux comme ce scénario de Céline et ce poème de Jean Genet proposés comme arguments de ballet au metteur en scène. Ce fonds a enrichi les archives de l'Association de la régie théâtrale, une des plus belles collections liées à la scène, déposées ici dès 1969. C'est encore une exposition, difficilement montée en 1992, sur la reliure d'art, qui a permis à la BHVP de faire travailler des artisans de la reliure contemporaine et d'obtenir des pièces qu'elle n'aurait probablement pas pu s'offrir.

Parfois le hasard joue un rôle capital. On signala à Jean Dérens, en 1988, la prochaine destruction des archives photographiques de *France-Soir*. Il a pu récupérer, dans

Emmanuel de Roux

**Le Monde**  
À LA TÉLÉVISION ET À LA RADIO

**Autour du Monde**  
LCI  
Le samedi à 12h10 et à 16h10  
Le dimanche à 12h10 et à 23h10

**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18h30

**De l'actualité à l'Histoire**  
La chaîne histoire  
Les vendredis à 21 h, samedi à 15 h  
mardi à 23 h, mercredi à 19 h  
et jeudi à 17 heures

**Le Grand Débat**  
FRANCE CULTURE  
Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> heures de chaque mois  
à 21 heures

**À la une du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi  
à 12h45 (heure de Paris)

**Le Monde**  
SUR INTERNET

<http://www.lemonde.fr>

**Le journal du jour**  
dès 10 heures

En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chronique rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

**Les dossiers**  
En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.

**Nos forums**  
Un lieu de débats ouvert à tous

**Les services**  
Toutes les offres d'emplois de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...

**Le multimédia**  
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

## SORTIR

### PARIS

**Tom Cora, Zeena Parkins, Luc Ex, Michael Vatcher**  
En même temps qu'une des soirées phares du festival Sons d'hiver (lire ci-dessous), les Instants chavirés affiche une formation rare, précieuse, excitante au regard des personnalités qui la composent. A moins de se téléporter d'un lieu à l'autre il faudra choisir. Cora est au violoncelle, Parkins à la harpe, Ex à la basse électrique et Vatcher à la batterie, soit l'une des formations les plus détonnantes et étonnantes du moment, où se rencontrent l'improvisation, le rock, les bruits musicaux. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M<sup>o</sup> Robespierre. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 50 F.

**Robert Amyot, Sylvie Berger, Jean Blanchard**  
Les musiques traditionnelles de France participent elles aussi, on l'oublie parfois, à la ronde des musiques du monde. Elles vont être particulièrement présentes en ce mois de février. Avant un colloque organisé à la Cité de la musique (du 19 au 21 février), la sortie d'un ouvrage d'Olivier Durif (*Musiques des monts d'Auvergne et du Limousin*, Cité de la musique-Actes Sud), voici un concert prometteur avec trois de leurs éminents porte-voix, réunis dans une création intitulée « Fleur de terre ». Soit un récital de chant et de cornemuse, consacré aux répertoires des régions du centre. Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

### ERIC LEMANN QUARTET

Le plus suave, le plus tragique et le plus élégant des trompettistes actuels. Eric LeMann en club, cela mérite une attention spéciale. Pourquoi ? Parce que certains musiciens se contentent plus ou moins de se téléporter d'un lieu à l'autre, de se déplacer à la forme resserée du club. Le Duc des Lombards est de ce point de vue un écrivain à l'ancienne : dans le style des brasseries de plain-pied, avec une certaine liberté de ton, beaucoup de sérieux sur la musique.

**Au Duc des Lombards**, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 6, 7, 9 et 10, à 22 heures. Tél. : 01-42-53-22-88. 80 F.

**Ensemble de Pablo Cuenco**  
D. D. Jackson Trio  
David Murray Creole Project  
Salles débordantes d'un public malin, attentif, critique ; concerts qui pour la plupart ont répondu aux attentes du programme : Sons d'hiver, le festival de musiques actuelles du Val-de-Marne, arrive brillamment à la fin de sa septième édition. La soirée qui réunira le trio du pianiste D. D. Jackson et l'un des nombreux projets du saxophoniste David Murray (avec James Newton, Jackson, des percussionnistes martiniquais et guadeloupéens...) en est un nouvel exemple. Pablo Cuenco dirigea, dès 18 heures, un ensemble de percussions, cordes et anches pour une musique, dit-il « indirectement inspirée par l'Afrique ».

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Amnésia**  
Dessin animé de Don Bluth et Gary Goldman (USA, 1 h 25).  
Le Bar des amants  
Film de Bruno Romy (France, 1 h 30), avec Jacques Luyet, Emmanuelle Wion, Pascaline Henric.  
Go for Gold 1  
Film de Lucian Segura (Allemagne-Espagne-France, 1 h 40), avec Lars Rudolph, Said Taghmaoui, Maria de Medeiros.  
Homère, la dernière Odyssée  
Film de Fabio Carpi (France, 1 h 40), avec Claude Rich, Valeria Cavalli, Grégoire Colin.  
Intolerance Days  
Cours-matras de Philippe Vauvillie, Danielle Cini, Daniel Hiquet, Rémy Giordano, Denis Rabaglia, Michel Hassan, Serge Elstein, Pape Danquart et Anthony Souter (France-Italie-Belgique-Allemagne, 1 h 15).  
Mad City  
Film de Costa-Gavras (USA, 1 h 53), avec Dustin Hoffman, John Travolta.

**Mémoires d'immigrés**  
Phéarage magnétofilm  
Documentaire de Yamina Benguigui (France, 2 h 40).  
Mère et fils  
Film d'Alexandre Sokourov (Russie-Allemagne, 1 h 13), avec Gudrun Geyer, Alexei Avramishov.  
Mortal Combat, destruction finale  
Film de John R. Leonetti (USA, 1 h 30), avec Robin Shou, Talisa Sotito, Sandra Hess.  
Ossos  
Film de Pedro Costa (France-Portugal-Danemark, 1 h 33), avec Vanda Duarte, Nuno Vaz, Maria Lúcia.  
**TROUVER SON FILM**  
Toutes les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 06-36-68-03-78 (23 F/mn).

**REPRISES**  
Johnny Guitar  
de Nicholas Ray, avec Joan Crawford, Sterling Hayden, Mercedes McCambridge, Scott Brady.  
Anvarcaïn, 1953 (1 h 50).  
VO : Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

**VERNISSEMENTS**  
Carl André  
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Tél. : 01-43-26-50-67. De 14 h 30 à 18 h 30. Ferme dimanche. Du 6 février au 11 avril.

**ENTRÉES IMMÉDIATES**  
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (à 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Ensemble InterContemporain

**Murali : L'Esprit des dunes**. Tanabe : Création. Stroppa : Elet foggytigan, création. Kurtaj : Mélodies sur des poèmes de P. Finlay. Technique Ircam, Patrick Davin (direction).  
Orchestre philharmonique de Montpellier  
Boucourechliev : Etudes d'après Paganini. Canat de Chizy : Yell. Gagneux : Triptyque. Dillon : Blitzschlag. Pierre-Yves Ar-

### ANNULATIONS

Asza Mustapha Zadeh (1)  
Helen Merrill, Ron Carter (2)  
New Morning, 7-8, rue des Petites-Écuries, Paris-10<sup>e</sup>. (1) le 6 février, à 20 h 30 ; (2) le 7 février, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41.

### RÉSERVATIONS

Bernard Lavilliers  
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. Du 10 au 14 février, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 210 F.  
Général Da Brasil  
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Les 6 et 7, à 21 heures, à 23 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

**DERNIERS JOURS**  
8 février : Une bête sur la lune de Richard Katinoski, mise en scène d'Irina Brook, avec Simon Abkarian, Corinne Jaber, Guy Touraillon, en alternance Jonathan Haddad et Kristen Jossé.  
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. M<sup>o</sup> Bobigny - Pablo-Picasso. Les 6 et 7, à 21 heures ; le 8, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. De 50 F à 140 F.

8 février : Visions de la nuit (Nachtsicht) de Frank Soehnle, d'après Max Jacob, mise en scène de Karin Ensching, Marcus Dürr et Frank Soehnle, avec Frank Soehnle, Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. M<sup>o</sup> Aubervilliers - Pantin-Chemin. Les 6 et 7, à 20 h 30 ; le 8, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 90 F.

10 février : Mesures de la princesse Juive. Mise en scène de Jean-Marc Brisset, avec Philippe Bassière, Alain Daffos, Richard Daval, Francis Garnie, Jacques Virezy, Jean-Stephane Lefevre, Catherine Morlet, Béatrice Arias, Michaël Harel, Nathalie Andras, Nathalie Bersard...  
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> RER Cité-Universitaire. Les lundi, mardi, vendredi, samedi, à 20 heures ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.





FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.30 A Dangerous Profession... 21.00 Milagro... 21.55 Liebeslei...

- 20.30 Les Chemins de la gloire... 0.05 Maître Puntilla... 0.10 Le Fanfaron...

- 0.45 Au rendez-vous de la mort joyeuse... 0.50 Le Moulin des supplices... 1.00 Dry Rot...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 20.00 Temps présent... 20.00 20h Paris Première...

20.35 Les Coulisses du fiscal

- 20.35 La Campagne présidentielle américaine de 1968... 21.00 Femmes, une histoire inédite...

TÉLÉFILMS

- 20.30 Une femme en enfer... 20.35 Holocauste... 20.45 Quelques grammes de délire...

SÉRIES

- 20.35 Quai n° 1... 20.55 Susan ! L'amour à l'américaine... 21.00 Dark Sides, l'impossible vérité...

FILMS DU JOUR

- 13.40 Croisières édières... 15.15 Le Silence... 16.50 Les Chemins de la gloire...

- 20.30 Des hommes d'honneur... 20.45 Le Héros sur le toit... 23.10 Land and Freedom...

- 0.20 Fortress... 1.30 Une belle garce... 2.50 Charade...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 16.10 Autour du Monde... 13.45 Savoir plus santé...

19.45 L'Homme technologique

- 19.45 L'Homme technologique... 20.30 Les Chevaux de Manly... 20.35 Jazz Collection...

23.10 Kent

- 23.10 Kent... 0.45 Concerto italiano... 18.35 Une mer bleue de sang...

MAGAZINES

- 13.45 Savoir plus santé... 14.00 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 Les Restos encore...

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 J.O. : Hockey sur glace... 14.00 Handball, Championnat de France... 15.00 Rugby, Tournoi des Cinq Nations...

VARIÉTÉS

- 20.35 Les Enfoirés du cœur... 20.35 Les Enfoirés du cœur... 20.35 Les Enfoirés du cœur...

DOCUMENTAIRES

- 17.30 Missions extrêmes... 17.30 Couture... 18.05 Égypte, la quête de l'immortalité...

MUSIQUE

- 18.00 Jazz 625... 19.45 Dvorak Festival Quintet... 22.00 La Bohème...

SÉRIES

- 19.00 Marty Feldman... 19.35 Mlle Hammer... 19.45 Murphy Brown...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Signal dans le Monde... On peut voir... Ne pas manquer... Chef-d'œuvre ou classiques...

LES CODES DU CSA

- Accord parental souhaitable... Accord parental indispensable... Public adulte... Intéressé aux moins de 16 ans...

NOTRE CHOIX

- 20.55 France 2... Le Tueur de la pleine lune... Marie est de retour, Marie Saint-Georges...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1... 19.00 Le Big All... 19.50 Météo... 20.00 Journal, Météo, Trafic infos...

FRANCE 2

- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.25 et 1.45 C'est l'étrange... 19.55 Au nom du sport...

FRANCE 3

- 18.48 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 19.25 Un livre, des livres...

CANAL+

- En clair jusqu'à 20.35... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.30 Allô l'Algérie...

NOTRE CHOIX

- 22.35 Arte Spectromania... Histoires de possession... CHACUN SAIT que ce ne sont ni les sorcières...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1... 19.15 Reportages... 19.30 Les Forçats du guano... 19.30 Les Forçats du guano...

FRANCE 2

- 13.55 L'Esprit d'un Jardin... 13.55 Les Restos encore... 13.55 Savoir plus santé...

FRANCE 3

- 13.00 J.O. : Hockey sur glace... 14.35 Keno... 14.40 Les Pieds sur l'herbe...

CANAL+

- En clair jusqu'à 14.00... 13.55 Hand-ball... 14.00 Dunkerque - Chambéry...

Prochaines diffusions

- Message (14 février) et Eaux troubles, de Lesley Manning (21 février); Infirmité de nuit, de Carol Wiseman (28 février); L'Envoûtement, de Terry Johnson (7 mars).

ARTE

- 19.00 Tracks... 19.30 1/2... 20.00 Brut... 20.30 8 1/2 Journal...

M 6

- 19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman... 19.30 Les Mots d'Eric et Ramzy...

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agnès, Françoise Pommeret... 21.00 Black and blue... 22.10 Fiction...

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert... 20.30 En clair jusqu'à 20.35... 20.30 Musique phurriel...

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Les Solistes... 20.40 Les Solistes... 20.40 Les Solistes...

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.20 Pareil pas pareil... 14.00 Rêve des bébés... 14.30 Le Journal de la santé...

M 6

- 13.15 V... 14.10 Les Aventures fantastiques de Tarzan... 15.00 Les Aventures de Britto County...

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.35 Profession spectateur... 20.00 Nouveau répertoire dramatique... 20.35 Opus, Bernard Tenu...

FRANCE-MUSIQUE

- 19.07 Prélude... 19.51 Opéra... 20.05 Le Gal Savoré...

RADIO-CLASSIQUE

- 19.30 Intermezzi... 20.00 Maurice Ravel... 20.30 Les Simpson...

## Mémorial des 35 heures

par Pierre Georges

DANS LE DÉBAT sur les 35 heures, entreprise parlementaire au long cours, quelques hussards de l'opposition, prêts à mourir pour la France, ont déposé une multitude d'amendements, 1200 en gros. Manœuvre de retardement classique qui a, au moins, le mérite de soulager si elle n'évite l'issue.

Les « braves gens » ! On ne sait plus trop quel prince ou quel généralissime est ce mot devant la charge héroïque et désespérée, sobre au clair, d'une solidesque encorcrée. Mais c'est avec un semblable émerveillement que Le Figaro, ce matin, célèbre « le combat sans répit des mutins de l'opposition », « la poignée de voltigeurs », « les « chevaliers-légers » qui « refusent de déposer les armes et n'ont cessé de ferrailer contre le ministre de l'emploi, menant, non sans panache, une manière de combat d'arrière-garde ». C'est avec l'admiration due aux héros que l'on se penche sur ces amendements faits d'armes de ceux « assurément la garde en séance de nuit » qu'un peu enivré par l'odeur de poudre et impressionné par la « détermination de ces spadassins », l'envoyé spécial du quotidien au front nous en livre le portrait le plus admirable.

Il serait bien dommage de ne point vous en faire profiter. Les braves des braves seraient six. Honneur à la dame de fer, Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), « sereine mais ferme » sous la mitraille. Même si elle « n'était pas pour une bataille de Jibuste ». Chapeau bas devant François Goulard (UDF, Morbihan), « ancien conseiller à la Cour des comptes, qui manie - et pour cause - les chiffres avec une grande aisance ». Médaille de la « pugnacité » pour Bernard

Accoyer (RPR, Haute-Savoie), engagé, dit-il, contre Lionel Jospin et Martine Aubry « dans un combat florentin avec des intrigues à la Lucrèce Borgie ». Prix de l'expertise militaire à Pierre Lellouche (RPR, Paris), qui compare cet immense champ de bataille au Golfe et le diklat du gouvernement à ce « qui, en droit international, s'appelle un ultimatum ». Ordre de la canonniers pour Eric Doligez car, comme il le dit, « il faut rompre la négociation, puisqu'il n'y a plus rien à négocier ».

Enfin, César d'or de la guerre des Gauls, pour Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), « champion toutes catégories du dépôt d'amendements » et « jeune homme infatigable ». Un « dur », nous dit-on, celui-là. Un dur de dur, en effet. Six chevaux tués sous lui, depuis le début de la bataille et toujours prêt au quart de gnôle et au remonte-en-garde ! Deux cents amendements pondus par son secrétariat particulier - où l'on doit commencer à trouver que la guerre n'est pas si jolie ni si fraîche que cela et qu'après tout, les 35 heures... - deux cents amendements, donc. Dont le plus imaginaire, échantion des congrégations religieuses du champ d'application de la loi. « Car, quand on a la foi, on ne compte pas les heures ».

La jeune garde, qui à la foi, meurt mais ne se rend pas. Et, ce vendredi matin, dans une aube parfumée comme champ de bataille et obscurcie encore par les fumées des canons - l'on dit que rude fut la nuit et mémorable la colère du maréchal Mazaud -, il convenait bien de dresser un monument à ceux qui, pour la patrie, firent don de leurs amendements. C'est fait !

## L'Insee constate une légère baisse de la natalité et de la mortalité en France en 1997

L'espérance de vie est de 74,2 années pour les hommes, de 82,1 pour les femmes

LA POPULATION française que dépeint l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans son bilan démographique 1997, publié vendredi 6 février, se caractérise par son étonnante stabilité quantitative. La France métropolitaine comptait 58,7 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1998, soit 231 000 habitants de plus qu'en janvier 1997, ce qui correspond à « une croissance inférieure à 0,4 %, rythme le plus faible de ces vingt dernières années ».

Après deux années d'embellie, la natalité connaît une nouvelle baisse. Avec 725 000 naissances enregistrées en 1997, ce recul est

minime, de l'ordre de 1,4 % seulement. En moyenne, les Françaises donnent naissance à 1,7 enfant. La France figure ainsi, dans le cadre de l'Union européenne, juste derrière l'Irlande (1,91 enfant), la Norvège (1,89), le Luxembourg (1,76) et le Danemark (1,75), et très loin devant l'Italie (1,2). Les naissances se font toujours plus tardives : l'âge de la première maternité atteint désormais 29 ans, contre 27 en 1987 ; et dans plus de la moitié des cas, le premier enfant est le fruit d'un couple non marié.

La baisse tendancielle de la mortalité se poursuit doucement, le nombre de décès survenus en 1997 (534 000) étant inférieur à celui de

1996 (536 800). L'espérance de vie à la naissance est de 74,2 années pour les hommes, de 82,1 pour les femmes. Au sein de l'Union, c'est d'ailleurs la France qui connaît le plus grand écart d'espérance de vie entre hommes et femmes. « Ces dernières détiennent le record de longévité tandis que l'espérance de vie masculine coïncide avec la moyenne », précise Roselyne Kerjossé, auteur de l'étude. Ce vieillissement est de moins en moins contrecarré par les mouvements migratoires officiellement comptabilisés, qui se stabilisent : pour l'année 1997, l'excédent migratoire est estimé à 40 000 personnes, chiffre très similaire à ceux enre-

gistrés en 1996 et 1995, et moitié moins important que ceux du début des années 90.

Les modes de vie introduisent un peu de mouvement dans ce tableau démographique. La vie à deux n'est pas remise en cause, et le couple marié demeure le modèle dominant. Mais la cohabitation « juvénile » se prolonge : en 1996, à l'âge de 35 ans, plus d'une femme sur quatre ne s'est jamais mariée, soit deux fois plus qu'en 1986.

## LE MARIAGE EN HAUSSE

En baisse depuis 1972, le mariage (284 500 unions en 1997) augmente pour la deuxième année consécutive, mais le rythme de la hausse (+1,4 %) n'a plus rien à voir avec celui de 1996 (+10 %).

Apparemment, l'« effet Courson » s'essouffie : en 1996, un amendement du député (UDF) Charles de Courson avait éliminé certaines dispositions fiscales avantageant les parents non mariés. En 1996, les mariages ayant légitimé un enfant ont brutalement grimpé de 37 % alors que les mariages de couples sans enfants n'ont crû que de 2 %.

De plus en plus fréquemment, c'est donc avec un ou plusieurs enfants dans les bras, après des années de vie en couple, que l'on s'unit officiellement. L'âge au premier mariage était de 27,5 ans pour les femmes en 1996 contre 24,5 en 1986. La part des mariages légitimant au moins un enfant est passée de 18 % en 1990 à 28 % en 1996. Et l'arrivée à un certain âge, comme la quarantaine, « favoriserait la prise de décision de se marier ».

## Robert Hue, de l'Elysée à Matignon

L'ENTRETIEN, prévu pour durer une heure, s'est prolongé. « A tel point que les services de l'Elysée devront affronter un petit casse-tête diplomatique pour ne pas trop faire attendre le président du Sénat chilien, Sergio Romero », se vante l'Humanité du 6 février. Le secrétaire national du PCF a renouvelé, jeudi 5 février, auprès du président de la République, sa demande de référendum sur l'euro et la révision de la Constitution. Sans succès, même si la place du Colonel-Fabien se flâte de cette rencontre au plus haut niveau.

Le principe de la rencontre était prévu de longue date. La manifestation contre l'euro, le 18 janvier, devait en effet converger, au départ, vers l'Elysée, pour que les communistes y portent les pétitions « pour un référendum sur le passage à la monnaie unique ». Après les élections législatives et l'entrée au gouvernement, en juin, le mot d'ordre du défilé s'est modifié en faveur d'une manifestation pour « la réévaluation de la politique européenne », tandis que la marche vers l'Elysée était oubliée. Restait la « promesse » faite par le président de la République de consulter les Français par référendum, très régulièrement rappelée par M. Hue au souvenir des lecteurs de l'Humanité.

Le secrétaire national du PCF a donc rappelé au chef de l'Etat son engagement au cours de sa campagne présidentielle et s'est entendu opposer une fin de non-recueil : il n'y avait pas « d'engagement », a dit M. Chirac. Lorsqu'il a évoqué, devant M. Hue, la nécessité d'une proposition du premier ministre, le président de la République, a précisé l'Elysée, faisait référence à la procédure de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, et non à un référendum. En d'autres termes, M. Hue, qui s'était aussi entretenu de l'Europe avec Lionel Jospin, le 23 janvier, devait d'abord s'entendre avec... son propre camp. Le secrétaire national a été reçu par le premier ministre, pendant une heure, vendredi matin.

Une nouvelle page est donc tournée. Les communistes, qui se veulent résolument « euroconstructifs », avaient déjà laissé entendre que « l'euro n'est pas la fin de l'histoire » et que, le moment venu, ils prendraient acte du passage à la monnaie unique sans quitter le gouvernement. Jeudi, M. Hue n'a pas oublié de rappeler, que le PCF reste favorable à « une autre Europe », loin de celle des « marchés financiers ».

Ariane Chemin

Pascale Krémer

## Confiance en hausse pour M. Jospin et pour M. Chirac

APRÈS UN MOIS chahuté par le mouvement des chômeurs et marqué par une baisse sensible de sa cote de confiance dans les sondages, Lionel Jospin semble sortir de cette zone de turbulences, selon la dernière enquête de la Sofres, réalisée les 28 et 29 janvier auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publiée par Le Figaro Magazine (daté 7 février). Alors qu'il avait perdu 5 points début janvier, le premier ministre regagne 2 points de confiance, à 56 %, alors que les opinions négatives reculent de 2 points, à 41 %.

De son côté, le président de la République progresse de 3 points, à 47 % (contre 49 % d'opinions négatives). M. Chirac n'a jamais été aussi près, depuis plus de deux ans, de retrouver une cote positive dans le baromètre de la Sofres.

## Hachette prend le contrôle de « Nice-Matin »

À L'ISSUE du conseil d'administration du jeudi 5 février, Hachette détient 55,55 % du quotidien Nice-Matin, grâce au rachat d'actions de plusieurs actionnaires au prix de 60 000 francs (Le Monde du 6 février). Hachette ne détient pas la majorité (62,5 %, le journal étant en société anonyme à participation ouvrière), mais en a de fait le contrôle. Deux administrateurs - Roger Bouzina et Marie-Louise Provençal - ont démissionné et ont été remplacés par Philippe Zagdoun et Bernard Mainfroy, de Hachette. Le PDG du journal, Gérard Bavastro, a été maintenu, ainsi que le vice-PDG, Michel Comboul, chargé du dossier de reprise de Var Matin. Le conseil d'administration a été marqué par une vive intervention des administrateurs représentant la coopérative, qui retirent leur confiance au PDG.

## DÉPÊCHE

■ PROCÈS PAPON : l'avocat et historien Serge Klarsfeld a affirmé, vendredi 6 février sur France-Inter : « Ce que nous ne voulons pas [dans le verdict du procès de Maurice Papon], c'est que le jury soit manipulé par la cour » (les trois juges professionnels). Il a ajouté : « Nous mettons le président sous sa surveillance », en rappelant que c'est depuis une loi de 1941 du régime de Vichy que les jurés ne décident plus seuls de la culpabilité d'un accusé et prennent leur décision avec les trois magistrats.

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LE MONDE

Cours relevés le vendredi 6 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	
	Var. en %	Cours de	Var. en %
Tokyo Nikkei	+0,22	10485,86	+11,87
Hong Kong Index	+0,42	10485,86	-2,21
Tokyo Nikkei sur 3 mois			
Paris CAC 40	-0,39	5912	5912
Amsterdam CBS	+0,01	6502	6502
Bruelles	+0,09	6502	6502
Francfort Dax 30	+0,09	6502	6502
Irlande ISEQ	+0,06	6502	6502
Londres FT 100	+0,50	6502	6502
Madrid Iboex 35	+0,22	6502	6502
Milan MIB 30	+0,22	6502	6502
Zurich SM1	+0,32	6502	6502

Titre du Monde daté vendredi 6 février : 338 764 exemplaires.

## Une enquête sur les contaminations nucléaires passées en Polynésie

LES PREMIERS tirs nucléaires réalisés par la France dans le Pacifique ont contaminé accidentellement les populations d'atolls voisins, rapporte Le Nouvel Observateur du 11 février, dans un dossier consacré aux archives secrètes de l'armée. Citant les propos de Philippe Millon, un médecin militaire dépêché sur un de ces atolls (Mangaveva) quelques jours après le tir du 2 juillet 1966, l'hebdomadaire écrit : le 5 juillet, « les premiers résultats positifs (de radioactivité) se sont révélés sur le plancton et les poissons... La salade non lavée : 18 000 piccuries par gramme ». Soit, affirme Le Nouvel Observateur, le niveau de contamination des laitues aux alentours directs de la centrale de Tchernobyl le jour de l'accident. Que faire ? « Eloigner définitivement de Mangaveva le couple d'instituteurs européens indésirables », disent les autorités. Mais pour les victimes « insouciantes » de ces essais aériens, aucune évacuation n'est décidée.

Ce n'est pas le seul accident de contamination que la France ait connu. En septembre 1966 et août 1973, d'autres incidents avaient eu lieu, de l'aveu même des ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique (Le Monde du 2 août 1995). Les atolls de Tureia, Pukarua et Reao s'étaient trouvés sous le vent des explosions. De même lors de tirs souterrains d'engins effectués au Sahana, à Reggane, et dans le Hoggar en avril et mai 1962, des soldats et deux ministres - Pierre Messmer et Gaston Palewski - avaient été exposés. Consultables jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1997 sur simple demande, ces archives de la Dircen (direction des centres d'expérimentations nucléaires) ont été hâtivement « reclassifiées » sur ordre du ministre de la défense, Alain Richard. « Avant que le couvercle ne se referme », l'hebdomadaire n'a en accès qu'aux archives des années 1966 et 1967.

Tempo

Le monde appartient à ceux qui réservent tôt.

Paris-Nîmes 328 F aller simple  
Paris-Nice 353 F aller simple  
Paris-Biarritz 378 F aller simple

Tempo, se décider plus tôt c'est partir moins cher.

AIR FRANCE  
GAGNER LE CŒUR DU MONDE

